5e Année. N° 8. 15 Avril 1928.

MAY 10 1928

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages
ul Morand . . .	*Le Tzar noir*	721
bert Thibaudet .	*Le Centenaire de Taine*	751
Lacour-Gayet .	*La Mission de Talleyrand à Londres*	776
erre Camo. . . .	*Tananarive*.	795
lexandre Pilenco.	*La Propagande électorale il y a cent ans*	813
erre Bost	*Faillite.* — III.	845
Chéramy	*Les Fouilles de la Basilique de Saint-Sébastien*. . .	877
omte de Fels . .	*Vers la Paix sociale* (fin)	895
Albert-Petit . .	La Vie littéraire : *Les Livres d'histoire*.	920
Houllevigue . .	Les Sciences : *Les Communications interastrales* .	930
gnotus	La Politique : *Le Programme de M. Poincaré*. . .	942

Chronique bibliographique : J.-M. Bourget.

Copyright 1928 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1928

La **Revue de Paris** *publiera prochainement :*

La Libération de la Grèce

à l'occasion de l'Anniversaire de l'Indépendance hellénique

par PIERRE de la GORCE

de l'Académie française

Siegfried

par JEAN GIRAUDOUX

Les Chardons du Baragan

par PANAÏT ISTRATI

La Religion orthodoxe en Russie

par l'abbé CH. QUÉNET

La Question de Tanger

par GUY DE MONTJOU

La Réforme et la Genèse du Capitalisme moderne

par LOUIS ROUGIER

LE TZAR NOIR

(ANTILLES)

à Darius Milhaud.

« Crottées ou non, le temps des masses est venu; ces masses vous gouvernent et vous aurez les maîtres que vous vous serez faits. La noblesse française voulut avoir un peuple de sans-culottes : elle n'en a eu que trop, des gouvernants sans-culottes. Le peuple d'Haïti... »

« — Les maîtres d'Haïti n'étaient pas des Anglo-Saxons. S'ils l'eussent été, ce serait une toute autre histoire... »

(Mrs. H. BEECHER STOWE,
La Case de l'Oncle Tom.)

I

Cirque de montagnes, crevé à l'occident par la mer, qui s'étale. Neuf heures du soir. Derniers petits nuages sulfureux, comme des fumées de shrapnells. Les thermomètres géants, offerts en réclame par une encre américaine, marquent 35°. L'odeur de roussi sort de l'herbe brûlée par le ciel; au milieu du Champ de Mars, cette statue militaire qui pointe son sabre vers les constellations à peine éveillées, ce n'est pas le maréchal Ney, c'est l'empereur nègre Dessalines. Autour, la poussière s'est aplatie, après avoir été soulevée, dès l'aube, par les corvées des prisonniers, à midi par les bottes de la gendarmerie indigène, puis, avant le coucher du soleil, par les poneys de polo des officiers américains.

Les Américains! Occide les a haïs, par instinct de conservation, dès qu'ils eurent pris pied à Porto-Rico et à Cuba,

haïs de toute la puissance de son sang noir, puis de tout son orgueil de patriote haïtien. Depuis 1915, les Yankees occupent l'île d'Haïti; ils l'occupent, pense Occide, au mépris du droit des gens en dépit de tous les mensonges qu'a pu dégoiser leur Wilson; ils ont licencié l'armée noire, se sont installés dans ces casernes, accolées au Palais d'un président de la République désormais à leur dévotion. Qu'un Haïtien élève la main ou seulement la voix, et les mitrailleuses se mettront à cracher. Il est vrai qu'aucun Haïtien ne fera de geste (Occide ricane); race amollie par le climat, abrutie par le labeur, divisée par les factions, séduite par les politiciens, abandonnée par les intellectuels, — une poignée de versificateurs méridionaux, de boulevardiers parisiens à la manque, de bavards dont le *café Napolitain* est l'eden, *Aux Écoutes* le journal officiel et dont les lèvres, plus violettes que le raisin, ne s'ouvrent que sur des imparfaits du subjonctif. Pendant que ceux-là ne vivaient que pour être édités à Paris, les Yankees mettaient la main sur la patrie. Avoir été le peuple de Toussaint-Louverture, avoir bu le sang des colons français mêlé au rhum et, cent ans plus tard, tomber au niveau de Cuba, de la Californie! Devenir une machine à sucrer le monde, à fabriquer des conserves d'ananas! Les Américains! Plus les envahisseurs étaient blonds, plus les yeux d'Occide étincelaient de fureur. Il grinçait des dents à la vue de ces peaux, à travers lesquelles on voit, comme à travers du cristal, les ondes rouges du sang, l'hydrographie bleue des veines. Les Latins, à la rigueur, offrent avec les nègres des points de ressemblance; on peut les corrompre, les assimiler; mais ceux-là! Il pensait avec joie au jour où l'on alignerait au marché leurs têtes coupées, têtes d'or, têtes à change élevé sur le marché des races.... Sans les Américains, Occide serait préfet, général, membre du Conseil d'État; à cause d'eux il n'est rien, qu'un des deux mille avocats de Port-au-Prince.

Une belle brute de mulâtre, malgré ses quarante-six ans; sans nuque, avec une face toute en escaliers : la lèvre inférieure dépassant la supérieure, celle-ci faisant saillie au-dessous du nez, le nez, bien qu'écrasé, offrant plus de relief

encore que le front et le front fuyant vers une calotte laineuse. Yeux jaunes, pleins de sang. Ce qui lui reste de douceur s'en va avec la jeunesse.

Occide est un nègre pas ordinaire. Il vit isolé, sans amis. Il peut penser sans parler; il a des opinions pour lui tout seul, sans avoir d'auditoire; il a même un secret, sans avoir de confident. Le seul Haïtien qu'il fréquente volontiers, c'est Pharamond, avocat lui aussi, ancien ministre à Paris; ils ont une passion commune, la chasse au canard. Ils passent des heures, ensemble, dans les marais de Léogane.

— Tu vois ce fusil, Pharamond : il rate rarement son doublé. Je souhaite tendrement que tous les Haïtiens possèdent son pareil. Pense donc, si notre peuple avait des armes!

— Le fusil, mon cher, — dit gravement Pharamond, — est un engin à deux tranchants, comme le suffrage universel.

— ...On lui a tout pris à ce peuple, — continuait Occide, — vieilles carabines à silex, bombes et même ces piques durcies au feu, aussi redoutables entre les mains des *piquets*, de nos frères du Sud, qu'entre les mains du peuple de Paris, au 10 août...

Pharamond est un quarteron affable, au parler français damasquiné de mots créoles, plein d'opportunisme et de conciliation :

— As-tu oublié, mon cher, ce qu'il en a coûté à nos *cacos*, pas plus tard que janvier 1920...

Occide revoit ces pauvres paysans du Nord, traversant l'île pour venir s'abattre, impuissants, avec leur seul coutelas à sabrer la canne à sucre, devant les feux automatiques des troupes blanches.

— Les Américains assassinent en série; la mitrailleuse a tué la politique — comme le machinisme a tué l'art, — conclut-il amèrement.

Quand il ne chasse pas, Occide partage sa méchante case percée avec une vieille bonne, un cochon noir et deux dindons. Dans son bureau, qui n'a même pas de piano mécanique, orné seulement de ses diplômes, il se balance oisif et aigri, dans sa *dodine*, fauteuil de corde végétale et d'acajou. Esprit matériel encore, il ressemble à ces habitants des

limbes, chagrins, assoiffés de vengeance, exaspérés de ne pouvoir jouir d'un univers qu'ils voient sans réussir à y entrer. Trop pauvre pour Paris, dévoré par le complexe d'infériorité, il s'enferme dans un univers clos, d'ignorance, de science et de haine, dans un monde abstrait de lectures excessives, de mots techniques. Cela l'a mené au socialisme.

Quand la nuit est tombée, il enlève sa jaquette d'alpaga, ferme le dossier « Affaires urgentes »; dès que les Blancs sont à table, dès qu'il est sûr de ne plus être offusqué par eux, obligé de baisser les yeux devant eux, bousculé et ahuri par leurs sales autos, il sort et, ses souliers vernis à la main, il s'enfonce dans les *mornes*, au nom sinistre, dans la montagne haïtienne.

Ciel noir, soutenu par les fûts blancs des palmiers; à quinze mètres plus haut, les arêtes des palmes, dociles à la brise, sur le dessus enduites de lune. Étoiles de dix-huit carats. Nuages compliqués, construisant et défaisant des cartes géographiques, allusions à des continents cotonneux et invraisemblables. Occide pense à l'île, avant l'arrivée de Colomb, avant ce 6 décembre 1492 où les Blancs ont apporté ici, pour la première fois, leur sale peau livide qui sent le poisson. Çà et là, même en pleine ville, il retrouve des morceaux du paradis perdu, de forêt, vierge encore, encadrant les villas où les faces pâles ont transporté leur rêve idiot; brutes nordiques pour qui la chaleur est un luxe, le sud une friandise toujours convoitée; il lui suffit d'oublier cette banlieue démontable, ces jouets en bois découpé, pour imaginer aussitôt les doux Indiens, massacrés par les Espagnols, auprès de leurs pirogues tirées sur une grève plus blanche que le sucre, entre les cocotiers obliques...

A mesure qu'il montait, Occide traversait Peu-de-Chose, le quartier américain. Il passa devant le Club, où aucun Haïtien ne peut entrer, puisque les hommes de couleur en sont exclus. Souvent, dans l'ombre, sur la route qui surplombe le barbelé, il s'était arrêté, mais sans oser... Ce soir-là, il entendit de la musique, n'alla pas plus avant. C'était un jour de concert. A travers les lames horizontales des jalousies, il voyait des rangées de têtes, peaux roses, visages sanguins, yeux dépigmentés, poils déteints de ces sauvages blancs, les

uniformes de toile des officiers d'infanterie de marine et de la gendarmerie : — Ça, des soldats? sans galons? Des commerçants en uniforme!... Une pluie de notes l'éclaboussa; elles jaillissaient du piano désaccordé par l'humidité tropicale, avec une abondance, une fureur généreuse qui l'enivrèrent. Cette fanfare l'exaltait, comme un signe de délivrance. Il pensa à sa patrie, à l'hymne 1804, — date du massacre des Français, — que les Américains ont interdit de jouer, parce qu'il rend les noirs fous... Et cet auditoire officiel, endormi, qui écoutait ce *Te Deum* comme une romance! A la lettre, Occide vibrait; ses muscles tremblaient tout seuls, sa figure grimaçait sans qu'il la commandât; il frémit; il se mit à danser; des ondes, envoyées par le pianiste, lui entraient dans le corps; il fallait qu'elles en sortissent. Il dansa comme une vieille négresse, comme un guerrier barbouillé de chaux, comme sa race entière.

Sans l'avoir jamais entendue, Occide dansait la *Grande Polonaise* de Chopin.

...Il était tombé, mais sa tête continuait de tourner. Les cailloux pointus contre quoi il s'était heurté, il ne les sentait plus. Il vit son sang répandu, le goûta du bout de la langue, puis à toutes lèvres, lui trouvant une saveur exquise; pour un peu, il se serait ouvert les veines; sang chaud, fade, gras, avec du bon sel, pour finir... Il y avait quatre, cinq siècles que, dans sa hasardeuse lignée de prince africain, personne n'avait bu de sang, mais le plaisir, cette nuit-là, en fut plus vif. Faire un échange de sang, entre frères, à la veille de courir les grandes aventures, c'est bien, mais transvaser sa propre liqueur d'une partie du corps dans une autre, se boire soi-même, c'est mieux : le dessein se concentre, le circuit se ferme, l'âme ne perd rien de sa substance.

Occide sentit que l'heure venait.

Il descendit en courant jusque chez lui, dans l'avenue D. Il ouvrit la malle de zinc, — une de ces malles que les nègres savent porter sur leur tête crêpue jusqu'à la gare, — et en sortit un bidon de pétrole d'une contenance de dix gallons. Avec des soins infinis, il le prit sous le bras, après l'avoir enveloppé d'un vieux sac à farine.

Il remonta vers le Club américain... La lune s'était encore élevée. Elle découpait implacablement, au-dessous, les toits de zinc, mais sans mordre sur le feuillage noir des manguiers; au delà de la mer, doucement platinée, des montagnes essayaient de se dessiner, sans trop insister. Tout semblait attendre, immobile, même les éventails des bananiers, même les palmiers qui font la roue. Occide dominait maintenant le quartier américain. Coupées de longs velums translucides, ces maisons de Blancs, à claires-voies, s'étageaient comme les lanternes de papier huilé de cette fête japonaise qu'avait donnée jadis le Cercle Port-au-Princien. Des gramophones graillonnaient... Occide regarda sa montre : ce devrait être pour maintenant... Et même, ce devrait être déjà fini; la mèche s'était-elle éteinte?

Derrière, dans la montagne, Occide entendit un son rythmé, un martèlement sourd. Ce n'était pas la *martinique*, la danse populaire du samedi soir, mais un appel profond, étouffé, celui du grand tambour *vaudou*... Signe heureux; signal? Les Américains pouvaient bien faire pleuvoir les amendes, traquer ceux qui perpétuaient les rites, brûler ces tambours-là, ils n'avaient jamais rien empêché.

Entre le gramophone d'en dessous et le tambour d'au-dessus, entre le disque de paraffine et la peau de chèvre tendue, entre la ville et la montagne, à égale distance du corps et de l'esprit, de l'Amérique et de l'Afrique, Occide se tenait, suspendu...

Soudain, un jet de feu déchira tout; la terre poignarda le ciel; une détonation dilata la rade, fit éclater la nuit, la lune. Étincelles; fumées; fumée.

Puis, retombée du silence, de la nuit, de la lune.

Dans un entonnoir creusé par la dynamite, le Club américain — ce club où les nègres ne sont pas admis, — a disparu.

II

Les Haïtiens sont bons marcheurs. A l'aube, Occide était dans la montagne. Il passa au large du poste de police de Terre Rouge, sans s'arrêter. Et d'ailleurs comment, où, s'arrêter : les maisons, ici, fuient la route, s'effrayent des

grands chemins par où s'écoulent les bandes armées, et vont se réfugier derrière les roseaux sucrés et les cactus impénétrables. Caché dans les rochers, Occide survolait des yeux la campagne, jusqu'à Port-au-Prince. Le soleil sauta en l'air et la plaine du Cul-de-Sac, derrière lui, en fut inondée; coincée entre la mer et le lac, elle se quadrillait en carreaux vert tendre : la canne. Des feux de charbon de bois, d'un même mouvement, couchaient leurs fumées vers la baie.

Pour plus de sûreté, Occide fit semblant de gagner Mirebalais, puis, par un angle brusque, se dirigea vers la frontière de Saint-Domingue. Il sut se perdre, dès le lendemain, dans ces ruineux domaines, où la grande culture est abandonnée depuis le temps de la colonie. Il y trouva l'accueil de pauvres paysans isolés. Il prit la salopette de cotonnade bleue, le chapeau en feuilles de latanier, le sabre d'abatis et se mit à travailler durement, comme eux; le matin, avant le jour, une tasse de café; à midi, un verre de tafia et, le soir seulement, le riz et les haricots rouges; puis, la chute dans le sommeil. Parfois les femmes s'en allaient très loin, au marché, les jeunes emportant sur leur tête la calebasse pleine de sirop de sucre, un chapelet de dindes vivants, pendus par les pattes, à leur ceinture; les vieilles suivaient, montant encore leur âne en amazone, à la française, la savate en équilibre au bout de l'orteil. Occide retrouvait toute l'Afrique terrée là, derrière ces épines, intacte, telle que les négriers l'avaient apportée, telle que le hasard l'avait fractionnée, il y a des siècles, ayant repiqué au sol, immédiatement. Parmi les sang-mêlé, les bâtards de la ville, qui soupçonnait l'existence de ces géants yoloffes, de ces zoulous aux yeux bleus, de ces bambaras indolents, de ces dahoméens dévoreurs de chiens, de ces négrillons hilares et danseurs, marchant encore, par hérédité congolaise, en file indienne...?

Occide, le nègre peau-fin, le parvenu de la peau, comme disent les Blancs, leur enviait à tous leur beauté, sinon leur force, — car eux aussi, ces anciens Africains s'étaient affaiblis : on n'habite pas impunément les molles Antilles, tropiques de luxe, pays sans dangers, sans chasses, sans fauves ni serpents... Tous ces gens peinaient; Occide fit comme eux;

quand il eut enlevé ses bottines, — tout ce qui le séparait encore de cette plèbe, — on ne l'appela plus « général », mais « tonton »; il préférait cela. Il marcha sur les plantes de ses pieds, plus claires que le reste du corps, pareilles à des semelles de caoutchouc rouge. Personne ne songeait à lui demander d'où il venait; il suffisait qu'il aidât à dompter ce sol trop riche, qui n'avait plus été cultivé depuis le départ des Français, sol fougueux comme un cheval qui n'a pas travaillé. Quand les noirs suaient, ils chantaient des choses magnifiques, qu'Occide écoutait avec délices; il avait pour le travail manuel l'ivresse soudaine, sinon durable, des intellectuels... Il lui semblait maintenant avoir été projeté, lui aussi, par l'explosion de sa machine infernale, très loin, parmi d'anciens esclaves, au fond des temps. Une tradition de famille le faisait descendre de princes africains, mais il se sentait petit-fils d'esclaves, un vrai nègre, une de ces belles « pièces d'Inde », appréciées jadis des négriers, payées par eux en cauris, en tocques, en guinées, en bouges, — étranges monnaies du continent noir; un nègre enchaîné à l'entrepont, un nègre marqué aux initiales de son propriétaire, vendu à l'encan, échangé contre des indiennes ou des pipes de Hollande, un nègre marron, traîné la fourche au cou, le poignet dans le carcan, pansé avec des piments, cloué par l'oreille, ou, si pris pendant le travail à manger la canne, muselé d'un masque en fer. Dur à mourir, dur à vivre...

Le peuple noir vaincra, se jurait Occide à lui-même. Il ne verra jamais pire que le passé. Mais il ne se contentera plus d'une courte vengeance. « Brûlez cases! Coupez têtes! » On l'entendra encore, ce cri de guerre sainte contre les premiers colons... Ces milliers de sucreries, d'indigoteries, de cotonneries, de caféteries dont les maîtres s'enrichissaient, s'enorgueillissaient à la veille de 1789, qu'étaient-elles, sinon du travail, de la sueur, du sang de nègre? Activité malfaisante que celle de ces Français, — qui furent les vrais Yankees du XVIIIe siècle, — à laquelle Occide préférait le grand désert du XIXe siècle, les terres en friche, les aqueducs crevés, les ports ensablés de la période noire républicaine, ultime sagesse d'une race contente de peu, comme toutes celles aimées de Dieu. 1804-1915. Un siècle de liberté!... cela ne s'oublie pas facilement,

de tels miracles. Mais, hélas! ce n'est pas en vain qu'on est gouverné par des messieurs de couleur qui se croient quelque chose, avec leurs diplômes de Sorbonne... Lucidement, Occide voyait se dérouler la fatale histoire : politiques de partisans, intrigues, concussions et, comme sanction dernière... le gros bâton du policeman américain. Oui, aujourd'hui, une race plus jeune avait repris des mains des Français le flambeau de la famille aryenne; et à nouveau c'était la loi du Blanc qui écrasait le Noir. Les mêmes Blancs! Sous la moderne route de ciment que croyaient créer à Haïti les ingénieurs américains, ne retrouvaient-ils pas toujours l'ancienne chaussée du roi de France?

Un mois passa. Occide était sans femme. Il fit comme les journaliers, s'embusqua la nuit, tomba sur la première venue, une douce fillette à la chair violette, aux cheveux beurrés. Ensuite, calmé, il souffrit de n'être qu'un mulâtre vieillissant, à la voix dure, aux pieds et aux mains trop petits, aux oreilles décollées, en face de cette belle négresse aux seins jetés droit, à la peau douce comme le plâtre, aux yeux niellés de blanc. Il se comparait à elle. Métis « incohérent », cette expression d'anthropologie l'avait frappé. Moralement aussi, incohérent. Il se sentait gâté par les villes, par les livres, par les produits manufacturés. Il n'était plus de sa race mais d'une race à part. Il pensait à ces pays arabes où les mulâtres sont appelés les Verts. Tandis qu'elle, était noire et polie comme l'obsidienne. Elle, avait une toute petite voix quand elle parlait, une voix de la taille de son âme. Mais, quand elle chantait, une voix puissante comme celle des animaux de la forêt appelant la pariade. Son nom était Désirée Désir.

Occide vécut encore deux mois ainsi, parmi ces serfs de jadis qui ne dansaient pas le charleston, rien que le menuet et la gavotte, au son d'une flûte voilée de papier de soie... Parfois, un Frère du Saint-Esprit passait la nuit dans les hautes terres; il arrivait sur un cheval pie avec son casque en pain de sucre, ses lunettes vertes et sa quinine. D'autres fois, c'était le vieux curé de Sourire qui montait dire la messe dans l'étable. Il finissait l'office par des prières pour la santé

de monseigneur le Dauphin... Occide se plaisait à tout cela; il désirait prolonger cette douceur nouvelle. Puis, l'instant d'après, il s'en repentait, car il était dur envers soi-même, mais inconséquent. Il avait dompté son esprit rebelle à l'étude, son corps chétif, il voulait maintenant réduire ce bien-être de l'altitude, cette quiétude des sens, après des nuits dans la case de Désirée Désir, cabane d'acajou à l'odorant toit de vétiver. Aux héros, songeait-il, l'amour est poison.

— « Les filles piquent comme le palmier nain, lui répétait autrefois son père. Si tu veux réussir, suis plutôt les vieux nègres, ceux qui parlent tout seuls dans la rue, écoute leurs divagations : ce sont autant de secrets... » Occide se rappela ce conseil. Il n'alla plus chez la négresse qui, d'ailleurs, se moquait bien de lui et circulait volontiers de l'un à l'autre, autour des feux, comme une pipe...

Un soir qu'il entendit sonner, de crête en crête, le *lambi*, la conque rose avec laquelle les sorciers, les *papalois*, s'interpellent, au moment de la pleine lune, il se leva, marcha vers le son le plus proche, le rejoignit.

. . . . . .

Fut-ce un rêve, sous les étoiles?

Occide se trouva dans un cirque de rochers. Des paysans, à la face plus torréfiée que le café, l'entouraient, étagés comme aux combats de coq. Lui, au centre, pareil à un cadavre au fond d'un amphithéâtre d'anatomie...

Un homme, hérissé de barbes d'aigrettes, s'avança, le coupe-coupe en mains. Il cherchait à attirer les démons par des balivernes, par des aliments putréfiés, par des incantations; lorsqu'il parut certain de leur présence, il trancha l'air en feuilles minces. Occide attendait, tout empesé de terreur. Cet oiseau armé, à visage humain l'épouvantait. Il s'agenouilla comme les autres... Quand il se redressa, il vit le sorcier présentant une tête. Cette tête, Occide la reconnut : c'était la sienne, coupée, oui, sa propre tête, avec ses dents d'or, sa peau bitumeuse et ses gros yeux qui ne cillaient jamais. A ses côtés, des officiants en cagoules de marabout, comme des infirmiers sacerdotaux, éventaient son cou étanche et béant, attentifs à ce qu'aucune mouche n'allât s'y poser. Occide voulut porter la main sur soi, mais on prévint son

geste. Pas trace de sang. Il vit alors, — avec quels yeux? — le bourreau qui tenait toujours par les oreilles son trophée sans tige, s'approcher, le reposer, comme un heaume, sur ses épaules. Occide se releva et se mit à danser.

Quand Occide se réveilla, il faisait jour.

Il entra dans un buisson feuillu. Un vieillard, avec une figure trouée comme un liège par la petite vérole, des sourcils blancs et une chemise déchirée qui laissait voir des os plus noueux, plus calcinés que le charbon de bois, était devant lui. C'était le sorcier.

— Honneur! — fit Occide.

— Respect, — répondit le vieux.

Occide lui présenta du rhum et des dindes, apportés la veille de la plantation.

— A votre conservation, monsieur Clairvoyant, — fit-il.

L'autre offrit le café.

Miracles, guérisons, bouillies de simples, Occide s'attendait à ces soins de bonne femme; mais non à ce qu'après l'avoir regardé jusqu'au fond, on lût en lui.

— Suis-moi, — fit Clairvoyant.

Ils marchèrent longtemps. A l'odeur de végétation moisie succédait la sécheresse des hauteurs qui rabougrissait les plus fières essences. La forêt les reprenait tous deux, aujourd'hui comme hier un asile, pour eux comme pour les ancêtres. Ils arrivèrent à un « figuier maudit » qui s'étirait hors de terre par de membraneuses racines; certaines des branches portaient des colliers pareils à du vermicelle. Sur une dalle, Occide aperçut des tibias, un vieux sabre, les signes du zodiaque, une bouteille d'anis; il reconnut un *homefort*, un autel du culte vaudou.

— Ce que tu as fait, mon fils, a été bien fait, — dit Clairvoyant. — Cependant, l'heure n'est pas venue. Ta main...

Occide tendit sa paume rose où les lignes s'inscrivaient en bistre.

— ... Nous devons encore souffrir et toi, apprendre, car tu ne sais rien.

Occide voulut répondre qu'il était docteur en droit, licencié

de philosophie, orateur remarqué, rédacteur au *Tonnerre Haïtien.*

— ... D'abord, tu te sers trop de ta bouche.

Occide, fièrement :

— J'ai plaidé souvent, fit-il, mais je n'ai prononcé qu'un seul discours... Ce fut, il y a trois mois, sous le plancher du Club américain... Ce soir-là, je me suis fait entendre à cent kilomètres à la ronde!

— Je sais, je sais... Crois-tu donc que Clairvoyant, pour savoir, ait besoin, comme une vieille femme, de regarder à travers une oreille de mule?... D'abord, fais la paix avec les animaux, les végétaux, les minéraux. Tous, même famille. Reconnais tes parents. Sans eux, on ne peut rien. Rêves-tu? Sais-tu rêver?

— Que veux-tu dire?

— Le vrai habite les rêves. Les rêves pèsent même poids, comme les actes.

Occide avait oublié la nuit de sa décollation. Éveillé, il croyait peu aux sortilèges. Il était allé au sorcier par ambition, car on lui avait dit que ceux de cette caste lisent dans l'avenir et il ne doutait pas que l'avenir ne fût plein de lui. Le sabbat n'était pas une farce; derrière, il y avait la science des poisons et la possession des âmes.

— Je veux réveiller ces paysans, lever une bande, marcher sur la capitale, — expliquait Occide, en vrai Haïtien.

— Pas la peine, — disait Clairvoyant, — tu vaincras sans te salir les doigts.

— Les Américains?

— Le jour viendra où tous plier bagage.

Loin de son bureau, de ses codes, de ses digestes, l'air de la montagne, les privations dématérialisaient Occide. Il était, comme tous les noirs grégaires, perdu dans la solitude. Il avait l'impression d'être un automate. Il ne pensa plus par idées générales. Lui qui se saignait pour recevoir vingt journaux européens et, (bien qu'il s'en cachât, affectant de les mépriser), les primeurs intellectuelles de Paris, dès qu'il en fut privé, tomba dans le vide. Cette littérature lui était un poison tonique; sans elle, il perdit pied. Il se plia à des rites

absurdes. Il accepta de renoncer complètement aux femmes, de ne les approcher qu'en ayant un feu entre lui et elles. Le vieux lui donna un breuvage. La nuit même il crut rendre des épines, des arêtes de requin, des boules de poils, des tessons de bouteille...

Cependant, malgré sa docilité, son désir de naître à la vie magique, Occide ne sentait pas en soi jaillir cette force multirayonnée que l'homme-médecine lui avait promise. Au contraire, il lui sembla que sa conscience baissait.

Il lui suffisait de subsister animalement, parmi les chèvres et les porcs, humant l'odeur épouvantable du lait aigre, de la fumée de bois et des excréments, replongé, à travers l'exil, dans l'immense matrice de l'Afrique. On le gavait de formules incompréhensibles qu'il apprenait par cœur : c'était de l'hébreu, — car le vaudou est frère de la kabbale. Quand on égorgeait des coqs et des cabris, la vue du sang le surexcitait. Il s'approchait pour mieux être inondé. Initié, il augmenta ses connaissances, apprit qu'il n'y a que deux races, la blanche, puis la noire, qui sont aussi la lune et le soleil, la femme et l'homme, l'eau et le feu, la raison et l'amour; que Jésus fut mulâtre et que le Messie sera le produit d'un Blanc et d'une Noire.

— Demain, tout bon pour métis, — disait Clairvoyant.

Vint la nouvelle lune.

Le soir où elle fut pleine, elle bondit hors de la terre, énorme, si rapide qu'en prenant les nuages comme point de repère, l'œil pouvait la suivre à la course. Ce soir-là, les « tireurs de contes », les réciteurs à la veillée furent désertés... A califourchon sur les grosses caisses! Le rythme furieux de la martinique retentissait dans la plaine : tous les ventres en mouvement; ceux des danseurs et aussi ceux du cercle épais des assistants, des enfants et des vieillards. A l'Anse des Pipes, à la Source-des-Misères, à la Crique-à-Juif, à l'Ile-à-Vache, à Sale-Trou, les nègres, dos contre ventre, dansaient en battant des mains, entre les détonations des tambours.

Clairvoyant emmena Occide au figuier maudit; tout autour la succion des racines était telle que l'arbre avait épuisé la terre et que rien ne poussait dans cette clairière que des cactus

nains; la végétation épineuse mettait les pieds en sang. Le sorcier traça un cercle, prit les mains du Haïtien, les abaissa au contact du sol; Occide sentit ses membres s'ankyloser... L'air se raréfia, bien qu'il s'efforçât d'inspirer. L'instant d'après, il se vit étendu par terre... Son corps était en sueur, luisant comme ceux de ces anciens esclaves que les marchands huilaient pour cacher leur gale... Clairvoyant lui appuyait contre la poitrine un gros morceau de cristal de roche arraché de la montagne... Occide en sentit le froid... Il se crevassait... Cela entrait dans sa chair en gélatine. Il tremblait, comprenant qu'il avait affaire à un de ces terribles « mangeurs d'âme »... Le sorcier, après avoir introduit sous sa peau trois gros glaçons, le recousait... Occide, ainsi empierré, voyagea librement dans l'espace. Il vit de la neige, des fumées, des usines, des temples ensevelis... Le monde lui apparut, lisse, malgré son relief, ses accidents humains, tel qu'il est, tout en océans..., d'une unité si liquide, d'une fluidité si abstraite qu'elles l'enchantèrent. Le fond des mers s'ouvrait en lui, et non plus seulement l'aride surface.

Chaque nuit, maintenant, il se dédoublait, sortait de lui comme d'une maison. Il voyait ses gestes, entendait sa voix de l'extérieur, les trouvant nuancés, surprenants, pleins d'aspects nouveaux qui l'éclairaient sur lui-même. Quand il était fatigué de courir les espaces, il venait s'asseoir près de son corps endormi.

III

Huit ans après, le miracle s'est accompli. La République d'Haïti est délivrée de l'oppresseur.

Le mois qui suivit l'ouverture des hostilités entre les États-Unis et le Japon, après l'indécise bataille de Pearl Harbour (îles Hawaï), et devant la menace d'un soulèvement général de l'île noire, les Yankees se sont retirés. Pas un coup de fusil. Le Haut Commissaire, la gendarmerie, les douanes, les experts, les techniciens, les conseillers, tous ceux qui s'engraissaient avec l'argent de ces nègres qu'ils méprisaient, regagnèrent Key-West après avoir emballé leurs aéroplanes,

leurs romans policiers, leurs machines à danser, à compter, à faire la glace.

De l'occupation américaine il ne reste plus que les automobiles officielles, sur lesquelles le gouvernement provisoire haïtien a mis la main; il ne reste plus qu'un policeman, quarteron de Chicago qui, oublié sous son parasol, continue à faire des signaux rigides au coin de l'avenue C et de l'avenue M; mais personne ne croit plus en lui et les grand'mères des Halles, quand il veut les faire circuler, lui montrent leur derrière. Sur le Champ-de-Mars, le Palais National — dont le style rappelle si heureusement le petit palais des Champs-Élysées, — est habité par un nouveau président. Ce nouveau président c'est Occide.

Le voici, digne, maître de lui, constitutionnel. Aucun aide de camp à aiguillettes, aucune clientèle à suppliques, pas de policiers à motocyclette, sifflet aux lèvres. Occide circule simplement, comme le premier des citoyens.

Cependant, après le départ des troupes, la haine du Blanc prit partout de telles proportions que le corps diplomatique put se croire en danger; les ministres accrédités voulurent crier, par prudence, avant d'être touchés; ils trouvèrent à qui parler : Occide leur répondit qu'il ne s'opposerait pas à leur départ. Haïti pouvait vivre sans les Blancs. « O beaux Aryens créateurs de soi-disant richesses, escamoteurs de libertés politiques, etc., put-on lire en un article du *Tonnerre*, inspiré par Occide, on connaît maintenant vos faiblesses, pauvres loques inacclimatables, sans force contre le soleil, victimes éternelles de votre lymphatisme, de votre myopie, de vos fièvres. Retournez donc à vos litanies, à vos postulats de raisonneurs, à vos patenôtres d'impérialistes inexorables. Adieu, ô Machiavels! »

Peu après qu'Haïti eut rompu toutes relations extérieures officielles avec les peuples de race blanche, un vapeur portant le pavillon soviétique vint mouiller à Port-au-Prince. Des marins tartares, à la tête rasée, lisse comme les calebasses, vinrent solliciter, en faveur de leur navire-exposition, la libre pratique, qu'on accorda. La camarade Austerlitz en était le capitaine. Comme elle avait rang de chef de mission, on tira le canon.

Occide monta à la coupée du bateau pour rendre à la camarade Austerlitz sa visite.

— Madame...

— Appelle-moi *tovarish* ou mieux, par mon prénom, Barricade... Finis les saints du calendrier... Tiens, ce lieutenant s'appelle Voltaire.

— Nous avons ça en Haïti depuis plus de cent ans, — répondit Occide.

Tout l'émerveillait. Le costume du capitaine, vert et rouge, assorti aux fanaux de babord et tribord, le samovar, les statistiques sur la syphilis. Cet ancien navire-hôpital allemand, saisi pendant la guerre, et qu'on avait omis de rendre après Brest-Litovsk, avait été transformé en flottante école de propagande. Si, à l'extérieur, le blindage du *Nitchevo* était d'un gris modeste, à l'intérieur, tout était rouge, comme un cœur humain. Un Lénine, grandeur nature, présidait la table du banquet chargée de pièces montées, de sterlets, de caviar et de raretés gastronomiques. Des ventilateurs installés au centre de cubes de glace envoyaient une fraîcheur exquise. Occide s'attarda au cinéma, aux graphiques en couleur montrant, avec une évidence sèche, la faillite de l'Occident. Les principaux produits de la Russie, présentés avec des mots techniques alléchants, sur des positifs en verre l'éblouirent. Il se lança dans des commandes, promit de revenir le lendemain.

Le lendemain, il y eut bal masqué à bord, auquel tout Port-au-Prince assista, déguisé dans le goût français. La camarade Austerlitz s'était mise en nègresse, dans une robe de velours rouge, de chez un grand couturier de Moscou nommé Worth. Elle n'avait pas oublié les leçons de l'École de Révoltes Coloniales de Bakou, sur l'utilité des petits cadeaux : sous prétexte de tombola, Occide fut comblé. Il remporta sous son bras des photographies, des œuvres de Karl Marx, de Lénine, y compris le texte du fameux discours au 2e Congrès de la IIIe Internationale où il est traité de la propagande chez les nègres; il reçut le portrait du nouveau champion de la révolte javanaise, Semaung le Malais, ainsi que des zibelines. Le Dictateur dut promettre d'envoyer les meilleurs sujets des écoles à Moscou. Il accepta

qu'on lui expédiât à Port-au-Prince des Commissaires du peuple pour y monter une société analogue à l'asiatique O. M., l'Organisation de la Mort.

Le navire repartit, non sans avoir débarqué encore quelques tonnes de brochures. Occide ne tarit pas d'éloges sur la camarade Barricade Austerlitz; mais les Haïtiens ne le suivirent pas. Sous l'influence très grande de leurs femmes, gent conservatrice et même réactionnaire, ils déclarèrent que le Worth de Moscou ne valait pas les Galeries Lafayette, que les officiers du navire-exposition ne savaient pas valser, et, susceptibles, que la Russe avait voulu, en se déguisant en négresse, leur faire un affront; enfin que ce soi-disant navire-exposition n'était qu'un brûlot.

Là encore, incompris, Occide ne répondit rien, se renferma dans son mutisme.

Occide attend son heure.

Le Gouvernement Provisoire, encore puissant et dont, par le jeu harmonieux des lois, il émane, l'absence de partisans, de force armée, tout oblige le Dictateur à patienter. Il attend que les mitrailleuses commandées au Mexique aient été débarquées en secret à l'Ile de la Tortue. Alors, on verra. Pour le moment, il travaille l'armée, sonde l'administration. Il a dans sa chambre deux fusils, un dirigé sur ses ennemis et l'autre braqué sur ses troupes. Immobile comme un alligator dans la vase, la mâchoise close, il garde l'œil ouvert sur les *gourdes*[1] accumulées dans le trésor public par la gestion américaine...

Cependant, le bon grain jeté aux vents alizés par la camarade Austerlitz commençait à germer. Occide lut les brochures de propagande : il y vit de merveilleux tableaux synoptiques, des dessins captivants, des images où les Anglo-Saxons étaient traités suivant leurs mérites; d'un coup d'œil, on pouvait se rendre compte des ramifications mondiales de l'organisation soviétique, grâce à des tableaux en couleur, pareils à des arbres généalogiques. Peu à peu, Occide rêva d'être une sentinelle à l'avant du monde noir, un canon chargé posé sur la tempe des États-Unis. Haïti serait le « négatif » de Moscou... A cette idée, son orgueil immense de nègre trempait dans

1. Monnaie haïtienne : 5 francs-papier.

l'ineffable... En jetant, huit ans plus tôt, sa bombe sur le Club américain, il avait exercé, non pas une vengeance personnelle, poursuivi non pas une œuvre nationale, (comme l'avaient pensé les grands Électeurs de Port-au-Prince qui l'avaient porté à la Présidence — et qui, d'ailleurs, aujourd'hui, regrettaient leur décision) : il avait été, avant la lettre, un militant bolcheviste. En vivant, pendant ces années, retiré dans les champs, étroitement uni au peuple, partageant sa peine, Occide n'avait fait que parvenir, par les chemins de son propre génie, au carrefour où se retrouvaient tous les grands penseurs de l'époque. Enfin, que lui avait, lors de son initiation, enseigné Clairvoyant, sinon que le glas du monde occidental a sonné, que l'heure est aux races de couleur, aux déshérités d'hier, que le commerce est immonde, la richesse haïssable?

Pendant trois mois, le futur Président ne dormit pas. On pouvait, de la rue, le voir, la tête dure et noire comme un boulet, enfermée dans ses mains aux ongles roses, travailler les principes de la révolution chinoise, de Boukharine. Levant les yeux vers les étoiles nettoyées de leur brume par l'arrivée de la saison sèche, il jetait sur le monde noir arriéré un regard circulaire : nègres yankees, pauvres automates embourgeoisés et confits en puritanisme, nègres brésiliens abrutis par le métissage indien, nègres d'Afrique, écrasés encore par les impérialismes occidentaux.

Ce serait donc à ceux des Antilles, à lui, Occide, à donner l'exemple.

Il s'ouvrit peu à peu de ses projets à des personnes sûres; non à des amis, car il n'en avait point, s'étant refusé cette douceur-là comme toutes les autres, heureux en cela d'imiter Lénine, qui s'interdisait son plaisir favori, la musique. Il recrutait des hommes parmi les forçats français évadés de Cayenne, les déserteurs hollandais de Curaçao. Il commençait à se créer une garde rouge, en secret, chez les blanchisseurs chinois. Pas un mot, en tous cas, à ses ministres, vieux étudiants bohêmes, félibres noirs, fourbes opportunistes toujours prêts à le trahir. Ces séances du Conseil, qu'ils lui imposaient, l'exaspéraient. Bavards incorrigibles dont les querelles, — démocrates contre radicaux, radicaux

contre progressistes, etc., — ne faisaient que reproduire, dans le domaine politique, les ataviques guerillas africaines, de clan à clan. Mais Occide les ménageait encore, car l'opinion publique était pour eux.

— Mon ché, la Constitution... — commençait Pharamond qui avait failli mourir d'une obstruction intestinale pour avoir dévoré les bulletins de vote adverses, le jour de l'élection d'Occide, et se croyait, à ce titre, des droits à sa reconnaissance.

— Peut-êt' un *éfe'ndum vox-populi*? — hasarda Waldeck-Rousseau.

— Tout cela, exercices de style, jeux académiques du dix-neuvième siècle, — répondit sèchement Occide.

— Mon ché, not' œuv' doit po'ter au f'onton ma'mo'een de l'édifice — *opus œdificandi* — le mot paix, mot divin... — fit Ça-Ira Coriolan (dont la situation venait de ce qu'il possédait comme gri-gri une lettre de Victor Hugo à son père, finissant par ces mots : « Je mets mes deux mains blanches dans vos deux mains noires... »)

Occide haussa les épaules.

— Idiots! Guerre! Encore et toujours guerre! Darwin. Su'vivance des plus forts.

— Mè'ci en pile, — répondit Hieronimus Michelet, un pur type pahouin. — Idiots peut-êt', mais p'ets à mou'ir pour la pat'ie.

— J'exclus du Conseil celui qui prononce encore ce mot périmé, de patrie... Demain matin, à cinq heures, Lamartine, j'attends ton rapport sur l'aviation; à sept heures, Mesamours viendra m'entretenir des préfets... Et défense de rire sur ma tête!

Qui est assez attentif pour veiller chez autrui aux transformations du vêtement, à l'évolution de la coupe du poil, à la présence d'accessoires nouveaux? En remarquant à temps qu'Occide se passait la tête au papier de verre, qu'il s'efforçait de se tailler une barbiche en pointe, qu'il ne sortait plus qu'avec une serviette de cuir sous le bras, qu'il prononçait ses discours, comme Lénine, une main dans la poche, on se fût évité bien des étonnements; le jour où il passa la

revue avec un pince-nez en fer, comme Trotsky (pince-nez dont les verres, réfractant la lumière, lui donnaient l'air d'un fétiche africain), il fut évident que le Rubicon allait être franchi.

En effet, ce matin du 13 décembre 193..., dès huit heures, des policiers en auto s'arrêtèrent devant les banques, exigèrent la clé des coffres. Dans leurs cages, malgré leurs brownings nickelés, les caissiers étrangers furent immobilisés. Des camions de titres, de valeurs, de gourdes crasseuses, des tonneaux de dollars furent mis en route. A midi, un édit d'Occide proclamait la nationalisation des banques. Tandis que Port-au-Prince s'anéantissait sous des feux verticaux, à l'heure où les sentinelles de la prison jaune sommeillaient dans leur mirador, les portes des geôles s'ouvrirent et engloutirent les membres du Gouvernement provisoire. Nul n'en fut, d'ailleurs, étonné et les détenus eux-mêmes, malgré leur triste sort, eurent pour la première fois, depuis le départ des Américains, l'impression qu'Haïti avait définitivement recouvré sa liberté et que l'âge d'or recommençait. On revit, la nuit, en ville, les éclairs des coups de fusil, intermittents et lumineux comme des lucioles; on rencontra le long des routes des automobiles sans roues, des chevaux sellés dont les cavaliers avaient été enlevés mystérieusement. Enfin, le drapeau haïtien, (qui, comme l'on sait, n'est que l'ancien drapeau français d'où le blanc, couleur suspecte, à tous égards, a été exclu et dont le bleu et le rouge symbolisent l'union du nègre et du mulâtre), fut encore simplifié et devint le drapeau rouge; le coco-macaque et la manchette à couper la canne, les deux outils nationaux, remplacèrent seulement le marteau et la faucille. A minuit, la grande idée d'Occide était réalisée : l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques d'Haïti était fondée. U. R. S. S. H.

Ainsi naquit cette moderne Internationale Noire dont la création devait être le pendant de la République d'il y a un siècle, après la campagne de libération de Toussaint-Louverture. Toussaint-Louverture plus grand que Napoléon, Occide plus grand que Lénine.

Cette nuit-là, les premiers soviets de paysans et de soldats

s'improvisèrent à Mirebalais, à Rondeau-Joli, tandis qu'au Palais, le Dictateur, avec l'aide du Comité Révolutionnaire d'Haïti, et du professeur de droit constitutionnel Adieu-au-Monde, rédigeait la charte du communisme nègre; à l'aube, Occide prit le prénom de Wladimir et Port-au-Prince, ainsi nommée jadis en l'honneur d'on ne savait quel Rohan, fut débaptisée et appelée Octobreville, en souvenir de la grande révolution russe d'Octobre. Un radio, véritable cri électro-magnétique, l'apprit aussitôt au monde; union mystique des Tropiques et du Pôle, du soleil et de la neige. Ce que les usines de propagande de l'U. R. S. S. n'avaient pas encore pu mener à bien, malgré leurs millions de dollars, de roupies, de lei, d'écus de Marie-Thérèse, de pesos, à l'heure où l'univers en était encore à attendre un soulèvement aux Indes, une insurrection définitive en Chine, se réalisait d'un coup à l'autre extrémité de la planète. Un homme seul avait fait cela!

— Je suis un technicien de la révolution, répétait Occide, rien qu'un technicien. Il adorait ce mot, le portait comme une bague.

La réaction domptée, Occide commença à faire figure de héros national. Le peuple le comparait déjà à Dessalines, ou au roi Christophe, l'ancien cuisinier. Les cartes de parti, sur papier rouge, eurent la faveur de tous, car le rouge est la couleur favorite des nègres. Dès qu'il eut parlé de centuries rouges, ce mot fit fortune. Les vieux généraux sans solde, retirés dans les plantations où, comme régisseurs, ils rongeaient leur frein, astiquèrent leurs éperons. On n'imitait plus les Américains. On innovait vraiment. Occide dota les nouvelles formations de bottes de renne, de casques mongols. On s'enrôla en masse. La promesse de d'Alaux, était tenue : « Tout Haïtien qui n'est pas général sera au moins soldat ». « Discipline de fer, cadres d'acier », rugit Occide et la garde rouge eut interdiction de piller, même en bon ordre, comme aux temps patriarcaux du Président Salnave. Le mardi 16 janvier, les étrangers furent expulsés de l'île; le mercredi 17, Occide institua le cinéma gratis et supprima le mariage; le 18, les religions; le 19, la famille. Se souvenant de Clairvoyant, le Dictateur autorisa le libre culte du Vaudou. Comme aux premiers temps de l'Indépendance où l'on avait

frappé monnaie à son effigie, le serpent sacré reparut. Dans la Cathédrale, devenue le Grand Temple, on éleva des singes, et l'on dressa des phallus d'acajou; devant lesquels défila la jeunesse des écoles, récitant des poésies créoles. Tout ce que la religion perdait, la magie s'en empara. Pour accroître leur prestige, l'on nomma les sorciers, après les avoir dotés de blouses de moujicks et d'un brassard rouge, délégués de l'Internationale noire. Eux, de leur côté, poussaient invisiblement, implacablement à la terreur. Car le sang reste l'aliment apprécié du dieu et la plus belle fête.

En avant pour la Terreur! Occide se rappelait que Lénine lui-même n'a pas dédaigné de prendre exemple sur la Révolution Française. Or, en 1789, en Haïti, qu'avait-on vu? L'île peuplée d'esclaves inertes qui, sans les Jacobins, n'auraient, d'eux-mêmes, jamais pensé à se révolter. Heureusement que de hauts esprits de gauche, Mirabeau, La Fayette, avaient su prendre l'offensive; ils fondaient, dès 1786, cette Société des Amis des Noirs chargée de répandre dans les colonies des brochures incitant les gens de couleur à la révolution. 1791 : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ». 1794 : c'est chose faite. Mais est-ce grâce aux noirs? Nullement. Il faut, là encore, que la Convention française opère elle-même. Ses commissaires, Polvérel, Sonthonax, débarquent de Paris. Apathie des esclaves devant le bonnet phrygien. Alors Sonthonax monte en personne, sur la grand' place de Port-au-Prince sa guillotine; il convoque le peuple. Vingt mille Noirs. Devant eux, le voici qui, de ses mains, tranche la tête d'un royaliste; cette tête blanche, il la tend aux nègres. Mais ceux-ci sont si arriérés, si religieusement habitués à penser : « Après Bon Dieu, li Blanc », si épouvantés, qu'au lieu de se réjouir, ils ont honte, crient au sacrilège et mettent la guillotine en pièces!

Ce n'est qu'ensuite que les esclaves prendront goût à la chose et se décideront enfin, d'eux-mêmes, à scier leurs maîtres entre deux planches. Avec tant de plaisir que les Commissaires de la Convention auront aussi leur tour; il n'en aura pas moins fallu, pense Occide, attendre un siècle pour qu'apparaissent toutes les heureuses conséquences de ce simple geste du conventionnel Sonthonax présentant aux

nègres la tête de son frère blanc. Occide, aujourd'hui, est obligé à d'identiques efforts pour marcher vers le progrès. Les paysans ne comprennent rien; ils cachent leurs récoltes; l'argent a disparu, car Occide a voulu revenir au vieux troc africain avec, comme étalon monétaire, la calebasse de sirop de sucre. Hélas! la campagne croit encore au dollar. Mais, plus les obstacles s'accumulent et plus, dans son orgueil de nègre, Occide persévère. Une fièvre maligne le tient. Il ne dort plus jamais. Il unifie, aplanit, nationalise. Il nationalise le sucre, les ananas, les femmes. Le sexe, la banane, la noix de coco, ces dons de la nature ne sont-ils pas gratuits? Comme de Dessalines, il faudra bien qu'on dise de lui qu'il n'a épargné aucun homme dans sa colère, ni aucune femme dans sa lubricité. L'exemple de ce grand Dessalines l'exalte; à voix haute, il en relit l'histoire : « Soldats, s'écrie Dessalines, ne me reconnaissez-vous pas? Je suis votre Empereur! l'Empereur Dessalines saisit un coco-macaque suspendu à l'arçon de sa selle, fait le moulinet... »

Le sang coule dans l'île, de Bombardopolis à Chou-Palmiste. La police secrète arrête sur simple délation. Les dix-huit mille fonctionnaires ne sont plus sûrs du lendemain. Heureux ceux qui peuvent, d'eux-mêmes, « trouver une occasion pour les plages étrangères »; — c'est ainsi qu'on nomme, en Haïti, l'exil.

Au même moment se produit dans l'âme d'Occide un de ces brusques revirements si fréquents chez les nègres. Le pouvoir absolu le saoule, relâche ses instincts; sa volonté de puissance fait explosion. Si cela était encore la mode, demain il serait roi. Il se fait dresser des arcs de triomphe. S'empare des biens des factieux. Son goût pour les cadeaux, éveillé par la camarade Austerlitz, ne connaît plus de bornes. Des cadeaux, il en reçoit de Moscou, des chefs dahoméens, des nègres de Pullmann de l'Atlantic Line, des députés de la Martinique. La province lui envoie de vieux doublons espagnols, des louis français enterrés depuis un siècle. L'armée entière travaille à ses plantations. Occide a maintenant vingt millions de dollars. Il les compte, la nuit, dans les grandes balances à peser le sucre.

A l'annonce de ses audacieuses tentatives sociales, le

monde noir, toujours avide de nouveau, a frémi, comme une pâte cuite à point et qui va lever. Les soviets noirs du Transvaal, les anarchistes café-au-lait de Chicago, les « cellules » de Grenelle le saluent comme un génie. De son balcon Occide, dans un porte-voix, comme il l'a vu faire sur le *Nitchevo*, lit au peuple leurs adresses. — « Télégrammes de Shameen, de Hai-nan, à trois dollars le mot! si la Chine du sud a été la première à se révolter, c'est qu'elle a aussi en elle du sang de negrito... » Puis, profitant de l'enthousiasme, il fait faire une rafle parmi les badauds et les presse de prendre leur part des travaux publics destinés à embellir l'État.

Maintenant, comme des fourmis, en file indienne, on peut voir les nouvelles recrues porter sur leur tête le ciment américain, les marbres italiens, le sable de l'Artibonite... Ce n'est pas un nouveau monument qu'on édifie, c'est l'ancien Palais National qu'on orne de bulbes dorés, d'oignons géants et qui va devenir le Kremelin haïtien. Beaucoup d'ouvriers meurent.

Occide s'ennuie.

— Tu devrais essayer de voyager, — insinue Pharamond, désormais chef du protocole.

Mais Occide sait bien qu'à peine arrivé à Santiago il serait déposé.

— Voyager! Est-ce que les hommes comme moi voyagent, mon cher? As-tu vu Colbert aller à Londres, Léon XIII à San Francisco, Marat à Pékin? Les voyages, il faut laisser ça aux Juifs, aux marchands, aux snobs, aux névrosés, aux maquereaux, aux pianistes!

— Essaye donc de la littérature, de la poésie... — lui souffle Vercingétorix (Médor).

Haïti est calme. Occide est las des défilés rouges, des centuries rouges; c'est mollement qu'il inaugure aujourd'hui l'Institut de propagande rouge haïtien (I. P. R. H.) et qu'il prononce son discours, d'ailleurs copié dans un vieux numéro de l'*Humanité* : « Contre la propagande rétrograde, je suis pour la propagande qui fait avancer, etc... » Lui jadis si concis, si fermé, se laisse aller à l'éloquence : « Messieurs, le

comité révolutionnaire tient à cœur... » Renaît en lui ce que les Français du dix-huitième siècle nommaient la « jactance » du mulâtre. Il fait construire un théâtre en plein air, avec projecteurs, et y donne des ballets travaillistes accompagnés d'une musique de Prokofieff. Il y assiste en plein soleil, vêtu d'une pelisse de zibeline, coiffé d'un bonnet d'astrakan. Les villas des riches à Petionville sont transformées en sanatoria; on crée des musées si spacieux, mais si vides qu'on pourrait les traverser en automobile. L'un d'eux, celui de la « faune ornithologique locale » (M. F. O. L.), ne contient qu'un perroquet qui répète sans arrêt le mot : « Horreur ».

La vie du nègre est courte. Il arrive à Occide, maintenant, de penser à sa fin. N'a-t-il pas maigri, vieilli? Tout en yeux, en dents, la tête-de-maure devient facilement la tête de mort. Il se fait construire, sur la place Lénine, — ci-devant de la Cathédrale, — un mausolée avec une flamme rouge au sommet, éclairée toute la nuit, comme à Moscou. Il ne veut pas d'une tombe de pauvre, en briques. En lui revit le goût de ses aïeux pour les tumulus rebondis, ornés d'un pot de chambre, d'un chapeau haut de forme et d'un parapluie. Entourée de bambous, de sombres fromagers, sa dernière demeure sera une coupole bétonnée, qui s'inspirera des nouveaux hôtels de Palm Beach et de ces vieilles forteresses de la Côte des Esclaves, faites d'un inaltérable mortier pétri de sang, de poudre à canon et d'eau-de-vie.

Pour tromper le temps, parfois, au milieu des flatteurs, Occide dessine des instruments de supplice nouveaux; puis il va, dans une douze cylindres offerte par Joséphine Baker, voir si les ennemis sont crucifiés ainsi qu'il l'a ordonné, ou mutilés, ou jambes repliées sur la poitrine, pendus la tête en bas, aux cocotiers. Son indifférence à la souffrance l'empêche d'y prendre longtemps plaisir. Lui qui n'avait pas assez de railleries pour les faiseurs de vers, il rédige maintenant lui-même les écriteaux des futurs condamnés :

« Il est de noir forfaits
que le courroux d'Occid' ne pardonne jamais. »

Adieu Karl Marx et les sciences exactes! Occide participe,

sur le conseil de Vercingétorix, par télégramme, à des concours de mots croisés. Il envoie aux *Annales* des poésies légères :

Beaux oiseaux qui s'en vont pêcher
Devant que ne sonnent matines,
Tout vous est bon pour vous percher
Sur les rives adamantines,
Beaux oiseaux!

Dans un cadre de laque rose, il fait mettre sous verre les félicitations qu'il a reçues en réponse, de la cousine Yvonne, qui, d'ailleurs, l'a pris pour une demoiselle créole.

Il s'adonne à la bonne chère, ne se contente plus de se remplir de pois congos et de harengs boucanés à la sauce malice; il lui faut des friandises exotiques. Par avion, on lui envoie de la Havane du caviar, du foie gras, du mousseux. Il confie sa table à Paul Bourget, le meilleur maître d'hôtel de l'île.

Octobreville est silencieuse tout le jour, comme jadis seulement à l'heure de la sieste. Désert des rues, même lorsque midi n'aplatit pas tout. Ravages, en attendant la création. La nature est une page blanche vertigineuse, où l'impossible même peut être écrit. Il ne reste plus à Occide qu'à détruire Haïti ou à disparaître. L'envie ne lui en manque pas. Il a lu que ses ancêtres enterraient les chefs avec leurs femmes et leurs serviteurs; il voudrait, de même, que tout Haïti le suivît dans la tombe. A ses fringales de luxe et de luxure, à ses crises d'opulence succèdent des dépressions instantanées, comme celles des typhons : il ne désire plus de femmes. Il ne pense plus à doter de prébendes ses cent-vingt enfants naturels (qu'on nomme à Haïti des *enfants-dehors*) et qui, maintenant, en vain, crient : papa! lorsqu'il passe. Il les repousse, de ses bottes à talon d'or. D'ailleurs, il n'en aura plus d'autres. Il a trop pris de philtres d'amour, de *liane-bandi*. Il a trop joui. Une fureur de pauvreté mystique le reprend. Il fait sauter les vieux arbres sacrés à la dynamite, sceller les sources; la nature tropicale est en elle-même un luxe qui, maintenant, l'offusque; il envie l'égalité de la neige. Il frappe à tort et à travers, même de pauvres vieilles qui

avaient cru les temps meilleurs revenus, et s'accroupissaient à nouveau au marché devant leur petit tas de charbon de bois; il fait venir de Cuba des dogues qu'il lâche contre les trafiquants Syriens. On exécute, sur son ordre, les deux envoyés de la camarade Austerlitz, anciens bagnards de Sakhaline, qui ont eu le tort de se mettre au commerce de perles. Ce que veut Occide, c'est un communisme tel que la Russie n'en connaîtra jamais; le retour au vieux communisme africain, celui du corps nu; communisme de la femme, de la pipe, de la marmite; communisme de la case à claire-voie, où la respiration du voisin est surveillée, où chaque battement du cœur d'autrui est épié. La vue du blanc le met maintenant dans le même état que le rouge met le taureau. Les bolchévistes russes n'appellent-ils pas leurs ennemis : des Blancs? Il interdit l'usage du linge non-coloré. D'ailleurs il prohibe tout vêtement; retour au Paradis terrestre.

— C'est un monstre qui fait un rêve, — disent les habitants d'Octobreville, avec cette indulgente patience des nègres envers leurs bourreaux.

Du haut des mornes, on peut mesurer d'un coup d'œil la puissance d'Occide : la mer des Caraïbes, plate, bleue comme une mouche à viande, ne s'ouvre plus pour aucun bateau; la fièvre jaune égaie ses bords; les phares ne sont plus jamais allumés; à l'ouest, Saint-Domingue a fermé sa frontière par un cordon sanitaire. Seules les machines à écrire des dix-huit mille fonctionnaires, crépitent d'ailleurs à vide, car il n'y a plus de papier depuis un mois. Toute menace étrangère a disparu. Les conspirations quotidiennes crèvent l'une après l'autre, comme des bulles. Les journalistes suspects sont invités à des séjours dans les léproseries. Personne ne rit plus « sur sa tête ». Occide, en s'éventant, ricane : « *Badiné bien avec macaque mais li pas magnié queue à li* », c'est-à-dire « amusez-vous bien avec le singe. mais ne lui tirez pas la queue ». Il a donné son nom au plus grand cimetière de la capitale, *Campus Occidi*.

Dieu semble, enfin, protéger le tzar.

IV.

Exactement midi douze.

A son heure, la brise de mer se leva. Occide se rasait, en chantonnant. Tranche par tranche, la mousse de savon quittait ses joues et, de blanche, sa figure redevenait noire.

Le Directeur des Postes entra précipitamment, sans avoir demandé audience. Il tendit au Dictateur un radio.

. . . . . .

A une heure, la grille du Palais National s'ouvrit et les automobiles officielles, stores baissés, klaxons hurlant, dans une tempête de poussière, prirent la route de Cap Haïtien.

Lorsque les habitants d'Octobreville se risquèrent dehors, après la sieste, ils virent sortir du Palais les camions des Travaux Publics, les tracteurs du Département agricole, chargés de statues, de meubles, de lustres en verre de Venise, de soieries, de vins, de patins, de fourrures, de pianolas, de bonbons. Chacun courut aux nouvelles.

C'est alors que l'obus éclata.

Il perfora les Casernes, traversa la salle de billard de l'Eldorado et alla tuer, dans un jardin, des lessiveuses. C'était inexplicable; les Haïtiens savent bien que les coups d'État ne viennent que du côté de la terre : or l'obus avait été tiré de la mer et la mer était vide.

Cependant, deux heures plus tard, on vit à l'horizon des fumées. Puis des cheminées. Vers cinq heures on distingua des mâts métalliques qui n'interrompirent en rien les jeux zinzolin et orangés du couchant.

— Les Américains! Sauve qui peut!

A la tombée de la nuit, la flotte américaine, avec ses catapultes pour avions et ses canons, gros comme des tuyaux d'égout, de retour après un an d'absence, mouillait devant Octobreville.

Occide s'était enfui moins loin qu'on ne le supposait. Il avait laissé partir sans lui ses voitures, désireux de donner le change. L'instinct, la tradition, l'égarement, le poussèrent à chercher un refuge à la Légation de France. Les légations,

dans l'histoire haïtienne, ont toujours bénéficié du droit d'asile. Occide entra, oubliant que lui-même avait chassé les diplomates et que cette maison de la République sœur, à l'écusson noirci, n'était plus qu'une case de bois, sous scellés, comme les autres. En effet, tout était clos. Alors, les clairons des *marines* yankees éclatèrent. Il n'eut que le temps de s'enfoncer jusqu'au cou dans un bassin du jardin, plein d'eau tiède et sale. Coups de feu, mais tirés en l'air; les Port-au-Princiens accueillaient leurs anciens maîtres en libérateurs, eux et leur drapeau où le ciel est classé méthodiquement et où les étoiles s'offrent à l'alignement, comme leurs rues. Maintenant les patrouilles cherchaient le Dictateur, fouillant les légations. Le peuple hurlait aux grilles. Occide, en frissonnant, pensa au Président, le général Vilbrun-Guillaume, assassiné ici même, en 1915; bien qu'il fût corpulent, on l'avait alors fait passer à travers des barreaux à peine espacés de vingt centimètres... Occide réfléchit qu'il ne tarderait pas à être découvert, puisque les Américains ont cette manie de récurer et de vider sans délai, tous les bassins, à cause des moustiques. Aussi sortit-il de l'eau, dès que la nuit fut profonde; il s'essuya avec des feuilles de bananier et gagna, comme jadis, la montagne.

Le lendemain, les affiches des murs reproduisirent cette laconique annonce de l'amiral haut-commissaire des États-Unis :

Tête Occide, mise à prix, 10 000 *dollars.*

Les journaux haïtiens qui, ce jour-là même, reparaissaient, furent plus prolixes. Vercingétorix Médor, nommé Président, Vercingétorix qui, cependant, n'avait pas craint de se faire bien voir quelques jours plus tôt du Dictateur en publiant une page de critique littéraire où il le qualifiait « d'esprit vraiment prodigieux et universel, qui combine les trouvailles de Rostand avec la grâce de Lamartine » se chargea de l'acte d'accusation :

« *Moi, Chef d'exécution de la volonté du peuple, Père de Ses résolutions, Porteur et Inspirateur de Ses tendances, Je donne l'ordre à quiconque rencontrera ou découvrira l'ex-citoyen*

dictateur Occide, homme qui a cherché et a réussi à ruiner la Société et les plus sacrées bases, assises et pilotis de la Famille et de la Propriété Haïtiennes, de Nous l'amener mort ou vif, et même à son insu. Attendu que le nommé Occide a assassiné contre leur gré les meilleurs Citoyens, qu'il a fait venir de l'étranger des espions à un prix exorbitant et qu'il a illégalement puisé dans les caisses de l'Etat... J'offre personnellement et en dehors de la somme promise par le Haut-Commissaire 1 000 *gourdes pour la capture de sa tête. S'adresser à la rédaction du* Petit Temps, *de* 5 *heures* à 7 *heures, sauf les jours de marché.* »

Quarante-huit heures après qu'eut paru cette annonce, boursouflé comme une outre par la chaleur, en pleine décomposition, on amenait aux Américains, lié sur un âne, le corps du Dictateur, la figure mangée déjà par les fourmis. Son uniforme de zibeline, don de Staline, l'identifiait suffisamment.

Ce fut du moins l'avis du Haut-Commissaire...

Cependant...

. . . . . .

Quelques mois plus tard, à Mazargues, près de Marseille, le bastidon *Çà m'suffit* changeait de propriétaire. Il fut acheté par un nègre aux sourcils blancs dont la peau était craquelée comme l'écorce de l'arbre à beurre. Monsieur Wladimir — c'était son nom — ne sortait jamais que pour aller en Camargue à la chasse au canard. On le disait riche et retiré d'un petit commerce clandestin.

PAUL MORAND

Port-au-Prince, 1er décembre,
Palm Beach, Noël 1927.

LE CENTENAIRE DE TAINE

Les trois centenaires successifs de Renan, de Berthelot, de Taine nous placent sur le pont d'un navire qui s'éloigne et qui double un cap de la civilisation française. Plus exactement, il longe une presqu'île à trois caps. Et ces trois seulement, — et voici le dernier. Il s'agit des grands cerveaux complets, équilibrés, encyclopédiques, qui après 1871, dans la carence des monarchies et la médiocrité des politiques, avaient réuni autour d'eux, par un consentement à peu près général, le respect et la considération des élites, qui exerçaient une sorte de consulat intellectuel, qui prenaient place au bout d'une grande route claire et sérieuse, génération des vingt ans en 1848, entrés dans la vie d'homme avec le coup d'État, dans la maturité avec la guerre de 1870. Cette presqu'île, d'où ces centenaires nous détachent définitivement, va disparaître. Nous voici dans un autre paysage, sous constellations nouvelles. La spécialisation des disciplines ne tolère plus cet impérialisme intellectuel. Ces souverains de l'esprit sont tombés, comme les autres; nous vivons, dans le monde de l'intelligence comme dans celui de la politique, la mort de César. Tels grands écrivains, tel grand philosophe, tel grand poète, feront sonner à leur tour, dans quarante ans, les cloches des centenaires. Mais on les verra comme des îles, non comme des pays. Ni notre espèce, ni notre temps ne se prêtent à ces cerveaux sommes, à ces souverainetés consenties.

Et ces promontoires sont couverts de ruines. Ces villes hautes qui formaient des belvédères sur l'horizon de l'histoire, sur l'avenir de la science, sur l'océan des idées, voilà qu'elles

ne sont plus guère habitées que par des vieillards, dont les enfants, partis pour la plaine et pour les terres nouvelles, ne reviennent pas plus que les eaux courantes ne remontent à leur source. Les pèlerins, les touristes, les promeneurs, les photographes entretiennent encore une circulation, quelque vie. Les centenaires figurent les grandes panégyries où les foules remontent, où les palais désertés s'animent, où les archéologues conduisent les visiteurs de marque, où les guides, rapidement documentés, indiquent l'essentiel aux clients des agences. Taine aimait, pensant à lui, cette image des palais d'idées. En quel état trouvons-nous le sien?

I

LE PHILOSOPHE

Observons d'abord, de ces palais, la bâtisse. Un architecte de profession, l'auteur de la *Philosophie de l'architecture en Grèce*, Émile Boutmy, devenu après 1871 architecte d'école et d'institution politiques, en donne cet exposé technique, qui ne porte que sur le style de Taine, mais qui par le style atteint tout l'homme et toute l'œuvre. Ce style « sous une riche diversité, sous une décoration changeante, la structure en est invariable et rigide. Le lecteur en reçoit une impression singulière, il a comme l'hallucination de voir monter autour de lui les murs d'une prison dialectique. D'abord une suite de blocs réguliers, exactement alignés. C'est le théorème sous forme abstraite par lequel s'ouvre l'alinéa. Sur cette première assise, l'auteur entasse une masse énorme de petits morceaux avancés qu'il noie, mélange, relie, comprime dans un moule puissant avec un mortier indestructible. Ce sont les faits particuliers et sensibles. A cette masse hétérogène il donne la consistance, la densité, la solidité, d'un mur romain. A la crête une autre ligne de superbes blocs équarris reproduit le bandeau d'en bas, masque définitivement l'horizon. C'est le théorème qui reparaît en conclusion, revêtu des magnificences d'une image qui a parfois l'ampleur d'une allégorie. La clôture logique monte ainsi sur les quatre côtés, massive, compacte, d'avance séculaire, sans une ouverture sur le

dehors, sans une fissure dans l'appareil présageant une ruine ou une déhiscence. Le lecteur contemple; il sait qu'il sera enfermé pour jamais; mais il est comme fasciné par ce travail fait largement et d'une main si sûre; il en veut voir la fin; il en ressent la fatigue, qui n'atteint pas le robuste architecte; il demeure là immobile, déjà captif, et quand la dernière issue est close, il s'oublie à admirer tant d'art et de magie ».

Voilà la description des palais tainiens, dans un texte contemporain de leur achèvement, écrit il y a trente-cinq ans. Que voyons-nous aujourd'hui? La fatigue, qui n'atteignait pas l'architecte du palais, touchait cependant, laisse entendre Boutmy, l'habitant du palais, un peu las d'entendre appeler ce raisonnement inflexible le juste. Elle a touché, depuis, l'architecture elle-même. Les colonnes ont fléchi, les architraves sont disjointes, les pierres éclatent sous la végétation, les toitures effondrées ont rendu bien des salles impraticables. Faisons le tour de la ville désertée, à peu près comme, à l'époque romaine, on pouvait circuler sur le sommet de l'Ithôme, dans cette Messène créée artificiellement par Epaminondas, bientôt abandonnée, mais où le bel appareil et la construction puissante, sous les vivaces lauriers qui l'occupent et la fleurissent, nous étonnent encore aujourd'hui.

L'édifice qui a cédé le premier, qui n'a plus ni murs, ni dieu, qui est presque réduit à un vaste stylobate dans l'herbe entre les fûts de ses colonnes renversées comme la maison de Jupiter à Olympie, c'est le Temple. Je veux dire l'ouvrage central de Taine, son livre de philosophe, l'*Intelligence*.

Au lendemain de la mort de l'auteur, M. Pierre Janet écrivait : « Le livre de Taine sur *l'Intelligence* a été mon livre de chevet quand j'étais élève à Louis-le-Grand, dans la classe de philosophie, et depuis il est resté un des livres que j'ai relus le plus souvent; c'est vous dire que son influence a été grande sur mon travail. » En effet l'*Intelligence*, en même temps que l'enseignement de Ribot, a donné à une génération le goût de la psychologie expérimentale. Cette abondance, cette lumière, ces illuminations, ces exemples et ces anecdotes sur le monde des rêves et des hallucinations, et même l'odeur de soufre autour d'un livre que réprouvait le spiritualisme officiel et que « réfutait » le cours des pro-

fesseurs, tout cela, pour de jeunes imaginations, nimbait singulièrement les deux volumes de Taine. Ses œuvres peuplaient d'ailleurs les bibliothèques de quartier, et comme elles tranchaient singulièrement sur les produits neutres et en série de la littérature universitaire, qu'elles y éclataient à la manière de l'unique Delacroix dans la galerie des batailles à Versailles, qu'elles faisaient toucher le corps solide d'Ulysse parmi les ombres évoquées par les Tiresias de la chaire, que Taine, le seul officiel qui eût un style, bénéficiait et de son officialité et de son style, nul n'a été plus à même que lui d'agir pendant vingt ans sur les jeunes bourgeois français. Ce ne sont pas les *Philosophes français*, c'est *l'Intelligence* qui a écrasé chez eux entre 1890 et 1900 le spiritualisme traditionnel. Les *Philosophes* opposaient dans l'espace M. Pierre et M. Paul, l'analyse et la synthèse. Ainsi et mieux contrastèrent dans le temps la génération de M. Paul Janet et celle de M. Pierre Janet, puisque la thèse célèbre de celui-ci, de *l'Automatisme psychologique*, fut en effet une fille de *l'Intelligence*, et fit entrer pour la première fois, enseignes déployées (la thèse de Ribot sur l'hérédité avait été tout autre chose), la psychologie expérimentale en Sorbonne.

Mais le pont de l'*Intelligence* s'est écroulé une fois la troupe passée. Personne ne prend la peine d'aller chercher dans ces deux puissants tomes les fragments du volume de soixante pages qui mérite d'en rester. Non seulement les deux tomes, mais les deux éléments de ces tomes, l'un scientifique, l'autre philosophique, sont délaissés.

Sauf quelques observations personnelles de Taine sur l'acquisition du langage par ses enfants, la partie scientifique est fournie surtout par les *Annales médico-psychologiques*, que rédigeait un groupe remarquable de médecins, et que les psychologues consultent encore fructueusement. Taine les a d'ailleurs compulsées un peu en novice, comme nous l'explique un mémoire récent de M. Blondel. Et surtout la documentation et la science ont trop marché depuis 1869 pour que les extraits de Taine ne soient pas devenus inutiles et même dangereux, propres à égarer les commençants par des interprétations périmées.

Quant à la partie philosophique, la doctrine en est aujour-

d'hui beaucoup plus morte que ce spiritualisme contre lequel Taine entra en bataille : non plus pont rompu, mais bien temple écroulé! L'essentiel s'en trouvait déjà dans *Les Philosophes français au XIX*e *siècle. Les Philosophes*, chef-d'œuvre de verve, de mouvement, de lucidité historique, théorie magnifique, à cette date de 1857 (Taine n'a pas trente ans) des axes sur lesquels tournent et se transforment les générations intellectuelles, multiplication allègre et dure, sur des registres supérieurs, du *Comment les dogmes finissent*! C'était, au fond, le retour de la doctrine de Condillac, de l'idéologie. 1848 avait marqué, avec la liquidation des valeurs spéculatives romantiques, un bond en avant des vieilles valeurs de portefeuille, celles du XVIIIe siècle. Entre ces vieilles valeurs l'esprit sérieux de Taine alla à la plus constructive, l'analyse de Condillac. Analyse de mots, qui consiste (« tout abstrait est un extrait »), à traduire toujours les mots en choses, pour n'en pas être la dupe, le verbalisme de Cousin tenant ici la place de l'esclave ivre. Analyse des choses, c'est-à-dire transformation des « grosses masses d'objets qu'aperçoit l'expérience vulgaire en un catalogue circonstancié et détaillé des faits chaque jour plus décomposés et plus nombreux ». C'est ce que fait la science. Or le monde de l'esprit est un. Etre philosophe c'est étudier l'esprit, comme être savant, c'est étudier la matière, mais c'est toujours l'étude, donc l'analyse. L'étude de l'esprit, celle dont Taine publiera douze ans plus tard la première partie dans l'*Intelligence*, et projettera jusqu'à sa mort d'écrire la seconde dans un livre sur la *Volonté*, consiste pour lui à résoudre l'expérience vulgaire que nous avons de nous-mêmes en un catalogue de faits de plus en plus décomposés et nombreux. Ce catalogue, les bons ouvriers des *Annales médico-psychologique* le fournissent tel qu'on peut le souhaiter, et la connaissance de l'esprit se renouvelle sous nos yeux. Le philosophe doit être un ouvrier comme eux. Mais si ce philosophe, par une culture extraordinaire, en même temps que de catalogues psychologiques, dispose de catalogues littéraires, historiques, moraux, pittoresques et même (voyez *Graindorge*) mondains, s'il joint à la passion et à la pratique des catalogues (les fameux petits faits) le don

d'enchaînement d'un Buffon, une force oratoire à la Tite-Live et à la Bossuet, un coloris de peintre, acquis par quelque artifice, entretenu par l'exercice, rafraîchi par les voyages et le goût de la nature, une passion des idées générales alimentées par des lectures forcenées de métaphysique hégélienne, alors le catalogue deviendra un discours, au sens superbe et plein du XVIIe siècle. Il le deviendra sans avoir perdu aucune de ses qualités de catalogue, sans avoir abandonné un moment le principe de l'analyse cartésienne et condillacienne, la réduction au fait. Les idées générales seront présentées comme des files de faits ou comme un grand fait. Le style ne sera que l'ordre mis ou reconnu dans les faits, le mouvement qui les énumère et les rythme dans le temps. Il n'y a rien dans les idées que les faits qui en dessinent la ligne, comme il n'y a rien dans le Chien, constellation céleste, que la position des étoiles qui le figurent. Il n'y a rien dans l'individu du chien animal aboyant, rien dans le moi de l'homme pensant, que des lignes, des suites, des ordres, des fusées pareilles de faits. Il n'y a rien dans ce qu'on appelle Dieu qu'un fait, plus général encore que la gravitation, le fait unique et dernier, l'Axiome éternel, qui, une fois posé, pose automatiquement les autres faits, leur détail, leur ensemble et leur ordre.

Une telle doctrine était bien faite pour donner satisfaction à la fois aux deux lobes du cerveau de Taine, le scientifique et l'oratoire. *In philosophia orator, sed in oratione philosophus.* Elle devait exciter une grande admiration chez des Français, toujours pris entre leurs deux natures, celle de Bossuet et celle de Voltaire, celle de Chateaubriand et celle de Condillac, celle du XVIIIe et celle du XVIIe, et qui les voyaient l'une et l'autre réunies, collaborant dans l'unité d'un cerveau privilégié. Il faut du Shakespeare écrit par Racine! disait le jeune Stendhal vers 1800. Il faudrait du Condillac rédigé par M. Cousin, a dû penser le jeune Taine dans la cour de l'École en 1848, — de l'analyse exprimée oratoirement, la paille des termes avec le grain des choses, l'épi unique. Cet épi unique, levé comme par la main du prêtre d'Eleusis, il a ébloui une génération : « Je veux être un philosophe », écrivait Taine à ses débuts. Il vécut, il écrivit pour tenir sa promesse. Et dans l'exposé mémorable de 1882, M. Paul Bourget, cherchant à expli-

quer Taine à la manière de Taine, c'est-à-dire par sa faculté maîtresse, la trouve en ce fait que Taine est un philosophe, « a été d'abord et est resté surtout un philosophe ».

Voilà sur quoi le centenaire de Taine nous oblige à réfléchir. On est alors amené à se demander en 1928 si l'objet de l'étude de Taine ne fut pas le contraire même de l'objet de la philosophie. Il commence en 1857 ses *Philosophes* par une exécution de Maine de Biran, traité à peu près comme un simple visionnaire et l'un de ces mystiques que le rationalisme de Taine voit toujours plus ou moins sur les frontières de la Salpêtrière. Cette étude n'est-elle pas le chef-d'œuvre du portrait d'un vrai philosophe par le plus brillant et le plus philosophe des anti-philosophes?

Voici comment M. Bourget définit le philosophe : « Les traductions diverses, ou élogieuses ou hostiles, qui peuvent être données du mot philosophe se ramènent à la suivante : un esprit philosophique est celui qui se forme sur les choses des idées d'ensemble, c'est-à-dire des idées qui représentent non plus tel ou tel fait isolé, mais bien des séries entières de faits, des groupes entiers d'objets. » Mais la faculté de penser par idées générales n'est pas propre au philosophe plutôt qu'au savant ou à l'orateur! On est philosophe pour une autre raison : parce qu'on possède un sens propre, qui est celui de la réalité intérieure, parce qu'on est un homme pour qui le monde intérieur existe, parce que, si l'on se représente soit un fait isolé, soit une série, on voit ou plutôt on sent ce fait ou cette série sous la forme d'un dedans, de cette activité spirituelle dont l'auteur de l'article sur Biran fait des gorges chaudes. Voilà pourquoi, tandis que le matérialisme est une forme de pensée toute naturelle à un savant ou à un médecin, leur représente d'une façon commode la série entière des faits qui les occupent, au contraire « philosophie matérialiste » équivaut à fer en bois. Le *Je pense* à l'état d'intuition pleine, voilà la première démarche du philosophe. Ensuite la pensée sur Dieu, par laquelle, après avoir éprouvé son être, il éprouve l'être spirituel du monde. En troisième lieu seulement, la réalité matérielle, qui pour le philosophe retombe en esprit éteint ou en idées. Ce sont les trois pas par lesquels Descartes a stylisé, rendu claire en une projection au

tableau noir la formule de qui constitue depuis Socrate le genre de vie philosophique. A vrai dire, les critiques philosophes, les sceptiques, y échappent : Pyrrhon, Montaigne, Hume. Mais le critique n'est qu'une moitié de philosophe. Le philosophe doute et sort de son doute, le critique aménage son doute.

Ce contact profond avec l'être intérieur (au sens platonicien, aristotélicien, chrétien, cartésien, leibnizien, kantien, biranien, bergsonien, comme on voudra) paraît avoir manqué à Taine. Il lui a manqué autant et plus qu'à Cousin. Mais Cousin et Taine, qui forment en 1857 un couple si antithétique, ont ceci de commun qu'ils possèdent, d'un même fonds de culture latine, le génie oratoire. Les frontières sont incertaines entre le sens dialectique, nécessaire à tout philosophe (sauf à Héraclite ou aux mystiques) pour communiquer, établir et prouver sa doctrine, et le sens oratoire dont il tient la couleur qui agrée et la chaleur qui convainc : mais il est dangereux que le premier prenne la forme du second. L'éloquence tourne le philosophe vers le dehors et le détourne du dedans. Taine aima le travail, vécut pour le travail. Il habita peu dans ses propres profondeurs. Il se nourrit d'idées claires et n'écrivit que des phrases claires. C'est bien, ce n'est pas tout.

Qu'on l'entende d'ailleurs comme il faut. Au contraire de Cousin, la vraie vie de Taine se passait à l'intérieur de lui-même, et c'est ce que M. Bourget, dans son article du Centenaire, a lumineusement marqué. Mais cette vie intérieure si pleine et si pure, c'était la vie de ses idées, la vie des idées reproductrices, combinatrices, ordonnatrices, créatrices même; ce n'était pas la vie de la réflexion créatrice, que Taine déclassait, et contre laquelle il a écrit son éclatant pamphlet philosophique, ce pamphlet où l'on reconnaît le camarade intellectuel d'About (ce sont des Jardins d'Académus contemporains, pendant de la *Grèce contemporaine*), de Sarcey (« Il y a du symbole là-dedans! »), de Paradol, de Weiss. (J'allais parler d'un tortonisme de rive gauche, mais n'exagérons pas).

La tradition philosophique authentique, déviée en France par Cousin en cabrioles bergamasques, maintenue par Maine

de Biran, Jouffroy, Ravaisson, intimidée et démontée un moment par Taine, reprend vite le dessus. A l'époque où M. Bergson étudiait à l'École Normale, la brillante synthèse de Taine occupait précisément l'horizon philosophique, et c'est je crois M. René Berthelot qui remarque que la philosophie bergsonienne paraît avoir été d'abord pensée pas à pas et directement contre Taine. C'est assez exact. Le bergsonisme, ce fut, en philosophie, contre Taine, exactement le retour de Biran, de même que les *Origines de la France contemporaine* sont, contre Michelet et Louis Blanc, le retour de Burke. Il n'est pas vrai qu'on détruise ce qu'on remplace : on ne détruit que ce qu'on empêche de remplacer.

Le temple de l'Intelligence, que ce grand architecte des palais d'idées a placé au milieu de son acropole, le voici en ruines. Mais un temple n'est pas mort tant que survit au moins le génie historique du dieu à qui il a été élevé. Un génie historique habite la philosophie de Taine : celui de l'idéologie.

On ne fait pas à cette école des idéologues français la place qu'elle mérite. Son histoire a été écrite une fois, mais si mal! Elle commence avec Condillac et elle finit avec Taine, c'est-à-dire qu'elle est encadrée entre deux très grands hommes. De la Révolution à la Restauration elle a groupé les esprits les plus tempérés, les plus précis et les plus fins. De ses salons, de ses jardins de pensée, un ami du passé ferait un petit *Port-Royal*, que Sainte-Beuve eût écrit mieux que personne. Napoléon ne connaissait du monde de la pensée que cette tête, qu'il eût voulu couper.

Stendhal, qui reçut à son arrivée à Paris le coup de foudre de M. de Tracy, reste le féal des idéologues, et c'est de sa main que Taine prend non à vrai dire le flambeau philosophique, mais le bougeoir d'argent du XVIIIe. Le battage de foire de Cousin disperse ces gens bien élevés, et dès 1811 M. Royer-Collard avait trouvé sur les quais pour trente sous le tome de Reid qu'il emploie à reprendre la bataille jamais terminée de Pascal contre Voltaire. Et puis, par un retour curieux la monarchie du neveu ramène après 1850, là aussi, certains plis du temps de l'oncle. Le retour à Con-

dillac, de Taine, est presque contemporain du retour à Kant de Renouvier. Les *Philosophes français* débutent par un portrait charmant de Laromiguière, dont la conclusion contient déjà en germe la théorie de l'*Ancien Régime* sur l'esprit classique. « On a dit que le propre de l'esprit français est d'éclaircir, de développer, de publier les vérités générales... S'il en est ainsi l'idéologie est notre philosophie classique; elle a la même portée et les mêmes limites que notre talent littéraire; elle est la théorie dont notre littérature fut la pratique. » Et Taine entend bien dépasser cet esprit français, traité d'un peu haut, et l'idéologie elle-même.

Taine et les idéologues sont réunis par leurs ennemis communs, mais aussi par leurs amis communs, les Anglais. L'influence de Condillac est aussi grande au XIXe siècle sur l'associationnisme anglais que celle de Malebranche au XVIIIe sur l'idéalisme anglais. Idéologie et associationnisme sont les deux versants d'une même méthode d'analyse et de synthèse, de décomposition en fragments et de recomposition de ces fragments en un ordre. Taine ne séparera pas l'idéologie et l'associationnisme, rajeunira l'un par l'autre, et son clair génie philosophique se tiendra comme celui de Condillac (les deux fleuves en se rencontrant dessinent l'emplacement d'une ville), au point où ces deux doctrines n'en font qu'une, toute puissante pour éclairer, ordonner, expliquer l'esprit humain. A partir de 1857 la pensée de Taine prend de plus en plus une figure franco-anglaise, et sa philosophie d'abord.

L'Idéologie et l'associationnisme sont deux tentatives pour expliquer l'esprit en se passant d'acte créateur, à la fois d'acte de création donnée et d'acte de création continuée; idéologie et association collaborent ou concordent avec l'évolution spencérienne, qui se sert des produits du changement pour expliquer le changement. On conçoit que le déterminisme ait été tenu par Taine comme la raison dernière sous laquelle il n'y avait plus rien, sous laquelle il n'y aurait plus rien, et qu'il n'ait jamais admis de discussion là-dessus. Cette négation de Socrate et de Platon, ce retour à Démocrite sont déposés par le courant et l'élan de la science positive au XIXe siècle. C'est ce résidu qu'on a

appelé le scientisme, lequel n'a plus d'autre raison de nous être sympathique par la banalité des lieux communs par lesquels Bournisien l'écarte. Il s'est conjugué chez Taine avec le génie littéraire et oratoire français. Sa philosophie en est un chapitre. Tout cela a cessé de vivre.

II

LE CRITIQUE

Le siège philosophique de Taine fut fait de très bonne heure. Il ne fut guère un philosophe critique. Mais il fut éminemment un critique philosophe, aussi bien qu'un historien philosophe, et même un psychologue philosophe, et, si l'on veut (dans *Graindorge*) un homme du monde philosophe, et un dîneur philosophe chez Magny. Rendons à Paul Bourget une part de ce que nous lui avons un peu brutalement enlevé : Taine a droit autant que personne au nom de philosophe, toutes les fois que le mot est pris au sens adjectif.

Il y a droit en critique. Il y avait même, aux yeux des Goncourt, trop de droits. Ceux-ci le comparaient à un chien de chasse qui avait toutes les qualités d'un grand chien de chasse, mais pas de nez. Entendez que le goût lui aurait manqué et qu'il l'aurait remplacé par des idées. C'est parfaitement injuste. Le style de Taine est celui d'un être bien vivant, qui sent la nature et la vie. Son goût, par une antithèse habituelle aux hommes de cabinet et d'existence modique, le porte vers les formes démesurées, exubérantes et intenses de l'art plutôt que vers ses formes équilibrées, mais c'est bien un goût. Et sa défiance des poètes contemporains et romantiques, son hugophobie, la sécurité que lui donnent les œuvres anciennes, approuvées, stabilisées, c'est peut-être aussi, au sens le plus scolaire, du goût. Il avait été élevé dans cette boulangerie de la rue d'Ulm où se cuit le fameux pain des professeurs, il était imperméable à tout modernisme, et les Goncourt, même enrhumés, eussent gardé assez de nez pour flairer en lui cet être étrange qu'était pour eux un « penseur ».

Il a même passé longtemps (d'où l'ire des Dioscures d'Auteuil), pour le type du critique penseur. Aucun critique n'a

fourni plus de théories, célèbres, agissantes et discutées, que lui. Ajoutons qu'il est le seul des critiques français considérables à s'être répandu avec une force égale sur deux littératures, la française et l'anglaise, — le seul qui ait couvert le triple champ de la critique des mœurs, avec *Graindorge*, de la critique littéraire avec *La Fontaine*, la *Littérature anglaise* et les *Essais*, de la critique d'art avec la *Philosophie de l'Art*. Et il ne les a pas abordées en promeneur et en dilettante, mais en occupant sérieux et en doctrinaire puissant.

Et il a paru dans la critique française à une époque privilégiée. Il y a eu trois générations de critiques au XIXe siècle : celle de Sainte-Beuve (vingt ans à l'époque du *Globe*), celle de Taine (vingt ans en 1848), celle de Bourget, Brunetière, Faguet, Lemaître (vingt ans en 1871). Le Taine des débuts a été désigné par Sainte-Beuve, comme le représentant qualifié et le chef estimé de la jeune critique. Le Taine de la maturité a été reconnu et respecté par les « vingt ans en 1871 » qui lui succédaient, comme leur maître, comme le maître. Ajoutons que son prestige à l'étranger n'était pas moins considérable qu'en France, que l'ampleur de son rayonnement équilibrait dans une mesure parfaite l'universalité de sa culture.

Ce rôle de représentation, cette place dans l'histoire de la littérature, dans l'évolution de la critique, lui demeurent. Mais tandis que Sainte-Beuve a gardé tout son suc, la critique littéraire et la critique d'art de Taine ont en grande partie vieilli!

Comparez l'*Histoire de la Littérature anglaise* à *Port-Royal*. L'ouvrage de Taine, de dimensions à peu près équivalentes à celui de Sainte-Beuve, paraît avoir été écrit pour constituer le *Port-Royal* de la jeune critique. Or, autant Sainte-Beuve a découragé ses successeurs, autant Taine a encouragé les siens. On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur. Si Sainte-Beuve et Taine sont devenus de grands cuisiniers, Sainte-Beuve seul était né rôtisseur. La grande pièce de Port-Royal a été bien saisie, celle de la *Littérature anglaise* non.

On est rôtisseur par un sens de la durée et du dedans, qui manquait à Taine. Le philosophe qui lui a dit non! avec le plus de conviction, il est bien naturel que ce soit le philosophe de la durée. Son directeur d'École normale, Vacherot, le

notait ainsi à vingt ans : « Comprend, conçoit, juge et formule trop vite ». C'est le rôti de veau des restaurants. Au contraire Sainte-Beuve, qui eut d'ailleurs beaucoup d'une vieille portière, fait de la cuisine comme ces rôtis, ces navarins et ces cassoulets des concierges parisiens, cuits, caramélisés, gratinés à même les puissances attentives de la durée.

Pour passer de la rôtisserie à la cuisine, le plat de Taine n'est pas le plat bien gratiné, mais le plat, comme dans les palaces, bien présenté. Vacherot continue ainsi : « Aime trop les formules, et les définitions auxquelles il sacrifie trop souvent la réalité, sans s'en douter, car il est d'une parfaite sincérité ». Il est entré et il a travaillé dans la critique sous le signe des théories. Si les théories réussissaient en critique, cela se saurait ! Elles n'ont pas réussi jusqu'à présent, voilà tout. Brunetière a fait, sur le changement en littérature, des observations assez pertinentes : en les théorisant comme évolution des genres il les a rendues à la fois célèbres et un peu ridicules. Saint-Beuve, lui, n'a jamais mis sur pied de machines théoriques, alors que la préface de *Cromwell* ce n'est guère que cela. Rien de plus faible dans la *Littérature française* de Nisard, que la « théorie » de l'esprit français. La théorie, dans la critique, ressemble au blanc de l'asperge, par où l'asperge est maniable, mais peu comestible.

Plus il y a de théories dans une œuvre de critique, plus elle a de chances de vieillir vite. Taine dans l'asperge attache une importance exagérée à ce blanc, qui lui paraît solide comme une colonne et beau comme de l'ivoire. De son *Histoire de la Littérature anglaise*, il écrit : « Mon idée générale était celle-ci : écrire des généralités et les particulariser par des grands hommes, laisser le fretin. Le but était d'arriver à une définition de l'esprit anglais ».

Comme Nisard à la définition de l'esprit français. Au bout du dernier volume de *Port-Royal* on s'aperçoit que Sainte-Beuve n'a jamais cherché à donner une définition de Port-Royal, ni même du jansénisme. Il les a laissés sous son regard courir et durer. Écrire sur Taine critique, ce fut longtemps discuter deux idées critiques : la faculté maîtresse, la série de la race, du milieu et du moment. Le moment seul, emprunté à la mécanique et qui introduit dans ce déterminisme arti-

ficiel un élément de durée, répondrait aujourd'hui pour nous à un signe précis et commode. La théorie du milieu se ramène elle-même à un milieu favorable à une théorie : ce croisement entre la littérature et l'histoire, que nous devons à la critique des romantiques, celle de 1830, et d'abord et surtout à Sainte-Beuve. Et enfin, pour se servir utilement de l'idée de race, il y a une condition essentielle, qui est de ne pas trop croire à la race. Quant à la faculté maîtresse, si Taine a pu l'employer à bâtir un Balzac et un Napoléon qui restent des œuvres d'art si remarquables, il nous suffira d'en user à rebours, pour remarquer que Taine est, quoi qu'on en ait dit, un grand écrivain qui n'a pas de faculté maîtresse.

Il n'a pas de faculté maîtresse, parce qu'il est partagé entre plusieurs facultés, parce que plusieurs fées lui ont donné des dons opposés dont c'est l'affaire de la vie de s'arranger. Taine est un logicien, soit, mais Taine n'a pas été produit par une opération logique de la nature.

On aperçoit en lui deux vocations, qui d'ordinaire ne vont pas ensemble : celle du premier de sa classe, et celle d'un grand artiste. La première seule fut d'abord favorisée par le milieu bourgeois où il naquit, l'Université où il fut élevé, la carrière où il se proposa et où on lui proposa de devenir un maître. Dans cette France napoléonienne où les Écoles du Gouvernement tinrent la place qu'occupent en Allemagne et en Angleterre les Universités autonomes, il fut le grand chef, le « cacique » de la grande promotion (1848) de la grande École (l'École Normale). Dès l'Université, un Anglais, lord Rosebery, se fixa ces trois buts, les plus hauts pour un riche étudiant d'Oxford : épouser une grande héritière, gagner le Derby, être premier ministre. Ainsi Taine réalisa toute l'ambition intellectuelle d'un grand normalien : être l'homme qui a suivi tous les cours et qui y a puisé surtout et sur tout des idées générales, posséder le souffle oratoire autant que M. Cousin, lui succéder comme philosophe ainsi qu'on succédera à Sainte-Beuve en critique, et, pour loger tout cela dans une seule tête, méthodique, le réduire au même dénominateur par l'analyse et la synthèse.

Une science est une langue bien faite, dit Condillac. Il semble que le dernier des condillaciens ait retourné la propo-

sition, et que pour Taine la langue bien faite et les langues bien apprises soient devenues science. Non seulement Taine possède les deux langues anciennes et les quatre langues modernes de l'Europe cultivée, mais il est maître de la langue oratoire à la Massillon, maître de la langue vive et pailletée à la Voltaire (lisez sa copie d'entrée à l'École normale, lettre de Voltaire à Cideville, et, bien entendu, *Graindorge*), maître de la langue d'analyse qui extrait les petits faits, maître de la langue de synthèse qui les dispose en séries et les compose en idées générales. Taine c'est l'éducation de l'Université de France, prise à sa source la plus haute, celle où sont baptisés les maîtres ou plutôt sacrés les évêques, l'École normale, comme Racine représente l'éducation de Port-Royal, Voltaire celle des Jésuites. Il est beau de voir un ordre pédagogique donner ainsi, avec son dernier mot, son morceau d'exposition.

Mais l'élève parfait de ces Messieurs est l'auteur des lettres sur *les Imaginaires*, le disciple modèle des Pères est l'auteur du *Dictionnaire Philosophique*, le cacique de la promotion de 1848 est l'auteur des *Philosophes français*, le dénonciateur de l'esprit classique, le Jérémie des *Origines de la France contemporaine*.

Est-ce l'enfant dru et fort qui porte ses premiers coups à sa nourrice? Bien plutôt, dans les trois cas, sous l'élève qui a épuisé tout ce qu'un système d'éducation pouvait lui apprendre, un artiste imprévisible a éclaté, que cette éducation avait recouvert et réfréné, et qui se manifeste d'abord en la portant avec mauvaise conscience et en la bousculant.

La première sortie de Taine, qui le révèle à lui-même, c'est le *Voyage aux Pyrénées*. Les sensations, cela avait fait jusqu'alors pour lui le sujet d'une thèse condillacienne, refusée par la Sorbonne. Elles entrent maintenant, avec leur éclat et leur fleur, un peu dans sa vie (sa génération et lui découvrent la forêt de Fontainebleau) et beaucoup dans son style, que les images nourrissent avec ampleur et bonheur. L'enfance forestière du jeune Ardennais est rendue au professeur parisien, et à la craie du tableau succède dans sa main une palette de coloriste. En 1862 il écrit : « Quand je me regarde entièrement, il me semble que mon état d'esprit a changé, que j'ai détruit en moi un talent, celui de l'orateur

et du rhétoricien. Mes idées ne s'alignent plus par files, comme autrefois, j'ai des éclairs, des sensations véhémentes, des élans, des mots, des images; bref, mon état d'esprit est bien plutôt celui d'un artiste que celui d'un écrivain ».

L'histoire de Taine n'est donc pas celle d'un poète mort jeune à qui l'homme survit. C'est l'histoire d'un artiste recouvert par l'école, et qui, après l'école, se révèle comme un maître. Mais un maître de quoi? D'école.

Pour toute une génération, et même pour deux, celle de ses contemporains et celle de ses successeurs, il eût pu mériter le nom que les officiers prussiens donnaient à Clausewitz : le maître d'école. Il garda jusqu'au bout, ce qui est rare, une autorité immense, bien plus que Renan, vu volontiers en pantoufles dans ses dernières années. L'artiste, reparu tard, fut mis au service du maître d'école, *ars ancilla scientiae.* C'est l'artiste cependant, et l'artiste seul, qui fait aujourd'hui le prix de la critique de Taine.

Grâce à l'artiste, la théorie du milieu est devenue la peinture du milieu. Et dans cette peinture, Taine excella. Son vrai *Port-Royal,* minuscule, c'est peut-être *La Fontaine et ses Fables.* L'influence du *Tableau* de Michelet y paraît, mais plus encore l'influence que ce livre lui-même exercera sur les successeurs, influence dont nous vivons encore. La *Champagne* du *Tableau* a engendré celle du *la Fontaine,* mais celle-ci a engendré la Lorraine d'*Un homme libre,* le décor régionaliste où s'est plu la critique. Le déterminisme pseudo-scientifique et subi de Taine est devenu par une belle courbe le déterminisme esthétique et accepté de Barrès.

Devant les trois volumes d'*Essais* on comprend que Sainte-Beuve ait cru reconnaître en Taine son héritier. Ils abondent en morceaux de premier ordre, qui n'ont pas vieilli. Ni le *Balzac* ni le *Saint-Simon* n'ont été dépassés. En revanche le *Racine* est singulièrement périmé. L'artiste, chez Taine, répondait à Balzac et à Saint-Simon, parce que, venu de la nature, il aimait et admirait les hommes-nature. Ni Racine ni La Fontaine ne lui donnaient ce genre d'émotion. Et Boileau! Un jour qu'il l'avait raillé ou méprisé, Sainte-Beuve remarqua : « Un homme qui parle ainsi de Boileau ne doit sentir aucun poète en tant que poète. » Sainte-Beuve avait

raison. En fait de poètes français, Taine goûtait surtout Musset. Musset contre Boileau, c'est un peu court. Les critiques ennemis de Boileau ressemblent à Tartarin au retour de Port-Tarascon. Ils tirent sur la mère-grand. Et il y a longtemps que notre père Voltaire nous a prédit que cela portait malheur. Les étrangers à qui on dit cela ne comprennent pas, et restent bouche bée, comme le commodore anglais. Mais il y avait du commodore anglais chez Taine.

Ce sont simplement des hasards de carrière, une chaire à occuper, qui ont fait de Taine un critique d'art. Il n'a pourtant pas osé prendre ce nom, et le titre de l'ouvrage sorti de son enseignement nous présente en lui un philosophe de l'art. C'est peut-être aujourd'hui son livre le plus mort. Cette philosophie s'étale comme une machine rouillée. L'arbitraire et la faiblesse des théories éclatent. Les tableaux historiques, d'ailleurs bien superficiels, des civilisations italienne, flamande et grecque sont raccordés d'une manière simple, rapide et verbale, au génie des artistes qu'elles ont produit. La circonstance atténuante, c'est que la *Philosophie de l'Art* n'est pas un livre, mais les fragments d'un cours, à la manière des cours de Cousin et de Villemain, de Guizot, des *Evolutions* de Brunetière. Elle répond admirablement aux habitudes, aux nécessités, à l'utilité d'un cours : le souffle oratoire qui l'anime se proportionne à l'ampleur de l'hémicycle et d'une foule respectueuse, répond aux rythmes de la fresque de Paul Delaroche, établit le chaînon d'une même culture entre l'École des professeurs d'où il sort et l'école des artistes, à laquelle il s'adresse. Les files de petits faits pittoresques frappent les esprits et peuplent les mémoires. Et surtout, à ces jeunes gens qui savent ou qui apprennent à l'atelier ce que c'est que le monde de l'art, Taine révèle un autre monde, celui des idées générales, qu'il faut bien présenter avec quelque artifice, mais qui séduisent, frappent, retiennent. Si ce livre ne fait pas de Taine un grand critique d'art, cette chaire de la rue Bonaparte a fait de Taine un grand professeur. Et il y a au moins un peintre dont il a donné une idée neuve et vraie : c'est Rubens.

Taine avait voulu être philosophe et historien de la littérature. Le hasard d'une chaire en fait un critique d'art. Le

hasard d'une amitié, celle de Planat, le fondateur de la *Vie Parisienne*, en fait un critique des mœurs et l'auteur de *Graindorge*. Évidemment *Graindorge*, lui aussi, a poussé au noir. Mais comme la société qu'il représente a non seulement vieilli, mais disparu, comme le ton qu'a pris le tableau reste en accord avec le sujet qu'il représente, comme en outre c'est le livre où Taine, si réservé et si craintif quand il s'agissait de s'exposer, a mis le plus de lui-même, *Graindorge* garde un grand attrait. Cet Américain devient le chef de file du Taine sans système, le meilleur Taine : celui des des *Carnets de voyage*, des *Notes sur l'Angleterre*, surtout de la précieuse, solide et forte *Correspondance*. Évidemment c'est du Stendhal appliqué, tout aussi bien que le roman d'*Etienne Mayran*. Mais on enlèvera à ce mot une bonne part de son aiguillon en songeant que les *Notes* et les *Carnets* sont écrits au courant de la plume par un voyageur qui voyage, tandis que les *Mémoires d'un Touriste* sont faits à Paris pour un libraire dans une chambre garnie. Et saisissons cette occasion de fournir sur Taine critique cette note honorable : qu'il est le premier critique qui ait compris entièrement et profondément Stendhal, qui se soit senti son contemporain et même son héritier. Célébré à l'École Normale le centenaire de Taine mérite de l'être, en outre, au Stendhal-Club.

Si les *Carnets de voyage* valent presque les *Mémoires d'un Touriste*, on ne saurait guère comparer à *Rome, Naples et Florence* ce *Voyage en Italie*, vacances scolaires qui semblent talonnées par le jour de la rentrée, et qui pourrait s'appeler l'Italie vue et mise en système en soixante jours.

Reconnaissons que si de Taine philosophe il reste un nom, une date, une alvéole dans les manuels, de Taine critique il reste beaucoup plus. L'élément systématique (c'est-à-dire philosophique) s'est écroulé. Mais peu d'essayistes français valent Taine en connaissances, en probité, en solidité, en éclat. Cette promotion de 1848 a été une promotion de grands journalistes, de grands articliers. Les *Essais* de Taine s'avancent sur le même pied honorable que les articles d'About, de Sarcey, de Prévost-Paradol, de Weiss : beau groupe de publicistes, homogène, équilibré, un et varié. Les *Essais de critique*, les *Carnet de voyage*, la *Correspondance*, *Grain-*

dorge, voilà une dizaine de volumes qui méritent de garder leur place d'honneur. Ce n'est pas quand il a fait manœuvrer des idées générales en files sur le Champ-de-Mars que le critique a travaillé pour la durée, mais quand il a pris sa canne et fait son tour de ville. Le tour d'une ville historique où il est bien naturel que l'histoire soit devenue sa vocation dernière.

III

L'HISTORIEN

Déjà quand Taine, âgé de vingt ans, déclarait : « Je veux être un philosophe » un *Tu seras historien*! était impliqué dans sa destinée. On peut dire, en mettant à part l'*Intelligence*, qu'il n'écrivit guère que des livres d'histoire, qu'il conçut la critique historiquement, que la race et le milieu se ramènent à des idées et à des pratiques d'historien. Il vivait dans la familiarité de Guizot. Il avait subi fortement l'influence de l'historisme hégélien. Il enseignait l'histoire de l'art, avait été candidat à la chaire d'histoire ancienne à l'École Normale contre Fustel de Coulanges, était examinateur pour l'histoire et l'allemand à Saint-Cyr. L'histoire qu'il a pratiquée avant et après 1871 c'était ce qu'on appelait officiellement l'histoire générale et philosophique, laquelle ne se confondait pas avec l'histoire érudite, et occupait à l'Académie française une place privilégiée. Si l'on compare les procédés de travail de Taine, même tels que les a exposés M. Aulard, et ceux de Michelet, que M. Rudler analyse dans son édition critique de *Jeanne d'Arc*, on constate que ceux de Taine sont les plus scientifiques et les plus proches des nôtres. Que la manière d'écrire l'histoire, et particulièrement celle de la Révolution, ait fait beaucoup de progrès après lui, c'est certain : aussi bien Taine ne s'est-il pas proposé d'écrire l'histoire de la Révolution, mais de donner, en historien philosophe, une psychologie des origines de la France contemporaine. Et voici maintenant deux points acquis.

Le premier est que Taine a produit dans les *Origines*, au point de vue littéraire, son œuvre maîtresse. Vidons le mot

d'éloquence de tout ce que l'évolution de goût y introduit aujourd'hui d'ironique. Ne voyons dans l'éloquence que le mouvement et la suite, ce que les Latins appellaient *motus animi continui*. On peut considérer les *Origines* comme l'œuvre historique la plus éloquente de la littérature française, et même, plus généralement, comme le chef-d'œuvre de la continuité oratoire en histoire depuis Tite-Live. Ne la comparons pas à l'*Histoire des Variations* : il y a beaucoup plus de *pectus* dans l'œuvre du petit professeur que dans celle du grand orateur, si posé, j'allais dire si bonhomme. Mouvement général du livre, force des phrases, abondance et suite des images, santé de génie à la Rubens, maintiennent à ce maître du livre son prestige conquérant.

Second point. C'est par les *Origines* que Taine a le plus fortement duré. Le philosophe a cessé d'agir. L'historien de la littérature est dépassé. Les théories du critique ne comptent plus. Mais depuis un demi-siècle les *Origines* ne cessent de trouver un public, de servir de texte canonique à toute une partie de l'opinion politique, celle qui obtient le moins de succès au gré du corps électoral, mais le plus de crédit dans la république des lettres.

L'*Intelligence* a été éliminée de l'horizon philosophique par la génération de Bergson. Mais Bergson avait pour camarade de promotion à l'École normale Jaurès. Jaurès en ce temps ne pensait pas contre les *Origines* comme Bergson pensait contre l'*Intelligence*. Il ne devint socialiste que plus tard, et il écrivit l'*Histoire socialiste* plus tard encore, en partie contre Taine. Bien inférieure à celle de Taine, elle est cependant comme la sienne une histoire d'orateur. Il représente avec Bergson la génération des successeurs. Or les successeurs qui ont réussi contre l'*Intelligence* n'ont pas réussi contre les *Origines*.

Cette génération des Bergson, des Jaurès, des Paul Desjardins, qui entrait dans la vie d'homme en même temps que les anciens partis étaient vaincus et que la République s'établissait, fut troublée de voir qu'après la guerre les deux consuls de l'intelligence française, Renan et Taine, avaient pris parti avec une netteté tranchante et brutale contre la démocratie. Le Renan de *Caliban* revint sur son premier mouvement. Mais Taine garda son attitude de médecin sévère et triste.

C'était même ce parti pris de tristesse qui inspirait la défiance. Aucune figure de la France n'échappait au diagnostic terrible. Monarchie d'autrefois, Révolution, Empire, tout était frappé du même anathème parce que l'esprit de l'auteur était frappé par le même phénomène, la même hantise de décomposition. On se demandait par quel miracle une France avait pu tout de même se composer, se construire. On voyait là une manière de jansénisme historique. Il y avait de quoi désespérer du salut. Vieillesse et maladie de l'auteur, pensait-on, projetées en vieillesse et maladie de la France. La Commune, qui lui avait fait grand'peur, lui avait montré que la Révolution n'était pas finie. Lamartine avait été très content de voir, en 1848, son *Histoire des Girondins* descendre dans la rue. M. Taine (vingt ans en 1848!) a connu en 1871 qu'il appartenait à l'histoire de descendre, elle aussi, dans la rue pour y mettre l'ordre. Et l'ordre mis dans la rue, elle devait contribuer à l'établir dans les maisons, dans cette maison dont la métaphore continuée charpente les cinq volumes des *Origines*. L'établir, mais comment? Taine gardait peu d'espoir. « Ça finira mal! » Tout au plus, son « Ça finira mal » était-il atténué par son : « Cela a toujours été mal. »

Taine se déclarait, nettement et sans fausse honte, bourgeois, chef de famille bourgeoise, chargé d'intérêts bourgeois, et, sous le manteau éclatant de son style d'artiste, il reste un grand bourgeois français. La bonté n'a jamais été sur le visage de la France qu'un état précaire qui ne présageait rien de bon. Cependant le pessimisme et le malaise des *Origines* ne viennent-ils pas en partie de ce que Taine n'a jamais pu se sentir complètement en harmonie avec son temps et son pays, a pris, avec la plus parfaite bonne foi, certains plis étrangers qui se sont accentués avec l'âge et qui ont donné aux *Origines* une part de leur modelé? Je crois en discerner trois.

Taine écrit dans une lettre à l'un des Guizot que c'est chez eux qu'il a appris ce que c'est qu'une famille. La nature sérieuse et saine de Guizot, son intérieur protestant (on sait que Taine né catholique voulut un pasteur à ses obsèques), son libéralisme autoritaire, sa grande culture historique, tout cela s'unissait pour Taine en un idéal de vie familiale et politique. Il se mit de bonne heure de ce côté, et y resta. Or Guizot,

calviniste du Midi, mais Genevois d'éducation et de goût, ne comprit jamais complètement la France, ne fit avec elle qu'un mariage de raison, qui finit mal. La monarchie a été perdue à deux reprises par deux ministres où vivait l'esprit du haut de Genève : Necker pour le branche aînée, Guizot pour la branche cadette. Taine n'a connu Guizot qu'après sa chute, réduit à un rôle d'opposition académique, habitué à penser avec des rancunes, à broyer du noir sur la palette politique : un noir qui convient d'ailleurs admirablement à la palette d'artiste de Taine. On songe, devant les *Origines*, au pessimisme du Génevois qui fait commencer la décadence de la France à son refus d'embrasser la Réforme, au pessimisme de cet historien italien qui fait commencer la décadence de Rome à l'assassinat de Rémus.

Il y a peut-être un peu d'artifice dans cette évocation inattendue de l'esprit de Genève. Il y en aura beaucoup moins dans le rappel des sympathies anglaises de Guizot et de Taine. Un écrivain politique appelait récemment la Russie une Amérique qui n'a pas réussi. Pour Taine la France est une Angleterre qui n'a pas réussi. L'auteur des *Notes sur l'Angleterre* voit dans l'Angleterre victorieuse le type de toute société saine, la maison solide et pratique où il est beau d'habiter. Tous les traits propres de la France, qu'ils soient monarchiques, napoléoniens ou républicains, en tant qu'ils se distinguent de ceux de l'île voisine sont frappés par le même verdict de condamnation, déclassés par le retour monotone et puissant d'un mépris triste. Le péché originel de la France consiste en somme à n'avoir pas conservé son aristocratie locale, à l'anglaise, que Louis XIV, la Constituante et Napoléon se sont également attachés à exclure de la vie politique. Ne nous hâtons pas cependant de taxer Taine d'utopie. Les *Origines* ont été conçues dans la température de 1871 et de l'Assemblée nationale. Et celle-ci était formée en bonne partie de ces gentilshommes terriens qui ne s'étaient pas compromis avec l'Empire, et vers qui les paysans, que les préfets de Napoléon avaient trompés par leurs affiches blanches s'étaient tournés spontanément comme vers des patrons locaux. Une monarchie de tendance orléaniste, appuyée par les autorités rurales, peu ou point

cléricale, paraissait possible, souhaitable, indiquée par la composition de l'Assemblée, proposée aux vœux des citoyens libéraux comme Taine et Renan. L'*Ancien Régime* rompait avec la mythologie monarchique du drapeau blanc, dont l'usure se manifesta l'année même où le livre parut. La *Révolution* rompait avec la mythologie révolutionnaire du drapeau rouge et de la Commune. Le *Régime moderne* rompait avec la mythologie bonapartiste. Les trois ouvrages, si leur publication avait été plus rapprochée, auraient pu avec vraisemblance faire le lit d'un gouvernement aussi éloigné de ces trois mythologies que l'avait été celui de Louis-Philippe et de Guizot. Les *Origines*, qui paraissent utopiques et artificielles, quand on les voit de 1881, le sont peut-être moins quand on les replace en cette année 1871, où le projet en fut établi et les idées maîtresses pensées. Atténuons donc notre première impression, songeons au grand patricien dont Taine s'inspira, Tocqueville, considérons qu'il y a des hommes et des époques destinés à favoriser, à représenter ce binôme franco-anglais qui reste, avec des hauts et des bas, une valeur tantôt politique, tantôt esthétique, tantôt intellectuelle, sur notre marché.

Il y aurait enfin un troisième point de vue, moins important que le précédent, mais qu'on ne doit pas négliger. Au sommet des *Origines*, comme leur source et leur signal, Taine a placé une théorie de l'esprit classique ou plutôt une critique de l'esprit classiques, laquelle est demeurée peut-être la plus discutée, la plus suggestive, de ses grandes idées. Il est visible qu'il se bat contre lui-même, exerce contre lui une censure, lui qui est imprégné si profondément par l'esprit et la culture classiques, et qui croyant les fuir, tombe dans leur cercle. Sa théorie ne lui a d'ailleurs guère survécu, puisque personne ne l'accepterait telle que, et que, pour l'extrême-droite intellectuelle française, le génie romantique a, comme démon à exorciser et comme tête unique du mal, pris la place de l'esprit classique. Quoiqu'il en soit, les origines de cette théorie du classique se trouvent certainement dans la philosophie du romantisme allemand, en particulier dans Lessing, Schlegel, Hegel. C'est en Allemagne qu'on a systématisé par cette figure défavorable les courants du classicisme français à son déclin, qu'on a vu en lui

le père de la facilité et de l'abstraction, l'ennemi du *gründlich*.

Personne, après 1870, n'a plus contribué que Taine à mettre à l'ordre du jour le problème de la Révolution, à en étendre les racines (après Tocqueville) dans le passé, à la présenter comme un phénomène actuel et présent. Avec Michelet et le Victor Hugo de *Quatre-vingt-treize*, il demeure l'un des trois grands écrivains qui l'aient traitée en sujet à grand rendement esthétique. Nous retrouvons ici avec une précision singulière sous le signe de la plus belle fortune sa double destinée : celle du maître d'école et celle de l'artiste.

Maître d'école il le fut d'abord de la façon la plus positive par la part qu'il prit avec Boutmy, et sous le bienveillant patronage de Guizot, à la fondation de l'École des Sciences politiques. Si la théorie de l'esprit classique et de ses dangers, tels qu'ils sont exposés dans l'*Ancien Régime*, est vraie, cette école dont la fortune fut si brillante et qui forma une bonne partie du personnel politique de la France, devait fournir les premiers éléments du remède. Un ami de Taine, Boutmy, et l'un de ses disciples, Sorel en furent les personnalités les plus brillantes. 1848-1871, les deux dates sur lesquelles tourna la vie extérieure et civique de Taine, comportent aussi l'opposition de l'École dont il sort et de l'École où il va : l'École normale de l'État, l'École libre de politique à l'anglaise fondée par de grands bourgeois, et qui sous la troisième république demeura jusqu'au début du XXe siècle, bien qu'il n'y enseignât pas, pour l'influence de Taine un milieu privilégié.

Maître d'école, plus généralement parlant, de toute la politique de droite. Barrès et Maurras sont sortis des *Origines*. Taine, trop anglophile et trop imbu du XVIIIe siècle pour ne pas répugner au nationalisme, n'en a pas moins formé le noyau de ce qui allait être après lui la doctrine du nationalisme français.

Mais le maître d'école n'eût pas été un maître tout court s'il n'avait trouvé précisément dans *les Origines* le sujet qui convenait le mieux à son génie d'artiste. Il lui fallait, des portraits à faire, des idées à colorer, un discours à développer. Un discours, le plus grand qu'il y ait au monde, et pour échauffer ce discours, une passion, où sont fondues la passion politique du citoyen et la passion privée du bour-

geois, j'allais dire du propriétaire. L'éloquence que Rousseau avait mise au service de la Révolution, Taine l'emploie au service de la contre-Révolution. Il ferme le XVIIIe siècle éloquent, comme il a fermé le XVIIIe siècle idéologue.

Au philosophe, au critique, à l'historien, on aimerait ajouter l'homme. Mais peu d'écrivains ont défendu avec plus de conviction leur vie personnelle, l'ont mieux fermée à la chronique et à la critique. Taine n'a voulu nous laisser sur lui aucun de ces petits faits dont il savait si bien se servir quand il s'agissait des hommes du passé. Il n'a voulu proposer que des idées, non imposer sa personne. On peut l'en applaudir, et récemment le dernier des grands tainiens, M. Paul Bourget, protestait encore contre la curiosité offensante dont nous continuons à assaillir la mémoire des grands morts.

A tout cela je suis loin de contredire. Il faut bien remarquer cependant que Taine n'assurait pas à sa mémoire littéraire la garantie la meilleure lorsqu'il exigeait qu'on ne s'intéressât et qu'on n'intéressât la postérité qu'à ses idées. Ses idées, elles existent pour l'histoire, parce qu'elles ont exercé une influence. Mais depuis qu'elles ont cessé d'agir, depuis que ses livres d'idées et de système se sont obscurcis, une présence personnelle ne serait pas superflue pour maintenir autour de Taine une attention fraîche. Lui-même a mis obstacle à cette attention en interdisant dans les termes les plus forts toute publication de lettres ou de papiers qui eussent le moindre caractère intime, tout ce qui ne se bornait pas à concerner la vie publique du producteur d'idées. Aussi laisse-t-il un souvenir respecté, mais officiel et froid. Au contraire, au prix de quelque indiscrétion, de familiarités parfois excessives, Sainte-Beuve, Renan, Anatole France restent plus vivants, sont devenus des génies familiers et maniables, des Lares littéraires! Dans notre pèlerinage aux vieilles villes et aux temples désertés, nous voyons leurs images habitées par le feuillage, les fleurs et les oiseaux : ceux-ci d'ailleurs pas toujours propres, mais le plein air de la mort, de la mémoire, de l'histoire arrange tout. A côté, voici le buste bien nettoyé de M. Taine, dont on salue le marbre, sous lequel on ne s'arrête pas pour inscrire d'indiscrets *graffiti*, non plus peut-être que pour rêver beaucoup ni converser bien longtemps.

ALBERT THIBAUDET

LA MISSION

DE

TALLEYRAND A LONDRES

— 1791-1792 —

Le 30 septembre 1791, l'Assemblée constituante terminait ses séances; elle cédait la place à l'Assemblée législative. Talleyrand, qui avait déjà cessé d'être évêque, cessait à présent d'être député[1]. Qu'allait-il devenir? Certainement ses trente-sept ans ne pouvaient pas rester inactifs. Il s'était mêlé à trop de choses depuis deux ans et demi pour rentrer tout à coup dans le silence et l'obscurité d'une existence privée.

Dans ses *Mémoires*, Talleyrand explique par des formules générales la conduite qu'il tint après l'Assemblée constituante. « Je me mis, dit-il, à la disposition des événements, et, pourvu que je restasse Français, tout me convenait. La Révolution promettait de nouvelles destinées à la nation; je la suivis dans sa marche et j'en courus les chances. » Plus tard, parvenu à sa quatre-vingt-deuxième année, il faisait une déclaration analogue : « Ma position me prescrivait de chercher ma route. Je la cherchai seul, car je ne voulais faire dépendre mon avenir d'aucun parti. Il n'y en avait aucun qui répondît à ma manière de voir. Je réfléchis longtemps et je m'arrêtai à l'idée de servir la France, comme France, dans quelque situation qu'elle fût; dans toutes, il y avait quelque bien à faire. »

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 septembre 1927.

Une mission à Londres fut la première étape de cette carrière qui s'abandonnait aux événements.

Depuis plusieurs mois, le bruit se répandait d'une guerre prochaine. Les partisans de l'ancienne monarchie la redoutaient en général; les autres, plus nombreux, la souhaitaient : ils y voyaient le moyen à peu près sûr de débarrasser la France des derniers vestiges d'autorité royale que les constituants avaient laissé subsister. Talleyrand a bien raison de dire : « La royauté, telle qu'elle était sortie de l'Assemblée constituante, n'était plus qu'une ombre, et une ombre qui allait chaque jour s'effaçant. » La tribune de la Législative avait entendu les appels passionnés de Brissot : « La guerre est actuellement un bienfait national, et la seule calamité à redouter, c'est de ne pas avoir la guerre. » Le ministère feuillant, dans lequel Valdec de Lessart dirigeait les Affaires étrangères et Narbonne la Guerre, avait subi cette pression belliqueuse. Dans la pensée de Narbonne, qui était le personnage le plus entreprenant du Cabinet, il s'agissait moins d'une guerre que d'une démonstration militaire contre l'électeur de Trèves; le prétexte était fourni par les rassemblements des émigrés, que l'Électeur tolérait aux portes mêmes de la France. Le succès ne paraissait pas douteux. On escomptait à l'avance la bienveillance de la Prusse, ce qui aurait pour résultat de rendre à peu près inefficace l'action de l'Autriche. A cet effet, Ségur venait de recevoir, à la fin de décembre, une mission auprès de la cour de Berlin. Si la France pouvait, d'autre part, s'assurer la neutralité de l'Angleterre, la partie était comme gagnée à l'avance.

Qui pouvait-on charger de cette campagne à Londres? Il fallait évidemment un Français qui n'eût pas sur les relations franco-anglaises les idées qui avaient régné à l'époque de la guerre de Sept Ans ou à l'époque de la guerre d'Amérique. Mirabeau avait été l'un des premiers à prôner un rapprochement entre la France et l'Angleterre. Dès 1786, dans une lettre à Biron, il parlait « d'asseoir sur l'éternelle et inébranlable base de l'intérêt commun l'alliance de deux pays qui doivent et peuvent commander la paix au monde, ou qui ne cesseront jamais de l'ensanglanter en se déchirant. » Devant l'Assemblée constituante, le 28 janvier 1791, il avait déclaré

que « jeter dès à présent les grandes bases d'une éternelle fraternité » entre l'Angleterre et la France, « serait un acte profond d'une politique vertueuse et rare. » Si l'on pensait à une démarche à faire auprès du gouvernement anglais, on devait la confier à l'ami de Mirabeau qui lui avait succédé à la présidence du Comité diplomatique et que l'on regardait comme son exécuteur testamentaire. La Constitution de 1791 faisait défense aux anciens membres de l'Assemblée nationale de recevoir avant deux ans aucune situation officielle; mais une mission à Londres, dans le genre de celle que Talleyrand allait y remplir, avait, pour ainsi dire, un caractère privé.

Dans une lettre à son ami Biron, du 5 janvier 1792, Talleyrand a raconté comment le ministre Lessart l'avait amené à accepter la chose.

« Après huit jours de pourparlers, on est revenu à moi, et l'on m'a dit : « Pourquoi n'iriez-vous pas en Angleterre? » — Parce que je ne suis pas à cela, à une énorme distance, » aussi bon que M. de Biron, qu'il faut nommer. » Après mille choses dont je vous épargne l'ennui, M. de Lessart m'a proposé catégoriquement d'aller en Angleterre, et m'a dit : « C'est précisément parce qu'il est extraordinaire que vous » alliez en Angleterre que vous y êtes bon; on jugera à Vienne » et à Berlin que nous avons véritablement l'intention de faire » quelque chose. » Je lui ai dit que je lui répondrais aujourd'hui, et ma réponse sera que j'accepte. »

Bien des années après, Talleyrand écrivait qu'il s'était résigné à cette mission comme à un pis-aller. « Je désirais m'éloigner pour quelque temps; j'étais fatigué, dégoûté, et, quoique je susse bien que cette mission avait peu de chances de succès, j'acceptai. »

La mission pouvait se heurter à l'hostilité personnelle de George III. La guerre d'Amérique, où la France avait obligé l'Angleterre à compter avec elle, n'avait que quelques années de date; c'était pour le roi d'Angleterre un souvenir très déplaisant; d'autre part, la France de la Révolution lui donnait l'impression d'une société en démence. Mais, si George III régnait, c'était William Pitt qui gouvernait; et le Premier, d'accord avec lord Grenville, qui dirigeait les

Affaires étrangères, ne voulait pas la guerre. La réforme financière, la question d'Irlande, la guerre avec Tipou-Sahib fournissaient au Cabinet anglais d'amples sujets de préoccupation. Aussi l'agitation belliqueuse qui s'était emparée en France de l'opinion publique, le laissait-elle à peu près indifférent.

Le 14 janvier 1792, les administrateurs composant le directoire du département de Paris donnaient à leur collègue M. de Talleyrand-Périgord la permission de quitter momentanément son poste. Il partit aussitôt; après un arrêt de quelques jours à Douvres, il arriva à Londres le 24 janvier; il descendit à Golden Square. Il n'était pas seul; son ami Biron l'accompagnait, il était chargé d'acheter quatre mille chevaux pour le compte de l'armée française. Le voyage faillit mal tourner pour Biron; sur la plainte d'un marchand de chevaux, il fut arrêté à Londres pour dettes et mis en prison; l'on eut grand peine à le faire relâcher. Cette « détestable aventure » produisit le plus mauvais effet.

Talleyrand devait revenir dans la capitale de l'Angleterre trente-huit ans plus tard, avec le prestige qui s'attachait à son titre d'ancien ministre de Napoléon et de Louis XVIII et au rôle qu'il allait jouer comme le représentant officiel d'une dynastie nouvelle. En 1792, il avait débuté dans des conditions qui ne faisaient rien pressentir de la célébrité de sa carrière. La lettre, en date du 12 janvier 1792, par laquelle Lessart l'accréditait ou plutôt l'introduisait auprès de lord Grenville avait le caractère d'une lettre privée; elle était ainsi conçue :

« Cette lettre sera remise à Votre Excellence par M. de Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, qui se rend en Angleterre pour différents objets qui l'intéressent personnellement. Je ne doute pas, Monsieur, que M. de Talleyrand ne vous soit connu par sa réputation d'esprit, par ses talents distingués, ainsi que par le rôle distingué qu'il a joué dans notre Assemblée constituante dont il était membre. Je serai personnellement très reconnaissant pour l'accueil que Votre Excellence voudra bien lui faire; vous l'en jugerez sûrement digne par ses qualités personnelles.

» M. de Talleyrand, en sa qualité de membre de l'Assemblée constituante, n'est susceptible d'aucun caractère diplomatique. Mais comme il a été à portée d'étudier nos rapports politiques, surtout ceux que nous avons avec l'Angleterre, je désire que Votre Excellence veuille bien s'en entretenir avec lui, et je suis assuré d'avance qu'il la convaincra de notre désir de maintenir et de fortifier la bonne intelligence qui subsiste entre les deux royaumes. »

Avant même que Talleyrand fût arrivé à Londres, les journaux anglais avaient annoncé qu'il avait vu M. Pitt et qu'il n'en avait rien obtenu; c'était frapper à l'avance de discrédit la mission de l'ancien évêque. Les choses se passèrent à peu près comme les journaux l'avaient annoncé. Talleyrand fut présenté à Pitt le 28 janvier par un secrétaire de l'ambassade de France, Hirsinger. Cette audience, la seule qu'il eut avec le Premier anglais, se passa toute en politesses. Pitt fit observer à son visiteur qu'il n'avait point de caractère officiel; il était prêt d'ailleurs à s'entretenir avec lui de ce qui concernait la France; il rappela son ancien séjour à Reims, où il avait rencontré l'abbé de Périgord. La conversation prit fin sans être allée au delà de quelques formules de courtoisie.

Avec lord Grenville, l'ancien évêque eut plusieurs entretiens, un en particulier, le 15 février, qui fut « fort long, fort substantiel. » Il s'était efforcé de lui faire connaître la situation exacte de la France, à propos de laquelle les papiers révolutionnaires dont Londres était inondé débitaient tant d'erreurs et de calomnies. On ne devait pas s'étonner si une révolution aussi extraordinaire, qui avait commencé il y avait moins de trois ans, avait laissé après elle quelque germe d'agitation; il fallait voir que la France possédait une Constitution nouvelle, édictée par la volonté nationale, acceptée par le roi, et que l'esprit de liberté s'y était « naturalisé » pour toujours. « Depuis longtemps, avait-il dit à Grenville, tout ce qui pense sainement en France désire un rapprochement avec l'Angleterre; on le croit raisonnable, naturel et en définitive avantageux aux deux puissances. Notre gouvernement a désiré que je vinsse ici... Il sait que dans tous les temps j'ai soutenu que l'Angleterre était notre

alliée naturelle. » Le sentiment de Talleyrand était qu'il s'établît entre les deux nations une garantie réciproque de toutes leurs possessions coloniales et européennes; par ce dernier mot, il entendait rassurer le ministère anglais au sujet de l'Irlande, dont la situation était alors assez menaçante.

Talleyrand avait foi dans l'objet de sa mission. « Croyez bien, écrivait-il à Lessart, qu'un rapprochement avec l'Angleterre n'est pas une chimère... Deux nations voisines, dont l'une fonde sa prospérité principalement sur le commerce et l'autre sur l'agriculture, sont appelées par la nature éternelle des choses à bien s'entendre, à s'enrichir l'une par l'autre. » Cependant, il y avait bien des préventions à Londres, sinon contre la mission, du moins contre celui qui la représentait. On le tenait pour « un homme bien déplaisant, au caractère vilainement trompeur, qui manquait vraiment de droiture dans son naturel et dans son cœur. » Quand Talleyrand avait été présenté à la Cour (1er février), l'accueil de George III avait été d'une froideur extrême; pour la Reine, elle l'avait reçu moins que bien : on disait qu'elle lui avait tourné le dos avec un mépris affecté. Il n'était pas desservi seulement par sa réputation d'immoralité; il l'était encore par la réserve un peu hautaine dont il s'entourait dans ses conversations d'affaires. Étienne Dumont, qui l'avait connu dans la société de Mirabeau et qui le retrouvait à Londres, rapporte que ses manières extérieures trouvaient peu de succès dans la société de Londres. « Son premier abord, dit-il, en général était très froid; il parlait très peu, il écoutait avec une grande attention... Il se tenait à distance et ne s'exposait point. Les Anglais, qui n'ont que des préventions générales sur le caractère des Français, ne trouvaient en lui ni la vivacité, ni la familiarité, ni l'indiscrétion, ni la gaieté nationales. Une manière sentencieuse, une politesse froide, un air d'examen, voilà ce qui formait une défense autour de lui dans son rôle diplomatique. »

Grenville fit savoir à Talleyrand, le 1er mars, que les dispositions de l'Angleterre pour la France étaient bonnes, qu'elle désirait sincèrement la fin de ses troubles, mais que le Cabinet anglais avait été d'avis de ne point faire de réponse

aux diverses ouvertures qui lui avaient été présentées. Étienne Dumont rapporte qu'il tenait Talleyrand pour « un homme profond et dangereux. »

Malgré cette fin de non-recevoir, Talleyrand ne désespérait pas de réussir tôt ou tard dans sa mission d'un rapprochement franco-anglais. Il terminait une longue dépêche à Lessart, le 2 mars 1792, par ces mots : « Je persiste à penser ou plutôt je suis plus sûr que jamais que c'est ici, et ici seulement, qu'est notre bon terrain, mais cette terre produit lentement. Ambitieusement et inconstitutionnellement parlant, je vous atteste que je ne voudrais pour mon compte qu'un titre et du temps devant moi pour fonder et établir ici les rapports les plus utiles pour la France. » Il avait commencé à rencontrer des membres éminents de l'opposition libérale, comme Fox, Sheridan et surtout lord Lansdowne, qu'il devait fréquenter d'une manière régulière lors du séjour prolongé qu'il allait faire bientôt en Angleterre; c'est à propos de ces relations politiques qu'il dira un jour à Lamartine : « En 1792, j'ai tenté ici (à Londres) de réconcilier Mirabeau et Pitt et de former entre l'Angleterre libérale et la France révolutionnaire une alliance qui aurait tenu la tige de la balance du monde. »

Talleyrand était de retour à Paris le 10 mars. Il avait pris le parti d'aller conférer avec les membres du gouvernement, au moment même où Lessart l'invitait à venir passer quelques jours à Paris; mais sa rentrée à Paris coïncida avec un changement de ministère. Son ami Narbonne avait été congédié du ministère de la Guerre, Lessart avait été décrété d'accusation par l'Assemblée législative. L'influence des Girondins faisait donner à Dumouriez le ministère des Affaires étrangères et à Roland le ministère de l'Intérieur.

Le nouveau gouvernement ne tenait pas moins à la neutralité bienveillante de l'Angleterre, à présent qu'on avait le sentiment que la guerre n'était plus qu'une question de jours. Le 20 avril, sur la proposition de Louis XVI, elle fut déclarée par l'Assemblée législative au roi de Bohême et de Hongrie. Le même jour, des instructions détaillées étaient remises à Chauvelin et à Talleyrand; ils devaient s'attacher

à faire comprendre au ministère britannique que le moment était « vraiment décisif pour consolider cette union que les hommes sages des deux pays ont depuis si longtemps désirée. »

C'était Talleyrand qui, dans sa dépêche du 17 février, avait demandé qu'on désignât comme ministre plénipotentiaire, puisqu'il ne pouvait lui-même porter ce titre, un homme qui fût dans les mêmes idées que lui, mais « assez jeune pour ne pas être fâché de les devoir à un autre. » Il avait indiqué M. Chauvelin, qui avait alors vingt-six ans; il le jugeait ainsi : « Il a de l'esprit à grande dose, une manière franche et prononcée dans la révolution; je ne crois pas que vous puissiez trouver mieux. » Dumouriez s'était conformé au désir de Talleyrand, il avait donné à Chauvelin la qualité de ministre plénipotentiaire. Il lui avait adjoint, à titre de conseillers, Duroveray, ancien ami de Mirabeau, Garat, qui avait été membre de la Constituante, et Reinhard, secrétaire de légation, que le *Morning-Chronicle* appelait le grand-vicaire de M. de Talleyrand. En fait, Chauvelin n'était qu'un prête-nom; si Talleyrand n'était pas nommé en titre, c'était sa mission qui allait se continuer, bien qu'il n'en fût pas le chef apparent.

Avant de repartir, Talleyrand avait obtenu de faire écrire par Louis XVI une lettre personnelle à George III. Le roi des Français s'exprimait ainsi : « Des rapports nouveaux doivent s'établir entre nos deux pays. Il me semble que je vois tous les jours s'effacer les restes de cette rivalité qui nous a fait tant de mal... Je la regarde (l'alliance de deux monarchies) comme nécessaire à la stabilité de la constitution respective de nos deux États et au maintien de leur tranquillité intérieure, et j'ajouterai que, réunis, nous devons commander la paix à l'Europe. » Ces derniers mots étaient les expressions mêmes dont Mirabeau s'était servi en 1786; Talleyrand les avait reprises pour les replacer sous la plume du roi.

Chauvelin quitta Paris le 23 avril pour se rendre à son poste. Talleyrand le suivit quelques jours plus tard; il arriva à Londres le 29 avril, en compagnie de Duroveray. Il était porteur lui-même de la lettre de Louis XVI. Par suite d'une indiscrétion fâcheuse, due peut-être aux bureaux ministériels,

plusieurs journaux français firent paraître ce document de caractère confidentiel.

Depuis son retour à Londres, la situation diplomatique du « Père Gambille », comme Dumouriez appelait Talleyrand à cause de son infirmité, était loin d'être aisée. La divulgation fort inopportune de la lettre de Louis XVI, l'entrée des Français dans les Pays-Bas belges, leurs échecs militaires, les désordres à l'intérieur de la France : autant de raisons qui ne permettaient guère à la mission française d'asseoir sa situation. Dans une longue dépêche, en date du 23 mai, Talleyrand n'hésitait pas à faire entendre à Dumouriez, par l'intermédiaire de Chauvelin, de judicieuses observations : « La France a besoin d'être sévère envers des coupables qui la déshonorent; elle a besoin d'avoir plus que jamais un gouvernement ferme et actif pour conserver le langage et l'attitude d'une puissance. Nous en avons besoin aussi pour continuer de la représenter avec courage. Depuis l'arrivée de ces nouvelles, notre poste a été pénible. »

Cependant Talleyrand avait réussi à obtenir du Cabinet anglais la déclaration du 25 mai 1792, par laquelle le gouvernement de George III faisait savoir que, dans les hostilités qui venaient d'éclater entre le roi Très Chrétien et le roi de Hongrie, il ne sortirait pas de la neutralité. Lors de son premier séjour, Talleyrand avait songé un moment à obtenir l'alliance même du gouvernement de George III. A cet effet, il avait parlé, dans sa dépêche du 27 février, de la cession possible de l'île de Tabago, à condition toutefois d'obtenir un emprunt de trois à quatre millions de livres sterling; pour la cession de « quelques-unes de nos possessions orientales, » c'est-à-dire des îles de France et de Bourbon, il en repoussait complètement l'idée. A défaut d'une alliance, que les circonstances générales rendaient bien difficile, la déclaration du 25 mai était une victoire non équivoque de la mission française. Aussi la nouvelle en fut-elle reçue avec une vive satisfaction par le ministère et par l'Assemblée nationale. Le 2 juin, Dumouriez adressait de chaleureuses félicitations à Chauvelin. « Je n'attendais pas moins, lui disait-il, de votre patriotisme et de vos lumières. Je vous en

témoigne personnellement toute ma reconnaissance, ainsi qu'à vos chers coopérateurs. » Nul n'ignorait que tout le mérite de cet avantage diplomatique revenait à Talleyrand en personne. Londres venait de voir son premier succès de négociateur; un jour, à quarante ans de distance, Londres encore devait voir le dernier.

La journée du 20 juin allait bientôt réduire Talleyrand et ses compagnons à ne plus être que les mandataires d'un roi sans autorité, menacé dans son propre palais et bafoué par la populace. Un jour que Talleyrand s'était rendu au Ranelagh, Étienne Dumont, qui l'accompagnait, fut témoin de cette scène : « A notre arrivée, nous entendîmes un murmure de voix disant : Voici l'ambassade française. Des regards curieux, mais non amis, furent de suite dirigés vers notre bataillon, car nous étions huit ou dix, et nous acquîmes bientôt la certitude que nous ne manquerions pas de place pour notre promenade; car chacun à notre approche se retirait à droite et à gauche, comme si l'on craignait que l'air même que nous respirions ne fût contagieux. » Le groupe des Français ne tarda pas à se retirer; Talleyrand avait toujours son calme imperturbable; pour le jeune Chauvelin, il était tout déconcerté.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Chambonas, désira s'entretenir de vive voix avec Talleyrand sur les relations de la mission française et du gouvernement britannique. Il se rendit à son appel et quitta Londres le 5 juillet. Son second séjour dans la capitale de l'Angleterre avait duré un peu plus de deux mois.

Dans ses *Mémoires*, le Prince donne pour raison de son retour en France une lettre du duc de La Rochefoucauld, président du département de Paris, qui lui faisait part de la situation troublée de la capitale. Il voulut, dit-il, « partager les nobles et utiles dangers » de ceux dont il avait l'honneur d'être le collègue. Il allait perdre bientôt cette qualité. Le directoire du département, par un arrêté du 6 juillet, avait suspendu Pétion, alors maire de Paris, pour son attitude dans la journée du 20 juin. A la fête de la Fédération, la Reine, apercevant Talleyrand et ses collègues du balcon où elle était avec le Roi, leur donna quelques signes d'approbation; ce fut l'occasion

pour la populace de les poursuivre de menaces et d'injures. Quelques jours plus tard, l'Assemblée nationale levait la suspension qui avait frappé le maire de Paris. Alors, en guise de protestation et comme tous ses collègues, Talleyrand donna, le 28 juillet, sa démission d'administrateur du département.

On peut suivre la vie de l'ancien constituant dans ces jours d'orage qui précédèrent l'explosion du 10 août. Le 6 août il dînait chez Gouverneur Morris avec son ami Beaumetz, madame de Flahaut et le mari de celle-ci. De quoi pouvaient parler les convives, sinon du manifeste de Brunswick, de la déchéance du roi demandée par les sections, des conflits sanglants entre les royalistes et les fédérés de Marseille qui venaient d'arriver à Paris? Talleyrand connaissait le projet de Rœderer et d'autres constitutionnels de faire sortir le roi de Paris pour le conduire à Rouen. Le 8 août il siégeait au Palais de Justice en qualité de juré, quand un billet de Rœderer le prévint qu'on ne pouvait plus répondre de la sûreté du Château. « On le saura, » fut toute sa réponse.

Quarante-huit heures plus tard, c'était le « crime du 10 août. » Un biographe ou plutôt un pamphlétaire affirme que Talleyrand suivit la famille royale, aux côtés de Rœderer, dans le trajet entre les Tuileries et la salle du Manège, et qu'il fit passer au président Hérault de Séchelles ces mots écrits de sa main : « Envoyez-les à la tour du Temple. » Cette double affirmation ne mérite aucune créance.

Talleyrand racontait plus tard à Moreau de Saint-Méry qu'il avait pu conduire hors de France après le 10 août ses amis Narbonne et Beaumetz, en les menant en cabriolet; mais il dut faire de singuliers retours sur l'optimisme avec lequel il avait salué l'aurore de la Révolution. Une note de lui porte ces mots : « Le 10 août a dû nécessairement changer notre position; il a peut-être sauvé l'indépendance et la liberté françaises; il a du moins écarté et puni des traîtres, mais il nous a paralysés. Dès ce moment, il n'est plus possible de répondre des événements, il faut agir sur des bases nouvelles. » Il a dit, dans ses *Mémoires*, qu'on ne pouvait certes pas penser alors à restaurer en France la royauté, mais qu'on pouvait penser à sauver Louis XVI et les membres de sa famille. Il

fallait le tenter. Pour cela, il fallait faire reconnaître de l'Europe le nouvel état de choses établi en France; par là, on évitait la guerre générale, qui ne pouvait que faire le jeu du parti démagogique. Le Conseil exécutif provisoire, c'est-à-dire le gouvernement du 10 août, avait donc le devoir de manifester ses intentions pacifiques aux États avec lesquels la France était en bons rapports, notamment à l'Angleterre. Quand Talleyrand rédigea, le 18 août, pour le Conseil exécutif provisoire, un mémoire justificatif des événements du 10 août, avait-il alors cette arrière-pensée de sauver le roi? Il ne semble avoir été préoccupé que d'une chose, tout excuser ou plutôt tout justifier.

Ce mémoire, du 18 août 1792, dont la minute a été écrite de sa main, débute ainsi :

« Le Conseil exécutif provisoire, à qui la plus impérieuse des nécessités, celle du salut public, vient de donner naissance au milieu des événements terribles du 10 août, croit devoir à toutes les puissances et particulièrement à celles qui, comme l'Angleterre, se sont maintenues à l'égard de la France dans les bornes d'une stricte neutralité, l'exposé le plus sincère des faits qui viennent de se passer, des fortes raisons qui les ont déterminés et des sentiments inaltérables qui animent la nation française. »

Les événements sont présentés de manière à en faire peser sur Louis XVI la responsabilité entière. « La constitution nouvelle dans laquelle le roi occupait une si belle place, était insensiblement minée par lui... Un or corrupteur était versé par lui avec la plus scandaleuse profusion pour essayer d'éteindre ou d'affaiblir le patriotisme ardent dont il était importuné... Toutes les remontrances qu'on lui adressait à cet égard, loin de le ramener à son devoir, inséparable de ses intérêts, ne faisaient que l'aigrir davantage et lui rendre chaque jour plus odieuse la cause populaire... Le peuple de Paris... réuni aux braves fédérés de tout le royaume, s'est porté en armes au château du roi... L'Assemblée... s'est vue dans la pressante nécessité de se saisir de tous les pouvoirs, et, prenant conseil de la force des circonstances et de cette opinion publique dont la voix formidable renversait tout devant elle, a dû, tant pour le salut public que pour la sûreté même

du roi, le suspendre de ses fonctions... Il n'y a plus désormais qu'un seul parti en France. »

Il était difficile de prêter aux vainqueurs un autre langage; c'est de la même manière que Danton, dans sa circulaire du 19 août aux tribunaux, présente les événements : « Un vaste complot vient d'éclater dans le château des Tuileries et d'avorter au moment même de son éruption, étouffé par le courage des fédérés des quatre-vingt-trois départements et des quarante-huit sections de la capitale. » Cette façon d'arranger les faits se comprend sous la plume du « ministre de la Révolution; » elle a lieu de surprendre sous la plume de l'ancien évêque. Quand madame de Staël poussera Talleyrand au ministère, elle sera en droit d'invoquer devant Barras cet argument : « N'est-ce pas Talleyrand qui a rédigé l'adresse aux puissances étrangères sur les événements du 10 août, pour montrer le droit de la nation et la légitimité de la République dans le renversement du trône et la résolution prise à l'égard de Louis XVI? » On ne pouvait demander à un Talleyrand-Périgord de donner aux idées révolutionnaires un gage plus éclatant.

Le mémoire du 18 août se termine par ces mots :

« C'est dans ces circonstances que le gouvernement provisoire de France, créé par l'Assemblée des représentants du peuple, vient présenter au gouvernement anglais l'expression la plus franche de son amitié, de sa confiance et de sa profonde estime pour le peuple qui, le premier dans l'Europe, a su conquérir et conserver son indépendance. Il attend de la nation anglaise le retour de ces mêmes sentiments...; il l'invite à se rappeler que, lorsque le peuple anglais, dans des circonstances plus orageuses et par un événement plus terrible encore, se ressaisit de sa souveraineté, les puissances de l'Europe et la France en particulier ne balancèrent pas à reconnaître le nouveau gouvernement qu'il venait de se donner. »

Dans la seconde quinzaine du mois d'août, Talleyrand avait adressé une note au Conseil exécutif. Il demandait à « être renvoyé en Angleterre pour y continuer sa mission, parce que les principes qu'il y a professés et dont la preuve

sans réplique est dans sa correspondance, ainsi que la conduite qu'il y a tenue, sont parfaitement d'accord avec ce qu'il est essentiel de faire et de dire dans ce moment à Londres. Il avait donc lieu d'espérer qu'il y servirait utilement la Révolution française ». Ce ne fut point l'avis du Conseil. Alors il demanda un passeport pour retourner à Londres, « non comme chargé d'aucune fonction publique, mais comme l'ayant été. » Il était venu à Paris avec un congé du ministre; des affaires qu'il avait laissées en suspens réclamaient sa présence à Londres, au moins pour quelques jours. « Il espère, ajoutait-il, que le Conseil exécutif provisoire, qui, bien certainement, n'a qu'à se louer de ce qu'il a fait en Angleterre, voudra bien lui en faciliter les moyens. Un refus sur une telle demande lui semblerait un genre de surveillance qu'il n'a point méritée. »

Après le 10 août, Talleyrand était entré en relations avec Danton. Le nouveau ministre de la Justice était incontestablement, sans qu'il eût un titre particulier, le chef du gouvernement révolutionnaire qui était sorti de la crise des Tuileries; le court séjour qu'il avait fait en Angleterre l'année précédente fournit peut-être à Talleyrand la facilité de l'entretenir des questions d'outre-Manche. C'était de ce ministre qu'il attendait son passeport. Il se rendit à cet effet au ministère de la Justice, place Vendôme, le 31 août, à onze heures du soir. Barère, qui venait aussi voir le ministre, attendit avec lui dans le salon qui précédait la bibliothèque. « Je trouvai dans ce salon, dit-il, M. l'évêque Talleyrand, en culotte de peau, avec des bottes, un chapeau rond, un petit frac et une petite queue. J'avais été fort lié avec lui pendant les trois années de l'Assemblée constituante. Il m'aborda avec amitié; je lui parus étonné de le voir à cette heure-là chez le ministre de la Justice. « C'est, me dit-il, que je vais partir pour » Londres, ce matin, avec une mission du pouvoir exécu- » tif; je viens chercher mes passeports, que Danton doit me » rapporter du Conseil exécutif, qui tient séance chez le ministre » Servan. » Danton finit par arriver à une heure et demie du matin; il eut tout de suite un entretien d'un quart d'heure avec Talleyrand.

Le lendemain 2 septembre, les massacres commençaient

dans les prisons. Talleyrand passa à Paris ces journées tragiques où l'on apprit tour à tour les capitulations de Longwy et de Verdun, où l'Abbaye, les Carmes, la Force furent le théâtre de tant de scènes d'horreur; pour lui, il était persuadé que les ministres allaient quitter Paris en enlevant le roi et qu'ils se proposaient de détruire la ville avant leur départ. Son passeport lui fut délivré le 7 septembre; il était signé par les six ministres, Roland, Clavière, Servan, Danton, Monge, Lebrun; il portait cette mention : « Laissez passer, etc., Maurice Talleyrand, allant à Londres par nos ordres. » Talleyrand racontait en 1830 à lord Holland que Danton, en lui remettant cette pièce, s'était montré « obligeant et même amical. » Il disait encore que, de ce fait, il devait la vie à Danton. En effet, s'il était resté à Paris, il est bien probable qu'il eût été traduit tôt ou tard devant le tribunal révolutionnaire.

Il n'y avait plus qu'à partir. Talleyrand quitta Paris le 10 septembre; il fut près de huit jours en route. De Londres, le 18 septembre, il écrivait à son ami Sainte-Foy : « Après toutes les difficultés du monde, je suis enfin arrivé à Londres. J'ai trouvé sur mon chemin des milliers de prêtres, qui vont ou à Ostende ou à Londres ou en Irlande. On leur donne ici beaucoup d'argent; la souscription ouverte pour eux ici monte à environ douze mille livres sterling. Cela vous montre combien les dispositions du ministère, qui était à la tête de cette souscription, nous sont peu favorables... Quand on est Français, on ne peut pas supporter l'idée que des Prussiens viennent faire la loi à notre pays... L'aristocratie anglaise et française se démène de son mieux pour faire du mal à notre pauvre pays. M. Chauvelin ne communique plus avec le ministre... Noël (le nouvel agent de la France) est ici en bien mauvaise posture. Il n'a pas trop laissé échapper les occasions de faire des sottises; il n'a frappé qu'à de mauvaises portes. » Deux jours après cette lettre, le combat de Valmy avait arrêté la marche de Brunswick.

Les *Mémoires* de Talleyrand rapportent qu'il avait demandé au Conseil exécutif provisoire une mission temporaire pour Londres, de caractère scientifique : il se serait agi de pré-

parer, d'accord avec le gouvernement anglais, un système uniforme de poids et de mesures. C'était un projet dont il avait déjà entretenu l'Assemblée constituante et dans lequel il voyait un moyen d'établir un rapprochement politique entre la France et l'Angleterre. Rien ne permet de dire qu'il se soit occupé de cette question au mois de septembre 1792 et qu'elle ait servi de raison à son nouveau passage en Angleterre; le moment eût été singulièrement choisi pour ouvrir des négociations de cet ordre. Les *Mémoires* sont plus véridiques quand ils disent : « Mon véritable but était de sortir de France, où il me paraissait inutile et même dangereux pour moi de rester, mais d'où je ne voulais sortir qu'avec un passeport régulier, de manière à ne pas m'en fermer les portes pour toujours. »

Dès le 23 septembre, Talleyrand informait de son arrivée à Londres le ministre des Affaires étrangères Lebrun. « Comme je n'étais, disait-il, chargé d'aucune mission, après en avoir exercé une, j'ai dû le dire en arrivant, et les papiers publics l'ont annoncé. » Il avait écrit à Grenville. « Je voulais lui apprendre que j'étais ici sans caractère ni mission, et en même temps je tenais à me conserver auprès de lui en bonne attitude pour pouvoir être utile à mon pays. » Les conversations qu'il avait recueillies de divers côtés lui donnaient lieu d'espérer que l'Angleterre continuerait à observer la neutralité.

Si Talleyrand n'avait plus de caractère officiel (Chauvelin était, en effet, depuis le 10 août le seul chargé d'affaires), il avait l'avantage précieux de se trouver à Londres; il était au-dessus de la mêlée et des passions qui pouvaient troubler à Paris la vue des hommes politiques. La capitale de l'Angleterre était pour lui comme un observatoire excellent, d'où il avait toute liberté de surveiller les événements et d'en tirer quelques règles de politique générale. Il fut ainsi amené à composer un écrit très important, intitulé *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe*, et daté de « Londres, 25 novembre 1792, l'an Ier de la République. » Il le fit parvenir au département des Affaires étrangères; Danton en avait conservé le double dans ses papiers. Plus d'un passage de ce *Mémoire* mérite d'être cité.

« On sait bien maintenant à quoi se réduisent toutes les grandes idées de rang, de primatie, de prépondérance. On sait ce qu'il faut penser de tout cet échafaudage politique sous lequel la turbulence et la nullité des cabinets de l'Europe se sont débattues si longtemps, et avec tant d'appareil, aux dépens des intérêts des peuples. On a appris enfin que la véritable primatie, la seule utile et raisonnable, la seule qui convienne à des hommes libres et éclairés, est d'être maître chez soi, et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres. On a appris, et un peu tard sans doute, que, pour les États comme pour les individus, la richesse réelle consiste non à acquérir ou envahir les domaines d'autrui, mais à bien faire valoir les siens. On a appris que tous les agrandissements de territoire, toutes ces usurpations de la force et de l'adresse auxquelles de longs et illustres préjugés avaient attaché l'idée de rang, de primatie, de consistance politique, de supériorité dans l'ordre des puissances, ne sont que des jeux cruels de la déraison politique, que des faux calculs de pouvoir, dont l'effet réel est d'augmenter les frais et l'embarras de l'administration, et de diminuer le bonheur et la sûreté des gouvernés pour l'intérêt passager ou la vanité de ceux qui gouvernent.

» Le règne de l'illusion est donc fini pour la France. On ne séduira plus son âge mûr par toutes ces grandes considérations politiques, qui avaient, pendant si longtemps et d'une manière si déplorable, égaré et prolongé son enfance... »

L'auteur du *Mémoire* se demande si la France doit contracter des alliances; il conclut à cet égard : « Ce sera moins pour son propre intérêt que pour celui des États qu'elle aura rendus ou qu'elle voudra rendre libres; ce sera pour hâter le développement complet du grand système de l'émancipation des peuples. C'est là que doit se trouver le seul objet de sa politique actuelle, parce que c'est là que se trouve le vrai principe des intérêts généraux et immuables de l'espèce humaine.

» Ainsi, après avoir reconnu que le territoire de la République Française suffit à sa population et aux immenses combinaisons d'industrie que doit faire éclore le génie de la

liberté, après s'être bien persuadé que le territoire ne pourrait être étendu sans danger pour le bonheur des anciens comme pour celui des nouveaux citoyens de la France, on doit rejeter sans détour tous ces projets de réunion, d'incorporation étrangère, qui pourraient être proposés par un zèle de reconnaissance ou d'attachement plus ardent qu'éclairé... La France doit donc rester circonscrite dans ses propres limites; elle le doit à sa gloire, à sa justice, à sa raison, à son intérêt et à celui des peuples qui seront libres par elle... Ainsi, après avoir rendu la liberté aux Savoisiens, aux Belges, aux Liégeois, etc.; après avoir élevé les signes de la liberté sur les bords de l'Océan et sur ceux de la Méditerranée, la France formera entre elle et tous ces peuples des traités solennels de fraternité où les intérêts de la défense commune soient établis et déterminés d'une manière immuable, et où de nouvelles sources de commerce et d'industrie soient ouvertes avec libéralité aux besoins et à l'activité de l'espèce humaine. »

Une alliance politique avec la Grande-Bretagne dans les circonstances serait sans grande utilité et d'une négociation très délicate. « Les seuls rapports que la France puisse chercher en ce moment à entretenir et à étendre avec l'Angleterre, sont des rapports d'industrie et de commerce. » L'intérêt des deux gouvernements est l'indépendance des colonies espagnoles du Nouveau Monde. L'Angleterre avait à cet égard un programme. Talleyrand se disait prêt à fournir sur ce projet un mémoire détaillé. « Après une révolution, il faut ouvrir de nouvelles routes à l'industrie, il faut donner des débouchés à toutes les passions. Cette entreprise réunit tous les avantages. »

Il faut retenir chez Talleyrand cette préoccupation des intérêts économiques et des questions coloniales, que son voyage en Amérique allait encore développer. Quant aux idées de modération territoriale, quant au respect des droits d'autrui dont il était alors l'éloquent interprète, rien ne faisait prévoir dans cette disposition d'esprit la politique d'annexion à outrance à laquelle il donnera un jour les mains quand il sera ministre du Directoire ou de Napoléon. De Londres, à distance, alors qu'il n'avait pas de

situation officielle, il prêchait à ses amis de la Convention la sagesse, la raison, l'intérêt bien compris. A Paris, en pleine action, ministre des Relations extérieures, ce sera une manière toute différente de sentir et de juger; l'homme modéré n'échappera pas à la contagion de la fièvre des conquêtes : il suffit de penser aux félicitations enthousiastes qu'il adressera, cinq ans plus tard, au signataire de la paix de Campo-Formio.

G. LACOUR-GAYET,

de l'Académie des Sciences morales et politiques.

TANANARIVE

Comment donner une idée d'ensemble de ce décor en carton peint qu'est la montagne de Tananarive, rebutante matière à panorama où n'apparaissent ni volumes, ni valeurs? Géographiquement, c'est une mince chaîne toute en longueur et la dernière parallèle aux ondulations du pays de l'est. Le plus haut sommet est au sud et dépasse quatorze cents mètres : c'est l'emplacement des palais royaux. Il se termine par une croupe arrondie sur laquelle, battu des vents, un petit temple de pierre rose parmi les lilas de Perse aux troncs désolés, exprime la tristesse infinie du protestantisme. Au nord des palais et passé le col étroit où sous un blanc portique à colonnes de temple grec se rendait jadis la justice, la chaîne court en s'abaissant et détache vers l'ouest un rameau qui forme avec elle une sorte de V. Dans l'angle aigu de l'ouverture, s'abime un grand jardin de verdures qu'une avenue, à travers le marché et terminée en plats parterres aménagés à la française, relie à l'affreuse gare vitrée du plus faux style Trianon. Ce rameau descend par degrés du joli jardin d'*Andohalo*, ancienne place où sur une pierre sacrée les rois venaient parler au peuple, pour s'étaler en deux plateaux jumeaux, plus bas, dont l'un porte la Résidence avec les chênes de la place Colbert, et l'autre, un quartier de maisons neuves que ceint une descente en corniche sur les eaux tristes d'un petit lac. La hauteur s'achève en un terre-plein en terrasse sur les rizières, où parmi les cyprès taillés et les rosiers toujours

fleuris du plus charmant jardin français, s'élève le tombeau monumental des premiers ministres.

C'est une construction décorative et pompeuse, dans une sorte de goût indien, dont Jean Laborde fut l'architecte. Il avait vu la grande pagode de Rangoon et s'en souvint dans les quatre colonnes annelées qui ornent les angles du mausolée et dans les galeries à jour qui déroulent de l'une à l'autre leurs arcades gracieuses; l'escalier majestueux qui mène à la plateforme est digne en tous points de l'ensemble. Tel est l'effet inattendu de l'intelligence et du goût chez ce Français que les circonstances forcèrent de s'improviser architecte. Ce monument est le plus beau de Tananarive et laisse loin la résidence en faux château Louis XIII, érigée dans le style à la mode de 1887 par un brillant élève de l'École des Beaux-Arts.

La branche plus haute du V qui continue au nord l'arête de la montagne est toute en maisons et jardins étagés au gré de la pente, avec, dans sa partie basse, une jolie église de briques roses, dans le goût des églises romanes que l'on rencontre en Lauraguais. C'est à l'intérieur de ce V, limité à l'écartement par la gare, que s'est concentrée aujourd'hui toute la vie commerciale de la capitale, et c'est autour du grand marché, au milieu, qu'en vient affluer le mouvement.

Il est, ce marché, particulièrement animé le vendredi, qui est le jour propre à Tananarive. Toute une foule va et vient par les ruelles en damier où se pressent les menues boutiques et par la grande allée au centre, et tout autour du terre-plein en triangle où l'on vend en plein vent. Assis sur les ballots d'étoffes, parmi la flore des cretonnes et les ramages des tissus, les marchands attendent les pratiques. Aux étalages des tailleurs, pendent les complets de kaki, les caleçons à raies de couleur et d'étonnantes robes de femmes aux nuances de perroquet parées de broderies et de dentelles. Des stocks de bimbeloterie, de quincaillerie, d'articles de mercerie sont empilés en d'étroites loges où il n'y a plus de place pour le marchand; aux alentours, des horlogers en train de réparer des montres, des raccommodeurs de parapluies, des rabanes en tas aux rayures multicolores, et l'étalage sur le sol des bracelets de cuivre ou d'argent et des perles de

verroterie; dans un coin perdu la brocante, innombrable amoncellement de tous les rejets hors d'usage, et en continuant, les marchands de raphia, de tabac à chiquer et de tabatières, de bougies et de savon malgaches, de pains de cire et de miel en pots, de poisson sec, de pétrole, d'herbe à brûler et de charbon. La ferblanterie, au passage, jette la note étincelante des amas d'ustensiles neufs. De petites épiceries en plein vent débitent les biscuits sucrés de rose et d'orange, les cigarettes à bon marché et les boîtes d'allumettes à jolies vignettes japonaises. Les viandes saignent à l'étal des bouchers, le pain dore le comptoir des boulangeries, et sous les toitures de deux travées s'amoncellent fruits et légumes, composant des natures mortes qui sont un ravissement pour les yeux : pommes rouges en pyramides, pommes vertes teintées de rose, mandarines de vert et d'or, oranges aux couleurs de soleil, bananes mûres de toute espèce, mangues exquises et résineuses, prunes violettes, raisins bleus et des montagnes d'ananas empanachés. Et c'est l'empilement des choux géants et des salades, des carottes et des poireaux, des tomates de vive écarlate, des aubergines de violet luisant; les petits pois de toute saison, les haricots de toute sorte, les céleris et les choux-fleurs, les petits piments verts et rouges mettent leur note dans l'ensemble, dont l'abondance, débordant les abris couverts, envahit le terre-plein d'en face, du côté où, parmi les paniers d'œufs frais, s'ébouriffent poulets et poulardes, s'ahurissent dindes et pintades et criaillent éperdument les oies et les canards. Les lapins dans les cages voisinent avec les pigeons et quelques jeunes chats captifs attendent mélancoliquement l'acheteur qui les délivrera.

Les marchandes de riz sont là, accroupies sous les parasols de rabanes, devant les tas en cônes parfaits de riz rouge et de riz de neige; à côté, les marchandes de simples et de tous les produits végétaux de la pharmacopée indigène, puis les gingembres étalés en groupes de racines tordues et les tas de pommes de terre, et les tubercules de manioc. Voici le groupe des fleuristes, roses, œillets et cinéraires, et l'étalage en teintes roses sur le sol de belles et simples poteries, jarres à eau, marmites à riz, fourneaux à charbon; tout près, ceux qui vendent du sel, et tous les fabricants de nattes et de fauteuils de jonc

tressé. A côté des berceaux d'enfants, évoquant la joie des naissances, les suaires de soie sauvage, teints du rouge du *bois de natte* et parés de bordures de perles, disent la douceur de la mort; l'agrément de la vie s'atteste en des tambours sonores de peau de bœuf et en instruments de musique à cordes pincées taillées à même un gros bambou, qui servent à l'accompagnement des chansons charmantes. Et l'on arrive aux ébénistes qui, à la pointe du terre-plein, montrent des mobiliers complets; on s'y meublait jadis pour une centaine de francs. Des marchands d'affreux bibelots ont déballé tout à côté leur camelote de sale peinture, de statuettes sans caractère et d'autres objets dont on n'a que faire; seuls supportables ces oiseaux de corne, teints à l'encre de couleur, dont Paris lui-même a pris le goût. J'oubliais les marchands de journaux et d'almanachs en langue malgache : moins favorisés que les autres, c'est à même la chaussée qu'ils débitent leurs papiers en compagnie de trois ou quatre spécialistes d'images d'Épinal qui représentent des scènes de la Bible et des portraits de saints. Enfin, pour achever le tout, c'est au marché encore que, sous un grand hangar où le monde se presse, le commissaire-priseur fait ses ventes à la criée.

Les campagnards se font reconnaître dans cette foule par leur fidélité à l'ancien costume national, lamba de cotonnade blanche dont se drapent hommes et femmes avec chez les premiers une vague allure de cape à l'espagnole, qui, jointe au vieux chapeau de paille à larges bords, ne va pas sans quelque majesté. Le parasol est l'accessoire indispensable de ce costume. Les petits messieurs de la ville préfèrent aujourd'hui suivre notre mode, et il faut bien reconnaître que, mise à part certaine fantaisie caricaturale, une réelle élégance marque le port du costume européen. Cela fait passer aisément sur certains cols à la Danton trop blancs pour des gorges trop noires et sur l'invraisemblable allure de quelques pieds d'éléphant guêtrés. Les femmes ont moins bien réussi la copie. Il y a malentendu péremptoire entre la tête et le chapeau, et la courte robe moderne, dégagée du lamba en châle de jadis, ne sert qu'à composer un ensemble qui, sous les plus folles couleurs, revêt moins l'apparence de la mode que l'aspect d'une volière à perroquets.

Combien plus charmantes autrefois les créatures amoureuses et légères, au teint de chocolat, d'orange ou de jasmin, qui s'en venaient au même lieu en promenade, indolemment portées au pas du *filanzane*, drapées de soies de couleurs tendres et penchant mollement la tête sous la chevelure bouclée, à l'abri de l'ombrelle en fleur! Que de regards d'un bel œil de feu, que de sourires prometteurs et que d'intrigues amoureuses nouées au hasard des rencontres! Ces jolis traits, ces corps gracieux, ces fines attaches, on les retrouve encore aujourd'hui, et ces jeunes oisifs au visage agréable appuient toujours du même geste de la main élégante le détail de la causerie. Mais depuis la liaison si facile des premiers temps, quelle distance entre eux et nous! Il n'y a plus qu'une politesse d'apparence. L'avenir est lourd du mystère que recèle cette indifférence affectée, et nous n'en démêlons pas davantage que nous n'en apprîmes jadis du passé qu'ils portaient en eux.

***

Des avenues plus ou moins larges, des escaliers monumentaux mènent de ce marché central dans les directions les plus opposées. A l'entrée de ce grand jardin où d'un parterre au gazon fleuri émerge la banale statue du général Galliéni à cheval, une haute rampe droite remonte vers la ville ancienne. La corniche à pic d'un boulevard bordé de canons propose à notre admiration le panorama du paysage étalé à l'ouest, plat et morne pays alternativement d'eaux mortes et de rizières, où coule un fleuve entre ses digues, qu'on ne voit pas, et dont tous les accidents, bouquets d'arbres, villages ou éminences, n'apparaissent que comme noyés dans l'uniforme lumière gris bleu qui du ciel répandue teinte l'horizon lointain des montagnes. La splendeur si vantée des couchants, ces laques de rose, ces rayons d'or, ces feux d'orange qu'admirent tant de spectateurs faciles, ne sont que la juste réponse aux extravagances de la montagne. Rien du charme fin et nuancé d'un couchant de France; une sorte de rhétorique, un je ne sais quoi de pompeux et d'affecté remplace ici l'éloquence si simple de la nature. Ils ne deviennent supportables, ces couchants, qu'en leurs derniers reflets perdus sur les collines roses de

l'est et dans cette sorte de prélude au clair de lune qui d'un rayon d'argent animera ces nappes d'eau et d'ombre bleue, adoucira la silhouette découpée de cette montagne endormie.

La cathédrale des Jésuites domine à pic le précipice au bout du petit boulevard. Contre les pierres rousses de l'évêché, se blottit, cuit par le soleil, un petit jardin couronné de pampres et décoré du panache central d'un joli dattier. La place d'Andohalo est là, transformée par nous en jardin, qui fut, aux premiers temps de l'occupation, le centre de toute une vie animée. L'élégante demeure d'une princesse du sang offrait, aménagée en cercle, l'agrément d'une belle terrasse quand sous le kiosque à la chinoise jouaient la fanfare d'un régiment ou les anciens musiciens de la Reine. Quelques maisons de bois charmantes y attestaient encore, parmi des constructions plus modernes, le goût d'une architecture abolie. L'une d'elles avait appartenu à Jean Laborde. Ce jardin, aujourd'hui, sert de lieu de récréation aux élèves d'un lycée français installé à côté.

Dépassées ses belles verdures, on trouve, en continuant à monter, le palais d'apparat du Premier Ministre, aux murs badigeonnés de rose, décoré de tourelles d'angle et couronné d'un dôme vitré. Vient ensuite une autre maison aux miradors de pierre sculptée dans un goût indien, et c'est, ouvert sur les deux versants, le petit temple à jour qui fut un palais de justice. Un chemin s'en détache à l'est, dévalant à pic sur la pente abrupte, vers l'antique porte à disque de pierre d'où partait autrefois la route de Tamatave. Au-delà de ce tribunal, s'offre le royal escalier qui mène au *Palais de la Reine.*

On gravit les marches de dalles frustes, on passe sous la porte cintrée que couronne un aigle de bronze et on parvient dans la grande cour majestueuse et déserte où de tant de souvenirs du passé l'ombre seule subsiste à peine, sans parvenir à émouvoir encore l'indifférence oublieuse de ce peuple d'enfants. Le grand Palais se dresse au fond, bloc solennel au double étage de galeries en arcades de pierre blanche, flanqué aux angles de quatre tourelles carrées. Cette façade n'est que le revêtement, sur les quatre côtés pareils, de l'ancien palais intérieur tout en bois, aménagé en salle unique à chaque étage autour d'une colonne centrale, qui n'est autre qu'un arbre

géant d'un seul fût, amené tout exprès de la grande forêt. Ces salles servent de musée, histoire naturelle et ethnographie au rez-de-chaussée, musée historique au premier étage, où, tout autour du trône royal, s'étale la brocante des palanquins d'or et de pourpre, des lits d'apparat de bois sculptés, des vieilles horloges, des fauteuils de tous styles et des orgues de Barbarie, aux sons rouillés, peinturlurés de fleurs et d'images. Une double rangée de ficus court en allée sur tout un côté de la cour et se prolonge au-delà du palais jusqu'à l'ancien temple de la Reine, façade amusante dans le goût des jeux de constructions pour enfants, où s'abrite aujourd'hui un musée de peinture à la manière des petits chefs-lieux de province. De cette belle allée ombragée, on peut à loisir contempler encore le grand paysage du couchant décrit plus haut.

Du côté opposé de la cour et presque en angle avec le grand Palais, se dresse la *Maison d'argent* au toit de pagode, aux galeries légères de bois travaillé, aménagée elle aussi en salle unique autour d'un fût d'arbre central. C'est là que le Premier Ministre donnait audience aux ambassadeurs. Des papiers peints, d'une imagerie charmante, ornent les panneaux intérieurs; on y voit sur des fonds de verdures inouïes, parmi les plus étranges fleurs, des personnages en uniformes et crinolines 1840, dont le plus amusant est un Napoléon debout, une lorgnette à la main, sous le panache d'un bananier.

Sur le même côté et en revenant vers la porte s'alignent les tombeaux royaux, transportés d'*Ambohimanga* où ils étaient et dont les principaux sont ornés d'un kiosque vitré à la chinoise, aux boiseries peintes de tendres couleurs. Un escalier perdu, derrière la Maison d'argent, mène à une haute terrasse qui surplombe à pic toute la montagne et d'où la vue sur le pays sauvage et tourmenté de l'est est autrement belle et colorée que celle du versant opposé. Les blanches colonnes d'un pavillon inachevé s'y élevaient encore, il y a vingt ans, parmi la verdure des jeunes mûriers et les pourpres d'une magnifique liane de Bougainville. Il ne reste plus aujourd'hui que le petit palais de bois richement travaillé et de style second Empire où résidèrent les dernières reines. On y a exposé, dans les chambres toutes menues, une collection de costumes de cour et de précieux bibelots, avec tout ce qui reste

d'argenterie et de bijoux royaux. On y voit des portraits charmants de princes enfants au teint d'olive et coiffés de toquets à plumes à la mode des derniers Valois.

Au-dessous de cette demeure, entre le temple et le grand Palais, deux modestes huttes de bois à toit pointu opposent la sincérité de leur rustique origine à tout ce XIXe siècle d'Europe emprunté et dépaysé, et leur simplicité sauvage atteste mieux que ces architectures prétentieuses le caractère vraiment royal de la montagne où elles ont survécu seules aux arbres sacrés disparus et à l'ancienne palissade à fers de sagaies qui lui servait d'enceinte. La première est celle du roi *Andrianjaka* qui au XVIIe siècle conquit Tananarive et lui donna ce nom. Elle s'appelait avant ce temps *Analamanga* ou *forêt bleue*, de l'épaisseur des bois dont elle était couverte, à la manière de toutes les collines royales ou sacrées. Il la nomma *Ville des Mille*, en raison des mille habitants tirés par groupes de toutes les castes et tribus du pays et qu'il y installa à seule fin qu'en sa capitale se reflétât ainsi l'image réduite de tout le royaume. C'est donc une erreur de traduire Tananarive par l'expression parfois employée de *Ville des Mille Villages*.

La seconde case est celle du roi *Andrianampoinimerina* qui, vers 1790, refit l'unité du royaume, détruite au cours d'un siècle de guerres civiles, et traça le programme de la conquête générale de l'île, auquel se conformèrent ses successeurs. Ce que fut la royauté en ces temps-là, ces humbles demeures l'enseignent avec une touchante éloquence. Elles servaient tout à la fois de chambre à coucher, de cuisine et de salle du conseil. Ces chefs de peuple allaient pieds nus, parés de plumes et de verroteries grossières, avec un parasol de couleur rouge pour seule marque de leur dignité. Des amulettes ornées de perles, quelques fusils précieusement achetés et une réserve de piastres composaient toute leur fortune. Ils n'avaient pas moins de douze femmes, ne souhaitaient que de nombreux enfants et ne concevaient d'autre luxe que celui de leurs tombeaux, où ils étaient ensevelis dans des suaires de soie pourpre et des cercueils d'argent. Devenus saints par la mort, ils continuaient en esprit à veiller sur le bien du peuple et sur les actes de leurs successeurs. L'arrivée sous *Radama I* des Européens en Emyrne et le goût de ce roi pour les nou-

veautés importées changèrent cette conception. On n'admit plus la majesté royale sans le décor obligé des architectures et du cérémonial approprié. Et quand le pouvoir fut passé aux femmes, avec pour les premiers ministres la faculté d'en disposer au gré de toutes les intrigues, tout s'abîma dans l'indolence des décadences, parmi les divertissements frivoles de la musique, de la danse et de l'amour.

***

De ce passé qui eut sa grandeur, le témoignage reste encore, exprimé par tout ce paysage du pays hova que l'on domine de la haute terrasse du Palais. Chaque colline a son histoire dans la formation du royaume, depuis cette vieille *Alasora* au sud, d'où sortit le premier roi un peu connu, jusqu'à la forêt d'*Ambohimanga* au nord qui couronna la cîme de la ville sainte, en passant par *Ambohimanambola,* gardienne d'idoles, et la noble *Ambohimalaza,* ceinte de tombeaux, et le bosquet charmant d'*Ilafy,* lieu de repos où vont « *les princes malheureux que la destinée a vaincus.* » Sur ce paysage ravagé de terre rouge et de bouquets d'arbres, dont la tristesse infinie s'égaie à peine des eaux d'un lac où se posa naguère le premier hydravion, s'étend tout en longueur le versant crevassé de la montagne, où les ruelles en escaliers, les maisons posées en terrasse et de vieux murs de rouge terre battue grimpent à l'assaut du sommet. Tout ce quartier du vieux Palais servait jadis de résidence aux courtisans et dignitaires, groupés par castes et par tribus. Des maisons plus modernes de style anglais y remplaçaient déjà les anciennes cases de bois. Elles ne manquent pas de caractère, ces habitations aux façades rouges, aux vérandas de pierre fleuries de bougainvilliers, où de magnifiques parquets étalent encore leurs mosaïques sous la flore sculptée des vieilles cheminées de bois.

Sur le versant occidental plus abrupt encore et dont une haute roche lisse, d'où l'on précipitait jadis les condamnés, supporte le couronnement des palais, s'accole toute ronde et coupée en melon la colline du *Fort Voyron.* Ces fossés symétriques, creusés de main d'homme, attestent la fantaisie d'un roi que cette colline gênait et qui avait voulu l'abattre.

Elle est demeurée par bonheur pour former au sud le riant vallon dont le lac bleu de *Tsimbazaza* occupe le centre, et composer au nord, avec la roche du Palais et le contrefort détaché de la montagne, le cirque admirable de la prairie du couronnement des rois, transformée aujourd'hui en hippodrome et terrain de jeux. Du paysage déclamatoire né de ces terres bouleversées, la végétation des jardins humanise le caractère. La parc charmant de la *Rizière de la Reine* en occupe l'extrême pointe pour aller finir en bordure du lac *Anosy*, déversoir du trop plein de la rivière *Ikopo*. Le grand collège des Jésuites, tours et ogives de brique rouge d'un style excellent, prolonge au sein d'un bouquet d'arbres cette perspective agréable, continuée sur le côté d'angle par le beau jardin à terrasses du Gouvernement général. Une corniche sur le lac et un tunnel sous le contrefort de la montagne font communiquer ce dernier quartier avec le centre de la cité.

Il était jadis, ce joli lac d'*Anosy*, toujours alimenté d'eau vive; des bouches d'égout maintenant en ont corrompu la limpidité et de grasses végétations aquatiques en ternissent le clair miroir. Il y a au centre un îlot rond posé à plat, qu'une étroite digue de gazon relie à la terre ferme. C'est là qu'au sein d'un bouquet d'arbres et dans un petit cirque de murs ruinés, chanteurs et danseurs populaires donnaient jusqu'en ces derniers temps leurs spectacles. On a rasé cette verdure pour ériger à la place un monument d'une esthétique contestable, commémoration des morts de la guerre. On les eût mieux honorés ces morts, en leur consacrant le centre plus animé de quelque belle avenue ou d'un de ces charmants jardins. Mais la fausse littérature, triomphant une fois de plus, nous vaut ce cube de pierre blanche surmonté d'une asperge de granit rose, que viendra sous peu couronner la victoire de bronze exécutée chez le fondeur. Et nous voilà privés pour toujours du peu qui subsistait encore de l'ancienne vie indigène et d'une forme d'art particulière à ce pays.

J'ai connu jadis le beau Rainizanamanga, le plus célèbre des chefs de troupe, et sa fameuse robe rouge ornée de broderies d'argent, et la maîtrise de son bâton d'ébène que tenait sa main admirable. J'ai connu le quadrille des danseurs minces et charmants, serrés dans les hautes ceintures, et les voix

criardes des femmes chanteuses, et la musique en contrepoint des violons aigres dont un tambour barbare marquait la cadence. Elle était toute, cette musique, d'un rythme impair et boiteux, avec des entrées, des retours, des broderies, des renversements et des résolutions en accords étranges qui sonnaient faux avec l'effet le plus heureux. Une souplesse merveilleuse, des ensembles harmonieux, des sauts et des déhanchements, des gestes élégants de mains agitées en ailes d'oiseaux caractérisaient de ces danses les figures longtemps étudiées et infiniment variées. Un discours faisait le prologue, les chants exposaient le sujet et la danse mimait l'aventure; et c'était toujours, notons-le, quelque histoire saine et morale qui en fournissait la matière. Les spectateurs habituels étaient du peuple. Les gens de caste ou de famille n'y allaient point, mais ils savaient, au temps de leur splendeur, s'offrir chez eux ce spectacle, à chaque événement important de leur maison, et c'était alors leur propre histoire, accompagnée des louanges appropriées, qui en donnait l'inspiration. Ils ne sont plus assez riches pour recommencer aujourd'hui, et les nouveaux favorisés de la fortune ont des divertissements plus conformes à leur état de parvenus. Les jeux de cartes où ils risquent des sommes énormes, les chevaux de course et les paris, les matches de rugby, les automobiles somptueuses leur proposent une autre matière à se montrer glorieux et prodigues.

Cette musique était, avec les danses qu'elle inspire et quelques rares vieilles chansons, la seule manifestation réelle d'un don d'invention chez un peuple si préoccupé aujourd'hui d'imiter, qu'il ne lui reste plus de personnalité. J'ai connu autrefois la société charmante, qui, de l'ancienne cour où elle avait vécu, avait gardé les grandes manières et la politesse raffinée. On y dansait encore, sur le rythme de cette musique, les anciennes danses du palais, danses pompeuses et de style noble, aux figures savantes et aux pas compliqués. De jeunes hommes élégants et de gracieuses jeunes femmes en robes de fraîches couleurs les exécutaient au mieux des règles d'une tradition conservée et c'était, dans tel salon rouge et or, illuminé de glaces brillantes, tout ce qui demeurait d'un monde éduqué selon les principes d'une étiquette royale et d'un cérémonial de cour. De ces grandes familles déchues, des fortunes

nouvelles ont pris la place, qui, dans un état social transformé, cherchent encore les assises où se fixer définitivement. L'équilibre ne s'est pas fait, depuis le bouleversement de notre conquête et des abolitions aussi capitales que celles de l'esclavage et de la féodalité. La nouvelle société malgache, oublieuse de son passé, ne voit pas bien de quoi sera fait son avenir. Elle s'en remet, inconsciente et légère, au hasard de la destinée, selon les voies faciles d'une imitation incohérente qui ne lui prête que des apparences et lui fait illusion sur le caractère véritable de son état. De là cette affectation marquée à rompre avec de vieilles coutumes et où déjà la respectabilité du protestantisme l'avait engagée. Plus de ces concubinages faciles entre Européens et femmes malgaches, plus de ces unions à l'essai que consacrait au bout d'un temps le mariage, quand la naissance des enfants avait suffisamment démontré l'aptitude du couple à perpétuer la descendance. Mais les mœurs n'en restent pas moins aussi légères, et de la fidélité conjugale on ne fait pas plus cas que par le passé.

De là encore cette respectabilité du geste et de la parole qui fait qu'à la moindre infraction, on est, comme l'on dit, déshonoré, déshonoré pour les motifs les plus futiles, pour une liaison amoureuse découverte, pour n'avoir pas paru dans une assemblée avec un luxe de costume digne de son rang. Une vieille dame que j'ai connue et qui avait été à la cour, se trouva l'être ainsi dans une circonstance comique. Elle s'était rendue au temple pour une grande cérémonie, quand il lui arriva, pendant un silence, de laisser échapper un bruit analogue à celui qui, raillé par Segrais, causa sa disgrâce auprès de mademoiselle de Montpensier. On se garda de rire dans l'assistance, encore moins de chuchoter; mais il est des silences d'une éloquence terrible, et chez un peuple doué comme celui-ci du sentiment des nuances au point de donner la valeur des injures les plus offensantes à des termes flatteurs et choisis, on juge de ce qu'il dut être. La grande dame se leva, rentra chez elle et ne sortit plus. Elle était à jamais déshonorée.

On ne l'est pas en revanche pour avoir commis un vol ou une fraude. Le mensonge et la tromperie sont si naturels qu'il n'est pas de contrat où chacune des parties n'ait l'intention bien arrêtée de duper l'autre, et c'est la raison pour

laquelle il ne se fait jamais de tractations sans un ou plusieurs intermédiaires propres à témoigner au besoin. Le vol est un délit courant avec l'aggravation le plus souvent des crimes accessoires de faux ou de qualité usurpée. Il est connu que, sous l'ancien gouvernement, quelques grandes familles ne vivaient que de fausse monnaie. On ne perd pas sa considération pour aller en prison; on est malheureux, voilà tout : l'affaire n'a pas réussi. J'ai vu ainsi un tout jeune homme qui, ayant à l'aide d'un faux escroqué vingt-cinq mille francs, les dissipa en trois semaines; il reçut sa condamnation avec la même tranquilité qu'il avait fabriqué le faux. Il n'est pas, au contraire, de gens moins portés aux cris et à la violence. On ne se dispute pas en public, les attentats sur la personne sont infiniment rares et une peur naturelle des coups est cause de cette douceur de caractère qui, dans la lutte pour l'existence, fait recourir toujours à la dissimulation. Il n'est pas de peuple plus docile, ni moins capable de révolte, mais nul aussi qui ne pratique mieux, pour arriver à ses fins, cette force d'inertie contre laquelle on ne peut rien. Un Européen devient-il gênant : le vide se fait comme par enchantement autour de lui, et force lui est de céder ou de s'en aller.

***

De cette manière d'être et d'agir, une politesse parfaite devient l'accompagnement obligé, par quoi s'affirme une origine asiatique, que le seul visage, déjà, suffirait à nous indiquer. De traits agréables, de joli teint bistré, élégants et souples, savants parleurs, ils sont doués en apparence d'un charme indéniable. Leur faculté de s'adapter, leur intelligence à comprendre et à réaliser ce que nous voulons d'eux augmentent encore la séduction, mais, l'écorce crevée, il n'est pire déception qu'ils ne nous réservent. Un même homme est, selon le moment, capable de l'action la plus vile et du plus beau geste inattendu. Ce sont de précieux auxiliaires pour l'Administration et les entreprises particulières, et quant à leurs affaires propres, ils s'y montrent en général commerçants habiles et avisés. Les femmes sont infiniment intéressées et âpres au gain; elles gouvernent le ménage, tiennent la

main aux affaires et sont dépositaires de l'argent gagné. Le sens de la propriété individuelle, éveillé et développé avec l'état social nouveau, n'a pas fait abolir encore certaines survivances de l'ancien état patriarcal. On ne fait pas, entre gens du même rang, de différence des riches aux pauvres, et les communautés de villages ou de quartiers gardent toujours à leur charge les œuvres d'assistance et les travaux d'utilité générale. Le culte des ancêtres toujours pratiqué exige une descendance nombreuse et l'adoption sert ainsi à introduire dans la famille de nouveaux enfants. Ils n'attachent à la bâtardise aucune diminution outrageante : les enfants naturels sont les égaux des légitimes, on n'en voit jamais d'abandonnés, et celles que nous nommerions des filles-mères se marient aussi bien que les autres; il en est de même de beaucoup de prostituées et d'anciennes concubines d'Européens. Le métissage, qui tend de plus en plus à détacher l'enfant de son origine malgache, a des effets d'autant plus désastreux que le métis, admis plus difficilement par la société européenne toujours si délicate sur le point de la couleur, se trouve de plus en plus isolé, et livré seul aux mauvais instincts des deux races dont il porte en lui l'héritage.

C'est une chose singulière que la plupart des métiers d'artisans soient exercés par des maisons nobles, comme les charpentiers et menuisiers de la caste royale d'*Ambohimalaza*, les ferblantiers et tisseuses de suaires des *Andriandranando*, les orfèvres des *Zanadralambo*. Les emplois publics et les commandements militaires étaient réservés plus volontiers aux gens libres des tribus hovas, et c'étaient des esclaves ou des gens de rien qui travaillaient la terre ou servaient de soldats. De leur initiation aux arts de la vie, ils sont redevables surtout à Jean Laborde, qui leur apprit à peu près tout, et ils s'y montrent, quand ils veulent, infiniment habiles et adroits. Leur instinct de l'imitation les sert là admirablement. Ils n'ont en revanche aucune idée originale des arts majeurs, comme la sculpture ou la peinture, et paraissent n'en avoir jamais eu. Les rares échantillons de l'art nègre que l'on trouve à Madagascar, et dont l'inspiration ornementale est souvent arabe ou océanienne, viennent des autres races plus rudes que ces Malais échoués on ne sait comment sur

les côtes de la grande île et qui, privés à jamais de communications avec leur pays d'origine, semblent avoir tout oublié. Ils n'ont pour eux que leur musique et, avec le goût de la danse, un don réel de la poésie, merveilleusement servi d'ailleurs par une langue toute en voyelles et, par là, très harmonieuse. Mais notre imitation déjà gâte certaines inspirations, et dans l'essai tenté de la création d'un théâtre, la vieille musique seule rend supportables les conceptions incohérentes d'une incompréhension quasi-totale de l'art dramatique.

Le même esprit d'imitation les fait se parer d'un vernis de religion chrétienne, et plus particulièrement de protestantisme, sous lequel se dissimule toujours la pratique des premières superstitions. La polygamie par exemple existe encore en fait chez les habitants de la campagne. La croyance aux jours fastes ou néfastes est demeurée telle qu'on n'entreprend jamais rien d'important sans s'assurer du caractère favorable de la lune et du quantième. Il en est ainsi notamment pour les mariages et les circoncisions d'enfants. Il y a pour chaque maison ou tombeau à construire une orientation déterminée, et il est rare qu'à cette occasion le devin ne soit pas consulté. Les morts restent l'objet d'un culte important; leurs sépultures sont inaliénables et sacrées. On les enveloppe serrés dans un nombre plus ou moins considérable de linceuls, selon la fortune de chacun, dont les plus extérieurs sont de soie de cocon sauvage; ces étoffes pompent et boivent les humeurs de telle sorte que le cadavre s'y dessèche et s'y conserve momifié sur les dalles de pierre frustes où il prend place à l'intérieur des tombeaux. A certaines époques, on retourne les corps pour les envelopper d'un nouveau suaire : c'est l'occasion d'une réjouissance dans les familles, qui s'accompagnait autrefois de chants, de musiques et de danses. Ces tombeaux sont de murs de pierre sèche ou de belle pierre de taille maçonnée, avec un caveau intérieur à étagères de dalles superposées et en forme parfaite de blocs cubiques posés ordinairement dans la campagne, parmi les herbes battues des vents.

Ceux de quelques grands personnages passent pour hantés de leur esprit, et l'on vient leur demander des grâces et des miracles. Tel est celui du roi *Andriambodilova*, à côté de Tanà-

narive. A certaines lunes, de grandes cérémonies sont célébrées en son honneur, on lui sacrifie des coqs rouges, et tout autour du tombeau lourd d'offrandes, eaux de senteur, fruits de la terre, rayons de miel, une foule pressée attend que l'esprit prenne possession de chacun de ses membres, jusqu'à le faire tomber en convulsions. On lui rend grâce ainsi des faveurs obtenues, des récoltes parvenues à terme, des épidémies conjurées. Il en est de même, non loin de là, au rocher de sa femme *Ranoro*, disparue mystérieusement dans les eaux de la rivière *Mamba*, et qui rend fécondes les femmes stériles ou donne aux mères une heureuse délivrance. Il existe encore dans la campagne des pierres dressées auxquelles on rend le même culte, comme on voit, par exemple, à l'entrée du village royal d'*Antsahadinta*, colline couverte d'un bois sacré, où ne subsistent plus parmi les grands arbres que quelques vieilles cases de bois et des tombeaux. En d'autres lieux, ce sont des étangs d'eau lustrale, comme celui d'*Ambohidratrimo*, tout fleuri de lotus violets, ou celui qui reste perdu dans le désert sauvage d'*Ikaloy*. Mais entre toutes les collines, c'est *Ambohimanga*, berceau des rois, qui est la plus sainte et la plus vénérée.

Pour en revenir à Tananarive, c'est noyés au milieu de ce peuple singulier, que quelques milliers d'Européens mènent leur vie de préfecture de province, aux divertissements ordinaires de cinéma, de dancing et de réceptions en petits cercles. Tout ce monde y est tributaire de l'indigène en ce qui touche aux nécessités essentielles du logement, des serviteurs et de l'alimentation. Ceux qui se figurent encore en Europe que l'on ne va aux colonies que pour exploiter de malheureux nègres, verraient ici quels sont les véritables exploités. Il en faut passer nécessairement par les exigences de l'indigène, et s'il est exact que ce pays s'imposa jadis par les facilités qu'on y trouvait, du logement à bon marché, des domestiques commodes et du plaisir d'y consommer en toute saison les fruits et les légumes de France et d'abondantes victuailles à bon prix, la rareté des logis disponibles, la corruption des serviteurs et la qualité inférieure des produits par rapport à leurs pareils trouvés en Europe, s'affirment aujourd'hui avec une cruauté raffinée au milieu de l'augmentation générale du coût de tout. Le climat devenu pernicieux, la peste qui sévit en permanence

ont marqué du sceau de l'Enfer, le Paradis terrestre des anciens temps.

Comment nier pourtant le charme inexplicable qui s'en dégage et cet attachement qui nous lie encore, quelques anciens, à cette terre monotone et désolée, à cette grande ville morte et à cette race si décevante? Moins que par l'aspect général des gens et des lieux, il s'exprime, ce charme, par la poésie et la couleur de certains détails. Il n'est pas d'humeur noire qui ne se dissipe à aller par la ville à la découverte de ce qui peut se proposer à nos regards. Ici, c'est d'une maison rouge la terrasse en jardin fleuri qui dans le repli d'une pente s'empourpre d'un vol de cardinaux; là, c'est, à l'ombre d'un ficus dont mille branches en serpents portent la lourde ramure bleue, la case en bois d'un autre temps au seuil paré d'une rose unique et parfumé d'un oranger. Dans un coin perdu de jardin, s'étale d'un jacaranda aux feuilles légères la pluie sur le gazon répandue de toutes les corolles violettes. Ailleurs c'est un vieux manguier qui d'un mur rouge dépassé laisse choir quelque fruit trop mûr, tandis que se perd par la ruelle, le pas d'une porteuse d'eau. Enfin, c'est la vie de la rue petits métiers et petites gens, cortège en pousse d'un mariage sous les couleurs en arc-en-ciel de belles jeunes femmes parées, ou simple joie de quelque fête populaire aux enfants en habits de papiers coloriés, avec les petites filles qui dansent en se déhanchant et les garçons enrubannés, à boucliers et à javelots. Ainsi par ces quatre-vingts kilomètres de voies publiques, aménagées en avenues ou escaliers à travers tous les accidents de la montagne, parmi ces habitations rouges et blanches dont les terrasses étagées se suspendent à toutes les pentes, à l'ombre de ces magnifiques jardins qui sont de cette ville la seule authentique beauté, on peut, au gré de l'heure, respirer le sentiment d'un joli paysage ou le parfum d'un moment enchanté. La température, quoique malsaine, y est agréable, en raison de cette illusion d'un autre climat que nous valent un hiver véritable, battu des vents froids, et un été rafraîchi par les pluies d'orage. Les fleurs de nos pays y ajoutent encore : ce ne sont en tous temps que roses, œillets, bégonias, héliotropes, avec la masse en grosses cloches odorantes de quelque datura fleuri ou la pourpre en amas somptueux des lianes de Bougainville. La

flore des lilas de Perse y parfume le renouveau, celle de mille pêchers roses en annonce la reverdie, et parmi les arbres communs, eucalyptus ou mimosas, camphriers ou sombres manguiers, entre les jacarandas à bouquet de mauve et les gréviléas épanouis en jaune d'or, s'imposent les ramures des chênes splendides et de ceux qu'on voudrait moins rares : les érables, les châtaigniers. Il n'y a plus alors que la couleur des gens à nous rappeler où nous sommes, et nous pardonnons aisément à une race et à un pays au milieu desquels, somme toute, nous pouvons dire que nous avons tous été heureux.

PIERRE CAMO

LA PROPAGANDE ÉLECTORALE

IL Y A CENT ANS[1]

Sous la Restauration, la propagande électorale manquait, presque totalement, d'un élément considéré actuellement comme tout à fait indispensable : en règle générale, il n'y avait pas de *candidatures avouées*.

Situation paradoxale, qui ne peut être comparée qu'à celle de ces grands clubs où chacun des membres s'assoirait avec plaisir dans le fauteuil du Président, mais sait fort bien que, pour réussir, une excessive discrétion s'impose. Ne pas se singulariser; intriguer dans l'ombre sans jamais se découvrir; se laisser forcer la main; comprendre qu'on n'est digne de l'honneur qu'autant qu'on ne prétend pas l'être. Tels sont les usages. « Le véritable intrigant, c'est l'homme inconsidéré, présomptueux, égoïste, qui n'aspire qu'à être nommé.... Sachons donc nous défier des hommes légers ou imprudents qui briguent avidement nos suffrages; plus ils les désirent, moins ils les méritent[2] ».

Les élections sous la Restauration étaient, à peu de chose près, une opération mondaine. Seuls, les gens riches et bien nés participaient aux scrutins : c'est à peine si, à Paris, quelques exceptions laissaient entrevoir l'intrusion éven-

1. Extrait d'un ouvrage qui va paraître incessamment : *Les Mœurs électorales en France, Régime censitaire.*

2. M. A. Julien de Paris, *Directions pour la conscience des Electeurs*, Paris, 1824, p. 34.

tuelle des « plébéiens ». Le scrutin lui-même n'était en rien comparable à celui d'aujourd'hui. Ce n'était point un défilé de gens entrant dans un local, le chapeau sur la tête, mettant dans l'urne un papier et s'en allant sans avoir jeté un regard autour d'eux. Ce collège électoral était une assemblée. On arrivait à une heure fixée d'avance; on élisait un bureau; on écoutait en silence un discours solennel; on votait sur appel et contre-appel; on restait « en séance » jusqu'à la fin du scrutin; s'il y avait ballottage, on recommençait. Durant le cours de toutes ces opérations on se sentait membre d'une corporation, éphémère, mais solidement constituée et régie par les règles du savoir-vivre.

Tout ce qui précède cette réunion quasi mondaine est animé du même esprit de réserve et de bonnes manières. C'est un grand honneur que d'être élu, mais ne peuvent être honorées par l'élection que les personnes « qui auront mérité la faveur de la majorité sans l'avoir sollicitée ». « Leur triomphe n'en sera que plus beau et leur victoire plus honorable[1] ». « Je sais qu'il est des gens qui aspirent à être élus et qui cherchent les suffrages d'une manière peu élevée. Cette quête de voix, *bonnes ou mauvaises*, est humiliante pour toute âme honnête[2] ».

Et puis il y a l'échec éventuel à craindre. De quel ridicule se couvrira celui qui ira quémander les suffrages à droite et à gauche et qui se verra repoussé par ses pairs? Son honneur même ne sera-t-il pas terni?

Pour toutes ces raisons, il est impossible de *poser* sa candidature. Un gentilhomme accepte une charge publique qui lui est spontanément offerte par l'enthousiasme de ceux qui le connaissent et qui l'estiment : il déchoit en postulant[3].

1. B. M. T. C., *Sous un ministère royaliste*, Bordeaux, 1824, chez Castillon, p. 8.

2. Préfet de l'Ariège au Ministre de la Police, 29 septembre 1816, Archives Nationales, Ariège, 4.

3. Voici le texte d'une affiche électorale que nous avons trouvée dans les Archives Nationales :

« Je déclare sur mon honneur que mon frère aîné, Charles Laboissière, m'a dit qu'il ne ferait jamais la moindre démarche pour obtenir un suffrage; mais que si MM. les Électeurs de l'arrondissement électoral de Privas l'honoraient de leur confiance, il ferait tous ses efforts pour la justifier ». S. Laboissière. Privas, 25 février 1824.

Mais l'ambition existe; il y a le désir de se voir nommer. On se met donc à causer. C'est dans les salons, par la voie sourde des conversations, que se décide le sort des élections. Point n'est besoin « d'emboucher des trompettes » pour faire une allusion discrète, à voix basse, entre poire et fromage. On reste dans la mesure de ce qui est strictement permis par les règles du bon ton.

Il naît ainsi un bruit, une rumeur, le chuchottement d'un nom, malgré la modestie de la personne en question et « certainement » à son insu. Il devient alors possible d'informer le public de ce qui se passe.

Pour donner plus de poids à ces recommandations par la *vox populi*, on publie les tracts électoraux sous la forme anonyme : « Si vous me demandez qui je suis? Je ne vous le dirai point; quelle est ma mission? Je n'en ai pas? Quels sont mes titres? Vous les trouverez dans l'article 8 de la Charte[1] ».

Il existe un grand nombre de brochures électorales qui font l'éloge d'une personne *qui n'est pas désignée non plus par son nom.* C'est celui « que tout le monde connaît »; c'est « l'homme de toutes les initiatives utiles », c'est le « bienfaiteur de l'arrondissement ». Le charme de la vague montante de l'enthousiasme électoral serait rompu si on publiait, prosaïquement, un nom et une adresse; le mystère ne nuit pas aux initiatives hasardées. « Respectant la liberté des suffrages, je ne me permets aucune espèce d'initiative; je ne désignerai personne; j'engagerai seulement le collège à chercher des candidats dans la nombreuse population lyonnaise[2] ».

Dans une brochure électorale publiée à « Nismes » en 1827, l'anonymat s'épanouit dans toute sa naïveté. L'auteur signe « un électeur ». Le postulant est désigné comme appartenant à la classe de ceux « qui n'entrent pas hardiment dans la lice »; car il est de ceux « qui ignorent leur propre mérite et obligent ainsi l'opinion à aller les chercher dans

1. Réflexions adressées à MM. les Électeurs de l'arrondissement de Libourne. Bordeaux, 1820, chez H. Faye.

2. Un électeur de l'arrondissement du Midi de Lyon, *Aux Electeurs lyonnais de l'arrondissement du Midi*, Lyon, imp. J. Roger, s. d. (1828?).

leur retraite[1] ». Il faut donc jeter dans l'urne électorale le nom de celui « qui ne recherche point, qui ne demande point l'honneur que vous pourrez lui faire ». Cette désignation n'est-elle pas suffisamment précise? — Voici un point de repère qui détruira toute possiblité de doute : c'est celui « qui soupire, le soir, si sa main fortunée n'a pas de quelque bienfait couronné la journée ».

Ce furent donc des indiscrétions formidables, quand on commença à parler, dans ces tracts, de « M. de F. » ou du « châtelain de la Ch. ». Et quand, encore plus tard, on s'aventurera jusqu'à donner en entier le nom de la personne recommandée par l'anonyme, on dut spécifier soigneusement que c'était bien contre le gré du candidat qu'on osait dire du bien de lui. M. de Tracy « n'a point eu connaissance de notre écrit »; l'autre candidat, désigné dans le tract, a bien voulu parcourir les épreuves du typographe et il « a manifesté, dans son extrême modestie, le désir que l'on retranchât tout ce qu'il y avait de trop flatteur pour lui[2] ».

L'évolution des candidatures dans le sens moderne de ce mot fut extrêmement lente.

En 1817, un anonyme (Cadet Gassicourt?) publiait deux brochures entièrement consacrées à la question des candidatures[3]. « *Ad munus publicum* — il cite Platon en latin — *nemo nisi exploratus admittendus* ». Mais comment faire pour « examiner » les candidatures? Il n'existe même pas de liste générale des électeurs : elle a été publiée par fragments d'un douzième chacun, et ces fragments ont été tirés à un nombre d'exemplaires dérisoire; à peine si on a pu assurer l'affichage dans les mairies. « C'est avec la plus grande peine que nous sommes parvenus, à force de démarches, à réunir ces fragments, et nous avons cherché vainement un imprimeur ou un libraire qui eût une liste complète[4] ». Mais admet-

1. Un électeur, *Aux Electeurs du collège d'arrondissement de Nîmes*, chez Durand-Belle, s. d. (1827?).

2. Anonyme, *Aux Électeurs de l'Allier*, 1830, chez David.

3. Un électeur du Département de la Seine. *Candidats présentés aux électeurs de Paris pour la session de* 1817, imprimerie Royale, s. d., et *Analyse raisonnée des listes d'électeurs et d'éligibles du Département de la Seine*, imprimerie Jeunhomme, s. d.

4. *Ibidem*, p. 23.

tons que la liste soit convenablement publiée. Et ensuite? — La loi suppose (puisqu'elle interdit toute discussion dans les collèges) que les électeurs arrivent au scrutin « ayant leur opinion toute formée ». Supposition gratuite. « Dans une ville aussi populeuse que Paris, comment distinguer dans la foule tous les hommes qui ont droit aux suffrages? »

Inutile de songer aux journaux. La « censure » des journalistes eût pu être utile, mais à une condition : il aurait fallu que les journaux fussent libres[1]. Or, cela n'est pas le cas : « Comme ils sont sous la main de l'autorité et spécialement dirigés et inspirés par elle, ce qu'ils écrivent pour faire et défaire une réputation est sans aucune valeur aux yeux d'un homme qui est dans la confidence de leurs rédactions ».

Inutile aussi de songer à faire revivre les réunions publiques, « clubs », conseils généraux et « assemblées sectionnaires » dont la France est heureusement délivrée[2]. Restent donc les renseignements « partiels, limités et incomplets », qu'un homme jaloux de s'éclairer peut obtenir « dans la société, dans les cercles, les clubs, les athénées, les académies, aux promenades, à la Bourse, etc. ». Ces informations sont rassemblées sans méthode; rien ne garantit leur valeur. Il faut donc chercher autre chose; il faut *organiser la candidature.*

Cela peut être fait de deux façons. L'auteur analyse longuement la candidature romaine; il explique le rôle des *sequestres*, des *divisores*, des *nomenclatores* et des *interpretes*. D'après lui, le système romain, c'est-à-dire « une demande formelle et authentique émanant d'un éligible, une intrigue ouverte, une sollicitation publique, vive et pressante, faite avec les formes propres à capter les suffrages, » ne peut convenir qu'à un peuple demi-civilisé. L'auteur convient que « plusieurs des usages que nous venons de rapporter sont adoptés dans les élections au parlement britannique et, tacitement, dans les nominations de nos académiciens ». Mais il ne croit pas que ces usages puissent s'implanter en France. « On rougirait d'avoir tant d'ambition ». Il faut trouver autre chose.

Si la loi était encore à faire, l'auteur aurait proposé des

1. *Ibidem*, p. 4.
2. *Ibidem*, p. 13.

scrutins préparatoires, où il faudrait obtenir au moins dix voix pour pouvoir figurer dans une liste de candidats que l'on soumettrait aux assemblées électorales[1].

Mais, puisqu'il est impossible de modifier la loi, il faut suppléer à ces lacunes par l'initiative privée. Et c'est ainsi que nous arrivons à la *Liste Préparatoire* que l'auteur à élaborée lui-même : il y met toutes les sommités qu'il a pu relever dans la liste des éligibles : aux électeurs de se renseigner et de se faire une opinion. La brochure ne leur garantissait qu'une seule chose : savoir, que le premier tri avait été fait par quelqu'un de tout à fait désintéressé; par quelqu'un qui ne désire qu'une chose, que l'élection de la Seine soit digne de l'aphorisme de Pline, « *sumit digniores* ».

Les deux brochures de Cadet Gassicourt ne peuvent être citées qu'à titre de curiosité historique : à notre connaissance, elles n'ont eu aucune influence sur les élections françaises.

Mais le problème des candidatures était déjà posé devant l'opinion publique. Différents électeurs se tourmentaient pour résoudre un problème qu'on peut résumer ainsi : comment préparer les élections quand tous les moyens de correspondre et de colloquer entre les électeurs — presse, réunions, organisation des partis — sont contraires à l'esprit de la loi et aux intentions du gouvernement et quand les candidats eux-mêmes ne veulent pas sortir des rangs?

Il était réservé à M. Bontemps, « électeur », demeurant 15, rue Saint-Honoré, de déposer au ministère de l'Intérieur une requête remplie des meilleures intentions et aboutissant à l'absurde : M. Bontemps, électeur, avait osé, ingénument, pousser jusqu'à ses conséquences dernières la politique du régime électoral de la Restauration.

M. Bontemps proteste contre les tracts qu'on distribue dans les rues et qui contiennent des noms de candidats. « Je crois devoir, en ma qualité d'électeur, donner à Votre Excellence connaissance des manœuvres employées pour influencer les prochaines élections. On distribue ouvertement et clandestinement des listes; trois ou quatre différentes m'ont été offertes[2]... ».

1. *Ibidem*, p. 11.
2. Archives Nationales, Paris, 3. Requête du 16 septembre 1816.

Personne ne doit influencer les électeurs, de quelque façon que ce soit. Cependant, il faut bien que les électeurs aient à se prononcer non pas sur tous les éligibles, mais sur une liste plus restreinte, résultat d'une opération de triage préalable. Voici en quoi consiste la proposition de M. Bontemps; il avait le courage de ses opinions.

Étranger à tout ce qui peut recevoir le nom de *Parti*, la prospérité et la tranquillité de ma Patrie, seules, me dirigent : à cet effet je désirerais qu'un moyen fût adopté qui déjouât toutes les intrigues qui se préparent. Ce moyen, il est vrai, offrirait une nouveauté, mais dont les résultats pourraient bien n'en être pas plus mauvais; il aurait, du moins, le grand avantage de faire anéantir toutes les cabales et les agitations des partis...

Il consisterait à mettre dans une urne les noms de tous les éligibles; chaque Électeur tirerait, à tour de rôle, un nombre de billets égal à celui des députés à élire. Au dépouillement de ce scrutin, les 64 noms (ou un nombre plus élevé) qui devraient *au hasard* la plus grande majorité, seraient présentés aux électeurs comme liste dans laquelle les 8 députés devraient être choisis; ce choix serait alors fait par les procédés ordinaires, et il serait, je pense, « à moins d'un hasard bien malheureux », aisé de trouver un sur huit qui eût réuni aux vertus privées les qualités nécessaires pour concourir utilement à la formation des lois.

C'est en 1824 qu'une autre brochure[1] paraît avec des propositions beaucoup plus conformes à nos habitudes modernes.

L'auteur se plaint amèrement des procédés qu'on emploie en France pour préparer les élections. « En France, on se borne à intriguer en secret ou en confidence. On veut bien être nommé à la Chambre élective, mais l'orgueil et l'amour-propre défendent de le faire savoir en public; on se croirait humilié en se montrant sur la brèche, et l'amour-propre souffrirait beaucoup si des démarches ostensibles n'étaient pas couronnées d'un entier succès[2] ».

Tout autre est la situation en Angleterre, qui possède depuis un siècle un gouvernement représentatif et qui « a soumis ses mœurs aux exigences du régime parlementaire ». Les Anglais ne sont pas moins chatouilleux que les Français

1. Anonyme, *Du Gouvernement représentatif et des élections de* 1824, Bordeaux, chez Castillon, s. d. (1824?).
2. *Ibidem*, p. 4-5.

sur les questions d'honneur. Mais « ... l'orgueil et l'amour-propre ne sont pour les Anglais que les objets les plus ordinaires au moment des nominations à la Chambre des Communes. L'homme opulent sort de ses salons dorés, va rendre visite au mince fermier, saluer l'humble artisan, causer avec l'estimable boutiquier et leur demande à chacun sa voix et son suffrage; ce riche tenancier ne dédaigne point de faire savoir qu'il se porte candidat pour l'élection et se montre à ses concitoyens dans tous les lieux publics où il peut croire que sa présence est indispensable[1] ».

La candidature anglaise est tellement utile pour la formation du Parlement que la loi ne devrait pas hésiter à l'imposer aux éligibles. Une telle loi entrerait bien dans l'esprit de la Charte; il suffirait de décréter que « la candidature est de rigueur et qu'un collège ne pourrait recueillir des voix qu'en faveur de ceux qui feraient publiquement » acte de candidature.

Sous l'influence de ces écrits, pour payer un tribut à l'anglophilie du temps, par nécessité politique enfin, — certains se décident à se porter candidats. Avec bien des réserves, et — détail curieux — en se référant aux usages *mondains* des mariages!

Vous avez vu, Monsieur, que je me suis engagé solennellement dans la prochaine lutte électorale et que je n'ai pas craint de donner à ma démarche la plus grande publicité. Bien des gens, néanmoins, m'a-t-on fait savoir, pensent que vouloir ainsi, et ne pas obtenir, est un déshonneur, et qu'on ne doit pas postuler ostensiblement ce qui peut être l'objet d'un refus; mais il en est, ajoute-t-on, qui sont d'avis qu'on doit faire, comme dans les mariages, affiches et publications[2].

A la veille de la révolution de Juillet, la candidature politique peut être considérée comme définitivement entrée dans les mœurs électorales. « Des hommes très respectables — annonce en 1828 M. Fulchiron aux électeurs du Rhône — pensent qu'il est parfaitement respectable que les prétendants à la députation se mettent eux-mêmes en avant ».

Mais des survivances continuent à orner les brochures électorales de ceux qui « ne craignent pas de dire hautement

1. *Ibidem*, p. 3-4.
2. *Profession de foi du lieutenant général Aymé*, Paris, 1828, chez A. Coniam.

sur quoi ils se fondent pour solliciter d'honorables suffrages ». Les intentions de M. Crose, éligible dans le premier arrondissement de la Haute-Loire, « sont trop pures » pour qu'il n'hésite pas à « solliciter les suffrages et à faire en quelque sorte sa propre apologie ». Un autre candidat « croit devoir, en publiant cette brochure, sacrifier son amour-propre à l'intérêt de son pays ». Surtout, « on ne descend pas à parler contre d'autres concurrents, tous fort honorables ». On se couvre aussi contre la possibilité d'un échec éventuel : « J'aurais encore lieu d'être fier si je ne réussissais pas; je me souviendrai dans ce cas qu'un Spartiate fut heureux de reconnaître dans sa patrie 300 citoyens dignes de lui être préférés ».

La propagande épistolaire. — Sa candidature posée, il s'agit pour le candidat de se mettre en communication avec les électeurs.

La presse étant fortement muselée et les réunions publiques pratiquement interdites, une campagne électorale dans le sens actuel du mot n'était pas possible.

Pour se faire connaître, les candidats sont forcés de recourir à des moyens autres que ceux auxquels nous sommes habitués.

Le nombre des votants est restreint; leurs adresses sont connues. On va écrire une lettre personnelle à chacun d'eux. La période qui nous occupe est presque exclusivement une période de *propagande épistolaire.* « Grâce à la manifestation de l'opinion publique dans les dernières élections, je suis fier d'être électeur. Les gens comme il faut, des comtes, des barons m'écrivent de charmantes lettres, dans lesquelles ils disent le plus grand bien d'eux-mêmes. Heureux temps.... Aurais-je pu m'attendre à tant d'honneurs?[1] »

Parfois on les fait graver, ces lettres, et on met en bas une signature en fac-similé[2] : mais, la plupart du temps, on se résigne à les faire imprimer, sauf à faire à la main les adjonctions nécessaires[3].

1. *Arrondissement électoral de Melun et Fontainebleau. Qui nommerons-nous député?* s. l. s. d., (1828?), chez H. Courcier.

2. Par exemple, lettre de M. Bosc, ancien député de l'Aude, s. l., s. d (1829?).

3. Par exemple, une lettre curieuse préconisant la candidature de M. Sal-

Presque chacune de ces lettres débute par un « Monsieur » très cérémonieux. En 1819 un candidat avait osé envoyer au marquis de Verteillac une circulaire qui commençait par le mot « Électeur ». « Sachez, Monsieur, répondit par une lettre rendue publique le destinataire, qu'il n'est pas honnête d'avoir intitulé votre écrit « Aux électeurs »... M. le lieutenant-général, comte Duras, président du Collège, a intitulé sa lettre « A Messieurs les Électeurs », et l'a commencée par « Monsieur »[1].

Le style qu'on employait était dans le même goût. C'est avec un sourire attendri qu'on lit les formules de persuasion électorale employées en 1827 : nous avons fait du chemin depuis... « Il serait trop affligeant pour moi de vous trouver parmi nos adversaires. La différence dans des opinions politiques ne brise pas les vieilles affections; mais elle en altère la douceur; elle arrête les épanchements de la confiance; elle met à part des pensées et des vœux, quand, dans une véritable amitié, tout doit être en commun. Je souhaite donc ardemment que nos cœurs, qui se sont toujours si bien entendus, soient aussi d'accord sur le choix de notre mandataire[2] ».

Pour signer la lettre électorale on se sert des meilleures formules épistolaires : « C'est dans cette confiance que j'ai l'honneur d'être, avec la considération la plus distinguée, Messieurs les électeurs, votre très humble et très obéissant serviteur, le comte de Charrière[3] ».

La propagande épistolaire doit rester dans les limites d'une correspondance de particulier. Dans sa forme, elle doit être pleine de réserve et de dignité : « Les électeurs... n'aiment pas qu'on prenne une posture trop humble; ils se plaisent à lui (le candidat) voir conserver cette haute considération qui est son plus beau titre à leurs suffrages ». Dans son volume,

verte, « l'un des trente plus forts contribuables et Chevalier de la Légion d'Honneur », (1815), (impr. de Moreaux). Cette lettre contient une troisième page écrite à la main.

1. De Verteillac, *Réponse à un écrit ayant pour titre « Aux Electeurs de bonne foi »*, s. d. (1819), Poitiers, chez Gatineau.

2. *Un Electeur de l'arrondissement de Corbeil à un de ses collègues.* Paris, chez Ponthieu, 1824.

3. *A Messieurs les électeurs du département de la Drôme*, Valence, 1824, Imprimerie Marc Aurel.

la correspondance du candidat ne doit pas dépasser ce qui sied à un courrier d'un homme du monde. « Je n'aime pas les moyens employés par M. Aubernon; cet amas d'écrits est indigne d'un caractère élevé ».

Bien entendu, les électeurs répondent aux lettres qui leur sont envoyées. Et, ce faisant, ils ne savent pas exactement s'ils font un acte politique ou bien s'ils s'acquittent d'un devoir de pure courtoisie. « Monsieur, — dit une réponse d'un électeur à une lettre d'un candidat, — j'ai reçu votre lettre; elle m'a beaucoup flatté. Je me félicite de ce que ma qualité d'électeur m'attire cette politesse et me fournit cette occasion de me mettre en correspondance avec vous. Puisque vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je dois vous répondre; il me semble que c'est l'usage en France, et je ne veux pas plus que vous manquer au caractère français[1] ».

Une correspondance assez abondante naît de cette façon.

Correspondance type. — On peut considérer comme correspondance type celle qui a été échangée par Georges de Lafayette et les concurrents qui lui étaient opposés en Haute-Loire aux élections générales de 1827.

Georges Washington de Lafayette, fils du fameux héros de l'indépendance américaine, filleul du grand Washington, était porté par les constitutionnels. Les candidats du ministère s'appelaient Charbon de Solilhac et Calmard de Lafayette (non apparenté aux Lafayette du château de Chavagnac).

Le fils de Lafayette ouvrit le feu des polémiques en publiant une brochure dans laquelle, tout en se défendant d'être républicain, il parlait de liberté; quelques lignes sans aménité étaient consacrées à chacun des adversaires des idées constitutionnelles. Voici les passages principaux de cette brochure.

En ce qui concerne le danger républicain :

Pour mieux intimider les Électeurs honnêtes, mais simples, on fait à ce propos passer sous leurs yeux les Jacobins et la République; il semble qu'une Révolution soit à nos portes et l'on ose imprimer que la « seule nomination de M. Georges Lafayette peut la faire éclater ». Ne dirait-on pas que M. Georges va établir une République tout seul!

1. Limoges, 1828, chez Ardillier.

Ceux qui pourraient s'en effrayer ont le cauchemar; il suffit de les réveiller.

Pour parer à la pression officielle :

Avec un député adversaire des Ministres, vous dit-on, quels avantages obtiendrez-vous pour votre Département?

— Qu'avons-nous obtenu de ses amis?

— Vous renoncez donc aux faveurs personnelles?

— De nouveaux députés en pourront obtenir de ministres nouveaux.

— Mais vous avez un bon préfet, vous allez le faire destituer?

— L'élection du général Lafayette (père) n'a pas fait destituer le préfet de Seine-et-Marne. Les Ministres auraient trop à faire cette fois. D'ailleurs on a vu des préfets tellement embarrassés du grand nombre de promesses par lesquelles ils avaient acheté les électeurs que le Ministre a été obligé, pour les libérer, de les faire passer à d'autres préfectures. On assure qu'il en sera ainsi de celui de Haute-Loire.

En ce qui concerne la personne du candidat lui-même, l'auteur — anonyme... — de la brochure s'exprimait dans les termes suivants. Au lieu de parler d'un programme politique, il présente le candidat comme un homme « sensible », orné de vertus familiales. Des allusions plus que discrètes sont faites aux « cyprès » et au « malheur » qui se « réfugiait » à Chavagnac pendant «l'époque des triomphes de la France », chacun étant libre d'interpréter à sa guise ces formules poétiques; dans tous les cas, la tendance oppositionnelle de l'écrit n'allait pas au delà de ces allusions légères.

Pendant que les guerres de l'Empire mettaient en feu l'Europe et couvraient la France de lauriers et de cyprès, M. de Lafayette vivait au sein d'une famille dont il était l'idole. La paix et le bonheur avaient leur séjour au milieu des bienfaits; le château de Chavagnac fut, pendant l'époque du triomphe de la France, l'asile où le malheur trouvait de la pitié, des larmes et des secours. La bienfaisance étendait son généreux empire à dix lieues autour de cet antique manoir et le cœur de M. de Lafayette était le centre de ce cercle où la philanthropie se nourrissait du bonheur d'apaiser les cris du désespoir et d'essuyer les larmes de l'orphelin. Son fils, M. Georges de Lafayette, tient de l'immortel Washington l'âme sensible de son père (?). Ils partagent ensemble ce doux empire que donnent les vertus.

Les deux principaux adversaires étaient traités de la façon suivante :

M. Calmard Lafayette. « N'a rien de commun avec les marquis de

Lafayette que la ressemblance du nom dont il n'a pas dédaigné de se donner le reflet... ». « Au terme de son mandat n'a satisfait que son ambition... ». « Touche des honoraires considérables... ». « Ses concitoyens sont indignés de servir de marchepied à des ambitieux ».

M. Charbon de Solilhac. « Appartient à la classe des privilégiés... Que l'aristocratie le porte donc, si elle veut, si elle peut, à l'élection du grand collège. Ce n'est pas aux plébéiens à l'y élever ».

Les royalistes relevèrent immédiatement le défi. C'est un certain Maurice Onslow qui fut chargé de rédiger la réplique. Il s'en acquitta en deux fournées, trouvant probablement que la première brochure n'avait pas été suffisante pour produire l'effet voulu[1].

La première débute par des réserves que, vraiment, on est étonné de trouver dans un tract électoral. Était-ce pour payer un tribut à la mode d'alors que M. Onslow se lamente sur les peines que sa brochure va causer... à la fille de Georges de Lafayette? Ou bien avait-il des raisons personnelles pour se montrer déférent à l'égard de cet « ange »? Mystère.

Une peine bien grande vient altérer chez moi le calme du devoir... C'est celle de blesser grièvement l'amour filial dans le cœur généreux de la petite-fille du héros de l'Amérique. L'ange consolateur des malheureux de Chavagnac est à l'âge du bonheur. La nature et la bienfaisance parlent seules à son âme et ses pensées, qui ne quittent jamais le toit de l'infortune, n'embrassent point un avenir politique. Qu'il est pénible pour moi de faire connaître la première peine à un cœur si bon!... mais le sang doit-il empêcher mademoiselle de Lafayette de concevoir dans l'âme d'un autre l'impérieuse loi que lui impose sa conviction qui tend à se répandre pour le bien public et d'apprécier l'importance des devoirs qui attachent un Français à sa Patrie comme le fils reconnaissant à la plus tendre mère?

Je suis tellement convaincu du bien qu'opère l'existence de M. Georges de Lafayette que j'exposerais mille fois ma vie pour défendre des jours précieux à l'humanité... mais je serais heureux de la perdre, si ce sacrifice pouvait l'empêcher d'être nommé.

Après cet exorde sentimental, M. Onslow aborde la politique. Un énorme danger menace la France : le renouvellement des convulsions révolutionnaires. Toutes les classes « intéressantes » du pays (commerçants, cultivateurs et

1. *Réflexions sur l'écrit adressé aux électeurs de la Haute-Loire* et *Aux Electeurs de la Haute-Loire*, toutes deux sans date. Le Puy, impr. de la Préfecture, Pasquet père et fils (1827?).

propriétaires) perdraient à une nouvelle éclosion des troubles incendiaires; le trouble pénétrerait dans ces classes et ne leur laisserait que des remords d'avoir voté selon l'esprit de sédition. On dit que les principes révolutionnaires, dont Lafayette père a été le défenseur aux « Indes occidentales », ont profité à l'Amérique. M. Onslow ne nie pas que la révolution américaine ait été un bienfait pour ce pays, en y introduisant, par l'effet de la liberté, les lumières, le commerce, les sciences et les arts. Mais la même liberté a produit des résultats tout à fait contraires en France, propageant la fureur et l'impiété, massacrant les gardes du corps sans armes, dressant un échafaud pour Louis XVI et s'engloutissant ensuite dans le chaos, dévorée par l'anarchie. Pour quelle raison la liberté était-elle inutile à la France?

Un véritable patriotisme ne peut inspirer des idées de liberté américaine pour la France. L'indépendance fut un bienfait offert à la servitude des peuples du Nouveau-Monde et en cela le Général français fut l'apôtre comme le héros de l'Humanité. Mais les idées d'indépendance apportées de l'autre hémisphère en France furent, pour une nation déjà libre, un chancre politique qui devait dévorer bientôt tous les fondements de l'ordre social et livrer à l'anarchie la première nation de la terre.

Donc, la Haute-Loire ne doit pas élire un révolutionnaire. Ici commencent les embarras de Onslow : comment représenter en révolutionnaire Georges de Lafayette qui n'avait que treize ans au moment de la Terreur et qui n'avait, depuis, souscrit à aucun programme politique? Onslow se rabat sur le père. Il passe en revue la carrière politique de ce dernier et s'efforce de prouver qu'il avait démérité de son roi; on l'accusera... de ne pas s'être fait tuer pour Louis XVI.

Le sang du bienfaiteur de tant de peuples devait-il être moins généreux que celui de ces fidèles gardes du corps qui rendirent le dernier soupir sur les marches du trône?... M. de Chavannes commandait, le 6 octobre, un poste de ces braves. Présentant sa poitrine à un fer assassin, il réclamait l'honneur de mourir le premier... M. de Lafayette, par ses triomphes et les beaux souvenirs de l'Amérique, avait bien plus de titres que M. de Chavannes pour offrir son sang à la royauté... Il préféra d'être tranquille spectateur des massacres commis à Versailles par les brigands unis à l'armée qu'il commandait.

Les journées des 5 et 6 octobre furent décisives contre la royauté.

Dans une semblable catastrophe Turenne ou le loyal général Foy à la tête d'une armée semblable à celle de Lafayette auraient sauvé leur souverain, ou trouvé la mort... Le lendemain de cette abominable tragédie, le Général de la garde nationale de Paris, à la tête de ses troupes et des 30 000 scélérats qui l'avaient précédé à Versailles, conduisait à Paris le roi et sa famille, et deux têtes sanglantes de gardes du corps, portées au bout de deux piques, servaient de bannière à cette exécrable escorte...

Le général de Lafayette porte donc la responsabilité du régicide. Il doit le reconnaître lui-même.

Alors Lafayette versait peut-être les larmes de sang sur la cendre de son Roi... Victime lui-même de ces temps désastreux, peut-être le serpent du remords déchirait son âme... Ah, malheureux! tu pouvais sauver ton maître, ton bienfaiteur! Tu le laissas assassiner!...

Il n'a rien fait, non plus, pendant la révolte des chouans. Onslow le lui reproche, tout autant que son inactivité pendant la période qui « ébranla les fondements de tous les trônes en Europe » et qu'un lecteur non averti pourrait attribuer non pas à Napoléon *non mentionné*, mais aux Charette, dont le nom précède, dans le texte, l'évocation de l'épopée.

Sous les Bonchamps, les Larochejacquelein, les Lescure, les Stofflet, les Charette, les Charbon de Solilhac, la Vendée parait ses lys des lauriers de la fidélité, jette un éclat immortel et succombe... Six mille preux, inspirés et commandés par trois princes français, éternisent les titres d'une noblesse dévouée à l'héroïsme et à l'infortune; un peuple héros ébranle jusque dans leurs fondements tous les trônes de l'Europe... et le nom français se confond à jamais avec l'immortalité!...

M. de Lafayette, étranger à tous les événements qui mettaient en feu cette partie du monde et couvraient la France de lauriers et de cyprès, vivait au sein d'une famille dont il était idole.

Mais tout cela n'a rien à voir avec Georges de Lafayette. S'en rendant compte, Onslow lâche son plus grand argument, le coup de poignard. Avez-vous été à Chavagnac? demande-t-il.

Des hommes aveugles parlent souvent avec enthousiasme d'une pierre de la Bastille, sur laquelle ils disent être le bonnet de la liberté qui est à l'entrée du château de Chavagnac... Il est bien fâcheux que les cannibales, après avoir dévoré le cadavre de M. de Launay, aient jeté ses ossements aux chiens de la place de Grève... Le squelette

de ce martyr, à côté du bonnet de la liberté du château de Chavagnac, eût été sur la même ligne des souvenirs de ce signe de destruction.

Mais ce n'est pas tout.

Dans la villa de Langeac, dernièrement, un banquet fut offert au filleul de Washington. Au milieu de l'enthousiasme qu'inspirait sa présence, des cris de « Vive la République ! » se firent entendre.

La brochure se termine par un air *di bravura* inattendu. Mais cet accord final est en parfaite concordance avec les sensibleries du début.

La publication de ce médiocre opuscule aigrira dans le département les nombreux amis et les partisans du bienfaiteur des malheureux; je conçois, dans toute son étendue, l'obligation de la reconnaissance, les droits et l'empire de l'amitié... Si leur vengeance exige de moi une satisfaction, je serai fier (pour soutenir ce que j'ai avancé) d'exposer contre les plus braves d'entre eux tout le sang qui fait battre mon cœur pour mon Roi et mon Pays.

C'est en vain qu'on chercherait dans les deux brochures de M. Onslow le nom de celui qu'il oppose à M. de Lafayette. Ce nom ne s'y trouve pas, selon l'usage. Un seul passage pourrait permettre aux gens du pays, bien au courant de la vie des grands seigneurs d'alentour, de déchiffrer l'énigme des sympathies politiques de M. Onslow. On remarquera que ce passage n'a rien de politique : il est uniquement consacré aux angoisses d'une épouse affolée auprès d'un malade.

Que l'habitant de la Haute-Loire porte ses souvenirs près de Brioude, dans cette demeure où un preux de l'armée de Condé était, il y a peu de temps, au lit de la mort... Il verra dans son âme le tableau touchant des angoisses d'une famille adorée par ses bienfaits; il lui semblera entendre encore les sanglots de ces bons villageois que l'industrie et les connaissances agricoles du comte de P... (*sic*) faisaient vivre sans blesser la fierté que l'indigence même laisse au cœur français. Qu'il se représente la douleur d'une épouse qui étouffait ses cris prêts à percer jusqu'au fond de l'âme de celui qui allait lui être ravi; qu'il se rappelle ces feux précurseurs de la mort..., ce silence religieux..., ce lit baigné des larmes des pauvres, où un Français sans reproches et sans peur attendait l'éternité... Il réunissait dans ce moment terrible tout le feu et les forces de sa grande âme pour appeler les bénédictions du Ciel sur sa belle Patrie... Dieu bon et juste, tu le rendis à la reconnaissance...

Quoi qu'il en soit, la littérature de M. Onslow porta ses fruits : Georges de Lafayette fut battu.

Mais Onslow eut aussi un quart d'heure désagréable. La ville de Langeac se jugea offensée, tout comme Lafayette, par le passage de la brochure où il avait été dit que des cris de « Vive la République! » avaient retenti à un banquet. Nous ne connaissons pas les tractations qui eurent lieu entre les partis; nous ignorons aussi quels moyens de pression furent appliqués à M. Onslow. Mais on lui fit signer une rétractation, et il subit des humiliations qui furent multipliées à dessein. Il dut écrire cette rétractation de sa propre main, et ses ennemis firent établir des copies certifiées conformes par un notaire. L'une d'elles fut même enregistrée, comme un testament ou une vente de ferme. Le malheureux Onslow paya aussi les droits de timbre, des sommes misérables de 1 franc avec un sixième et de 5 francs d'amende avec 50 centimes en sus, comme cela résulte d'une inscription en marge de la copie. Enfin, le document fut publié à ses frais, chez Pasquet, son imprimeur, celui de la Préfecture. Telle fut l'épilogue de cette histoire électorale : Lafayette se vengea par ministère d'huissier.

Les arguments employés. — Si on analyse l'ensemble des polémiques électorales de cette époque, on constate d'abord une ignorance, un manque étonnant d'expérience. En rédigeant les tracts électoraux, on ne sait comment s'y prendre, par où commencer.

Bien sûr, il faut dire du bien de celui que l'on porte à l'élection. Mais on ne sait pas encore quel est exactement le terrain sur lequel il faut chercher les éloges. On tâtonne.

Il existe, par exemple, un grand nombre de lettres, dans lesquelles on affirme tout simplement que le candidat en question a des talents d'orateur. Est-il possible d'être député, si l'on ne sait pas parler en public? Un polémiste s'étend longuement sur cette question.

Dans les anciennes républiques, explique-t-il, l'éloquence dominait le peuple. Sans elle, point de gouvernement, point d'État. C'est de la tribune que sont parties ces foudres qui répandirent la terreur dans l'âme de Philippe. Ce sont les

orateurs qui faisaient tour à tour frémir, palpiter et pleurer les foules haletantes d'Athènes. Par contre, en Perse les despotes régnaient par le silence, car l'éloquence ne peut pas fleurir sous un gouvernement fondé sur l'arbitraire et le crime. « L'esclave ne saurait être éloquent[1] ».

Conclusion : élisez M. Un Tel, avocat, car, lui, il sait parler. Et la brochure se termine par un dithyrambe à l'adresse des dons de persuasion que possède le candidat; elle explique comment il excelle à jeter une première lumière sur le sujet dont il s'agit d'éclairer le terrain; comment il trace les divisions principales et enchaîne les idées en les fortifiant les unes par les autres, de sorte que les auditeurs « sont séduits et cèdent à leur insu au mouvement gradué de l'orateur ». Dans une autre brochure, l'avocat Burtin va encore plus loin : à des électeurs de la droite, il propose une candidature de gauche pour cette seule raison que son protégé saurait « tonner à la tribune avec des accents d'indignation ». En vain me dirait-on — explique-t-il — que le candidat en question est un opposant libéral : « ce ne peut être un motif d'exclusion; à deux muets adjoignons un orateur; ils ont besoin d'un tel coadjuteur[2]. »

Les « muets » mis dans l'obligation de se défendre, prétendent qu'il n'y a pas besoin de « chercher l'éloquence ». L'homme qui porte la liberté dans son cœur parlera toujours bien en parlant en homme libre. Et ils citent l'exemple du « paysan des bords du Danube » qui eut à comparaître devant le Sénat romain et qui, sans avoir jamais vu le monde, « écrasa les préfets par le simple récit de leur cruelle administration ».

Existe-t-il d'autres qualités — que celle d'être beau parleur — dont le candidat puisse se prévaloir devant les électeurs? — La littérature électorale présente, sous ce rapport, une bifurcation. D'un côté se dressent des amas de phrases pompeusement rédigées : survivances de la rhétorique tant en usage sous la Révolution. « Toi, qui l'un des premiers fis entendre, etc... Toi, qui sus dévoiler de ténébreuses machinations, démasquer un zèle hypocrite... Camille!

1. Anonyme. *Lequel des trois? A propos des élections*, Paris, s. d., chez Poulet.
2. M. Burtin. *Un mot aux électeurs du département du Rhône*, 1818, chez Boursy.

Camille! Toi, dont le nom et les actions rappellent un nom si grand dans l'antiquité!... Que le département du Rhône s'honore par le suffrage qu'il te doit[1]! »

Mais, d'un autre côté, commencent à poindre les réalité électorales. Timidement, sans art et surtout sans aucune expérience, on vient rappeler aux électeurs un fait, un geste, un détail : la vie politique, à cette époque, n'était pas riche en développements, et l'on s'accrochait, faute de mieux, à des puérilités.

Celui qui a écrit un livre, ne fût-ce que sur l'histoire de Chine, s'en fait un titre[2]. Un éditeur se contente d'annoncer qu'il a beaucoup médité les œuvres de Tacite, dans « lesquelles se trouvent cachées toutes les origines de notre droit politique[3] ». Celui qui a déposé une pétition dont « les sentiments élevés et généreux ont été applaudis par la Commission » cite le *Moniteur*[4]. Celui qui n'a pas encore eu le temps de rédiger sa pétition en donne, avant la lettre, le sens général[5]. Un noble énumère les exploits de ses ancêtres : dès le règne de Henri IV, les Quatremère étaient distingués et honorés en même temps dans le commerce et la magistrature[6]. Un scion de la bourgeoisie parle de l'éducation qu'il a reçue : « Mon père était maître des arts de l'ancienne université de Paris. Il épousa une demoiselle Champré, fille de l'auteur du Dictionnaire de la fable : dictionnaire petit alors, et devenu si volumineux depuis sous les fécondes mains de M. Noël. Tout mon héritage s'est composé de l'éducation paternelle; de bons chiffres et une bonne écriture en ont formé la partie la plus utile; beaucoup de carrières avortent faute de ces deux instruments[7] ».

Victor Hugo fait annoncer dans les journaux — mais c'était en 1842 — qu'après les conférences de l'abbé de Ravi-

1. *Cives dilecto Civi, ou les Lyonnais à Camille Jordan*, Lyon, 1818, chez Chassipolet.

2. Ch. Pougens, *A MM. les électeurs du troisième collège de Paris*, 1828, chez Selligue.

3. Panckouke, *A MM. les Electeurs du septième*, etc., chez le même, Paris, s. d.

4. A. du Parc, *A MM. les Electeurs du Jura*, Bourg, chez Bottier, 1827.

5. De Franclieu, *A MM. les Electeurs des arrondissements de Clermont (Oise) et de Senlis*, 1830, chez Tremblay.

6. Anonyme, *Grand collège électoral de la Seine*, Paris, 1920, chez Le Normant.

7. Profession de foi de M. Imbert, membre du Conseil Général de l'Aisne.

gnan il « s'est approché de la Sainte Table avec un recueillement fort édifiant[1] ».

Le député sortant prétend que cette qualité suffit pour justifier sa réélection, car en Angleterre « le député fidèle meurt sur le banc où le maintient la confiance de ses électeurs[2] ». Enfin un autre député sortant se vante d'avoir été le premier à lancer en circulation la maxime des « journaux qui expriment l'opinion, mais qui ne la font pas[3] ». Il paraît que c'était tout son bagage.

Les professions de foi. — Les professions de foi, c'est-à-dire les engagements politiques qui lient le candidat pour l'avenir, faisaient également défaut.

Époque de douce naïveté. Comment un gentilhomme donnerait-il publiquement des engagements dont il ne pourrait, éventuellement, assurer l'exécution? Par surcroît, ne ternirait-il pas son honneur en faisant des promesses?

Nous nous trouvons donc en présence de candidats qui, solennellement, ne font qu'une seule profession de foi; celle de n'en avoir aucune. Un candidat, dans les Deux-Sèvres, questionné par un électeur qui voulait savoir de quel côté de la Chambre il avait l'intention de siéger, répondait : « Monsieur, je siégerai là où je trouverai une place libre ». « Les professions de foi, les engagements exigés et souscrits sont, selon moi, une atteinte grave portée à l'honneur et à l'indépendance du candidat qui en subit la nécessité; elles forment aussi une garantie illusoire pour ceux qui les imposent[4] ». Guizot lui-même expliquait aux électeurs du Calvados que « les professions de foi sont justement suspectes quand elles viennent au moment du besoin et comme moyen de succès ». Mais c'est dans les mémoires de Béraud (*Souvenirs parlementaires*, p. 401) que nous voyons, sous la forme la plus frappante, cette horreur des engagements politiques qui est un des traits les plus caractéristiques de la Restauration. Un magistrat, conte Béraud avec une indi-

1. *Journal de l'Aisne*, cité par *le National*, 13 juin 1842.
2. Baron Mechin, *Aux électeurs de l'Aisne*, Paris, chez Gaultier, 1827.
3. Anonyme, *Aux électeurs*, Lille, chez Leleu, 1818.
4. *Un électeur du département des Vosges à ses collègues*, Épinal, 1828, chez Geraud.

gnation non feinte (« tels étaient le désordre et l'aberration des esprits »), « vint me chercher la veille des élections pour me demander quelle serait mon attitude vis-à-vis du cabinet. On me rendra cette justice, je l'espère, de croire que je me refusai, sans concession aucune, à l'humiliant interrogatoire auquel on voulait me soumettre ». « J'entends mieux la liberté, l'indépendance que ceux qui vous envoient, Monsieur, dis-je au mandataire, et je ne me croirais ni libre, ni indépendant si je ne pouvais remuer le bras ni ouvrir la bouche que lorsqu'on aurait tiré le fil que j'aurais eu la sotte imprudence d'y laisser attacher ».

Les *dii minores* suivaient la même ligne de conduite. Un candidat dans la Moselle se vantait de ne rien avoir promis avant son élection : « Si avant d'avoir été élu j'ai gardé le silence, vous apprécierez les motifs qui m'ont dirigé[1] ».

Sous la monarchie de Juillet, avec le développement du parti des ministériels, la question des professions de foi se transforme. Elle sort du domaine des susceptibilités personnelles et prend l'aspect d'un grand problème parlementaire : par la force des choses, le candidat ministériel ne pouvait pas avoir de programme à lui, car il ne pouvait pas prévoir les « services » que lui demanderait son « chef ». C'est alors l'apparition d'un grand nombre de brochures, dont le but est de donner un semblant de justification juridique à ceux qui ne voulaient signer aucune profession de foi. C'est au nom de la liberté des votes parlementaires et sous prétexte de combattre le mandat impératif que les juristes fulminent contre les professions de foi.

La Charte — dit un des ministériels — exige que toute loi soit « discutée et votée librement » (art. 18). Or que deviendra cette liberté de discussion et de vote si, « nonobstant toute délibération, les quatre cents députés doivent, en dernière analyse, voter suivant l'ordre qui leur aura été d'avance intimé »? Ce serait un comble de dérision, si ces étranges législateurs « faisaient des lois à coups de boules et comme en jouant aux dés, sans que les lumières rivales puissent

1. P. Chedeaux, *A MM. les électeurs du quatrième Collège*, Paris, chez Selligues, s. d. (1828?).

éclairer leurs esprits ni guider leur conscience[1] ». Et un autre dialecticien d'ajouter : les députés ne peuvent être assimilés qu'aux jurés; c'est « en âme et conscience » qu'ils doivent voter, sans tenir aucun compte des engagements prématurés « acquis à la suite de démarches et de sollicitations souvent importunes et toujours illégales ». Celui qui oserait soutenir le contraire « fausserait les institutions contitutionnelles et tomberait dans l'absurde[2] ». Bref, celui qui prend des engagements « préliminaires » ne peut être qu'un homme « rempli de suffisance, qu'aucune vérité ne peut plus éclairer » : plus la question est grave, moins « j'abdiquerai le droit de l'examiner », sachant que les lumières peuvent jaillir au dernier moment de la discussion. « Je ne prends donc envers personne aucun engagement spécial[3] ».

Mais les nécessités politiques étaient plus fortes que toutes ces subtilités de candidats intéressés à ne pas s'engager. La publication des professions de foi devient donc de plus en plus fréquente, sauf à être entourée, chez les candidats les plus récalcitrants, de formules de scepticisme propres à enlever au document auquel on souscrit une certaine partie de sa valeur : « Je sais quel abus déplorable est fait des professions de foi politique; néanmoins, comme il n'est pas d'autre manière de se faire connaître, je crois devoir vous adresser la mienne[4]. » Les électeurs, méfiants, répondaient par des démissions anticipées qu'on imposait aux députés suspects. C'est ainsi que M. de Rainneville avait déposé entre les mains de son concurrent, M. Alcock, une démission que celui-ci pouvait envoyer « par la poste » au président de la Chambre. Les électeurs prenaient acte de ces promesses bizarres et leurs bulletins de vote étaient rédigés : « pourvu qu'il tienne ses promesses », « à condition qu'il donnera sa démission[5] ».

1. S. Ch. *A MM. les électeurs à l'occasion du renouvellement de la Chambre des députés*, Paris, 1831, chez Belin.

2. Un électeur, *A MM. les électeurs du premier arrondissement du département des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, chez Tastu.

3. Du Caurroy, *Aux électeurs des cantons de Bagueville*, etc., Paris, 1831, chez Rignaux.

4. A. de Parseval, *A MM. les électeurs de l'arrondissement de Pont-de-Vaux*, Mâcon, 1842, chez Chassipolet.

5. *Moniteur*, 1846, p. 2.263-2.265.

En passant à l'analyse de ces professions de foi, on trouve que celles lancées par la gauche possédaient, seules, ce vernis qui découle d'une éducation parlementaire acquise pendant de longues années de luttes électorales. Dans le camp des ministériels et surtout dans celui des isolés les maladresses subsistent jusqu'à la fin du régime.

Les lieux communs pullulent. « J'aime l'ordre. J'aime la constitution. Ma devise politique en un mot est celle-ci : une liberté large, mais sage, et sans excès. Une paix convenable au développement et à la prospérité du commerce, mais sauvegardant la dignité de la nation. Point de lois d'intimidation[1] ». J'accepterais un programme sur lequel je verrais écrit : « Modération dans les principes, franchise dans les actes, oubli du passé, confiance pour l'avenir »; « j'accorderais avec empressement mon concours à tout projet qui tendrait à le réaliser[2] ».

Les projets les plus baroques sont étalés devant les électeurs. C'est ainsi que la profession de foi du Docteur Gerdy consistait à demander que les élections se transformassent en une espèce de concours entre les candidats; chacun d'eux se présenterait avec « quelque projet d'amélioration générale ou locale », ce qui permettrait de « tourner au profit de la patrie une activité qui jusqu'à présent n'a que trop souvent tourné au profit de l'intrigue »; on pourrait, de cette façon, « moraliser l'institution des élections ».

Un autre candidat publiait, sous forme de profession de foi, une dissertation à la manière de J.-J. Rousseau sur l'avantage de vivre dans l'état naturel.

L'homme naît dépendant des choses et de l'homme. Partout il recherche impérieusement la lumière qui l'excite et l'air qui l'anime; partout il emprunte aux arbustes et aux animaux leur parure pour voiler sa nudité, ou il s'empare de leurs fruits ou de leurs chairs pour satisfaire ses besoins absolus; et, enfin, partout il associe son intelligence et sa force physique à celles de son semblable. Tant qu'il vit dans un heureux équilibre avec l'univers, il conserve sa vigueur première[3].

1. Saunière, *A MM. les Electeurs*. Paris, 1839, Impr. de Locquin et Cie.
2. Bertrand, *A MM. les Electeurs de l'arrondissement de Sens*. Paris, 1837, Impr. de Paul Dupont.
3. *Profession de foi politique* par Louis-Victor Benech, docteur en Médecine de la Faculté de Paris. Paris, 1842, Impr. de A. Guyot.

Cette étude bucolique se termine par une page ravissante sur l'industrie vinicole.

Le monde est prodigue de merveilles; de simples végétaux bien cultivés procurent du travail, la force physique et l'aisance à des myriades de bras humains. Parmi eux la vigne tient le premier rang; elle seule peut utiliser la terre où elle végète; son bois donne un feu agréable; son fruit est le plus savoureux et, mis en fermentation, il procure aux Français leur boisson ordinaire sous le nom de vin, la plus utile de toutes celles connues, puisqu'elle réunit à l'avantage de donner le plus de force physique et d'intelligence celui, que ne possède encore aucune autre liqueur, de rendre défaillantes les mains de l'homme qui en abuse. Les Grecs disaient que là où finit la vigne, finit l'esprit; et nous, nous ajouterons que, par l'étendue du bonheur journalier qu'elle procure aux pauvres humains, elle est un arbuste providentiel[1].

En général, les questions économiques sont abordées avec une gaucherie déconcertante. Ceux qui cherchent à rester dans le domaine des problèmes concrets échouent dans des détails insignifiants : tels M. Malgaigne, dans le quatrième arrondissement de Paris, en 1847, qui considérait que l'absence d'une bonne loi sur les faillites rendait tout commerce impossible et qui invitait les électeurs à se rendre « dans une des salles de la mairie » pour mettre à point, d'accord avec lui, un projet qu'il déposerait ensuite à la Chambre[2]. Par contre, ceux qui préfèrent embrasser l'ensemble de la situation économique sont pris d'un tel vertige d'impuissance qu'ils rédigent leurs tracts... en vers.

Ne proclamons pour député
Qu'un Français de haute énergie,
Pour le commerce et l'industrie,
L'agriculture et l'équité
Prêt à sacrifier sa vie[3].

Autres professions de foi. — On trouve dans les tracts électoraux des déclarations qui, sans être des professions de foi dans le sens strict de ce terme, offraient, à une époque où on ne pouvait pas développer librement la totalité d'un

1. *Ibidem*, p. 6.
2. *A MM. les électeurs* ,etc., chez Dupont, Paris, 1837.
3. Laisné, *A MM. les Electeurs du 3e Arrondissement de Paris*, Paris, 1842, chez Adde.

programme politique libéral, un pis-aller, un symbole que les initiés déchiffraient à leur guise.

Le plus important de ces mots d'ordre de convention était député *indépendant.*

Si nous ne nous trompons pas, ce fut B. Constant qui fut le premier à lancer l'étiquette de « constitutionnels et indépendants[1] »; d'après lui, « les ministres sont des libéraux quand on les compare aux députés non indépendants », aux ministériels, qui « dans l'espoir de la réciprocité accordent au Ministère toujours plus qu'il n'en demande ».

Le Ministère considérait les fonctionnaires comme les cadres de l'organisation du parti ministériel. Il n'était que naturel que les électeurs répondissent à cette façon de voir par la constitution d'un « parti » indépendant, c'est-à-dire antiministériel, sans plus. Ainsi, par l'action du ministère lui-même, la France se divisait en deux grands camps; ceux qui détenaient le pouvoir et ceux qui en étaient privés. Une brochure électorale publiée en 1818[2] exprime la conviction que le conflit entre les administrateurs et les administrés est éternel. L'auteur de cette brochure ne soupçonne même pas qu'il soit possible de mettre fin à l'antagonisme de ces deux classes d'hommes, antagonisme qui rendait la paix intérieure si précaire. « Il est, dit-il, impossible de sortir de ce cercle d'idées et de démentir aucune des propositions suivantes ». Les intérêts du peuple sont en opposition éternelle avec ceux des ministres. « Quel est l'intérêt du peuple? C'est de jouir de toute la tranquillité que réclament pour les pères de famille, pour les savants et les artistes, les soins qu'ils doivent à leurs enfants, à la science et à leur profession. C'est enfin de payer le moins d'impôts possible. Quel est au contraire l'intérêt des ministres? C'est de s'investir de la plus grande autorité; de restreindre la liberté des citoyens[3] ».

Puisque la Chambre représente le peuple et non les ministres, les députés doivent être indépendants. C'est presque leur raison d'être.

1. Cité chez Dulaure, *Histoire*, VII, p. 150.
2. Anonyme, *Réflexions obligées d'un électeur du département de la Moselle*, Metz, chez Antoine, 1818.
3. *Ibidem*, p. 4-4.

Il existe un grand nombre de lettres électorales, où, comme nous l'avons dit, la totalité du programme politique est remplacée par un seul mot : « indépendant ». « ... Sa fortune, son caractère et de nombreux antécédents garantissent qu'on trouvera chez lui cette noble indépendance sans laquelle il ne saurait y avoir de loyal député[1] ».

Qu'est-ce qu'un député indépendant? Au début, on tenta d'interpréter ce terme dans le sens littéral. « L'indépendant est celui qui, jouissant d'une fortune aisée, peut choisir ses occupations, ne cherche point d'associer des fonctions libres à des places honorifiques ou lucratives, pour ne jamais se trouver entre son devoir et sa conscience[2] ».

Était donc indépendant tout homme d'honneur, qui, ferme dans ses principes (sans spécifier lesquels...), ne connaissait au-dessus de lui que le prince et la loi, n'appartenait à aucun parti et « ne se vendait pas ». Mais cette formule fut vite dépassée par les événements. On s'aperçut bientôt qu'il fallait préciser. Ne peut donc prétendre au titre d'indépendant que celui qui a « la haine des ministres ». N'a pas d'indépendance voulue celui qui recherche, pour lui et pour sa famille, des places lucratives distribuées par le ministère, des décorations, des sinécures, des charges à la Cour; bref, celui qui « se regarde comme membre nécessaire de toutes les majorités ». Un pareil candidat ne doit pas être envoyé à la Chambre. « Ce serait envoyer à un intendant infidèle ses valets à gages pour arrêter ses malversations et scruter ses comptes. Plus l'intendant accumulerait d'intrigues pour les obtenir, plus le propriétaire qui ne serait pas insensé les lui refuserait et le laisserait crier[3] ».

L'expérience aidant, la notion d'indépendance se cristallise de plus en plus. Il ne suffit pas de ne pas être vendu au ministère au moment des élections; il faut donner des gages qu'on ne le sera pas après avoir été nommé député. Car, qu'ont-ils fait, les députés de 1824? Un a été nommé

1. Anonyme, *Electeurs de l'arrondissement de Roanne*, Lyon, impr. de C. Coque, s. d., (1827), p. 2.

2. Anonyme, *Candidats présentés aux Elections de Paris*, Paris, chez L'Huiller, 1817.

3. Anonyme, *Aux Electeurs de la Haute-Loire*. Au Puy, 1825, chez Pierre Benoit.

directeur des haras; un autre a conquis les fonctions de payeur; un troisième a gagné un entrepôt de tabac et une place d'inspecteur des tabacs du département[1]. M. de Ch., député de l'Allier, ne s'est pas contenté d'être un des « trois cents toujours muets et toujours nuls » : il a demandé une recette générale, puis une recette particulière, enfin une préfecture[2].

Le principe de l'indépendance éliminait, en première ligne, tous les candidats qui étaient en même temps fonctionnaires de l'État.

Une polémique se crée, dont le seul but est de faire croire aux électeurs que le mot d'ordre d'indépendance, lancé par la gauche, n'est qu'une mesquine intrigue et qu'on peut être bon député tout en restant fonctionnaire obéissant.

Comment, fulmine un conseiller d'État, « il se trouverait des Bretons qui puissent croire qu'une marque de confiance du roi fût un titre pour perdre la leur[3]? » Comment, « ceux qui me connaissent peuvent penser que le mince émolument de conseiller d'État peut être capable de modifier les sentiments ou la conduite d'un homme qui a 2 millions de biens? »

On peut devenir maître aux comptes, — ajoute un candidat des Deux-Sèvres — conseiller ou même président, sans cesser d'être honnête homme et bon député[4].

D'autres, délaissant le terrain purement personnel, cherchent à élargir le débat et posent la question dans toute son ampleur. « Les électeurs — dit un anonyme, probablement intéressé[5] — doivent tout peser dans la balance de leur conscience; et si, tout considéré, le caractère de l'homme présenté, sa conduite et toutes ses actions nous offrent plus de garanties que d'autres, nommons-le, quoique fonctionnaire ».

Les hommes de loi cherchent à établir des distinguo, assez ingénieux; peut-être, l'auteur avait-il trouvé cette

1. Anonyme, *Des élections dans le département du Lot*, Paris, 1827, chez Giraudet.
2. Anonyme, *Aux électeurs de l'Allier*, Paris, chez David, 1834.
3. De Freuilly, *A MM. les électeurs*, Nantes, chez Mellinet.
4. Anonyme, *Aux électeurs des Deux-Sèvres*, 1829, Niort, chez Morisset.
5. *Réflexions obligées d'un électeur de la Moselle*, Metz, 1818, chez Antoine.

subtilité dans sa situation personnelle; savoir, il abandonne à leur sort les fonctionnaires amovibles, quitte à plaider pour ceux qui ne le sont pas.

... Le fonctionnaire inamovible se présente avec la défaveur qui naît d'une ambition possible. Il peut, en effet, en flattant le pouvoir se promettre de grands avantages; mais, en tout état de cause, il ne craint pas du moins qu'une boutade ministérielle vienne le frapper dans ses droits acquis; tandis que le fonctionnaire amovible, administrateur ou magistrat, est sous le poids d'un double soupçon justifié par une double crainte, car d'un côté son ambition le portera au pouvoir; de l'autre, la défaveur des Ministres comme l'épée de Damoclès lui paraîtra toujours menaçante[1].

Citons enfin ce cynique : « Je préfère celui qui possède à celui qui veut acquérir[2]. »

Mais les non-indépendants avaient en réserve encore un argument. Et c'était celui-ci, qui les faisait vaincre aux élections. Toutes les subtilités juridiques ne valaient pas un seul appel au soi-disant gros bon sens.

Le député ministériel sera utile à son département : voilà, réduit à sa plus simple expression, l'appel aux appétits des électeurs que faisaient valoir les non-indépendants. « Si vous nommez M. Devaux (constitutionnel), l'arrondissement de Saint-Amand, objet de la défaveur du gouvernement, n'obtiendra aucun des établissements qui peuvent concourir à sa prospérité; administré comme un pays conquis, il pourra à peine compter sur la justice de l'administration; vous serez personnellement exposés à toutes les tracasseries, à toutes les difficultés dans vos relations journalières[3] ». Une brochure d'allure nettement démagogique, dont nous avons retrouvé les épreuves dans les dossiers de la police générale (nous croyons savoir que le « bon à tirer » n'a jamais été donné à cette élucubration), présente, sous la forme ironique, les raisonnements que tiennent à leurs électeurs les députés indépendants[4].

1. Geffrier de Neuvy, *Aux Electeurs de l'Arrondissement de l'Orléans. Qui nommerez-vous?* Orléans, chez Danicourt Huet, 1828.

2. Anonyme, *Notice sur les Présidents de sections et les députés sortants*, s. l., 1817.

3. Anonyme, *M. Devaux*, Bourges, chez Souchois, 1827.

4. *Lettre d'un indépendant à MM. les Electeurs du département de* (?), s. l.; s. d., (1819?), Archives Nationales, F7, 4 348.

Je suis indépendant. Cette qualification que je me donne doit vous faire deviner que j'ai la prétention de vous représenter à la Chambre des députés... Je n'aurai rien à attendre des Ministres : donc, rien ne m'empêchera de leur résister, de combattre et de rejeter, sans examen, leurs propositions. Vous trouverez peut-être que je choisis mal ma position pour réclamer, soit en faveur de votre département, soit en faveur de mes commettants, certaines grâces qu'un Député est ordinairement chargé d'obtenir. J'en conviens ; mais, si je changeais de position, je ne serais plus indépendant... Je pourrais, peut-être, en faisant fléchir un peu ce noble caractère, obtenir pour quelques parents estimables, mais pauvres, des places dans les lycées, des grades pour des jeunes militaires, dont les droits à l'avancement n'ont pas été assez appréciés faute d'un protecteur pour les faire valoir. Que m'importe? J'ai le moyen de payer la pension de mon fils ; et pour qu'il soit indépendant comme son père, je prétends bien qu'à mon exemple il ne travaille que pour lui... Avec mes cent mille livres de rentes, vous voyez que sans grands efforts je puis être indépendant. Peut-être, ceux qui n'ont pas une telle fortune (et il serait possible que, même parmi vous, MM. les électeurs, on en comptât quelques-uns), ceux-là, dis-je, penseront qu'il conviendrait que mon indépendance ne nuisît pas à leurs intérêts.

Les écrits de ce genre — et leur nombre est infini — devaient ébranler pas mal de constitutionnels. L'opposition s'efforçait donc d'effacer ou de diminuer l'impression produite par ces appels à l'égoïsme élémentaire. Il est impossible — disait une des brochures oppositionnelles[1] — qu'on nous enlève, comme on le dit, la culture du tabac, si le candidat ministériel échouait aux élections. « Vous concevrez que ni cette culture, ni les établissements élevés par la régie, ni l'expérience de vieux cultivateurs ne peuvent être promenés par toute la France à la suite des votes électoraux. »

En ce qui concerne les convenances purement personnelles, on avait recours à des raisonnements machiavéliques : si le préfet sait qu'aux élections vous avez voté contrairement aux vœux du ministère, il cherchera, dès que l'occasion se présentera, à vous amadouer « par des politesses, des prévenances et des tendresses[2]. » On obtiendra donc davantage en étant indépendant qu'en affichant son

1. Anonyme, *Aux électeurs de l'arrondissement de Saint-Malo*, Rennes, chez Vatar, 1827.

2. A. M., *Lettre aux électeurs de l'arrondissement d'Avignon*, chez Chambeau fils, s. l., 1827.

ministérialisme : « Ceux dont ils sont sûrs, ils les traitent de haut en bas; « mon cher, c'est bon, vous savez, nous comptons sur vous; vous serez à l'heure, hein; » avouez que ce rôle de machine à voter a quelque chose de dégoûtant ». B. Constant lui-même a suivi les errements de ce genre.

Je vais plus loin : l'intérêt même des électeurs est de nommer des députés qui ne soient pas dans la dépendance du pouvoir. Voyez les départements où l'on parle de candidats dont on redoute l'énergie et l'inflexible probité; comme les grâces ministérielles y pleuvent de toutes parts; des dettes qu'ils réclamaient en vain sont sur le champ liquidées; si ce sont eux qui doivent, on les tient quittes. Les choses se passent à la Chambre comme dans les départements; tous les bureaux, tous les cartons sont ouverts aux députés qui ne votent pas aveuglément pour les ministres, mais on ne se gêne pas avec ceux dont on est sûr. S'ils ont obtenu des grâces pour eux ou pour leur famille, on pourrait bien se croire acquitté quand ils viennent parler pour leurs commettants[1].

Le « fils du pays ». — La seconde formule qui remplace une profession de foi politique a moins d'importance que la première; c'est celle de « fils du pays », c'est presque un dérivé et un corrélatif de la notion de l'indépendance. Car on ne peut avoir confiance que dans celui que l'on connaît de longue date et dont on peut contrôler les actes les plus insignifiants. « Vous n'avez les moyens certains de vous assurer de ses qualités — dit une lettre électorale[2] — qu'en choisissant parmi les candidats qui ont avec vous des relations habituelles. » Il faut donc que le candidat soit né dans le département, qu'il y ait toujours vécu, qu'il y soit attaché par des liens de famille et des relations de tous les jours. » Notion bien connue en Amérique.

Le fils du pays aura aussi un intérêt presque personnel à soigner les besoins particuliers de la localité qui l'aura élu : le fait d'être du pays devient, sans plus, une espèce de profession de foi. Ils ne savent pas encore le dire, mais ils le sentent très nettement :

1. Cité par Dulaure, *Histoire*, VII, p. 152.
2. X., *Réflexions adressées à MM. les Electeurs de Libourne*, Bordeaux, 1828, chez Faye.

Il nous faut un député qui soit un bon homme tout rond, qui habite et cultive son bien dans notre arrondissement, celui-là peut connaître nos besoins; il n'aura rien de mieux à faire que de parler pour nous, parce qu'en revenant au pays il verra ceux auxquels il aura fait du bien et qu'il entendrait des reproches s'il avait été négligent pour nos intérêts; tandis que les Messieurs qui font les savants, qui pérorent en faveur des nègres et des insurgés d'Amérique, n'entendent rien à nos affaires, vu qu'il n'y a point de nègres dans la Beauce et point d'insurgés dans le Gâtinais[1].

Un autre polémiste attaque avec non moins d'humour la candidature de l'« étranger » proposé par le ministère. « Et vous ne voudriez pas au moins que je connusse le visage du mandataire entre les mains duquel je me sens porté à déposer la plénitude de mes droits? Vous ne voudriez pas que chacun pût lui adresser un seul mot d'encouragement et d'estime? » Si vous pouvez — dit-il à ses adversaires imaginaires — vous passionner à froid pour un client que vous n'avez même pas entrevu : alors — « entrez dans un comptoir; réglez-y vos factures, et, s'il vous reste un moment de loisir, écrivez votre bulletin d'électeur ainsi que vous commanderiez des balles de café à votre correspondant d'Amsterdam, ou de Hambourg[2] ».

La question des origines du candidat acquiert donc, de très bonne heure, une importance capitale. Le candidat ne manque jamais de mentionner, s'il y a lieu, qu'il est « né sur cette terre de franchise et de loyauté où reposent les ossements de mes aïeux et où mes devanciers déployèrent le courage militaire et le courage civil pour le soutien de sa gloire[3] ».

Si le candidat n'est pas du pays, les premières flèches qu'on lance contre lui visent ce point si vulnérable de son armure politique. M. Pain, maire de Fervaques, était opposé à la candidature de M. Guizot. M. Pain est très catégorique :

Connaissons-nous M. Guizot? Non. Nous connaît-il? Non. Connaît-il notre pays, nos besoins, nos intérêts de localité? Non,

1. Un Électeur Beauceron, *Réponse à M. Laisné de Villeveque*, Orléans, s. d., (1824?), impr. de Darnault-Maurant.

2. Anonyme, *Aux Finistériens*, Brest, chez Michel, 1819.

3. Duparc Keramelin, *A MM. les Electeurs du département d'Ille et de Vilaine*, 1828, Paris, chez Gauthier.

Messieurs, il ne possède rien dans ce pays, dont les besoins et les inrêts lui sont aussi étrangers que sa personne l'est au pays. Mais quel est donc ce M. Guizot? D'où vient-il? Où est-il né? A Genève (M. Guizot est né à Nîmes en 1787. M. Pain l'a probablement confondu avec M. B. Constant. *Note de l'auteur*). Mais Genève est en Suisse? Oui? Il n'est donc pas Français? Non. Professe-t-il au moins notre culte? Non, il est protestant.

Mais que fait-il? Il est, dit-on, auteur-littérateur, bel esprit et doctrinaire sans doctrine.

Mais un littérateur, bel esprit, est-il un choix bien convenable pour faire des lois et protéger nos intérêts matériels?

Nous ne le pensons pas : Beaumarchais affirme que l'esprit des lettres est incompatible avec celui des affaires. Il a sans doute donné du moins des gages de son indépendance?

Point du tout, il reçoit des traitements du Gouvernement, et même des traitements fort élevés.

Et pour quels services rendus à son pays? En quelle qualité?

Ces traitements ne sont le prix d'aucuns services; il les reçoit comme littérateur.

Les « étrangers » se défendent comme ils peuvent. Les uns s'efforcent de prétendre qu'un député qui n'est pas des Landes et « qui a son séjour habituel dans la capitale » pourra mieux exercer son patronage constant en faveur de ses concitoyens que celui que des affaires personnelles retiendront en province. Les autres évoquent des « naturalisations » de fantaisie : tel, ce Breton qui affirme que « les liens sacrés de l'adoption l'unissent au département du Rhône », et cela parce qu'il a épousé une fille du Lyonnais, et est « père d'un fils né comme sa mère dans vos montagnes », deux raisons qui font que, « jeune de nationalité dans ces contrées, j'ai de puissants motifs pour être vieux d'affection pour vous. »

Enfin, M. Gaëtan de la Rochefoucauld, celui qui se fit nommer plus tard directeur des théâtres de la capitale et qui « avec une aulne » courait sus aux jupes trop courtes des danseuses de l'Opéra, témoigne d'une belle assurance : « Amis, il est des notabilités qui appartiennent à tous les départements; heureux celui qui s'en empare ».

ALEXANDRE PILENCO

FAILLITE[1]

Brugnon et Simone n'avaient jamais reparlé de ce soir où, en sortant du *Crabe*, ils étaient rentrés ensemble. Ils tuaient ainsi de leur mieux, par le silence, les souvenirs mauvais, et, à mesure que le temps passait, ils se liaient l'un à l'autre de plus en plus. Brugnon comprenait qu'il n'eût pu vivre sans Simone, et, qu'auprès d'elle seulement il sentirait tomber sa fatigue, fuir ses soucis. D'eux-mêmes ils disparaissaient, quand apparaissait ce visage calme, sans inquiétude. Mais si le miracle n'avait pas eu lieu, si Brugnon venait vers Simone pour lui porter sa peine, alors, d'un mot, elle pouvait le faire revivre. Il lui demandait parfois quel don elle possédait ainsi, mais elle-même ne le savait pas, et répondait à Brugnon que c'était parce qu'elle l'aimait. Combien de fois avait-elle rendu le courage à Brugnon rien qu'en l'appelant par son nom, en lui offrant ce nom droit devant lui, pour qu'il le regardât, pour qu'il redevînt lui-même en rentrant dans ce Brugnon qu'elle lui tendait, intact; Brugnon se regardait et se reconnaissait. Il n'était pas ingrat et savait que Simone avait accompli ce miracle.

Ce miracle devenait d'ailleurs plus souvent nécessaire. Souvent, Simone essayait encore de convaincre Brugnon qu'il devait se reposer. Brugnon refusait plus vivement chaque jour. Pour se bien pénétrer de sa décision, pour y

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 mars et 1er avril.

rester ferme, il refusait même d'examiner son visage dans les miroirs, trop assuré qu'il y trouverait les marques d'une grande fatigue.

— Je ne sens rien, — disait-il. — Personne ne se repose autour de moi, pourquoi me reposerais-je?

Pourtant, autour de lui, tous étaient d'accord sur ce point que Brugnon était malade. M. Narbonne expliquait comment, quelques années plus tôt, étant lui-même dans un état de grande faiblesse, il avait écouté les conseils de ses amis et s'était arrêté deux mois. M. Comte, lui, allait jusqu'à invoquer les lois naturelles et parlait même des machines dont il faut savoir interrompre parfois la marche si l'on veut qu'elles travaillent bien. Et Jean Poussain ajoutait qu'il en est de même des aimants, qu'il faut laisser reposer pour qu'ils conservent leur vertu. M. Comte ne savait pas cela, et pria Jean Poussain de répéter; puis il lui demanda d'affirmer que le fait était exact, ce que fit Jean Poussain, qui se demandait tout à coup si vraiment les aimants ont besoin de repos. M. Comte était enchanté de l'avoir appris. Quant à Brugnon, il ne savait qu'une chose, c'était qu'il avait sous les pieds le tapis de son bureau, qu'il y avait du travail en retard et qu'on se relâchait terriblement dans cette maison. Que si c'était un truc pour qu'il leur accordât des vacances, à leur aise, alors bonsoir! il leur payerait même l'hôtel, mais qu'on le laissât maître chez lui, nom de Dieu! Oh! pardon...

C'était auprès de Florence qu'il s'excusait ainsi. Mais elle dit en souriant qu'elle en avait entendu bien d'autres.

— Pas ici, tout de même? — dit Brugnon.

— Non, — dit-elle. — Ailleurs...

Brugnon se tut, et il ne savait pas pourquoi, soudain, il eût voulu être seul. Pourtant il se reprit, et la conférence s'acheva comme à l'ordinaire.

A quelque temps de là, en arrivant au bureau, M. Narbonne alla frapper à la porte de Brugnon. Dans le bureau il ne trouva que Jean Poussain, qui, debout à la fenêtre, soulevait le rideau d'une main et regardait vers la rue.

— Le patron n'est pas là? — demanda M. Narbonne.

— Non, — dit Jean Poussain.

— Il est malade?

— Je ne sais pas.

— Vous n'avez pas téléphoné?

Jean Poussain ne répondit pas et M. Narbonne n'osa pas insister.

— Il ne vous avait rien dit?

— Non.

— Et vous ne savez pas?...

M. Narbonne eût interrogé la terre entière pendant des heures, tant il souhaitait trouver une explication à l'absence de Brugnon. Il lui fallait une certitude. Jean Poussain ne pouvait lui en donner aucune.

— Il faut prévenir ces Messieurs, — dit M. Narbonne.

Il allait sortir, mais il se retint :

— Non. Il est préférable d'attendre.

Il resta encore un moment dans le bureau, en face de Jean Poussain qui ne disait rien. Le retard de Brugnon atteignait maintenant plus d'une demi-heure. M. Narbonne se répétait en lui-même : « Il est malade »... pour se bien pénétrer de cette idée qu'il ne fallait pas s'inquiéter. Mais il ne le croyait qu'à demi.

Quand Florence descendit, à l'heure du courrier, Brugnon n'était pas arrivé. Quand dix heures sonnèrent, Brugnon ne parut dans aucun bureau; à dix heures et demie aucun conseil ne se réunit. Ces Messieurs parlaient entre eux à voix basse quand ils se rencontraient, mais ils se rencontrèrent peu ce matin-là, chacun restant enfermé dans son bureau et travaillant avec rage, pour ne pas penser à ce qui venait d'arriver. Enfin, vers onze heures, Jean Poussain prit sur lui de téléphoner chez Brugnon. On lui répondit que celui-ci était parti le matin un peu plus tard que d'habitude, et qu'on le croyait au bureau. L'après-midi, Brugnon n'ayant toujours pas paru, Jean Poussain, inquiet, eut la hardiesse de téléphoner à Simone. Il le regretta, car elle fut très effrayée d'apprendre cette disparition de Brugnon. Elle ne l'avait pas vu depuis deux jours et devait le retrouver le même soir. Elle ne savait où il était. Jean Poussain tenta de la rassurer, mais elle ne voulait pas être rassurée; elle savait que Brugnon n'avait jamais manqué de venir au bureau chaque matin; il fallait qu'il fût malade, ou mort, ou en fuite. Elle le dit tout net.

On attendit Brugnon jusqu'à huit heures du soir; dans le bureau de M. Narbonne, ils s'étaient tous réunis, affectant d'entretenir une conversation si importante qu'ils ne pouvaient l'abandonner; en réalité ils pensaient tous à autre chose et attendaient simplement qu'un dénouement vînt à cette journée sans forme. Mais ils durent repartir chacun chez soi sans avoir compris.

Simone, de son côté, attendait Brugnon dans le café où il devait la rejoindre. Elle était assise sur une banquette rouge, elle avait bu deux verres de porto et tenait son mouchoir dans sa main serrée. Jamais peut-être elle n'avait attendu avec une telle peur. A côté d'elle un homme élégamment vêtu avait essayé trois fois de se rapprocher d'elle et de lui adresser la parole, sans même qu'elle s'en aperçût. Le rendez-vous était pour huit heures. Brugnon serait là à huit heures, ou bien il était parti, ou bien il était mort. Simone osait penser cela. Cette absence était si étonnante qu'il fallait supposer le pire. Et Simone réfléchissait amèrement. Elle songeait que c'était arrivé à cause d'elle. Je ne le rendais pas heureux, se disait-elle; et elle pensait à leur amour, elle se jugeait coupable et elle eût voulu effacer beaucoup de souvenirs. Il ne me comprenait pas, disait-elle, et moi non plus je n'ai pas su le comprendre. C'est ma faute.

Huit heures sonnaient quand Brugnon entra dans le café, et s'avança vers Simone. Il avait un visage las, fermé, et sourit tristement, en réponse à l'éclat de joie qui vint sur le visage de Simone. Elle pleurait peut-être en serrant les mains de Brugnon dans les siennes. Lui, resta un moment sans rien dire; la présence de Simone déjà lui faisait du bien. Puis, quand elle lui eut dit par quelles craintes elle avait passé, Brugnon caressa doucement sa main et parla d'une voix hésitante. Il était un peu ivre.

— Je ne comprends pas. Ce matin je ne me suis pas réveillé; tu entends? pas réveillé, moi... Quand on est venu frapper à ma porte, il était huit heures et demie; vois-tu, Simone, j'ai pensé devenir fou. C'était la première fois de ma vie que je me levais trop tard. Quand je suis monté en voiture, j'ai vu que j'arriverais au bureau après tout le monde. Alors j'ai renoncé à y aller. Il ne sera pas dit que je serai arrivé en

retard, fût-ce une seule fois. J'aime encore mieux ne pas arriver du tout. Et puis cela a été ma punition.

Il parlait avec une froide colère; on sentait qu'il eût voulu se prendre lui-même aux épaules et se secouer, comme un enfant paresseux.

— Je ne me suis pas réveillé; c'est tout. Voilà vingt ans que chaque matin, sans qu'on m'appelle, sans pendule, et à quelque heure que je me sois couché, je me réveille à l'heure voulue, et je suis au bureau le premier. Aujourd'hui!...

Il demanda à boire.

— Je suis allé voir mon docteur ce matin. C'est un âne. Il ne m'a rien dit. Si, pardon, de me reposer... Encore un. Fatigué! Il s'agit bien de ça... je lui demande pourquoi je ne me suis pas réveillé ce matin et cet imbécile me dit de me reposer. Je ne suis pas plus fatigué qu'hier, je suppose? On n'est pas fatigué du jour au lendemain au point de ne pas se réveiller le matin, pour la première fois de sa vie?

Il changea de ton et se remit à caresser la main de Simone.

— Comprends-tu? Je voudrais savoir ce qui m'est arrivé. Ce n'est pas explicable. Qu'ai-je fait tout le jour? Je ne sais plus. J'ai laissé ma voiture dans un garage, n'importe où. J'ai marché dans des rues, dans une quantité de rues. Je suis passé près du bureau et j'ai regardé les fenêtres, de loin. J'ai déjeuné près de l'Étoile. Je suis entré dans dix cafés. J'ai lu vingt journaux. J'ai passé un quart d'heure dans un cinéma. Il y a des gens dont toutes les journées sont comme celle-ci! Les malheureux! J'ai été bien puni, je te jure. Et demain? Qui me dit que je me réveillerai, demain? Non; je ne me couche pas cette nuit. Sais-tu ce que je mériterais? Je mériterais de me renvoyer sur-le-champ. Parfaitement!

Il se mit à rire et fit un mouvement brusque qui brisa un verre sur le sol. Comme le garçon accourait :

— C'est de la camelote, ces verres-là, — dit Brugnon.

— Cela n'a pas d'importance, Monsieur, — dit le garçon très courtoisement.

Simone avait été si heureuse de retrouver Brugnon qu'elle n'avait pas remarqué d'abord que ses yeux étaient hagards, les traits de son visage tirés, et son teint gris. Il était vieilli. Cette journée de crise avait porté à l'extrême tous les signes

qui avaient déjà paru, l'un après l'autre, sur sa figure et dans ses gestes. Simone s'effrayait aujourd'hui de les voir accumulés, tous ensemble rassemblés sur cet homme qu'elle aimait, qu'elle voyait maintenant sous un aspect nouveau, lassé, usé. Et elle sentait que son pouvoir ne suffirait pas, ce soir, à rendre à Brugnon ce courage qu'il avait perdu.

— Écoute, — lui dit-elle. — N'aie pas peur. Ce n'est rien; tu n'es pas très fatigué. A moi aussi il m'est arrivé de ne pas me réveiller à temps...

— C'est vrai? — demanda Brugnon, plein d'espoir déjà, mais soupçonneux.

— Oui; cela n'a jamais eu de suites. Le lendemain j'étais debout avant l'heure. Nous allons dîner ensemble, et tu rentreras te coucher.

— Je ne veux pas me coucher.

— Bon, — dit Simone; — mais allons dîner.

Ce qu'elle désirait par-dessus tout, c'était sortir de cette salle bruyante et trop pleine et se trouver seule avec Brugnon. Elle voulait sortir, fuir quelque part; en elle montait une grande agitation, cette colère héroïque qui saisit les femmes quand elles voient l'homme qu'elles aiment diminué et vaincu. Elle eût voulu prendre cet homme cassé dans ses bras, l'emporter à l'écart et le refaire; jamais elle ne trouverait le secret de cette guérison devant tant de gens. Et en effet, quand Simone fut seule avec Brugnon, elle commença à lui parler; elle ne savait elle-même d'où venaient ses paroles, mais chacune d'elles allait toucher Brugnon, comme un remède choisi. Brugnon était trop las pour résister à cette force qui venait vers lui; peu à peu il reconnaissait la présence de Simone, et entrait de nouveau dans ce pays oublié; il revenait à la raison, il se sentait revenir, mais, au fond de sa faiblesse, il commençait à prendre un lâche plaisir qu'il n'avait jamais connu, qui lui paraissait bas et délicieux. Oui, pensait-il, j'écoute Simone et je crois qu'elle me fait du bien; peut-être pourrais-je maintenant, par un effort, sortir de cette détresse où je suis, mais je ne ferai pas cet effort; je ne veux pas encore remonter. Je m'en remets à Simone; qu'elle me sauve. J'ai tant souffert aujourd'hui, qu'elle doit main-

tenant prendre sa part de peine. Je me laisse faire; à elle de me tirer de là.

Pendant le temps qu'ils dînèrent, Simone, qui voyait Brugnon redevenir vivant sous ses paroles, connut les plus grandes joies de sa vie. Jamais Brugnon ne lui avait appartenu comme alors; possession sans cruauté. Elle l'avait devant elle; à elle; il devenait ce qu'elle disait, à mesure qu'elle le disait. Et lui, doucement installé, lâchement, dans son engourdissement de malade heureux, il écoutait Simone, et il goûtait un plaisir aigu et inquiet, comme les enfants qui gonflent un ballon de baudruche, attendant, craignant, désirant presque qu'il éclate.

— Il faut dormir, maintenant, — dit Simone.

Et Brugnon voulut refuser, se rappelant ce qu'il avait d'abord promis et redoutant aussi de rester seul. Mais il éprouvait tant de plaisir à se laisser guider par Simone, et il sentait enfin si vivement la fatigue de cette dure journée, qu'il se laissa faire.

— Je vais rentrer avec toi, — dit Simone.

Chez aucun d'eux cette phrase n'éveilla aucun souvenir; aucune crainte chez Simone, aucun espoir chez Brugnon; dans les circonstances étranges ou graves de la vie, les mots perdent soudain leur sens habituel. Simone revint avec Brugnon jusque chez lui.

— Je ne me réveillerai pas demain; — disait-il d'un ton tantôt effrayé, tantôt méchant.

— Je viendrai te réveiller moi-même, — dit Simone. — Ne crains rien, je serai là.

Et elle dit adieu à Brugnon qui se coucha et dormit lourdement.

Le lendemain matin, Simone vint le trouver, comme elle l'avait promis. Elle n'avait pu dormir et elle avait les yeux lourds, un visage amolli. Brugnon qui s'était réveillé seul, à l'heure habituelle, l'accueillit en souriant.

— Tu vois?... Pas besoin de toi... Tout va bien. Il ne fallait pas te déranger...

Il était frais, reposé, et plus sain qu'il n'avait été depuis longtemps. Seulement restaient aux yeux et contre les oreilles les petites rides venues pendant les derniers mois.

— Comment vas-tu? — demanda Simone, heureuse de voir Brugnon si gaillard, et un peu triste cependant.

— Très bien, — dit Brugnon. — C'est toi qui as une pauvre figure! Oh! Oh! — dit-il en riant, — attention! Vous savez que je n'aime pas les malades.

Et il embrassa rapidement Simone qui fit de son mieux pour sourire.

Brugnon n'avait pas songé à préparer une attitude pour son retour au bureau. Aussi fut-il pris de court quand il se vit accueilli avec de grandes marques de joie et d'étonnement. Le groom qui manœuvrait l'ascenseur, le premier, se permit de demander à Brugnon s'il avait été malade. Brugnon ne répondit rien, et se retint à peine de gifler l'enfant. Il n'avait pas prévu cette curiosité, et n'admettait pas qu'on lui posât des questions. Jean Poussain s'en aperçut à son tour. Brugnon lui répondit : « Cela ne vous regarde pas; » à M. Narbonne il répondit qu'il n'avait de comptes à rendre à personne. Aussitôt qu'il apercevait un visage nouveau, Brugnon se mettait en défense, et préparait une réponse insolente. Quand il eut appelé Florence pour lui dicter le courrier, et quand elle entra dans le bureau, il se préparait à dire : « Vous êtes ici pour prendre le courrier, et voilà tout ce que vous avez à savoir. » Mais Florence ne posa aucune question, et Brugnon en fut étonné. Pourtant il n'osa pas se mettre en colère.

— Il ne s'agit pas de dormir, — dit-il; — nous sommes en retard aujourd'hui.

Il dicta des lettres à toute vitesse pendant vingt minutes; Florence le suivait avec peine, mais elle le suivait.

Au cours de la réunion qui suivit, Brugnon ne dit rien de son absence de la veille. Il en gardait au fond de lui une grande humiliation, et il lui était insupportable de penser qu'autour de lui, tous avaient pu constater cette défaillance. Il espérait sans doute qu'en ne disant rien il laisserait croire qu'une affaire secrète l'avait retenu. Cette explication était honorable, et il fallut bien s'en contenter; l'atmosphère redevint normale. On ne parla plus de ce jour où Brugnon n'était pas venu au bureau, sinon, de temps en temps, pour fixer une date ou repérer un souvenir. Brugnon, pourtant, n'avait

pas oublié, et chaque soir, en se couchant, il était traversé d'une inquiétude courte et aiguë, qu'il reconnaissait; c'était la peur de ne pas se réveiller à temps le lendemain, accompagnée de la certitude qu'il se réveillerait. Il s'était habitué à cette inquiétude, et se laissait aller, rassuré, aussitôt qu'il l'avait éprouvée.

Il s'endormait tard, désormais. Il ne passait presque pas de soirée sans aller au spectacle et, souvent, au cabaret. D'abord, par une espèce de bravade envers le sommeil; puis, quand il avait été assuré qu'il recommençait à se lever à son heure, il avait voulu, pour mieux éprouver sa résistance, se coucher le plus tard possible. Il s'habituait donc à rentrer chez lui à une heure, à deux heures du matin, souvent plus tard, jamais plus tôt. Simone avait renoncé à le retenir; elle avait plusieurs fois refusé de l'accompagner dans ses sorties nocturnes, espérant qu'il l'aimait assez pour ne pas s'y plaire sans elle; mais elle n'avait rien gagné à ce jeu, et maintenant Brugnon sortait quand même, et l'abandonnait. Elle se rappelait ces soirs où elle l'avait vu, les traits tirés, le visage jauni, presque maigre, et chaque mois vieilli, au point qu'elle avait peur, maintenant.

Mais Brugnon n'avait peur de rien. Il n'éprouvait guère que de la colère contre cette lassitude qu'il sentait souvent, à laquelle il ne voulait pas croire. Il se jetait vers la fatigue avec une sorte de rage, n'admettant pas, quand il avait achevé son travail, que la journée fût finie. Il eût chaque jour agrandi sa maison, développé ses affaires, créé de nouvelles entreprises, et peut-être pour le seul plaisir de lutter au-dessus de sa force, si ses collaborateurs ne l'en avaient pas empêché. Alors il se fâchait et traitait M. Narbonne de lâche.

— Vous n'êtes tous que des feignants! Ah! si j'avais affaire à des bonshommes de ma trempe, qui aient un peu de cœur à l'ouvrage! Mais voilà; on ne sait plus travailler. Il n'y a qu'à vous voir, tous tant que vous êtes; à six heures tapantes, allez, bonsoir... Il n'y a plus personne. A sept heures, tout le monde roupille. Je n'appelle pas ça du travail, moi!...

En effet, il quittait son bureau chaque jour plus tard, dînait rapidement, et, incapable de rentrer chez lui, il allait retrouver dans les théâtres ou les maisons de danse au

moins un décor d'agitation et d'activité, qui lui permettait d'échapper au calme, puisqu'il voyait dans le repos le seul état inhumain, à la fois criminel et dangereux. Il emmenait le plus souvent avec lui Jean Poussain, qui le suivait docilement, goûtant trop ce genre de promenade pour refuser, et devenait ainsi de plus en plus précieux à Brugnon. Il acceptait ces nouvelles habitudes comme il en eût accepté d'autres. Que son patron fût malade et s'abimât peu à peu par des fatigues de toutes sortes, Jean Poussain le voyait sans en rien dire. Peut-être même n'en pensait-il rien; il aimait subir et regarder; il ne jugeait jamais, et ne se permettait pas de toucher aux événements. Il suivait Brugnon. Tous deux dînaient ensemble le plus souvent et achevaient la nuit dans des endroits brillants, au *Crabe* en général, où ils pouvaient maintenant appeler par leur nom tous les garçons et toutes les femmes groupées autour du bar. Eugène était devenu leur ami; Brugnon avait pris l'habitude de boire, et s'étonnait maintenant de n'avoir pas encore connu ce plaisir; quant à Jean Poussain, il appartenait à une génération d'hommes qui peuvent, eux aussi, et quoi qu'on en dise, travailler beaucoup, mais veulent s'amuser autant en récompense. Brugnon découvrait tard ce principe d'équilibre, si précieux pour les hommes jeunes, si dangereux pour les autres. Mais Brugnon n'était pas vieux; si ses cheveux grisonnaient, si son visage était maigri, ses joues creusées, ses yeux, bien qu'ils fussent entourés de petites rides et enfoncés dans des orbites noircies, restaient extrêmement vifs et hardis; sa bouche, toujours nette et grande, pendait un peu à droite et à gauche, mais restait pourtant puissante. Il eût passé facilement pour le père de Jean Poussain, mais, malgré cette différence d'âge, il y avait entre eux de la camaraderie. Brugnon tutoyait Jean volontiers, et il était arrivé à celui-ci de répondre parfois de même, à certains soirs plus libres, sans que Brugnon s'en fût fâché, sachant bien que, le lendemain, il ne resterait plus trace de ces familiarités, qu'ils reprendraient l'un et l'autre leurs places de patron et de secrétaire, comme il convenait.

Malgré cette réserve qu'il gardait aux heures de travail, Jean Poussain n'avait pu empêcher qu'on remarquât cette

faveur où il était tenu. Il n'y avait pas eu de jalousie, certes; mais comme depuis quelques mois le patron devenait un peu mystérieux comme on ne savait pas toujours qu'attendre de lui, ni comment le prendre; comme les relations de tous vis-à-vis de lui n'étaient plus exactement les mêmes, il arriva que Jean Poussain devint, lui aussi, un peu inquiétant. Il passait pour recevoir toutes les confidences de Brugnon. On pensait bien qu'il connaissait le vrai motif de l'inexplicable absence qui avait tant ému, et aussi, par exemple, du voyage à Marseille. Comme il ne faisait aucune confidence à personne, on concluait naturellement qu'il savait beaucoup de choses, et on lui en voulait un peu de la préférence que lui montrait Brugnon. On en voulait aussi à Brugnon, d'ailleurs, et il était facile de remarquer parfois dans l'attitude de ces Messieurs une froideur courtoise qui ne s'y était jamais rencontrée. M. Quellemaleur, qui était assez maladroit de sa nature, et le savait, faisait de grands efforts pour cacher ces sentiments, et c'était donc chez lui qu'ils paraissaient le mieux. A plusieurs reprises il avait eu avec Brugnon des discussions regrettables, et Brugnon lui avait adressé de vifs reproches, « devant témoins » disait M. Quellemaleur, qui, voulant sans doute atténuer l'effet de ces reproches, ne manquait pas une occasion de les rappeler à ces témoins qui les eussent sans cela oubliés aussitôt. Tant et si bien qu'entre M. Quellemaleur et Brugnon ce fut bientôt une petite guerre sournoise, qui reprenait chaque matin, et ne s'interrompait que le soir, M. Quellemaleur restant parfois au bureau après tout le monde, jusqu'au départ de Brugnon, comme s'il n'eût pas voulu manquer une occasion de faire naître un incident. Il savait très bien comment finirait ce combat, et déjà tout le monde pouvait le prévoir, mais M. Quellemaleur disait un jour à M. Narbonne qui l'encourageait (« Mais non, mon vieux; vous vous faites des idées; le patron n'a rien contre vous... ») : — Je sais bien qu'il aura le dernier mot, mais je serais curieux de savoir quand et comment.

Ce fut d'une façon très simple et très rapide. Entrant un jour dans le bureau de M. Quellemaleur, Brugnon l'entendit téléphoner à Florence.

— Pour une fois que je vous demande quelque chose, —

disait M. Quellemaleur, — vous pourriez tout de même y mettre un peu de bonne volonté.

Puis, il ajouta :

— D'ailleurs, voici monsieur Brugnon; je ne dis plus rien.

— Mademoiselle Florence, — dit Brugnon, — est attachée à mon service personnel. Il vous reste toutes les autres dactylographes pour faire votre travail.

— Monsieur...

— Je crois d'ailleurs que vous ne vous intéressez plus beaucoup aux travaux de la maison, — ajouta Brugnon.

— Mais...

— Ce n'est pas vous qui me contredirez...

— Mais, Monsieur...

— Je n'aime pas beaucoup qu'on me contredise, — conclut Brugnon, — et j'entends qu'on fiche la paix à ma secrétaire. Je vous appellerai chez moi dans un moment.

Ce fut ainsi que M. Quellemaleur quitta la maison Brugnon, à laquelle il avait appartenu pendant onze ans. Jean Poussain lui-même en fut choqué, et blâma le geste de Brugnon. Il osa le dire, avec des détours.

— Ce sera comme ça chaque fois que j'en aurai envie, — dit Brugnon. — Si le cœur vous en dit?...

— Allons-y! — dit Jean Poussain, avec une énergie qui le surprit lui-même. — Après tout, vous me jetterez à la porte n'importe quand, comme ce pauvre vieux; autant m'en aller tout de suite. Bonsoir...

— Vous êtes malade? — demanda Brugnon.

Jean Poussain se rassit en haussant les épaules et ne parla plus de s'en aller.

Tous les autres firent comme lui : le premier jour ils crurent tous qu'ils iraient remettre à Brugnon leur démission. Brugnon, qui l'avait peut-être prévu, fit savoir que ce jour-là le conseil du matin était supprimé et pria ces Messieurs de se réunir entre eux, dans le bureau de M. Narbonne. Ainsi, pensait-il, ils exhaleraient leur mauvaise humeur les uns sur les autres, s'épancheraient dans l'intimité et reviendraient le lendemain vidés et calmés. Ce qui arriva très exactement.

M. Quellemaleur, à la fin du mois, disparut. Il y eut dans

les services une promotion qui rétablit la hiérarchie, et l'on n'eut qu'à engager un employé nouveau pour que tout fût oublié. Le départ de M. Quellemaleur avait fait assez d'heureux pour que Brugnon n'eût rien à craindre; peut-être même, à la suite de cette exécution, regagna-t-il l'attachement de M. Narbonne et de M. Comte, qui n'était plus, depuis quelque temps, aussi sûr.

V

Un jour que Jean Poussain avait quitté le bureau, à midi, un peu avant Brugnon, il s'aperçut, après avoir déjà fait quelques pas dans la rue qu'il avait oublié sa pipe sur sa table, et remonta jusqu'aux bureaux. Pendant que l'ascenseur l'entraînait, il croisa au passage Brugnon qui descendait l'escalier en compagnie de Florence. Il sourit. Eux, ne le virent pas; Brugnon parlait en riant et Florence avait son visage fermé.

Jean Poussain ne savait pas que Brugnon quittait assez souvent le bureau en compagnie de Florence. La première fois ils s'étaient rencontrés par hasard à la porte, et Brugnon avait accompagné Florence un moment. Peut-être même y avait-il eu encore quelques hasards semblables; mais désormais il arrivait souvent que Brugnon fît exprès de descendre avec Florence. Il marchait un moment avec elle, et c'était toujours elle qui s'arrêtait la première, au croisement de deux rues, au moment où l'on eût pu deviner quel chemin elle allait prendre. Alors elle disait adieu à Brugnon en tendant vers lui une main très dure, un regard très ferme, et un sourire inexplicable. Lui, se demandait : « Où va-t-elle? » et cette question devint bientôt pour lui un piège toujours prêt où il s'engageait trop facilement. « Je redeviens enfant », pensait-il. Les premiers jours il avait regardé Florence s'éloigner, mais elle s'était soudain retournée, et il était clair que ce n'était pas pour le plaisir d'apercevoir encore Brugnon. Celui-ci avait été honteux, et sa curiosité grandissait à mesure qu'il se jugeait ridicule. Et puis, après tout, que lui importait de savoir où elle allait, cette petite? Il ne s'en serait pas seulement soucié, si elle n'avait affecté

ces airs mystérieux et hautains; mais maintenant, il avait presque envie de la suivre de loin, en se cachant; pour rien; pour savoir. Oui, c'était ridicule. Parce qu'il quittait parfois le bureau avec elle, cette enfant se croyait peut-être tout permis? Brugnon riait. Oui, il l'eût volontiers accompagnée plus longtemps; et pourquoi non? Il trouvait du plaisir à la compagnie de Florence, qui l'étonnait, l'amusait, l'intéressait. Chaque fois qu'une nouvelle personne entrait chez lui, Brugnon ne voyait plus qu'elle, pendant quelques semaines, l'étudiait, l'examinait, cherchait à la connaître dans ses qualités et ses défauts, à tirer d'elle tout ce qui en pouvait sortir, à la former, à l'utiliser. Il fallait que chacun subît d'abord cet examen muet, et Florence comme n'importe qui. Avec elle, Brugnon s'était montré plus sévère qu'avec aucune autre; et maintenant, il s'intéressait à elle chaque jour davantage; il ne la comprenait pas; elle l'étonnait par une certaine froideur, une réserve, qu'il n'avait pas souvent rencontrées. Parfois il avait osé penser qu'elle ressemblait à Simone. Par ailleurs, elle l'avait frappé par ce qu'il répugnait à appeler son intelligence, Simone lui ayant défendu de se servir de ce mot en parlant des femmes; il avait vite compris que Florence lui devenait très précieuse, et il l'avait peu à peu chargée de besognes plus délicates, plus importantes; elle secondait Jean Poussain en maintes occasions, et bien qu'elle n'eût pas dans la maison d'autre titre que celui de dactylographe, elle eût été sans doute secrétaire de Brugnon si Jean n'avait été là. Lui, du reste, n'avait pas pris ombrage de cette confiance donnée à une autre, car il n'était pas jaloux, et il avait même de l'amitié pour Florence. S'il sourit, ce jour où il les vit descendre ensemble l'escalier, ce fut seulement par un de ces réflexes que l'homme le plus sage garde encore, spécialement en de telles circonstances. Certaines niaiseries aux racines séculaires étendent parfois leur ombre jusqu'à nous.

C'est à cause de cette ombre fâcheuse, que Brugnon préférait n'être pas vu, quand il marchait à côté de Florence. Elle-même, et sans doute pour les mêmes raisons, disait au revoir à Brugnon sans trop attendre. Ainsi renvoyé, celui-ci n'avait plus qu'un désir : continuer sa route

auprès de Florence. Un jour, moitié par colère, moitié par jeu, il osa la suivre de loin; elle marcha un moment, appela un taxi et disparut; peut-être avait-elle aperçu Brugnon marchant derrière elle.

Brugnon essayait d'interroger Florence. Qui supporterait de vivre ainsi, près d'un être qui se dérobe? Il faut savoir. Mais Brugnon, assez habile pourtant à questionner, à deviner, n'a pu apprendre de Florence que ce qu'elle a bien voulu dire. Il a appris que Florence vit seule. Ses parents habitent donc en province? Non pas. Mais alors, seule? pourquoi? (S'il n'est pas indiscret...). Tout simplement parce que maintenant elle est une grande fille. (Elle rit...). Et depuis combien de temps est-elle dactylographe? (Le mot déplaît à Brugnon; à Florence aussi.) Pas depuis longtemps; il faut bien vivre. Oui, évidemment... (Brugnon est un peu gêné; Florence, pas du tout). Florence aurait préféré autre chose; elle voulait entrer à l'École Centrale; parfaitement; mais elle ne travaillait pas assez, parce qu'elle donnait en même temps des leçons de violon. Elle n'a même pas été admissible. D'ailleurs, en ce temps-là, elle habitait au Quartier Latin, et c'est un quartier où il est impossible de travailler. Mais, plus tard, que compte-t-elle faire? Plus tard? Elle verra bien; en attendant, elle est chez Brugnon, jusqu'au jour où il la jettera à la rue, sans raison, comme ce pauvre diable de Quellemaleur. Oh!... Comment peut-elle dire!... Elle ne dit rien, ce n'est pas son affaire, elle dit seulement cela en passant, parce qu'elle a trouvé le geste un peu brutal. Brutal? Oui, brutal; Brugnon a bien des qualités, mais il faut reconnaître qu'il est brutal. Heureusement pour sa femme qu'il n'est pas marié... (Cette phrase les fait rire tous les deux, mais Brugnon ne rit que pour faire plaisir à Florence). Pourtant, dans la vie, il faut bien être brutal, quelquefois? Florence ne le pense pas, tend la main à Brugnon, et s'en va.

Brugnon, quand il retourna vers Simone, qu'il avait cruellement oubliée, la regarda mieux qu'il n'avait fait depuis longtemps. Il vit sur son visage des traces de fatigue. Mais non; pourquoi mentir? Il vit très nettement que c'étaient là les marques de la tristesse. La tristesse de son amie. Autrefois, il avait vécu dans la crainte de ces mots; autrefois, il pensait

à Simone sans cesse, il la voyait chaque jour, elle faisait partie de sa vie, autrefois. Autrefois. Il regarda Simone, il l'écouta, et il cherchait dans la suite du temps ce moment qu'il n'avait pas vu passer, qui avait créé un autrefois. Pourquoi avait-il oublié? Simone, qui le regardait, semblait aussi lui poser cette question, mais lui disait aussi qu'il n'avait pas besoin d'y répondre, puisqu'il était revenu. Brugnon revoyait des souvenirs, de très vieux souvenirs, qu'il confondait entre eux; souvenirs de Simone, des spectacles vus ensemble, souvenirs des affaires traitées alors, tout cela qui revenait soudain il ne savait pourquoi (si, il le savait; il n'osait pas le savoir), tout cela qui se dressait autour de Simone souriante, pour former, comme les pièces rassemblées d'un puzzle, un tableau bien connu dont il avait longtemps perdu la clef. Brugnon tenait les mains de Simone dans les siennes, il lui parlait avec amitié, avec douceur. Comme il avait été infidèle, il éprouvait à revenir la même joie un peu égoïste et vaniteuse, mais très profonde, qu'il eût éprouvée à pardonner à Simone infidèle. Il croyait un peu aussi, menteur, qu'elle l'avait été.

Il ramena Simone jusque chez lui, et ils passèrent la soirée à parler entre eux, comme autrefois. Autrefois. Même, Simone ouvrit le piano, et Brugnon fit semblant d'écouter en pensant à mille choses. C'était sa façon d'aimer la musique. Il n'eut aucun désir, ce soir-là, qui pût déplaire à Simone, et quand celle-ci le quitta, elle partit heureuse; sur son visage étaient déjà presque effacées ces marques qui avaient ému Brugnon, tant le bonheur est puissant sur les visages. Sur les traits de Brugnon aussi, s'étaient effacées quelques rides, depuis plusieurs jours déjà. Il embrassa Simone tendrement, en se rappelant tout à coup que, dans la vie, il ne faut jamais être brutal.

Brugnon n'osait pas avouer que c'était ce souvenir-là, et quelques autres souvenirs qui guidaient maintenant tous ses gestes. Peut-être Simone le devinait-elle déjà, mais elle fut lâche quelques jours; elle revit Brugnon, reçut de lui la même tendresse, et, refusant de rien comprendre, elle fut heureuse. Enfin, quand elle se fut accordé ce temps de grâce, elle prit le courage d'ouvrir les yeux, et elle comprit

aussitôt (elle le savait depuis le premier jour) qu'elle goûtait là des fruits volés.

Que Brugnon fût revenu vers elle poussé par l'amour d'une autre, elle n'en doutait pas. Elle ne savait quelle était l'autre, mais que lui importait de le savoir? Elle avait eu d'abord un mouvement d'horreur, du dégoût, comme une femme qui, dans les bras d'un homme, entend un autre nom sortir des lèvres de son amant. Et puis toute horreur avait disparu; Simone savait qu'il ne lui restait rien qu'une blessure d'amour-propre, qu'elle voulait mépriser, qu'elle mépriserait bientôt. Elle éprouvait une joie trouble, dont elle s'étonnait, la joie de voir Brugnon heureux, Brugnon meilleur, Brugnon guéri. Si longtemps elle avait lutté contre lui, elle l'avait vu devenir plus faible, malade, diminué! Si longtemps elle avait souffert, elle avait désiré que finît cette crise, que Brugnon redevînt lui-même, fort, heureux! Elle aurait tout donné pour lui; et voici, Brugnon était sauvé; elle y avait perdu l'amour de Brugnon, mais son propre amour lui restait. Oui, elle était heureuse. Merci. Elle remerciait cette femme inconnue, elle aurait eu le courage de lui dire merci en face, en pleine figure, si elle l'avait rencontrée; mais tout de même il lui eût fallu du courage; oui, un vrai courage.

A peine Simone se réjouissait de voir Brugnon revenu à la vie, au bonheur, et comme elle s'habituait à peine à cette force retrouvée, presque aussitôt elle sentit que cette guérison ne durerait pas, que déjà Brugnon retombait à sa faiblesse; et Simone perdit même cette joie misérable qu'elle avait regagnée. Brugnon manqua un rendez-vous. Le lendemain il vint, mais sombre, lassé, revêtu de cette apparence défaite qu'il avait un moment déposée. Il parla durement, il écouta mal ce que disait Simone, il ne vit pas qu'elle était près de pleurer, et il lui dit bientôt qu'il devait la quitter, ayant rendez-vous avec Jean Poussain.

Or, ce n'était pas Jean Poussain que Brugnon devait retrouver, mais Florence. Depuis longtemps déjà il désirait passer une soirée avec elle, et n'avait pas osé le lui demander. Pour en arriver là, il avait usé de plusieurs travaux d'approche; il avait mis en œuvre tous ces moyens classiques qu'il avait

employés jadis, quand, tout jeune, il faisait la cour, pour la première fois, aux premières femmes. Il avait mené Florence au café, en sortant du bureau; il lui avait proposé de la reconduire chez elle en voiture, mais elle avait refusé; il avait dîné avec elle, deux fois. Elle acceptait, toujours impénétrable, et ne semblait pas remercier. Elle croyait peut-être que toute faveur lui était due, ou même qu'elle accordait une faveur en acceptant. Elle recevait d'ailleurs avec plaisir l'amitié de Brugnon, et aussi, comme elle aimait à regarder les hommes et à s'amuser de tout spectacle (souvent les femmes qui veulent ne pas être craintives croient qu'un léger dédain est preuve de leur force), elle trouvait quelque plaisir à voir Brugnon devenir devant elle un homme plus petit et tout simple, occupé de lui plaire comme eût fait un autre plus modeste, comme d'autres peut-être avaient déjà fait. Elle savait bien qu'un homme comme Brugnon, à qui les succès devaient être faciles, ne cherchait autre chose auprès d'elle qu'un plaisir d'aimable compagnie, et elle avait trop le respect d'elle-même pour croire que Brugnon cherchât avec elle une aventure. Ainsi, elle s'était donné de lui une image peut-être fausse mais très nette, et qui lui suffisait, qui n'était pas déplaisante; et elle se prenait pour lui d'une amitié, qu'elle aimait croire un peu protectrice. Aussi était-ce avec un plaisir souvent ingrat qu'elle acceptait l'amitié que Brugnon lui offrait, en gardant toujours cette réserve un peu dédaigneuse que Brugnon avait d'abord prise pour de l'insolence, et qui n'était que de la prudence. Car Florence se méfiait des hommes, comme toutes les jeunes filles, et, comme beaucoup, se défendait d'eux par l'ironie, la dureté parfois.

Il arriva que Brugnon se plut à cette attitude. Après avoir cherché à comprendre Florence, s'être attaché à elle parce qu'elle était un peu mystérieuse, il en était venu à trouver un plaisir tout simple à sa compagnie. Il ne faudrait pas affirmer qu'il n'éprouvait vers elle aucun attrait physique; Florence était jolie, et il ne faut pas l'oublier quand on parle d'elle; elle ne jouait pas de sa beauté, mais elle ne pouvait la cacher, et Brugnon y était sensible; ce visage grave et fermé, où les yeux étaient parfois si durs, lui causait une sorte de peur. Le regard était si net, si long, que Brugnon

avait détourné les yeux le jour où il avait demandé à Florence de sortir avec lui un soir. Elle avait accepté sans hésiter, et comme si depuis longtemps elle avait attendu cette demande. J'aurais dû l'inviter plus tôt, pensa Brugnon. Mais c'était toujours ainsi, et Brugnon ne s'étonnait pas de s'être trompé cette fois encore.

Ils devaient donc se retrouver ce soir-là, et passer la soirée dans un music-hall. Brugnon continuait cette série des lieux consacrés où l'on conduit, qu'on soit très jeune ou très âgé, une femme à qui l'on veut plaire. S'il s'était arrêté un moment pour penser à cela, il eût souri de lui-même; mais il ne s'arrêtait pas, et il n'avait pas envie de sourire, car à mesure qu'il s'efforçait de mieux connaître Florence, et de lui plaire davantage, il quittait cette terre heureuse où il avait vécu dans les premiers temps de leur amitié; il entrait dans un pays moins sûr et moins facile, il voyait Florence non pas même se dérober mais, restant elle-même, ne jamais répondre à ses appels. Il s'irritait un peu. Florence était trop insensible; et il était un peu humilié de voir quels soins il prenait pour elle sans qu'elle lui en rendît aucun. C'est pourquoi, après avoir montré à Simone pendant quelque temps un visage heureux, et avoir reporté sur elle tout ce que Florence avait mis en lui de tendresse, maintenant il retombait dans des tourments et des inquiétudes. Il attendait beaucoup de cette soirée avec Florence, et puisque celle-ci n'avait pas voulu dîner avec lui, il avait dîné avec Simone, sans gaîté; il la quittait maintenant, disant qu'il allait retrouver Jean Poussain.

Il attendit Florence un instant, sous le porche éblouissant du music-hall, regardant avec attention, pour la voir arriver, marcher sans lui dans cette rue; mais il la vit tout à coup descendre d'un taxi qu'il n'avait pas vu venir. C'était à recommencer.

Si Florence n'avait pas voulu dîner avec Brugnon, c'était pour rentrer chez elle et s'habiller; elle avait mis une robe de soirée. Brugnon, qui n'avait pas prévu cela, en fut d'abord un peu surpris; pourtant il se réjouissait de voir que Florence se montrait ainsi semblable aux autres femmes, et moins mystérieuse qu'il ne voulait bien le croire. Oui, cette robe de soirée, Florence, cette robe nécessaire et involontaire que

Brugnon voit à vos épaules, cette robe brillante et ouverte ne dénude pas seulement votre gorge et vos bras, mais vous-même tout entière elle vous laisse nue, moins cachée, privée d'une partie de vos armes les plus sûres. Votre robe de ce soir-là, Florence, la première faute que vous ayez commise, il faudra vous défendre si vous voulez réparer son erreur.

Brugnon et Florence entrèrent dans la salle blanche et rouge, qui s'arrondissait en trois balcons superposés, où la foule faisait un bruit confus, qu'étouffait l'éclat exagéré des lampes. Florence s'assit à la gauche de Brugnon; et dit :

— Il y a longtemps que je n'étais venue ici.

— Vous n'avez pas vu Colson? — demanda Brugnon.

— Colson?

— Oui, il se met à quatre pattes, et puis il se relève, et puis il se met à quatre pattes, et puis il se relève, et puis...

— Ah! oui... Je l'ai vu en Espagne.

— En Espagne?

— Oui, en Espagne, — dit Florence d'un ton un peu piqué.

— Vous avez habité l'Espagne?

— Trois mois à Madrid.

— Tiens!...

Brugnon eût bien voulu en savoir davantage, mais Florence ne voulait probablement rien dire. Brugnon, qui avait voyagé en Espagne, se mit à raconter ce qu'il y avait vu, avec beaucoup de détails. Il espérait qu'en échange Florence lui parlerait du temps qu'elle avait passé là-bas, mais elle n'en fit rien. Il enrageait d'autant plus, qu'il ne lui arrivait jamais de découvrir ainsi son jeu pour ne rien obtenir. Florence avait su le contraindre à cette imprudence.

L'orchestre se mit à jouer; la nuit se fit dans la salle et le spectacle commença. Brugnon, qui n'arrivait jamais qu'au milieu de la soirée, avait, ce soir-là, obéi à Florence qui voulait tout voir. Pendant que les premiers acrobates faisaient leurs tours, Florence dit :

— Nous n'aurions pas dû arriver si tôt; les premiers numéros sont toujours mauvais.

Pourtant, elle regardait de tous ses yeux et avec une sorte de fureur. A plusieurs reprises, Brugnon lui adressa la parole,

mais elle lui répondit d'un mot sec, ou ne lui répondit pas, les yeux tendus vers la scène, si fortement qu'on en voyait presque partir des lignes droites. Brugnon renonça. Florence disait parfois quelques mots, mais c'était uniquement pour admirer ou juger le spectacle. « J'ai déjà vu faire ça », disait-elle, ou : « Très bien, les maillots sur le fond bleu. » Elle semblait goûter surtout la beauté des athlètes, et la faisait admirer à Brugnon, qui, comme tous les hommes, détestait ces remarques, mais approuvait toujours, renchérissait au besoin, pour ne pas paraître ridicule.

A l'entr'acte, ils allèrent s'asseoir dans le hall, où un orchestre de nègres jouait des mélodies lointaines et rauques. Brugnon pensa qu'enfin il pourrait échanger quelques mots avec Florence, tout en buvant lentement de petits verres de liqueur, dorée pour lui, rouge pour elle. Florence regardait la foule et les musiciens, son regard toujours fixe, avec aux lèvres un léger sourire qui ne débordait pas sur le visage. De temps en temps elle ajustait sa robe, ou regardait en cachette si ses bas n'avaient pas craqué; ces gestes donnaient un peu de confiance à Brugnon.

— Vous avez une bien jolie robe, — dit-il pour commencer.

— Vous trouvez?...

Florence élargit un peu son sourire.

— C'est moi qui l'ai faite. Je vous avouerai même que je l'ai finie ce soir à sept heures.

— Je vous félicite.

— J'en ai fait de mieux réussies. Mais le plus grand succès de ma vie, c'est un costume de prince persan pour un de mes amis, à un bal costumé. Il était danseur de son métier et n'avait rien à se mettre ce soir-là. C'était d'autant plus malheureux qu'il devait rencontrer à ce bal un directeur de casino qui pouvait lui proposer un bel engagement. J'ai fait le costume en deux jours, et c'était une merveille.

— Vous êtes une amie précieuse.

— Si vous voulez, je vous dessinerai un magnifique costume de Directeur, — dit Florence en riant, — que vous mettrez pour les réunions du matin. Je vois ça avec une culotte blanche à cause du sucre et des bas rouges à cause des bet-

teraves. Un gilet en chèques, et un habit de couleur en papier carbone. Vous seriez encore plus imposant que vous ne l'êtes.

— Me trouvez-vous très imposant? — demanda Brugnon, qui aimait assez ce début de conversation, et se demandait jusqu'où il irait.

— Cela dépend. Il y a des jours où, même pour moi, vous êtes assez imposant. D'autres jours, au contraire, où vous ne me faites pas peur du tout. Pour Narbonne et compagnie, naturellement, vous êtes toujours le patron; alors, ils se laissent faire. Ils ne demandent pas mieux.

— Ainsi, — dit Brugnon, — si j'avais affaire à des hommes un peu moins serviles, je n'aurais pas d'autorité du tout?...

— Je ne dis pas cela! Si, vous auriez certainement de l'autorité. Ce serait malheureux, voyons! depuis le temps que vous faites ce métier! Vous devez en avoir l'habitude.

— Vous croyez que ce n'est qu'une habitude?

— Je suppose aussi que vous avez un peu étudié quelque chose avant de commencer?

— Naturellement, — dit Brugnon; — j'ai étudié des tas de choses; j'ai voyagé beaucoup aussi. Et puis, surtout, voyez-vous, ma chère enfant, je crois que j'étais fait pour faire des affaires.

— On dit toujours ça quand on a réussi.

— Non; je vous assure, j'avais une certaine foi dans mon métier, que tout le monde n'a pas. Depuis mon enfance, je n'ai jamais eu qu'un rêve : faire des affaires, comme mon père. Je disais : « Aller au bureau », quand j'étais enfant. Toute mon ambition était là.

— Vous n'étiez pas difficile...

Brugnon fut un peu vexé. C'était peut-être la première fois qu'il s'entendait répondre de la sorte.

— Et vous, — dit-il, — cela vous ennuie donc beaucoup?

— Non; pas tant que cela; mais, bien sûr, j'aimerais mieux autre chose.

— Quoi?

— Vous m'en demandez trop. Je crois surtout que j'aimerais mieux ne rien faire.

— Ah?...

Brugnon avait dit : Ah? d'une voix un peu étranglée. Cette réponse de Florence l'avait très durement frappé. « J'aimerais ne rien faire, » avait-elle dit. Et lui qui avait passé sa vie à détester et mépriser ceux qui ne font rien, il découvrait l'un d'eux en face de lui, et c'était justement la femme qui lui plaisait, à laquelle il s'efforçait de plaire. Il pensa à Simone qu'il avait aimée parce qu'elle travaillait, parce que, comme lui, elle méprisait la paresse. La paresse; il n'avait jamais cherché ce qu'on entendait au juste par ce mot; il ne savait pas sous quelles formes elle peut se présenter dans la vie. Pour lui, la paresse était figurée par le souvenir de quelques employés peu soignés, engagés par erreur et chassés le sixième jour; ou encore par un de ses anciens amis qui, enrichi par un héritage, avait renoncé au travail, et finissait sa vie dans le luxe, sans métier. Brugnon avait rompu aussitôt avec cet ami. La paresse, c'était cela, quelque chose de répugnant, qu'il n'osait approcher, et voici qu'il en voyait devant lui un visage nouveau, gracieux et désirable; voici que la paresse le regardait en souriant et lui disait : c'est moi que tu cherches, c'est moi que tu veux, c'est moi que tu aimes.

Brugnon regardait Florence fixement, en remuant ces pensées rapides comme une grêle.

— Pourquoi me regardez-vous? — demanda Florence en riant, mais un peu inquiète, et que gênaient ces yeux soudain remplis de pensées.

Brugnon la fixa un moment encore; il se demandait s'il répondrait. Puis il eut le courage de dire, lentement :

— Je n'aime pas les paresseux.

— Eh bien! — dit Florence très vivement, — nous ne sommes pas faits pour nous entendre.

— Je ne comprends pas, — dit Brugnon, qui voulait lréparer sa maladresse, et en même temps oublier ce que lui avait dit Florence, — je ne comprends pas; vous travaillez pourtant beaucoup, et très bien?

— J'y suis forcée, — dit Florence, — mais cela ne m'amuse pas.

— Oui, — dit Brugnon; — je comprends. Mais cela ne s'appelle pas être paresseux.

Il savait très bien qu'il mentait, mais il voulait avant

tout, et par n'importe quel moyen, chasser cette idée insupportable que Florence fût...

— Et vous verrez, — continuait-il, — que votre travail vous intéressera de plus en plus.

— Peut-être...

— Moi-même, il y a des jours où j'ai moins de cœur à l'ouvrage; cela va souvent par périodes. Ainsi (il prit une cigarette et l'alluma lentement), ainsi, depuis votre entrée chez moi, j'ai travaillé mieux que jamais... (deuxième mensonge, pensa-t-il).

— J'en suis très flattée.

— C'est vrai. D'abord, vous m'aidez beaucoup... Non; ne riez pas, je vous assure. Et puis c'est encore autre chose; je ne sais quoi. Vous savez, travailler tout le jour entre monsieur Narbonne, monsieur Colleton...

— Monsieur Quellemaleur...

— Décidément, vous ne m'avez pas pardonné. Vous voulez que je le reprenne?

— Chiche!...

— Chiche!... (Sapristi, pensa Brugnon, je vais tout de même un peu loin...)

— Eh bien, je vous en fais cadeau. Je vous pardonne en faveur de l'intention. (Ouf! pensa Brugnon; je l'ai échappé belle.)

— Oui, — continuait-il; — toujours avec ces mêmes bonshommes, c'était un peu monotone... (Je n'avais jamais rien pensé de semblable jusqu'à ce jour.)... Et depuis que vous êtes là, c'est autre chose.

Florence le regardait en souriant. Elle ne savait pas exactement jusqu'où allait la pensée de Brugnon, et, cherchant à la deviner, elle regardait cet homme aux cheveux presque gris, au visage vieilli mais solide, cet homme chargé d'expérience, dont les mains sèches et vives avaient tant servi, tant signé de lettres et de chèques, serré de mains, cet homme si bien assis dans la vie; et elle ne pouvait se défendre de l'admirer, comme tout à l'heure elle avait admiré les danseurs et les athlètes. Elle était étonnée, et n'avait pas envie de sourire; elle eût voulu, tout à coup, qu'on ne parlât plus de cela. Pourtant, elle devait répondre.

— Et si je m'en allais, — dit-elle en riant, — croyez-vous que la maison marcherait moins bien pour cela?

— Peut-être, — répondit Brugnon en se forçant à sourire. — La maison s'est habituée à vous; elle est comme son patron.

Florence en avait assez. Elle regrettait presque d'avoir mis une robe de soirée.

— Si je vous disais même... — dit Brugnon.

Le timbre sonna qui annonçait la fin de l'entr'acte. Florence se mit debout avant que Brugnon eût achevé sa phrase, et il vit bien qu'elle voulait interrompre leur conversation, ce qui le jeta dans une grande colère. Il appela le garçon, et comme celui-ci ne venait pas assez vite, cria qu'il n'y avait pas moyen de payer dans cette boîte, et qu'on se fichait du monde. Il était devenu très rouge, et frappait du poing sur la table, un billet de cent francs aux doigts. Florence, gênée, se tenait debout un peu à l'écart. Brugnon, toujours dans une grande fureur, laissa au garçon un gros pourboire, avec un geste méprisant, puis, pour se calmer, il prit le bras de Florence, et tout deux regagnèrent leurs places.

La suite du spectacle se déroula sans que Brugnon fût redevenu entièrement maître de lui-même. Il pensait à Florence qui s'était levée si brusquement, quand il allait lui parler avec plus de confiance, quand il goûtait si pleinement le plaisir d'être auprès d'elle. Brugnon avait beau faire, l'habitude de commander était devenue en lui bien forte; il s'irritait chaque fois qu'en face de lui quelqu'un montrait trop de liberté, et, pensant à Florence sans la regarder, il la voyait sous son aspect habituel, celui qu'elle avait au bureau, sans robe décolletée, sans cette autorité que prend soudain sur tout homme une femme élégante; et il ne comprenait pas qu'il eût tout à l'heure laissé Florence imposer sa volonté. Mademoiselle Florence. Il n'avait pas coutume de lui obéir; elle n'était que sa secrétaire, il était patron, il était Brugnon... Et il se disait aussitôt que toutes ces pensées n'étaient pas seulement laides, mais vaines, qu'il mentait à soi-même, et qu'au contraire il obéissait à Florence et prenait plaisir à lui obéir; que d'ailleurs elle n'était pas sa secrétaire, non; que cette idée, ce mot, le révoltaient, qu'il n'était pas le

patron de Florence, qu'il n'y avait pas de mademoiselle Florence, mais seulement Florence, et qu'il y avait bien un Brugnon, mais non pas du tout celui qu'on voyait d'ordinaire, un autre Brugnon, qui ne se connaissait pas encore bien lui-même. Et il jetait un coup d'œil vers Florence, pour voir ce qu'elle pensait de lui et de ces idées qu'il remuait; mais Florence regardait fixement la scène, où des cyclistes accomplissaient des miracles, et Brugnon resta seul avec ses pensées incertaines, qui luttèrent un moment encore, puis se calmèrent lentement. Il alluma une cigarette pour marquer la conclusion d'une sorte de trêve avec lui-même, et l'alluma avec cette grande flamme d'incendie que fait une allumette dans une salle obscure.

— Donnez-moi une cigarette, — dit Florence, — vous serez gentil.

— Oh! pardon...

Les gestes qu'il fit pour prendre dans sa poche son étui, et tendre une allumette à Florence, le rapprochèrent d'elle et lui firent sentir toute la joie qu'il avait à lui faire un plaisir. Quand Florence tira la première bouffée, ce fut Brugnon qui dit merci. Florence sourit.

— J'allais le dire, — fit-elle.

Et Brugnon répondit par un sourire. Tout était pour le mieux. Brugnon estima que ces cyclistes étaient les plus forts qu'il eût jamais vus. Il était plein d'une douce confiance, quand il sortit du music-hall. Il se réjouissait de cette soirée et le dit à Florence. Elle aussi semblait satisfaite.

— Vous avez un petit machin noir sur le nez, — lui dit-elle.

Il fut touché qu'elle eût remarqué son visage, ému, ridiculement; il l'aurait presque prise dans ses bras pour la remercier. Son mouchoir à la main, il s'avança vers une glace et fut déçu. Depuis si longtemps il n'avait pas prêté d'attention à son visage qu'il s'étonnait de le revoir. « J'ai l'air vieux, se dit-il. Je ne le croyais pas. J'ai des rides, vraiment; des rides de fatigue plutôt que de vieillesse, mais des rides. Mes yeux sont toujours vifs, mais qu'ils sont cachés loin au fond de leurs orbites! Je ne suis pas beau... » Et il s'étonnait : Pourquoi cette sévérité? Je ne suis pas laid; ce n'est pas la

vieillesse que je lis sur ces traits, c'est la force de l'âge; quel beau mot : la force de l'âge. Il répétait ces mots plusieurs fois et il y trouvait une grande beauté, une résonance forte et un peu mélancolique qui l'émouvait profondément. La force de l'âge, répétait-il en rejoignant Florence. Il lui toucha l'épaule, peut-être pour la guider dans la foule et la défendre, ou plutôt pour sentir qu'elle était bien là.

— Vous n'avez pas soif? — demanda-t-il.

— Peut-être.

Ils remontèrent dans la voiture de Brugnon; Florence tenait peu de place et Brugnon la touchait à peine du coude. Peut-être le faisait-elle exprès. Brugnon conduisait à toute vitesse, sa voiture dérapa et fit une grande embardée; il redressa sa marche, et remarqua que Florence n'avait ni sursauté ni crié.

— Le pavé glisse, — dit-il, un peu inquiet de ce sang-froid.

— J'étais une fois, — dit Florence, — dans la voiture d'un ami, et nous avons fait un demi-tour complet en dérapant. Il a même accroché un triporteur.

— En tous cas, — dit Brugnon, qui eût voulu admirer le calme de Florence mais n'y réussissait pas, — on peut dire que vous n'avez pas peur.

— Si, — dit-elle, — j'ai eu très peur; mais je ne sais pas crier.

Ils entrèrent au *Crabe*. Brugnon guettait sur le visage de sa compagne une expression de plaisir qu'il eût pu prendre pour un remerciement; mais il ne vit rien, et, pour se faire pardonner cette pensée mauvaise, il eût voulu offrir à Florence mille cadeaux et mille plaisirs sans qu'elle dît merci.

Florence abandonnait au valet son simple manteau comme elle eût fait d'une cape d'hermine et ses gestes étaient si parfaitement naturels qu'en vérité elle semblait entrer là comme chez elle. Devant une glace elle se faisait belle, et Brugnon l'attendait pour entrer dans la salle. « Elle ne se presse pas », pensait-il; et au bout de son index, il sentit un petit picotement; c'était le geste d'appuyer sur le bouton du téléphone pour appeler mademoiselle Florence. Brugnon grinça des dents : « Mufle! pensait-il; je suis un mufle! Suis-je pourri

si profondément par cette existence de maître, que je ne puisse regarder cette enfant telle qu'elle est, sans la voir dans ce décor ridicule où elle est forcée de vivre! N'ai-je donc plus rien en moi de simple et d'humain? Il n'y a pas de mademoiselle Florence; Florence, tout court. Florence, Florence. Et l'autre Brugnon, où est-il? Florence... »

Il y a une douceur sans limite à prononcer plusieurs fois un nom de femme; l'homme le plus dur y céderait; la voix s'abaisse alors d'elle-même et se fait tendre. Brugnon cédait; il permettait à Florence de rester une heure encore devant cette glace; il l'attendrait. Mais elle revenait vers lui, fraîche et très claire, avec dans son regard gris une lumière plus douce. Pendant qu'elle poudrait ses joues tout à l'heure, elle avait pensé : Je le fais attendre, ce pauvre Brugnon! Je ne suis pas gentille. Pendant la journée il n'a qu'à presser un bouton pour que j'accourre, et je profite de cette soirée pour jouer à la princesse... Aussi, maintenant elle regardait Brugnon en souriant.

Eugène le barman, qui secouait son gobelet, jeta un regard souriant à Brugnon, comme s'il l'eût cru en bonne fortune; Brugnon en fut mécontent et passa son chemin sans sourire. Un maître d'hôtel choisit une table, apporta du champagne. Brugnon ne savait que dire à Florence, cherchait surtout à deviner si elle était heureuse, si ce spectacle lui plaisait. Florence regardait la salle autour d'elle, et la piste brillante.

— Vous venez souvent ici? — demanda-t-elle.

— Assez souvent.

— Je vous comprends.

— C'est l'endroit de Paris où je me repose le mieux.

Florence écouta un moment l'orchestre, accoudée à la balustrade qui dominait la piste. Elle se retourna, avec un vrai sourire, cette fois, libre et joyeux, qui fit couler dans les veines de Brugnon un sang brûlant.

— Vous ne m'invitez pas? — demanda-t-elle.

Brugnon connut le désespoir. Il souhaita de n'avoir pas conduit Florence au *Crabe*, et sentit qu'il avait tout perdu.

— Je ne danse pas, — dit-il.

— Non?...

Florence ferma son sourire, malgré elle; une expression d'enfant couvrit son visage, une déception si vive, si naïve et si grande, que Brugnon en fut effrayé. Mais Florence se reprit, et dit simplement que c'était bien dommage.

— Mais, — dit Brugnon, — il y a certainement des danseurs ici; je n'ai qu'à en faire appeler un...

Il eût tout fait pour que Florence fût satisfaite. Il eût donné de l'argent à n'importe qui pour qu'elle pût danser, puisqu'elle aimait la danse. Déjà il cherchait des yeux le gérant.

— Non, — dit Florence, — je ne veux pas. Mais vous, êtes-vous bien sûr que vous ne dansez pas?

— Hélas!... — dit Brugnon.

— Je parie que vous n'avez jamais essayé? Allons, venez, je vous apprendrai.

Elle se leva, et prit la main de Brugnon, le tira vers elle. Il résistait, pris de frayeur, sachant qu'il serait ridicule, et maudissant l'orchestre qui continuait à jouer, vite, si vite que Brugnon se voyait déjà tombé sur le dos au milieu de la piste. Mais cette main fine et ferme était irrésistible, et Florence riait. Brugnon se leva et descendit avec elle sur le parquet brillant. Il prit du courage, serra Florence contre lui.

— Pas si fort, — lui dit-elle sur un ton de professeur.

Brugnon suivait Florence de son mieux, évitant de marcher sur ses pieds, de heurter ses genoux. La musique lui arrivait comme dans une espèce d'évanouissement, et il transpirait. Florence le guidait en riant.

— C'est très bien, — lui disait-elle.

Et Brugnon faisait de grands efforts. Il remarqua, quand il fut redevenu un peu plus lucide, que personne ne le regardait pour se moquer de lui. Il reprit un peu de confiance, reconnut un rythme, le suivit. Déjà il croyait être moins maladroit; il entourait Florence de son bras. Une espèce de joie lui venait, d'avoir si vite compris cette action qu'il croyait difficile, comme tant d'autres qu'il avait apprises sans peine. Mais ce fut juste à ce moment que Florence cessa de rire et que Brugnon put lire de l'ennui sur son visage. Les bonnes danseuses sont implacables. Florence ne pouvait supporter un danseur

médiocre. Elle aimait trop la danse pour admettre ces essais maladroits. Elle regrettait d'avoir invité Brugnon; elle perdait son temps; et mieux valait encore rester sur sa chaise que danser avec lui.

Brugnon vit très bien ces pensées sur le visage de Florence, au moment où il allait dire :

— Ça va mieux, n'est-ce pas?

Il ne dit rien et fut triste. Florence essaya encore de lui donner quelques conseils, sur un ton enjoué qui sonnait faux, et elle lui dit encore : « C'est très bien », mais Brugnon haïssait cette pitié. La fin de la danse les délivra tous les deux; ils revinrent à leur table, Florence un peu maussade, et Brugnon honteux, plein du regret de n'avoir plus Florence dans ses bras. Malgré tout, il eût voulu recommencer, mais quand l'orchestre reprit, Florence ne l'invita pas, et il n'eut pas le courage de l'inviter lui-même, ni, moins encore, d'appeler un danseur. D'ailleurs Florence fut invitée bientôt par un homme que Brugnon détesta, et qu'il eût voulu remercier, un peu plus tard, quand il lui rendit Florence, animée, souple et heureuse. Plusieurs fois, Florence dansa, avec plusieurs hommes qui venaient s'incliner devant elle en interrogeant Brugnon du regard. Il regardait aller le couple devant lui, avec une souplesse qui dessinait en lignes inconnues ce corps petit et net. Il n'avait plus du tout de colère, et il souriait en regardant ces jeux de son amie. Elle revenait vers lui après chaque danse, et buvait quelques gorgées de champagne.

— Vous ne m'en voulez pas, de vous abandonner?

— Non, — disait-il, — cela me fait plaisir de vous voir danser.

— Il faudra que nous essayions encore une fois, — disait-elle.

Mais elle n'y pensait jamais, et retournait danser. Quand la musique cessait, elle était la première à applaudir pour qu'elle reprît. De sa place, Brugnon la regardait doucement, et il applaudissait aussi, avec un tout petit sourire qu'il ne comprenait pas très bien.

Lorsqu'il eut fait signe au garçon, et qu'ils se levèrent pour partir, Florence dit en frappant dans ses mains :

— Oh! Nous devions danser encore une fois ensemble!

— Voulez-vous? — dit Brugnon.

Peut-être ne voulait-elle pas, mais ils descendirent sur la piste. Brugnon serrait Florence contre lui, et quand elle se dégageait, ce n'était plus avec un geste de professeur, mais de femme. Brugnon ne savait plus qu'il dansait mal, et laissait aller son corps, ne craignait plus le ridicule; il eût dansé jusqu'au matin. Il voyait le visage de Florence près du sien, ces yeux gris qui brillaient, au-dessous des siens, et cette bouche chaude, pleine d'une respiration ardente; il pensait à cette soirée étrange, à cette contemplation de Florence dans laquelle il vivait depuis quelques heures, depuis qu'il avait quitté Simone en lui disant qu'il allait retrouver Jean Poussain, et il serrait de nouveau Florence contre lui, et il respirait son parfum, et il pensait à elle tendrement, oubliant qu'il avait pu être triste, et se disant qu'il avait maintenant sa récompense.

Quand ils remontèrent dans la voiture, Brugnon demanda :

— Vous permettez que je vous accompagne chez vous?

— Oh! oui, — dit Florence d'une voix lassée, en laissant tomber sa tête en arrière, dormant déjà à demi.

Florence habitait sur un quai de la rive gauche, dans un petit hôtel. Quand ils y arrivèrent, Florence s'était endormie à côté de Brugnon; il ne voulut pas la réveiller et resta un moment auprès d'elle dans la voiture arrêtée. Ce corps endormi le bouleversait; il ne résisterait plus longtemps au désir de saisir Florence, et, les dents serrées, il se penchait vers elle quand elle s'éveilla. Elle descendit en hâte de la voiture, et Brugnon la suivit. Devant la grande porte vitrée, il se tenait debout contre elle.

— Vous voulez bien que je vous accompagne?

— C'est fait, — dit Florence.

— Je pourrais monter un moment avec vous?

Brugnon serrait les deux bras de Florence, et son regard était dur.

Les yeux de Florence brillèrent soudain, et ses dents apparurent.

— Laissez-moi tranquille — dit-elle violemment.

Puis très vite :

— Écoutez, — dit-elle — jurez-moi tout de suite que c'est la dernière fois, et que c'est fini, fini, fini; n'est-ce pas?

— Florence! — dit Brugnon.

— C'est juré?

Brugnon hésita, et serra les poings :

— C'est juré.

— Alors, au revoir. A demain!

Florence sonna, la porte s'ouvrit, et elle disparut en faisant à Brugnon un adieu de la main.

Brugnon se remit en marche. Il était comme brisé, et répétait en lui-même « C'est juré, c'est juré »... Si longtemps et sur tant de rythmes différents qu'il ne savait plus même à quoi se rapportaient ces mots.

Le lendemain il arriva au bureau à l'heure habituelle. Florence n'y fut pas avant dix heures, et l'on remarqua que Brugnon ne lui fit aucun reproche; lui-même s'en aperçut, mais Florence était la seule à ne pas s'en montrer surprise.

PIERRE BOST

(*A suivre.*)

A PROPOS DES FOUILLES RÉCENTES,
FAITES HORS DE ROME, DANS

LA BASILIQUE DE SAINT-SÉBASTIEN

Dans les premières années de 1914, un érudit, Mgr de Vaal obtenait de faire des recherches au troisième mille de la voie Appienne, à Saint-Sébastien-hors-les-Murs. Convaincu, par ses études sur le martyre et la sépulture de saint Pierre et de saint Paul, que les deux apôtres étaient morts et avaient été ensevelis à Rome, l'un au Vatican, l'autre sur la voie d'Ostie, il se demandait ce que valait l'ancienne tradition qui unissait le souvenir des deux apôtres à la basilique de Saint-Sébastien-hors-les-Murs.

Sans doute deux bustes de marbre blanc, dus à l'habile sculpteur français Nicolas Cordier, et représentant les deux fondateurs de la communauté chrétienne de Rome, surmontaient l'un des autels de la basilique et prétendaient préciser le lieu où les corps des deux apôtres avaient été apportés. On montrait même au-dessous de l'autel une tombe double, qui, disaient les gardiens du sanctuaire, avait conservé pendant quelques années les restes vénérables. Or, Mgr de Vaal croyait avoir la preuve que cette chapelle était au ve siècle dédiée à saint Quirin et que le souvenir apostolique se vénérait à cette époque dans la basilique même, auprès de la crypte (ou confession) de saint Sébastien. Il espérait par des sondages habiles démontrer la solidité de ses conclusions. Il réussit admirablement. Dans la chapelle, où étaient les deux bustes de saint Pierre et de saint Paul au-dessus de l'autel, il retrouva sous un briquetage l'inscription qui dédiait ce

sanctuaire à saint Quirin. Il commençait peu après ses recherches autour de l'ancienne crypte de saint Sébastien, où bientôt il découvrit une muraille couverte d'inscriptions en l'honneur des deux apôtres. Il en ressentit une telle émotion qu'il baisa la muraille et, se mettant à genoux, il invoqua, comme les anciens pèlerins, saint Pierre et saint Paul.

Ses fouilles avaient été menées avec lenteur, la guerre laissant peu d'ouvriers disponibles et ne permettant pas de grandes dépenses; le vieux travailleur sentit ses forces décliner et mourut peu après.

La Commission pontificale d'archéologie sacrée, qui depuis 1856 est chargée de la direction des fouilles, intervint et, stimulée par les premiers succès, elle entreprit des recherches très étendues. Il ne s'agissait plus de prouver quelques conclusions érudites, mais de creuser assez profondément pour qu'aucun des témoignages du passé ne fût négligé. Le pavement de l'église fut enlevé et le sous-sol profondément bouleversé, tant que l'on put trouver une tombe, un pan de mur, une trace de labeur humain; on descendit à 8 et 10 mètres de profondeur. Imagine-t-on les centaines et les milliers de mètres cubes de terre qu'il fallut transporter? On était dans les longues années de la guerre et les travaux durent se prolonger plus qu'on ne l'avait prévu. Il fallut quatre années pour mener à bien l'entreprise; mais on peut dire que grâce à la sage direction de la Commission rien n'est demeuré inexploré dans la limite des murs de la basilique. On était encouragé par les résultats, dont nos lecteurs pourront mesurer l'importance.

Les vestiges du passé se présentèrent à trois niveaux : à 20 centimètres au-dessous du pavement, apparurent les tombes chrétiennes avec des inscriptions du IVe et du Ve siècle. Plus bas, à 2 mètres environ, dans un périmètre restreint, on découvrit des colombaires, au niveau même de la muraille aux multiples graffites. On touchait en cet endroit à la roche, faite de tuf granulaire et dans laquelle les chrétiens creusèrent leur catacombe. La roche cessait brusquement à l'ouest et au sud et sous l'abside, et, dans le pourtour du chœur, on arrivait à un troisième niveau. On trouvait à 8 mètres : des sépultures en bordure de voies secondaires, qui semblent

avoir été assez nombreuses dans cette région et au delà des tombes, des maisons, un puits, une fontaine alimentée par une source que l'on avait captée à quelque distance et amenée par des conduites que l'on a retrouvées. On donna trop vite, je crois, le nom de villa, à une série de chambres décorées de fresques, et que l'on croyait dépendantes les unes des autres.

Chacune de ces découvertes inscrivait une page à l'histoire des usages des premiers chrétiens et en même temps éclairait d'une nouvelle lumière les traditions romaines sur la sépulture des deux apôtres saint Pierre et saint Paul. Ce sont les conclusions de ces découvertes que je voudrais exposer brièvement, en comparant les récentes découvertes à celles des époques précédentes autour des grands sanctuaires romains et en confrontant ces résultats aux données historiques des plus anciens textes.

Le premier problème soulevé est celui de l'emplacement des sépultures chrétiennes primitives, dès l'âge apostolique et même dans la période qui suivit.

Le christianisme a pénétré dans Rome au lendemain de la mort du Christ. Parmi les auditeurs de la première prédication de saint Pierre à Jérusalem, les *Actes des Apôtres* ont noté « des Romains de passage ». En 49, un décret d'expulsion de Claude frappe les judéo-chrétiens qui soulevaient « de fréquents désordres, *à cause du Christ* » (Suétone). En 57 ou 58, saint Paul écrit dans l'*Épître aux Romains* : « Votre foi est célèbre dans le monde entier ». Dix ans plus tard, la persécution de Néron fait découvrir un « grand nombre » de convertis au christianisme.

Ces chrétiens de la première heure commencèrent-ils à creuser immédiatement les vastes nécropoles souterraines que nous visitons aujourd'hui? Ce n'est pas vraisemblable. Les plus anciennes galeries de Lucine à saint Callixte, celles de Domitille et de Priscille ne semblent pas dépasser le commencement du IIe siècle ou les dernières années du premier. Où donc, avant cette date, faut-il chercher les premières sépultures chrétiennes? Les fouilles de Saint-Sébastien sur la voie Appienne nous renseigneront, surtout, si l'on prend soin de comparer les résultats obtenus aux découvertes

faites à diverses époques sur les autres voies romaines, principalement sur la voie d'Ostie à Saint-Paul-hors-les-Murs et sur la voie Cornélienne au Vatican. Sous le pavement de la basilique de Saint-Sébastien, en 1917, on a découvert dans la même zone : une série de colombaires, gardant encore des ossements calcinés dans les urnes d'argile; des hypogées, semblables à l'extérieur à nos chapelles funéraires : linteaux des portes en pierre, tympans de briques et inscriptions sur marbre. Avant cette date, on avait trouvé une stèle chrétienne à « Marcelle, très sainte femme » et au-dessous du nom l'ancre, symbole du salut par la croix. Il y avait donc mélange de sépultures païennes et chrétiennes. Les hypogées (trois ont été mis à jour, un quatrième sous le clocher n'a pu être dégagé) sont-ils chrétiens? On ne peut l'affirmer avec certitude. Pourquoi, sur la seule inscription extérieure qui subsiste, a-t-on supprimé la dédicace aux dieux mânes, D. (iis) M. (anibus)? Comment expliquer dans le premier hypogée la présence des trois symboles chrétiens par excellence : la vigne, le poisson et l'épi? Qui donc a tracé sur l'enduit frais du second hypogée l'acrostiche symbolique du Christ : « Ἰχθὺς » en grec, et le T pour la croix? Ne serait-on pas en présence de sépultures de *transition*, où les nouveaux convertis, gardant la tombe de famille, s'appliquaient à y ajouter des motifs décoratifs qui aux seuls initiés révélaient leur foi religieuse? Il est regrettable que nous ne puissions dater toutes ces tombes avec certitude. On peut cependant mentionner un graffite des colombaires à « Cabalistus, scribe de Vespasien » (79-81), qui nous reporte à l'époque que nous étudions.

A Saint-Paul-hors-les-Murs, sur la voie d'Ostie, près de la tombe de l'Apôtre, même mélange de colombaires, de chambres peintes, de sépultures et d'inscriptions païennes et chrétiennes. Il est à croire que les deux inscriptions de 107 et de 111, qui sont actuellement dans le couvent des bénédictins, proviennent du cimetière en plein air, si toutefois ce nom convient à un groupement de tombes chrétiennes éparses et parmi lesquelles on n'a pu empêcher l'introduction de sépultures païennes! Ce « cimetière » rapproché de la tombe de saint Paul existait encore au VIe siècle avec ses « portiques »,

ses « peintures » et ses « sarcophages de marbre », comme l'apprend une inscription trouvée près de la confession.

A Saint-Pierre, le respect du souvenir apostolique a empêché les fouilles méthodiques, mais nous ne sommes pas sans renseignements. On situe le tombeau de saint Pierre sur la voie de Corneille; or, là encore furent retrouvés, à côté des tombes chrétiennes, des sépultures profanes et des hypogées païens, par exemple sous Grégoire XIII (1578-1585); sous Paul V, en 1612, devant la confession, le sarcophage de l'épicurien Agricola, dont l'inscription « brave trop l'honnêteté » pour être citée (C. I. L. VI, 17985), et, près du portique, la tombe de la comédienne Clodia Hermione « archimime » (C. I. L. VI, 10106); en 1616, un hypogée, recouvert de stucs peints a été visité par le bénéficier Grimaldi. On s'est encore plus approché de la tombe apostolique sous Urbain VIII (1627), quand on a jeté les fondations du baldaquin de bronze. Le chanoine Ubaldi, un piètre archéologue par malheur, nous a laissé une fort mauvaise description de ce qu'il a vu. On peut quand même de son compte rendu tirer la preuve que se rencontraient là aussi « des ossements calcinés », provenant de colombaires, des sarcophages, contenant des cadavres qui avaient gardé dans leur bouche la pièce de monnaie devant servir à payer dans l'autre monde le passage du Styx au nocher Charon, et enfin des tombes chrétiennes. De cette même région est conservée la stèle célèbre (maintenant au Louvre) de Licinia Amias, où il est parlé du « Poisson des Vivants » (le Christ).

En résumé à Saint-Pierre, comme à Saint-Paul et à Saint-Sébastien, s'enchevêtrent les sépultures profanes et les sépultures chrétiennes. Même confusion sur les autres voies romaines : *hypogées*, à la via Aurelia, au cimetière de Calépode, à la voie Latine et à la voie de Préneste, le dernier et le plus célèbre, celui des Aureli[1]; *stèles*, un peu partout, au cimetière de Balbine celle de Félix Fortunatus, au cimetière

1. On croit avoir retrouvé une sépulture gnostique du IIIe siècle (voir *Débats*, 22 avril 1924). Lire les deux monographies de Bendinelli : *Il monumento sepolcrale degli Aureli*, R. Acad. Lincei, 1922, et de Mgr Wilpert : *Le pitture dell' ipogeo di Aurelio Felicissimo presso il viale Manzoni in Roma*, Atti Acad. Rom. d'Archeologia cristiana 1924.

d'Hermès celle de Tollia Asclepiades et cette autre où le défunt « supplie ses frères bien-aimés au nom de Dieu de ne jamais molester sa tombe »; d'origine inconnue celle d'Aegrilius Bottus Philadelpotus, « notre très doux, très tendre, très pieux fils », et enfin la dernière entrée au Latran, à « Julie Calliste » dont l'inscription commençait par la dédicace aux « dieux mânes » et se terminait par une profession de foi chrétienne à « Jésus-Christ »[1].

De ces faits nombreux, il ne semble pas téméraire de conclure à l'usage primitif d'établir les tombes chrétiennes, comme les tombes païennes, sur les voies romaines, pendant une période que l'on peut dénommer *précatacombaire*, où chacun, suivant ses ressources, élevait un monument ou plus simple ou plus riche. Libre aux chrétiens, attirés par le souvenir des apôtres ou des martyrs, de se grouper et de former des cimetières de peu d'étendue, comme ceux que nous avons rencontrés.

L'accroissement rapide de la communauté chrétienne et son habitude d'inhumer, obligèrent à chercher de vastes espaces et furent sans doute une des causes qui firent creuser les immenses souterrains des catacombes romaines.

Devant ces tombes les chrétiens comme les païens vinrent accomplir des rites funèbres, mais les usages ou s'opposèrent ou changèrent de sens. Les païens pendant neuf jours (*novemdiales*) rendaient leurs devoirs à leurs défunts et terminaient ces rites funèbres par un sacrifice « aux divines mânes » du mort. Le chef de famille devant les siens répandait sur le sol du vin très pur, de l'eau de source, du lait, du sang des victimes immolées. Après ces cérémonies, la famille quittait ses vêtements de deuil et la dernière journée s'achevait par un banquet, suivi de jeux. A Rome, les chrétiens repoussèrent l'usage des novemdiales, préférant se réunir le troisième et le septième jour, remplaçant les sacrifices par des hymnes et des prières. Ils gardèrent l'agape funèbre, mais un autre esprit les animait. L'antique religion romaine ne savait comment concevoir la vie de l'au-delà. Les *Tusculanes* de Cicéron résument ces croyances dans un langage d'une imprécision voulue : « La mort n'est pas un anéantissement, mais comme

1. *Débats*, 21 juillet 1927.

une sorte de transmigration et de changement de vie (*quamdam quasi migrationem commutationemque vitae*) qui conduit au ciel les ombres des hommes et des femmes illustres (aussi bien par leurs crimes que par leur courage) et garde celles des autres à la terre ». Le culte des Mânes devient un acte religieux envers ces ombres, une sorte de reconnaissance de leur divinité. La logique romaine n'a pas reculé devant les conséquences de ces principes et elle a accepté, d'une part, la *divinisation* des empereurs et, d'autre part, la *consécration* des morts plus humbles. Les libations étaient donc bien un hommage divin. Ces pratiques furent rejetées par les chrétiens. Ils respectaient les corps des défunts, qui, suivant la parole de saint Paul, avaient été les « temples du Saint-Esprit » et qui devaient « ressusciter comme était ressuscité le Christ », mais l'âme, elle, allait dans « la paix », dans la « lumière », jouissant du « rafraîchissement » de l'au-delà. Par l'agape le chrétien s'unissait aux joies du banquet céleste et la même expression de « refrigerium » désignait le bonheur du ciel et l'agape funèbre. Cette union symbolique des vivants avec l'âme du défunt se consommait souvent d'une façon plus simple, en buvant quelque liquide devant la tombe même, comme le faisait encore, au IVe siècle, sainte Monique, la mère de saint Augustin, et comme l'indiquent quelques textes des catacombes : « *Agape porge calda,* donne-moi quelque chose de chaud », et sur le marbre on représentait un chrétien buvant dans un calice. Une coupe de verre conservée dans le musée de Saint-Sébastien n'aurait-elle pas servi à cette pratique? D'autres fois l'agape se prenait dans un local affecté à cet usage. Nous en avons un exemple dans le vestibule du tombeau des Falviens à Domitille et on a retrouvé également à Saint-Sébastien le local qui servait aux agapes funèbres. C'était une sorte d'abri couvert, dont les murs étaient peints. Du côté du soleil de larges baies laissaient pénétrer l'air et la lumière. De nombreux graffites ne peuvent nous laisser aucun doute sur sa destination, car les mots *refrigerium* et *réfrigéré* (*refrigeravi*) se répètent assez souvent.

Quelques autres pratiques primitives sont révélées par les menus objets conservés dans le musée de Saint-Sébastien. Ce sont des vases de verre à long col, destinés à l'intérieur

de la tombe et contenant les essences les plus fortes et les plus précieuses; des ampoules d'argile, placées dans la chaux fraîche en dehors du « loculus », pour recevoir l'huile parfumée que l'on répandait en visitant les tombes. A Saint-Sébastien plusieurs de ces ampoules sont encore en place à côté de la petite lampe qui brûlait en l'honneur du défunt.

Il serait dit que Saint-Sébastien réserverait toutes les surprises. On eut sans la chercher l'explication du mot *catacombe*, dont on avait en vain essayé de découvrir l'étymologie. On proposait de faire dériver ce mot d' « accumbo », je me couche, le défunt s'étendant sur sa couche funèbre, comme sur un lit pour attendre en paix l'heure de la résurrection. Ducange, dans son *Glossarium*, proposait de lire « catatumbis » *près des tombes*. Un copiste inattentif eût remplacé le *t* par un *c*! La véritable étymologie est autre. A l'origine les grandes galeries creusées sous terre prenaient le nom de *cimetières* comme les sépultures groupées en plein air et on désignait chacun par le nom du fondateur ou du donateur. Quand les cimetières chrétiens se multiplièrent, le nom patronymique ne suffit plus à les situer et on dut ajouter une indication topographique. On eut le cimetière de Pontien, à *l'ours coiffé*; de Pierre et Marcellin *aux deux lauriers*. Celui de Saint-Sébastien occupait la grande dépression de la voie appienne, ce que les géologues appellent une « combe », du latin *cumba* et du grec *kumbos*, expression qui a dans les auteurs classiques le sens de creux, cavité. Le cimetière de Saint-Sébastien était donc situé auprès, « kata », de la combe « kumbos »; en latin, par un pléonasme fréquent dans le passage d'une langue à une autre, on ajoutait (*ad*) *vers*, répétant deux fois *auprès* de la combe. « Moi Eusèbe Antiochenos, j'ai acheté (sous-entendu : cette place) à mon ami le fossor Odolpato *in catacumbas*. » Ce qualificatif s'appliquait à la région localisée dans la combe, et le cirque de Maxence, qui est à gauche de la voie appienne, se disait aussi *in catacumbis*. L'application du mot à tous les cimetières est moderne. On a donné à tous ce nom qui ne convenait qu'à un seul parce que pendant longtemps le cimetière de Saint-Sébastien fut le seul connu et visité, les autres s'étant avec le temps comblés et ensevelis dans un linceul d'oubli!

***

Si intéressantes que fussent ces connaissances pour l'histoire des origines chrétiennes à Rome, ce n'était point là ce qui avait déterminé Mgr de Vaal à commencer les fouilles *ad catacumbas*, mais sachant que dans cette région une tradition unissait les noms de saint Pierre et de saint Paul à celui de saint Sébastien, il désirait préciser la nature de ce souvenir. Sur les murs de la basilique se lit une inscription, composée au IVe siècle par le pape saint Damase :

Ici ont d'abord habité les saints que tu dois connaître;
Leurs noms, si tu le demandes, sont Pierre et Paul,
Disciples, que l'Orient envoya, nous l'avouons spontanément.
Par le mérite de leur sang répandu, ils ont suivi le Christ dans les astres,
Atteignant les cieux éthérés et le royaume des saints.
Rome plus qu'aucune autre a mérité de les revendiquer comme citoyens
Ainsi Damase vous offre ses louanges, astres nouveaux![1]

Que n'écrivait-il en prose! Sa phrase eût vraisemblablement gagné en clarté! Les données historiques que l'on peut extraire de cette vérification contournée se ramènent à ceci : à Saint-Sébastien, on garde le souvenir d'un séjour des apôtres; est-ce de leur vivant, est-ce après leur mort, le texte ne le précise pas; ils ont tous deux été martyrisés à Rome, et leur apostolat et leur martyre permettent à cette cité de les revendiquer comme citoyens.

Comment, se demandait-on, accorder cette tradition avec celle du Vatican pour saint Pierre et celle de la voie d'Ostie pour saint Paul? Ce fut le but principal des recherches entreprises « ad catacumbas », en 1915, continuées pendant plusieurs années et non encore achevées.

On ne pourrait bien saisir les données du problème sans posséder une description au moins sommaire de la région

1. *Hic habitasse prius sanctos cognoscere debes,*
Nomina quisque Petri pariter Paulique requiris.
Discipulos Oriens misit, quod sponte fatemur :
Sanguis ob meritum, Christum par astra secuti
Aetherios petiere sinus regnaque piorum :
Roma suos potius meruit defendere cives.
Haec Damasus vestras referat nova sidera laudes.

Ce n'est qu'une copie, l'original est perdu.

vaticane. L'*Ager Vaticanus* longeait le Tibre, limité par le Janicule, les monts vaticans et le monte Mario[1], se prolongeant sans limites bien déterminées jusqu'où s'élèvera le mausolée d'Hadrien (château Saint-Ange). Trois voies le traversaient : la *via Aurelia*, reliait Rome à l'Etrurie (Toscane actuelle), la *via Triumphalis* escaladait les hauteurs du monte Mario et se dirigeait vers le Nord-Ouest; enfin la *via Cornelia* se séparait momentanément de la via Aurelia à partir de notre « borgho vecchio », montait ensuite la colline vaticane et rejoignait un peu plus loin la grande artère.

Or cet *Ager Vaticanus* n'était rien moins que chrétien. Sans rappeler les vieux devins étrusques, vaticinants depuis l'époque fabuleuse des rois, un temple à Cybèle y avait été érigé sous l'Empire et, d'après les inscriptions trouvées en creusant les fondations de la façade de Saint-Pierre, les cérémonies du « taurobole » et du « criobole » s'y accomplissaient fréquemment. En 305 Julius Italicus; en 375 Clodius Hermogenianus « proconsul et préfet de la ville », beaucoup d'autres à des dates différentes avaient été « taurobolisés » ou criobolisés », c'est-à-dire que placés dans une fosse, couverte d'un plancher à claires-voies, ils avaient reçu sur eux en pluie le sang d'un taureau immolé ou d'un bélier. Néron avait fait construire en bordure de la via Cornelia un cirque, où « il donnait souvent des jeux et, après cinq courses, il y avait une chasse de bêtes fauves » (Suétone). Il possédait en plus du cirque de vastes jardins, où, d'après Tacite, eurent lieu les supplices des chrétiens. Néron aimait ces pervers divertissements et dans ce même jardin « avait fait décapiter à la lueur des flambeaux des sénateurs et des matrones » (Suétone)[2].

Jamais les chrétiens n'auraient élevé une basilique auprès des sanctuaires païens et à peu de distance du lieu où se pratiquaient des rites répugnants, qu'ils combattaient avec vivacité dans leurs écrits, si un grand souvenir ne les avait retenus dans cette région. Or, ce qui les y attachait c'était la

1. Le nom de mont Mario, que je donne pour mieux préciser la région, est récent; dans l'antiquité le mont était compris dans le terme général de « monts vaticans ».

2. L'Obélisque de la place Saint-Pierre se trouvait au centre de la *spina* du cirque. Son ancien emplacement est indiqué par une dalle de basalte auprès de la sacristie.

tombe du fondateur de l'Église romaine, saint Pierre, tombe qu'aucune autre Eglise n'a jamais revendiquée pour elle-même et dont on suit l'histoire depuis les origines par l'archéologie, comme par les textes patristiques. Le premier témoignage se rencontre dans la lettre du pape saint Clément. Les critiques la datent au plus tard de 96, moins de trente ans après la mort de saint Pierre et de saint Paul. Il parle du martyre des deux apôtres comme d'un fait connu de tous, « victimes l'un et l'autre des passions humaines, *exemples de notre génération* »; à suivre le texte grec, il donne l'impression d'en parler avec l'émotion et la force d'un témoin. Quelques lignes plus loin, il procède encore par allusion, comme on écrit de faits connus de toute l'Église et donne en exemple ces chrétiennes, martyrisées pendant la persécution de Néron, qui furent des « Dircés » et des « Danaïdes ». Ce texte, qui paraît obscur, s'éclaire si on le rapproche des passages de Suétone et de Tacite, rapportés plus haut. Néron aimait les mises en scènes théâtrales. Dans ses jardins, il avait fait décapiter à la lueur des flambeaux, des patriciens et des patriciennes, et crucifier, déchiqueter par des chiens, les chrétiens. Les chrétiennes furent des « Dircés », c'est-à-dire, à l'exemple de la malheureuse reine de Thrace, traînées par un taureau en furie; des « Danaïdes », s'épuisant à remplir un tonneau sans fond. Pierre et Paul, victimes de cette même persécution, furent hâtivement ensevelis près du lieu de leur supplice. Pierre au Vatican, Paul à la voie d'Ostie. Dans la hâte et le désarroi de l'Église[1], on dut se contenter d'une tombe fort simple, car le successeur de Clément, Anaclet, transformait la tombe en une « Memoria » vers 97. Selon le style de l'époque, on entendait par ce mot, une sépulture à deux étages superposés : une chambre inférieure pour les sarcophages, une salle supérieure, servant aux païens pour les réunions de famille et aux chrétiens pour les réunions des « frères ». On peut en avoir une juste idée par les tombes des Pancrace et des Valère à la voie latine.

1. Si l'on veut se rendre compte des craintes des chrétiens pendant la persécution, on comparera l'accueil enthousiaste fait à saint Paul, venant la première fois à Rome (*Actes des Apôtres*), à l'abandon complet dont témoignent les *Épîtres*, quand il revient peu avant son supplice. « *Tous m'ont abandonné* ».

Ce témoignage sur la « memoria » d'Anaclet se lit dans ce que Mgr Duchesne appelait avec bonheur la première édition du *Liber Pontificalis*. Le souvenir de cette sépulture, vénérée pendant deux siècles, devait être resté dans les esprits. De plus, la chambre inférieure avait dû être utilisée pour la *Confession* de la basilique constantinienne, car il fallait descendre pour accéder à la tombe de saint Pierre et les mesures en palmes et en pieds donnent environ 4 ou 5 mètres (soit la dimension d'un étage). Si la « memoria » d'Anaclet, à l'exemple de celles des Valère et des Pancrace, était ornée de stucs à l'intérieur et à l'extérieur, on comprend mieux l'expression du prêtre Caius : « Je puis te montrer les trophées des apôtres. Va au Vatican ou sur la voie d'Ostie, tu trouveras les trophées des fondateurs de cette église. » (Eusèbe, *Histoire*, II, 25.) C'est d'après Eusèbe « les endroits où furent déposées les saintes dépouilles des deux apôtres ». Les papes du Ier et du IIe siècle avaient été inhumés dans cette chambre sépulcrale. Il semble bien qu'au moment où l'on a creusé les fondations du baldaquin de bronze, les murs de la « memoria » aient été vus par le chanoine Ubaldi, car, d'après son rapport, les ouvriers se heurtèrent à « un ancien mur qui semblait tourner autour de l'autel »; or les autels, suivant l'usage de Rome, s'élevaient au-dessus des tombes; c'est donc bien là sous l'autel, derrière cette muraille, que se trouvait la sépulture de l'apôtre. Ainsi ont été disposées les *confessions* des anciennes basiliques romaines de Saint-Laurent, de Sainte-Agnès, de Saint-Sébastien et la raison en est fort simple. L'ancienne législation romaine restait en vigueur : un lieu de sépulture était « religieux »; sans un sénatus-consulte, on ne pouvait déplacer une tombe et le violateur s'exposait à la peine capitale. Les chrétiens élevèrent donc leurs basiliques au-dessus des tombes primitives. Au Vatican, après le triomphe de Constantin et l'édit de Milan, saint Silvestre édifia la basilique au-dessus du tombeau de l'apôtre, utilisant sans doute les murs de la « memoria » pour la « confession » qu'il décora richement de « lamelles de bronze et d'étincelantes mosaïques », grâce aux libéralités de l'empereur. Comme la confession n'a jamais été déplacée, il est à croire que pour une fois le chanoine

Ubaldi ne se trompait pas en attribuant à la « memoria » d'Anaclet cet ancien mur, qui tournait autour de l'autel.

Si donc la tombe de saint Pierre a toujours été au Vatican et celle de saint Paul à la voie d'Ostie, quelle est la nature du souvenir apostolique à Saint-Sébastien-hors-les-Murs? Un texte du martyrologe, attribué à saint Jérôme, donne peut-être la solution : « Rome, via Aurelia, naissance (au ciel) des saints apôtres Pierre et Paul : Pierre au Vatican, Paul à la voie d'Ostie, tous deux aux catacombes. » Le martyrologe donne donc une égale importance aux « trois voies », on y célèbre un office liturgique en l'honneur des apôtres. Comme les martyrologes indiquent les lieux de sépultures ou anciennes ou actuelles, M. de Rossi, Mgr Duchesne et nombre d'archéologues n'hésitaient pas à croire que là aussi les restes des apôtres avaient dû demeurer un certain temps, et ils acceptaient l'hypothèse d'*un transfert momentané* des deux corps *ad catacumbas*. Les fouilles de Saint-Sébastien justifient cette interprétation. Dans la salle des agapes, dont j'ai parlé plus haut, il a été trouvé près de deux cents inscriptions à Saint-Pierre et à Saint-Paul. En voici quelques-unes : « Paul et Pierre, intercédez pour Victor. — Paul et Pierre, pour Héras, priez. Aux dix des calendes... Paul et Pierre, gardez le souvenir de Sozomène et toi aussi qui lis (cette inscription). — Pierre et Paul, ayez en l'esprit Antoine Bassus. — Pierre et Paul, secourez Primitivus, pécheur! » Quelques graffites sont soigneusement calligraphiés, entourés d'une ligne qui fait cartouche, d'autres sont lourdement tracés d'une main inexperte et sans orthographe. On relève un petit nombre d'inscriptions en langue grecque, d'autres en latin, écrit en caractères grecs. On y rappelle avoir fait ou « promis » le *refrigerium* : « A Pierre et à Paul, j'ai fait le « refrigerium ». — Aux ides... nous avons « réfrigéré » Felicissimus et les siens. — Le XIV des calendes d'avril j'ai « réfrigéré », Parthemius en Dieu et nous tous en Dieu. » Un certain Dalmatius a « promis » le refrigerium. Plusieurs graffites sont effacés et on ne lit plus que le mot « refrigerium » ou le verbe « réfrigéré ». Comme l'agape funéraire se faisait là où étaient les corps, les restes de Pierre et de Paul ont donc été apportés *ad catacumbas*, en violation de la loi mentionnée plus haut. La suite du marty-

rologe de saint Jérôme va nous en faire soupçonner les raisons : « Martyrisés sous Néron, Tuscus et Bassus consuls ». Ces deux consuls ont exercé leurs fonctions en 258; il s'agit sans doute de la translation provisoire à Saint-Sébastien. Or cette même année 258, l'empereur Valérien faisait surveiller les cimetières chrétiens comme nous l'apprennent les *Actes proconsulaires* de Cyprien; pendant les persécutions qui suivirent on prit l'habitude de surveiller les cimetières, de molester les sépultures chrétiennes et d'y opérer des destructions comme de Rossi l'a observé à Saint-Callixte. On devine l'inquiétude des chrétiens pour les restes des deux apôtres et leur résolution de les protéger fût-ce par un *transfert clandestin*, non pas d'un cimetière gardé dans un autre cimetière gardé, mais dans cette région *ad catacumbas*, où les tombes privées étaient nombreuses et permettaient de dissimuler cet acte illégal. Les graffites ne sont pas datés et on ne peut rien conclure de la forme des lettres trop livrée à la fantaisie de chacun; toutefois, si l'on observe l'absence du monogramme constantinien, le petit nombre d'inscriptions grecques et le grand nombre d'inscriptions latines, une conclusion s'imposera : nous sommes à l'époque où les milieux cosmopolites abandonnent le grec et ne parlent plus que latin, ce qui nous ramène au IIIe siècle. N'est-ce pas une nouvelle et impressionnante concordance des textes littéraires et des découvertes de l'archéologie? On peut encore observer la persistance d'une tradition apostolique dans la fréquence des représentations de saint Pierre et de saint Paul sur les sarcophages, sortis par fragments des dernières fouilles *ad catacumbas*; ici, la pêche miraculeuse (saint Pierre), là, le baptême de Corneille (saint Pierre), deux fois le martyre de saint Paul, et le meilleur morceau, qui est vraisemblablement du IIIe siècle, met en scène un saint Paul drapé dans sa toge, la bouche ouverte, parlant à un auditoire symbolisé par des brebis, qui, cessant de brouter, lèvent la tête et tendent l'oreille de pittoresque façon. Il ne faut pas oublier enfin que la basilique, avant de porter le nom de Saint-Sébastien, s'appelait « basilique des apôtres ».

Après avoir éclairé les textes par les données historiques et archéologiques, les chercheurs auraient voulu faire, si je puis

dire, la contre-épreuve et découvrir l'endroit où les corps des deux apôtres avaient été transportés. On a observé avec un soin minutieux les emplacements qui pouvaient convenir. Aucune trace plausible, aucun graffite ne permettent de justifier des hypothèses hâtives. Il faut continuer les recherches sans se lasser, mais, si elles ne devaient pas aboutir, ce ne serait pas une raison d'abandonner les conclusions précédentes, tant de causes ont pu faire disparaître les indices que nous cherchons et les chrétiens du IIIe siècle agissant contrairement aux lois avaient intérêt à ne point laisser de preuves de cet enlèvement clandestin. Avant que fussent commencées les fouilles, on montrait dans l'une des chapelles, entourant Saint-Sébastien, un double tombeau, la « platonia », disait-on, sans pouvoir expliquer l'origine de ce nom. Là auraient été déposés les corps des deux apôtres. Or l'*Itinéraire de Salzbourg*, ancien guide des pèlerins au VIIe siècle, contredisait cette opinion : « Tu arriveras voie Appienne à saint Sébastien martyr, dont le corps gît dans un lieu inférieur (la confession) et là sont les sépulcres des apôtres Pierre et Paul qui y demeurèrent quarante ans; et dans la *partie occidentale* de l'église tu descendras un escalier et là repose le corps de saint Cyrin, pape et martyr ». L'exactitude topographique du vieil itinéraire fut prouvée, car, sous un briquetage de la chapelle, se lisait encore l'inscription dédicatoire, non à un pape, mais à saint Quirin, évêque martyr de Sisek en Pannonie, dont les fidèles, fuyant les barbares, rapportèrent les restes *ad catacumbas*. Quand au mot *platonia*, il faut lire vraisemblablement « platoma », nom de la plaque de marbre sur laquelle Damase fit graver son inscription (Liber Pontificalis).

Avons-nous eu raison de restreindre le sens de l'inscription damasienne? Ne pourrait-elle pas s'interpréter plus largement et ce mot général d'*habiter* ne pourrait-il s'entendre à la fois et d'une habitation sépulcrale et d'une demeure du vivant des apôtres? Les fouilles *ad catacumbas* n'écartent pas cette seconde hypothèse. Il y a longtemps que Mgr Duchesne se demandait « où les chefs de l'Eglise romaine avaient établi la résidence épiscopale et les locaux d'administration dans les premiers siècles? Dès l'avènement de Constantin, tout cet ensemble fut installé au Latran. Mais, avant?

Eh bien! et c'est ici une première conjecture, je crois que le siège de l'association chrétienne se trouvait non point à l'intérieur de la ville mais assez loin hors des murs, sur la voie Appienne, là où nous visitons maintenant les vieilles cryptes de Calliste et de Prétextat. Règle générale : toutes les fois que l'on peut reconstituer les domiciles primitifs d'une église locale, on constate que le cimetière nécessairement suburbain est antérieur à la cathédrale, laquelle, le plus souvent, est comme le Latran excentrique par rapport à l'ensemble de la ville » (Lettre à M. Marucchi 1911.) A Saint-Sébastien, se réalisent les conditions posées par Mgr Duchesne pour la « résidence épiscopale »; nous sommes « assez loin des murs », « sur la voie Appienne », à peu de distance des « vieilles cryptes de Calliste et de Prétextat » dans une région cimitérale des plus anciennes; il ne serait donc pas impossible, *en principe*, que la résidence épiscopale ait été au Ier siècle *ad catacumbas*. Or au même niveau que les hypogées, à 8 mètres au-dessous du pavement de la basilique, on a mis à jour de fort modestes maisons qui peuvent dater du Ier siècle. Elles étaient au delà de la ligne des tombes et formaient sans doute agglomération dans ce nœud de voies. On en découvrira d'autres au même niveau[1]. L'an dernier en posant une conduite d'eau *via delle sette chiese*, les terrassiers retiraient des débris de murs et d'enduit. Jusqu'ici aucun texte, aucune inscription ne permettent de reconnaître dans une de ces maisons la « résidence épiscopale » primitive! Il y a bien sur un vieux mur d'une des chapelles entourant Saint-Sébastien, un graffite : DOMUS PETRI, *maison de Pierre*. On ne peut pas interpréter *domus* dans le sens de sépulture, il s'agit bien d'une habitation. Si nous étions certains que ce graffite fût du second siècle, ce serait une forte présomption en faveur de l'hypothèse que nous exposons : mais la chapelle ne doit pas être antérieure au IVe siècle et l'enduit plus tardif encore! Que conclure? Si le mot de Pierre s'applique à l'apôtre, nous avons peut-être dans ce graffite l'indication d'une tradition qu'il ne faut pas rejeter, mais examiner; de nouvelles fouilles à ce point précis pouvant amener des révélations sur l'objet

1. Depuis que ces lignes ont été écrites on a découvert en effet d'autres maisons.

de nos recherches. En résumé les deux apôtres Pierre et Paul, martyrisés à Rome pendant la persécution de Néron, furent ensevelis à peu de distance du lieu de leur supplice. Ni l'un, ni l'autre n'eut sa tombe sur la voie principale, mais sur une voie de traverse (*diverticulum*). Quand la topographie primitive fut bouleversée par l'élévation des grandes basiliques, on situa la sépulture de saint Paul sur la voie d'Ostie, celle de saint Pierre au Vatican, tantôt sur la voie Aurélienne, tantôt sur la voie Triomphale. Les restes des apôtres furent réunis *ad catacumbas* pendant les persécutions du IIIe siècle. La date reste incertaine. Le *Liber Pontificalis* la reporte au temps du pape Corneille (251-253), le martyrologe, dit de saint Jérôme, sous les consuls « Tuscus et Bassus » en 258. Le souvenir de cette translation était demeurée dans la mémoire des chrétiens, aussi l'auteur des *Actes apocryphes de saint Pierre* (IVe ou Ve siècle) s'en empara : « De pieux étrangers, que personne n'avait jamais vus, ni ne devait jamais revoir vinrent de Jérusalem et enlevèrent les dépouilles des apôtres... ; mais quand ils voulurent les emporter en Orient, il y eut un grand tremblement de terre et le peuple romain accourut et les emporta *ad catacumbas*, à la troisième borne miliaire de la voie Appienne, où ils restèrent pendant une année et sept mois, jusqu'à l'époque, où s'élevèrent les basiliques. Les restes furent exhumés et transportés aux chants des hymnes triomphales. Saint Pierre fut déposé au Vatican à la naumachie[1]; saint Paul à la deuxième borne miliaire de la voie, d'Ostie. Ceux qui viennent y prier sont toujours exaucés pour la louange et la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Le rôle de l'archéologie est d'éclairer les textes anciens souvent trop courts, à notre gré, en les confrontant avec les monuments de même époque. Combien l'histoire romaine a gagné en force et en clarté par les découvertes du Forum et du Palatin! L'histoire des origines chrétiennes s'est elle aussi enrichie de pages nouvelles par les travaux des Rossi, Duchesne, Marucchi, Wilpert. Les résultats des fouilles

1. L'auteur, le pseudo-Marcellus, qui a le souci de localiser les faits légendaires doit entendre par ce mot *naumachie* les restes du cirque de Néron, qui sont demeurés visibles fort longtemps.

de Saint-Sébastien, et de celles exécutées autour des anciens sanctuaires, apportent à leur tour des précisions sur les usages des premiers chrétiens. Ceux-ci pendant la période *précatacombaire*, suivant l'usage antique de la Cité, ensevelissent leurs morts en bordure des voies romaines. Ces tombes sont parfois isolées, parfois groupées, surtout si un grand souvenir a consacré certains lieux. Plus tard on donnera à ces sépultures rapprochées le nom de cimetière, sans donner à ce mot le sens actuel de terrain clos et exclusivement réservé aux chrétiens. On se réunit près des tombes, comme les païens, mais pas aux mêmes jours. Si les banquets et les agapes se ressemblent, si l'usage des parfums et des lampes est le même, le sentiment qui inspire ces pratiques est différent, comme en témoignent les inscriptions et les textes les plus anciens. Les fouilles de Saint-Sébastien ont jeté un jour nouveau sur les traditions sépulcrales de Saint-Pierre et de Saint-Paul. En comparant patiemment les textes et les résultats des récentes recherches on explique les traditions des « trois voies » : les plus anciennes du Ier siècle indiquent l'ensevelissement des deux apôtres en bordure des grandes voies romaines; les plus récentes du IIIe siècle réunissent *ad catacumbas* les dépouilles des fondateurs de l'église aux heures violentes des persécutions. A la paix de l'église, les papes élevèrent les basiliques au-dessus des tombeaux des apôtres sans modifier les emplacements et la confession des deux apôtres dans les basiliques modernes marquent encore le point exact de la tombe primitive.

Encouragée par ces résultats, la Commission d'archéologie sacrée a repris les fouilles depuis mai dernier et il est à souhaiter que les ressources permettent de les continuer jusqu'à ce que l'on ait arraché à ce sous-sol plein de mystères, ces derniers secrets.

H. CHÉRAMY

VERS LA PAIX SOCIALE[1]

III

REVENDICATIONS DE L'OUVRIER

L'évolution naturelle et l'évolution artificielle ont travaillé chacune de leur côté sur la table rase révolutionnaire.

A l'évolution naturelle nous devons la Société anonyme et le Syndicalisme, qui ont transformé le problème social et modifié complètement les rapports du Capital et du Travail, dans un sens non prévu par Karl Marx, en permettant, en facilitant même, l'union des classes que le prophète allemand nous présentait comme vouées à un antagonisme éternel.

Que devons-nous à l'évolution artificielle déterminée par les idéologues déguisés en législateurs?

La lutte des classes promue à la dignité d'un dogme fatal et ce dogme s'exprimant dans le communisme marxiste. Au dernier acte une grève générale assurera au prolétariat et aux politiciens qui le guident ou l'égarent le gouvernement absolu de la production, résultat préparé par une fiscalité exhaustive destinée à ruiner le patronat. L'extension indéfinie des monopoles d'État est toujours envisagée par les socialistes comme un moyen de réalisation du communisme.

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er avril.

Réduite à sa simplicité schématique, cette entreprise est aisée à convaincre d'absurdité et de folie. Les ouvriers s'abusent étrangement s'ils se figurent qu'au lendemain du grand soir ils prospéreraient sur les débris de l'ordre social. Leur victime les laisserait sans ressources. Le capital qu'ils espèrent se partager n'est qu'une illusion. Il n'est pas autre chose que la sécurité publique et la facilité des transactions. Du fait de la révolte sociale, les banques, les chemins de fer, les entreprises industrielles et commerciales, les fonds publics se trouveraient réduits à néant. La terre elle-même ne serait plus cultivée. Le triomphe même relatif et passager du communisme ouvre à tout homme sensé, quelle que soit sa condition, des perspectives effroyables, que nous savons, de science tous les jours plus certaine, s'être réalisées dans la malheureuse Russie.

Il n'empêche que le collectivisme ou communisme marxiste, désavoué parfois en paroles, est considéré dans la pratique par notre École dirigeante comme le terme suprême et naturel du progrès républicain et démocratique. La société française semble s'être installée le plus commodément du monde dans cette monstrueuse inconséquence. Elle souscrit implicitement à sa propre destruction. Les réactions du haut patronat et du pouvoir économique qu'il représente, en face du collectivisme en marche, sont restées nulles jusqu'à ce jour.

C'est peut-être sans excuse mais non sans explications. L'adoration et la crainte révérencielle de l'État forment en effet, depuis l'origine, les deux traits les plus caractéristiques du haut patronat français. Il est à ce point confiné dans cette tradition qu'il en est arrivé à ne pas s'apercevoir des changements énormes survenus dans l'esprit et la structure interne de cet État si vénéré. Or l'État français, ayant glissé insensiblement à la démagogie, est devenu l'ennemi de la propriété, de l'héritage et du capital, trépied sur quoi repose la production moderne. Cette évolution de l'État n'a fait aucun tort au culte qui lui est rendu ni à la confiance illimitée qui lui est témoignée par les chefs d'entreprise qui constituent le pouvoir économique. C'est un cas de cécité intellectuelle et morale, qui serait tout à fait incompréhensible

si la superstition héréditaire étatiste n'en rendait quelque peu raison.

Nous donnons au monde le curieux spectacle d'une nation qui conserve les mœurs monarchiques, mieux encore césariennes, au sein d'une démocratie passablement débridée. Ou nous nous trompons fort, ou la pratique des institutions républicaines devait impliquer de la part du pouvoir économique le maximum d'initiative et d'indépendance. Certes, l'État moderne est puissant, et ses prises sur les autorités sociales dans les trois compartiments de l'activité nationale : industrie, commerce et agriculture, sont très fortes. L'État, grâce à la variété des attributions qu'il s'est arrogées est, pour la grande industrie, un client assez gros pour faire sentir le poids de ses préférences aux fournisseurs trop émancipés de lui. Le chantage aux tarifs douaniers est également un moyen d'action habituel et très opérant du pouvoir politique sur le pouvoir économique. Ne suffit-il pas, pour ruiner une industrie récalcitrante, de modifier légèrement le taux des droits à percevoir? L'État a recours aussi à la corruption, non à cette corruption grossière de l'achat des consciences, mais à une corruption élégante et raffinée, qui consiste à faire, de l'octroi des distinctions honorifiques dont les autorités sociales sont si friandes, la récompense de la docilité sinon du servilisme.

Mais, de quelques ressources que dispose en France le pouvoir politique, pour étendre sa suprématie au delà des limites légitimes, le pouvoir économique ne lui serait pas aussi étroitement subordonné si les autorités sociales n'y étaient consentantes. Elles aiment le joug que l'État fait peser sur elle. Elles le sollicitent au besoin. Suivant le mot connu de Dalloz, « elles attendent tout de la législation et, chaque loi nouvelle étant un nouveau mécompte, elles sont portées à lui demander sans cesse *ce qui ne peut venir que d'elles-mêmes* ».

Mesure-t-on toute la profondeur de cette remarque empruntée à notre grand juriste national, à celui-là même qui s'est trouvé le mieux placé pour se rendre compte des méfaits engendrés par l'illusion législative, qui fait que le légis-

lateur, en dépit de sa fécondité, n'arrive pas à produire assez de lois encore au gré des légiférés?

On ne pouvait mieux définir le tort essentiel du haut patronat. En matière sociale, il a demandé à l'État d'accomplir ce qui ne pouvait, pour être valable et efficace, venir que de lui-même. Il s'en est reposé sur l'État du soin de résoudre la question ouvrière à coups d'institutions artificielles. Si le prolétariat de son côté en est venu à s'assigner pour fin la conquête de l'État, ainsi qu'il résulte encore du plus récent programme officiel de la C. G. T. (novembre 1927), il faut avouer que ses guides naturels ne sont pas sans responsabilités dans la mauvaise direction prise par la pensée prolétarienne.

Encore une fois, quand nous parlons du haut patronat on doit entendre cette locution dans le sens de sa plus grande généralité. Toute règle comporte des exceptions : il y aurait un gros livre à écrire, un vrai livre d'or, avec les œuvres si variées et si philanthrophiques qui ont été créées par des autorités sociales en faveur de leur personnel. On a calomnié le haut patronat lorsqu'on l'a taxé en bloc d'égoïsme et d'insensibilité. Il est bien peu de grands patrons, qui n'aient senti la nécessité de jeter ne fût-ce qu'une passerelle, au-dessus de l'abîme qui les séparait du prolétariat. Dans son magistral ouvrage sur *La question ouvrière au XIX*e *siècle*, Paul Leroy-Beaulieu a signalé les procédés et fondations imaginés par les grands industriels pour améliorer la condition des ouvriers. Ces tentatives ne datent pas d'hier. Déjà, à l'Exposition Universelle de 1867, dixième groupe, figuraient, dit notre auteur, de façon à faire grandir dans l'esprit des visiteurs le respect de l'humanité et de l'industrie, les nobles et glorieuses institutions : écoles, maisons ouvrières, lavoirs publics, crèches, pensions de retraites, pour nous en tenir aux exemples tirés d'Alsace, dus aux sacrifices des filateurs en indienne de Mulhouse, Guebviller et Wesserling, aux Dollfus, aux Koechlin, aux Boucart, etc.

Nous ne savons rien de plus touchant que le *Manuel de la Corporation chrétienne*, publié en 1877 par Léon Harmel, qui était parvenu à faire de ses usines de Warmeriville, près de Reims, une véritable oasis de paix sociale. Tous les

besoins de l'ouvrier y étaient prévus et satisfaits. L'usine avait souci de tous les intérêts, depuis les écoles et l'instruction professionnelle jusqu'aux institutions de prévoyance les plus variées, depuis le secours dans les divers accidents de la vie et les soins de la maladie jusqu'aux sociétés de consommation et au boni corporatif. Tableau enchanteur s'il en fut. « Pour le reproduire est-il nécessaire, écrivait Léon Harmel, d'attendre des lois plus sages, une société transformée? Nullement. Partout où il se rencontrera quelques chrétiens dévoués, qui puiseront dans leur amour pour Dieu le courage de travailler et de s'unir, une corporation ouvrière naîtra. » Le demi-siècle qui s'est écoulé depuis que ces lignes ont été publiées a soufflé impitoyablement sur cette illusion respectable. Warmeriville est resté une conception qu'il a été radicalement impossible de reproduire et de transplanter. Sans doute n'est-il pas de lien corporatif plus puissant que le lien religieux. Il faut bien convenir qu'il manque presque totalement dans nos populations ouvrières.

La participation aux bénéfices a paru et devait paraître, dès que la question ouvrière s'est posée dans toute son ampleur, c'est-à-dire vers le milieu du siècle dernier, comme la solution naturelle du problème. De nombreuses expériences ont été faites. Celle de la compagnie d'Orléans est demeurée classique. En 1885 cette compagnie répartissait 1 996 963 francs entre 3 365 personnes. Quinze ans plus tard, elle ne distribuait plus que 1 775 559 francs entre 11 376 agents. Rien n'a pu conjurer les effets de ce double et inéluctable phénomène : la diminution des bénéfices nets et l'accroissement du personnel. Le système a connu la même mauvaise fortune dans presque tous les établissements qui l'ont essayé. Il a fini invariablement par donner des résultats insignifiants qui lui ôtaient tout intérêt et qui ne servaient qu'à provoquer chez le personnel des prétentions à s'ingérer dans le gouvernement de l'entreprise. La politique expérimentale a formulé son arrêt souverain sur un système qui dans la pratique s'est révélé, sauf en des cas exceptionnels confirmatifs de la règle, comme une utopie non seulement décevante, mais dangereuse et qui contient un ferment de discorde, un principe dissolvant.

Tranchons le mot, car la politique expérimentale se doit à elle-même de proscrire les euphémismes et les circonlocutions. Le patronat, comme classe responsable et solidaire, n'a pas eu encore la nette conception du régime corporatif pour résoudre la question ouvrière, abandonnée aux malfaçons du socialisme d'État, ou, pour parler plus exactement, du socialisme administratif.

Chercherons-nous une locution plus adéquate à notre sujet que celle de régime corporatif? Nous n'en trouvons pas. Quelque décri s'est attaché au mot corporation qui évoque invinciblement dans l'esprit de nos contemporains un état de choses scellé sous une triple pierre tumulaire. Mais force nous est de continuer à l'employer parce qu'il est toute clarté et toute logique. Corporation, c'est-à-dire réunions d'éléments séparés qui en viennent à former un *corps* à mesure que leur intimité se resserre. Un contre-sens courant, à la tribune et dans la presse, consiste souvent à qualifier de corporatif par raison d'élégance littéraire un congrès ou un banquet, soit d'employeurs, soit d'ouvriers. Ni les employeurs, ni les ouvriers ne sauraient former séparément une corporation. Ils sont les uns et les autres futurs éléments constituants de la Corporation dont l'existence datera du jour où le Capital et le Travail, le Patronat et le Prolétariat, auront opéré leur conjonction et conclu un traité de paix sociale.

Jusqu'ici, le haut patronat est-il sorti de la philanthropie et de la bienfaisance? A-t-il abordé le problème corporatif? C'est en pareille matière qu'il faut parler sans ambages. Par le fait même que dans leurs libéralités si généreuses et si abondantes, si méritoires qu'elles fussent, les employeurs obéissaient non à 'un contrat, non à un engagement synallagmatique, mais à l'inspiration de leur conscience, les employeurs, malgré qu'ils en eussent, faisaient la charité dans le sens dévié et rétréci que la langue populaire attribue à ce mot.

Ni la philanthropie, ni la bienfaisance, ni la charité, puisque charité il y a, ne feront avancer d'un pas la question ouvrière et corporative. Ces mots sont devenus odieux aux ouvriers, qu'ils blessent dans leur dignité de syndiqués, conscients

et organisés. A propos de ces deux qualifications, on peut se livrer à de faciles plaisanteries et nous voyons qu'on ne s'en fait pas faute. Ils ne sont pas sans grandeur, ils recèlent des idées-forces qui ne sont pas radicalement mauvaises. Aussi bien pour la politique expérimentale ne s'agit-il que d'un fait immodifiable du moins de longtemps. Nous avons à le constater et non à le déplorer. On peut même avancer sans trop de paradoxe que la bienfaisance actuellement concourt peut-être plus à envenimer les rapports sociaux qu'à les améliorer. Nous trouvons dans la récente et magistrale *Histoire de Louis XVIII*, par M. Pierre de La Gorce, cette observation topique. Dès que la bourgeoisie révolutionnaire eut commencé de s'apercevoir qu'elle devait de la reconnaissance aux Bourbons, elle se mit à les détester davantage. Par un retour des choses d'ici-bas qui est peut-être un des effets de la justice immanente la classe ouvrière en use de même aujourd'hui à l'égard des grands bourgeois. L'intensité de sa haine s'accroît à proportion de ses sujets de gratitude. La psychologie des ouvriers doit figurer, telle qu'elle est et non typifiée à l'aide de fictions et de légendes, dans une juste appréciation des difficultés que présente la solution du problème corporatif. Le « bon patron » n'a guère mieux réussi que les autres à dérober son personnel aux prises du socialisme marxiste et au syndicalisme cégétiste. Le paternalisme a fait son temps. Sans doute, subsistera-t-il toujours dans le petit atelier agricole, le petit magasin, le petit atelier. Dans la grande usine moderne, avec ses milliers d'ouvriers syndiqués, il n'a plus d'emploi. L'idée patriarcale est absente de la société anonyme. L'école de la *Science sociale* fondée par Edmond Demolins, héritier de Le Play sous bénéfice d'inventaire, a dit le mot de la situation. En face de la société anonyme il est fatal que l'ouvrier se patronne lui-même. Le syndicat ouvrier entend traiter d'égal à égal avec ses employeurs. La nouvelle psychologie ouvrière doêtre it tenue désormais pour un fait acquis et une donnée essentielle.

Que demande le prolétariat ainsi transformé dans sa mentalité? Qu'exige le quatrième état? A quelles conditions inclinera-t-il vers la signature d'un bon traité de paix sociale?

Par quel procédé sera-t-il enfin incorporé à cette société où il se trouve comme un os luxé qui souffre et qui fait souffrir?

On peut, négligence faite des points secondaires qui surchargeraient inutilement notre exposé, ramener les désirs du prolétariat à quatre revendications principales :

1° Le prolétaire veut cesser d'être un nomade et un déraciné. Il veut avoir, lui si souvent condamné au taudis, à ses misères et à sa promiscuité, la propriété d'un logement sain et spacieux, avec son annexe naturelle, quelques arpents de terre. C'est un grand honneur de posséder un champ, a dit un poète. Le prolétaire aspire à cet honneur, qui seul est capable de le sacrer membre de la cité et de l'y intégrer complètement.

2° Il veut trouver dans son travail même des garanties efficaces contre le chômage, l'invalidité et la vieillesse, et n'être plus exposé, quand ses forces et ses capacités défaillent, aux incertitudes et aux humiliations de l'aumône privée ou de l'assistance administrative.

3° Il entend faire valoir son droit à la « Paresse ». Qu'on ne se récrie pas. Nous faisons allusion ici à l'une des productions — un peu oubliée aujourd'hui — les plus curieuses et les plus intéressantes de la littérature socialiste, à la brochure de Paul Lafargue, l'un des gendres français de Karl Marx. Le *Droit à la Paresse* contient une réfutation violemment paradoxale du *Droit au Travail* proclamé en 1848. En dépit d'outrances calculées cet opuscule contient une part de vérité. Il rappelle, d'une façon assez inattendue sous une telle plume, que, sous l'ancien régime, les lois de l'Église garantissaient aux travailleurs quatre-vingts jours de repos (52 dimanches et 38 jours fériés), pendant lesquels il était absolument interdit de faire œuvre servile. C'était, ajoute Paul Lafargue, le gros crime du catholicisme, la cause principale de l'irréligion de la bourgeoisie industrielle et commerçante. La Révolution se hâta d'abolir les jours fériés et remplaça la semaine de sept jours par celle de dix, afin que le peuple n'eût plus qu'un seul jour de chômage sur dix. Ce simple extrait donnera une idée de l'esprit dans lequel a été conçue la brochure de Paul Lafargue. Quelques

réserves qu'on doive faire sur certaines de ses prémisses et de ses conclusions, il faut bien rendre les armes, nous ne disons pas au Droit à la Paresse, mais au Droit au Loisir, sans l'exercice duquel la créature humaine devient une bête de somme à qui il est interdit de relever la tête et de goûter aux jouissances morales et intellectuelles. La coutume des vacances se généralise de plus en plus. Les déplacements, les villégiatures, le tourisme, grâce au progrès de la locomotion rapide, ne sont plus comme autrefois l'apanage de quelques privilégiés et s'étendent à un nombre sans cesse grossissant de bénéficiaires. Lui aussi le prolétariat réclame des vacances payées. Pourquoi serait-il seul excepté des bienfaits de la civilisation moderne? La politique expérimentale considère que la nécessité s'impose dès maintenant de déférer à une requête aussi légitime.

4° Le prolétaire veut être rétribué non seulement en qualité de travailleur, mais en la qualité plus noble encore de chef de famille. Nous ne voyons pas davantage ce qu'on pourrait objecter à cette revendication. L'ouvrier qui donne à la patrie et à la société un enfant rend à la patrie et à la société un service incomparable dont elles lui ont obligation et pour lequel elles lui doivent juste rétribution. C'est à ce point de vue réaliste et expérimental que nous nous placerons pour résoudre cette redoutable question de la Dépopulation qui a fait couler en pure perte des flots d'encre et de salive et qui restera insoluble tant qu'on se cantonnera dans le domaine du sentiment et de la métaphysique. Les pratiques anticonceptionnelles se sont diffusées dans la classe ouvrière, qui n'a plus rien à envier aux autres classes quant à la connaissance parfaite des engins et préservatifs contre la famille nombreuse. S'il y a encore dans certains bas-fonds sociaux des faits de « lapinisme », en revanche, la classe ouvrière, dans ses parties supérieures et moyennes, observe, à l'instar de la bourgeoisie, un malthusianisme raisonné et informé. On demande au prolétaire d'avoir des enfants. Qu'on les lui paie! Traduction brutale et directe, mais fidèle, à coup sûr, du sentiment régnant dans la classe ouvrière. Au début de sa *Réforme intellectuelle et morale*, Renan, en un style plus somptueux, a fort bien indiqué le

vice capital de la société moderne. Il réside en ceci que les enfants sont un inconvénient pour les parents. Tant que cette injustice subsistera, il n'y a pas de vrai progrès social à espérer. Nous aurons d'ailleurs facilement cause gagnée sur cet article. Le besoin a déjà commencé de créer son organe. Le sursalaire familial, spontanément institué, donne les meilleurs résultats. La célèbre maison Michelin, pour nous borner à cet exemple, se vante à bon droit, dans ses communiqués quotidiens aux journaux, d'avoir grâce à ce procédé « bu l'obstacle » de la dénatalité dans son domaine industriel. D'après les chiffres de 1926, le nombre des caisses de compensation familiales serait de 195. Elles répartiraient annuellement plus de 200 millions de francs pour une population ouvrière de 1 300 000 âmes, correspondant à 14 000 établissements. Si l'on tient compte des entreprises qui pratiquent isolément les allocations familiales, on obtient un total de 700 millions de francs pour 2 600 000 travailleurs. Preuve préremptoire que cette revendication ouvrière n'a rien de chimérique. C'est l'évolution naturelle qui opère. Malheureusement l'évolution artificielle ambitionne de se substituer à elle. Ce n'est pas sans terreur que nous avons appris l'intention du ministère du Travail de faire rentrer le sursalaire familial dans le cadre du socialisme d'État, ce qui aurait pour effet inévitable d'arrêter dans son développement et de tuer dans son efficacité l'une des initiatives surgie dans l'après-guerre.

L'échec du socialisme d'État dans l'entreprise trop aisément acceptée et trop aveuglément favorisée par le haut patronat de satisfaire aux revendications fondamentales du prolétariat ne saurait être sérieusement contesté.

Cet échec est flagrant à l'issue d'une expérience dont le verdict souverain survenu au bout d'un quart de siècle n'est plus susceptible d'appel.

Le budget principal du socialisme d'État, c'est-à-dire du ministère du Travail, frise le milliard pour 1928. Bon ou mal an il s'accroît d'une centaine de millions. En réalité il est beaucoup plus élevé, car l'interventionisme a sa dotation dans chaque département ministériel.

Il suffit à tout homme de bonne foi de dépouiller avec attention les chiffres alignés par le ministère du Travail, pour discerner l'inanité sociale de cette dépense qui se résout presque entièrement en frais d'administration toujours plus élevés et en subventions de plus en plus émiettées. Cela tourne évidemment à la sportule électorale. Pour quels résultats?

La fameuse loi Ribot a eu la prétention d'appeler le prolétariat à la propriété. Or la presse a été unanime en ces derniers temps à constater le fiasco de ce texte trop vanté et trop célèbre. La déception est générale et les intéressés se plaignent amèrement que le mécanisme de la loi manque de souplesse et que les conditions d'entrée au paradis propriétariste demeurent inaccessibles au commun des petites gens.

La loi du 5 avril 1910, qui s'est vantée, avec plus de pompe que de réalité, d'avoir institué les retraites ouvrières et paysannes, laquelle devait être une loi de solidarité sociale et d'union nationale, n'a donné que des résultats insignifiants. C'est un ratage évident en dépit de la loi complémentaire du 27 février 1912. Le législateur s'est d'ailleurs heurté à l'indifférence, sinon à l'hostilité des ouvriers, car il a manqué de sens pratique et de psychologie. Combien en a-t-il atteint? Personne ne le sait, pas même le ministre du Travail. Ce qui n'a pas empêché la Chambre de 1919 de mettre debout sur le papier tout un gigantesque édifice d'assurances sociales en trompe-l'œil électoral que le Sénat a ratifié, sans conviction, et que la Chambre de 1924 a voté sans débats, bien que, de l'aveu de tous, il ne tienne pas debout.

Le droit à la Paresse — le droit au loisir plutôt — a été satisfait d'une façon violente et unitaire au moyen de la loi de huit heures. Une telle mesure, au lieu de moraliser la classe ouvrière et d'enrichir le producteur, appauvrit l'un et démoralise l'autre. Elle applique le même étalon à l'activité paresseuse et au labeur insignifiant, au fait de la simple présence et à la corvée insalubre. Elle pousse à la désertion des campagnes. Elle empêche la solution positive du problème, laquelle doit se modeler, suivant les temps et les lieux, sur des nécessités variables et contingentes. L'erreur

est d'avoir préféré la diminution des heures à la diminution des journées de travail.

Il a été publié quelque temps avant la guerre, dans la bibliothèque de l'*Opinion*, sous les auspices de M. Maurice Colrat, un très intéressant travail intitulé *Ce que deviennent les lois sociales?* qui constitue un réquisitoire bourré de chiffres et de documents contre le socialisme d'État. Nous tenons pour parfaitement établi, en conséquence des faits dûment vérifiés et contrôlés dans cet ouvrage, que « toute loi sociale sans exception a subi une déformation complète en passant du domaine théorique dans le domaine pratique ». Ce n'est pas une loi de papier cela, c'est une loi d'airain qu'on essaierait vainement de transgresser.

En elle se concrète l'infirmité du socialisme d'État, qui prétend enfermer la réalité vivante et mouvante dans un cadre rigide, régler des milliers de cas d'espèces, infiniment variés et diversifiés suivant la région et le métier, par une prescription unique, et centraliser à Paris, pour les jeter dans le gouffre sans fond de la dette flottante, des ressources énormes qui, administrées sur place par les intéressés, donneraient des fruits admirables de prospérité et d'amélioration sociales.

Si nous nous plaçons résolument en face de la situation telle qu'elle est, nous sommes amenés invinciblement à prendre acte impartialement et objectivement au nom de la politique expérimentale d'une double faillite.

Faillite — de ce point de vue spécial — des associations professionnelles qui, ayant porté tous leurs efforts sur le terrain politique et la lutte des classes, n'ont rien accompli au point de vue économique;

Faillite de l'État qui semble surtout avoir cherché dans la pratique du socialisme d'État une justification d'apparence à ses dilapidations et à ses gaspillages.

Il est temps, si l'on veut que le règne de la paix sociale devance les commotions et les subversions dont nous sommes menacés, que sonne l'heure de la corporation moderne, c'est-à-dire de la rencontre de ces deux infinis qui se cherchent sans se trouver encore : la société anonyme et le syndicat de main-morte.

Assurément, nous serions le premier à trahir la politique expérimentale, si nous succombions à la tentation d'écrire une constitution corporative valable pour toutes les industries, tous les négoces et toutes les exploitations agricoles. Cette œuvre de cabinet irait rejoindre dans la poussière des cartons tant d'anticipations du même genre.

Nous ne saurions avoir ici qu'une prétention fondée sur l'histoire sociale depuis 1789 jusqu'à nos jours :

Définir l'institution propre à assurer la paix sociale. Cette institution qu'on nous permette de l'appeler dès maintenant *le bien syndical.*

Indiquer le processus général que semble devoir suivre, à condition qu'on la seconde, l'évolution naturelle d'après l'ensemble des précédents amassés et des renseignements recueillis.

L'idéal que nous entrevoyons et dont il faudrait essayer de s'approcher, serait que toute entreprise : usine, atelier, maison de commerce, exploitation agricole, sortant du cercle de famille, formât une association perpétuelle où les droits et les devoirs de tous fussent déterminés dans une charte de fondation en prenant garde, bien entendu, que la hiérarchie fût observée sans laquelle toute affaire marche à sa ruine.

Le législateur de 1920, agent inconscient d'une évolution naturelle plus forte que les préjugés révolutionnaires et socialistes de l'école dirigeante, a restauré la main-morte en accordant au syndicat le bénéfice de la propriété et de la continuité.

Nous avons donc en puissance l'institution qui doit, dans chaque secteur, assumer la tâche de faire ce que ni l'État ni le patronat ne peuvent accomplir seuls, c'est-à-dire fonder la paix sociale en faisant une réalité des quatre revendications fondamentales du prolétariat.

IV

LE BIEN SYNDICAL

La faculté accordée aux Syndicats de posséder ne paraît pas avoir été utilisée jusqu'ici. Il semble même que personne n'a envisagé encore les conséquences de cette extension possible de la puissance syndicaliste. Les syndicats eux-mêmes ne paraissent pas avoir réalisé à quoi pourrait bien leur servir cette munificence législative.

C'est donc à nous qu'il appartient d'examiner ici le parti que pourrait tirer le syndicalisme du pouvoir de posséder qui lui a été octroyé.

Il est évident tout d'abord qu'une association, quelle qu'elle soit, n'a aucun intérêt à posséder quoi que ce soit si elle n'a pas l'emploi de sa propriété. Ce bien qu'elle a acquis doit servir à des fins pratiques. Il ne s'agit pas simplement de thésauriser. Le capital mis à la disposition d'une association syndicale doit recevoir un emploi et cet emploi quel peut-il être?

Cet emploi ne peut être que de servir aux fins précises que poursuit une association en faveur de ses membres. C'est-à-dire de venir en aide à ses membres, lorsqu'ils subissent une infortune quelconque.

Le syndicat doit devenir propriétaire pour remédier aux hasards de la vie dont sont frappés ses membres, c'est-à-dire la maladie, le chômage, l'invalidité, la vieillesse et même en allant plus loin le paiement de l'apprentissage des membres de la corporation, le paiement de l'acquisition du métier.

La propriété que peut désormais constituer une association syndicale doit servir aux fins que nous venons d'indiquer. Nous donnerons au patrimoine constitué au profit de cette association syndicale le nom de Bien syndical qui nous paraît correspondre directement à sa destination.

Qu'est-ce que le Bien syndical?

Les suites de cette locution, quand nous les envisageons

d'une façon concrète, nous font voir une personne morale publique autonome, empruntant tous ses attributs : propriété, continuité, collectivité, à la loi du 12 mars 1920, néanmoins reconnue, subsidiée et contrôlée par l'État, fonctionnant, en somme, à la différence du but mais non des méthodes, comme les établissements publics préexistants : service d'hospitalisation des malades, caisses d'épargne, etc., distincts et séparés des administrations départementales et communales, à compétence territoriale très variable, suivant la densité des populations et l'importance des intérêts à pourvoir.

Qu'est-ce que le Bien syndical?

C'est, dans notre pensée, le point de convergence, le nœud social, où se réalise la corporation moderne, propriétaire, titulaire de revenus, curatrice et dispensatrice de richesses, arbitre experte sur tous les cas, le lieu géométrique où l'État, l'employeur et le travailleur se conjoignent sur un pied de paix et d'entente perpétuelle, où s'opère la réduction de l'antagonisme social par l'harmonie et la fusion des intérêts.

Qu'est-ce que le Bien syndical?

C'est une fortune en caisse, une accumulation de capitaux mobiliers et immobiliers, une sorte de société à trois où l'État, le patronat et le prolétariat auront engagé, toutes proportions gardées, des intérêts si gros et si sacrés qu'il résultera de la gestion de ceux-ci une solidarité infiniment puissante.

Le Bien syndical naît de l'initiative des travailleurs.

Il se complète par l'accession des employeurs.

Et il se couronne par l'intervention de l'État.

Les travailleurs y cotisent dans toute la mesure de leurs possibilités, afin de justifier leur part prépondérante au gouvernement de l'entreprise.

Le patronat y apporte de fortes contributions et son expérience administrative.

Quant à l'État son rôle est de fournir la mise de premier établissement, car le Bien syndical doit se trouver dès ses premiers jours en possession de remplir sa mission. L'État veillera aussi sur la bonne marche de l'entreprise, en vertu de son droit supérieur de regard et de contrôle, et enfin,

établira, entre les biens syndicaux, les liens fédératifs nécessaires.

A quoi tend le Bien syndical?

A effectuer d'une façon pratique, cette incorporation du prolétariat à la société, dont nous avons dit qu'elle mettrait fin à la question ouvrière, et à réparer toutes les injustices morales et sociales, dont le travailleur moderne est fondé à se plaindre.

Le Bien syndical ramène les éléments du problème à leur plus grande simplicité. Si l'on a pu dire de la question sociale qu'elle était avant tout une question morale, nous sera-t-il permis de dire de la question ouvrière qu'elle est avant tout une question d'argent et d'habile administration? Triple dans son origine et dans sa gestion le Bien syndical procure la seule solution convenable. L'accord social, c'est essentiellement des satisfactions substantielles et positives accordées aux parties en cause. S'il est exact que la C. G. T. incline à un traité de Locarno intérieur avec les chefs d'entreprise d'une part, et l'État d'autre part, la marche que nous venons d'indiquer apparaît toute simple et toute naturelle.

Cela dit, notre méthode nous conduit à nous demander si le Bien syndical est d'évolution naturelle, en d'autres termes s'il se trouve en germe dans les faits actuels, si la poussée d'un puissant déterminisme social l'achemine vers l'éclosion. Voici quelques faits caractéristiques propres à montrer, selon nous, comment se prépare le Bien syndical et comment il se dégage lentement de l'anarchie économique et sociale en y substituant les premiers éléments d'ordre et de paix.

Nous avons sous les yeux le rapport du conseil d'administration des Mines d'Anzin à l'Assemblée générale des actionnaires de 1926. La compagnie a été longtemps l'entreprise type livrée dans les réunions publiques à l'exécration des foules comme symbolisant plus particulièrement la rapacité du capitalisme. Or le compte rendu du dernier exercice donne très nettement l'impression que la paix sociale règne au pays noir. C'est là qu'elle avait été le plus tôt et le plus profondément troublée pour des raisons inhérentes à la nature même du travail minier et que le *Germinal* de Zola

a mises brutalement en lumière. C'est là qu'elle semble devoir être le plus tôt et le plus complètement rétablie. Sur la question des salaires, l'accord entre la compagnie et les syndicats se réalise avec la plus grande facilité. Toutes les majorations demandées sont accordées. Il y a solidarité corporative parfaite entre la compagnie et son personnel. Le champ de la lutte s'est déplacé : elle n'est plus comme autrefois entre les actionnaires et les mineurs, mais virtuellement entre l'ensemble des consommateurs et le front uni des actionnaires et des mineurs. Le chapitre abondamment doté au budget de la compagnie des maisons ouvrières et des bains douches concourt à expliquer le nouvel état d'esprit.

La paix sociale tend à se faire, elle se réalise spontanément tous les jours. Il en est d'elle, ainsi que nous le disions en commençant, comme de la paix religieuse. Les progrès de la paix sociale sont méconnus ou inconnus parce que le bien ne cause pas de bruit et que le vacarme déchaîné par les agitateurs collectivistes et communistes accapare toute l'attention publique.

D'Anzin à Roubaix, la distance n'est pas longue. Dans cette dernière ville, qui passe pour la ville sainte du marxisme en France, où la représentation politique et l'administration municipale sont aux mains des politiciens collectivistes, l'évolution naturelle ne perd pas ses droits. Le dimanche 6 juin 1926 les industriels du grand consortium textile de Roubaix avaient convié, en quatre salles différentes, 15 000 de leurs ouvriers à fêter le centième million dépensé depuis huit ans en œuvres sociales par le Consortium. La presse a rendu compte de cette manifestation colossale qui fut comme l'apothéose de l'accord social, fêté et acclamé comme il ne l'avait jamais été par des travailleurs qui, en vertu d'un curieux dédoublement de la personnalité, ne cessent d'accorder leur confiance aux partisans de la lutte des classes. Il faut savoir toute l'importance du rôle que remplit à Roubaix-Tourcoing le Consortium textile. C'est à lui que les ouvriers apportent leurs doléances et qu'ils soumettent leurs différends avec le patron. Tribunal d'un nouveau genre, le Consortium accueille les uns et tranche les autres. Et comme l'impartialité de ses arrêts n'a jamais prêté au moindre

soupçon, les recours à sa juridiction officieuse deviennent de plus en plus nombreux.

En présence de tels faits, il faut bien convenir que, si la révolution sociale est en marche, ainsi que nous l'avons montré, la paix sociale, elle aussi, est en marche. Laquelle des deux gagnera l'autre de vitesse? Voilà comment se pose la question. Il en sera ce qu'en auront décidé les autorités sociales de France. Après tout, le prolétariat a été jusqu'ici bien excusable de se donner de mauvais dirigeants. Il ne fait ainsi que reproduire l'erreur intellectuelle des bourgeois étatistes. Le peuple, a écrit excellemment Blanc de Saint-Bonnet, est toujours d'un degré au-dessous de son élite. Quand cette dernière s'abandonne à l'étatisme le plus déprimant, il est tout naturel que le prolétariat aille jusqu'au collectivisme.

Le Bien syndical, dans notre pensée, doit remettre chaque chose à sa place, assigner à chacun : l'État, l'employeur et l'ouvrier, sa mission exacte dans le grand œuvre de la paix sociale et faire ce que n'ont pu faire séparément, ni le socialisme d'État, ni le parlementarisme national, ni les initiatives syndicalistes et coopératistes du prolétariat.

La formation du Bien syndical nous donnera la paix sociale à l'état statique.

La gestion du Bien syndical nous donnera la paix sociale à l'état dynamique.

C'est autour de lui que la Corporation moderne achèvera de s'ordonner.

Épaississez-moi ces choses-là, disait Madame de Sévigné.

La corporation ne peut avoir de réalité que dans le maniement d'intérêts positifs et concrets. Le Bien syndical deviendra le support de quatre œuvres sociales angulaires : propriété, assurances, droit au loisir, sursalaire familial.

Cela ne peut se comprendre, dira-t-on, que dans l'hypothèse du syndicat obligatoire, si contraire à la thèse libérale. Il y a des syndicats indépendants, des syndicats chrétiens, qui ont les meilleures raisons de tenir à leur autonomie. Faudra-t-il les contraindre à s'absorber dans les syndicats révolutionnaires?

Nous sommes fort éloigné de prétendre créer pour qui

que ce soit, l'obligation juridique du syndicat ou de faire appel au bras séculier pour réaliser l'unité syndicale. A quoi bon écrire? Plus on écrit, plus l'institution est faible. Il faut laisser opérer l'évolution naturelle qui saura bien trouver sa route. A mesure que la gestion du bien syndical ôtera de la classe ouvrière l'esprit de révolution et de chimère, les intéressés en viendront, dans la pratique, à se soumettre, subconsciemment pour ainsi dire, à cette obligation naturelle d'appartenir à un syndicat.

Voici qui fera mieux comprendre encore notre pensée.

La France a une constitution politique. Elle a une constitution administrative. Voilà presque un siècle et demi qu'elle est sans constitution sociale. Elle ne peut rester en cet état, qui est un état anormal. Des temps viendront, et sans doute sont-ils proches, où l'on ne comprendra pas plus qu'un Français puisse vivre en dehors d'une constitution sociale qu'il puisse se tenir en dehors de la constitution politique et administrative. Il faut être absolument un citoyen, un électeur, un contribuable. Il faut absolument être d'une commune, d'un canton, d'un arrondissement, d'un département. C'est en même façon qu'il faut absolument être d'un syndicat. Dans un avenir qu'il faut espérer prochain, on ne concevra pas qu'il en ait pu être si longtemps autrement. Le syndicat n'est pas une association comme les autres. Ou il sera ce que nous voulons qu'il soit, ou il continuera d'être un instrument de démolition. Ou il s'insérera à sa place dans la société ou il persistera à la menacer du dehors. Par cela que les deux confédérations du travail et ceux qui les composent ne se sont pas incorporés à l'ordre social, ils tâchent de dominer celui-ci par la brutalité et par la violence. En régime normal, le syndicat, qui aujourd'hui pousse en dehors de l'État, comme certains surgeons qu'on appelle des gourmands, se développera à sa place, donnera des fleurs, des fruits, comme les autres unités organiques : la famille, la commune, le pays et la province. Le syndicat obligatoire et propriétaire ne peut être que révolutionnaire.

Comment constituer aux syndicats un patrimoine, une fortune, capables de subvenir aux immenses obligations qu'ils assumeraient?

Le sursalaire familial s'organisera sans difficulté — comme l'expérience vient de le montrer — sur une aire relativement restreinte. Tout ce qui se rapporte à l'exercice du droit au loisir se réglera non moins aisément, usine par usine, atelier par atelier, exploitation par exploitation. Nous n'avons pas davantage cette crainte que le syndicat local, dont la zone de juridiction peut varier en étendue, de la simple commune à l'arrondissement suivant la densité de la population, très forte dans l'ordre industriel, très faible dans l'ordre agricole, reste inférieur à sa tâche de conférer l'éminente dignité de propriétaires à tous les syndiqués qui le voudront devenir. Selon nous, le transfert gratuit aux syndicats d'une partie des biens oisifs et improductifs de l'État résoudra en très grande partie la difficulté dans l'immense majorité des cas. Nous nous bornons ici à un simple rappel indicatif, nous flattant d'avoir montré, dans nos travaux précédents, comment les convoitises du prolétariat pourraient être dérivées sur les gigantesques accumulations des richesses immobilières de l'État, avec plus de justice et d'utilité que sur les propriétés privées. Il faut prendre l'argent où il se trouve, a maximé M. Renaudel, en un apophtegme qui lui a assuré l'immortalité. C'est peut-être plus vrai qu'il ne le pense, mais dans un tout autre sens. Quand le prolétariat, conduit par ses guides naturels et non par les démagogues intéressés à le tromper, voudra exercer des reprises légitimes sur l'État et non sur la nation, il trouvera de la terre à partager, des capitaux pour y construire sa maison, en se rendant cette justice qu'il n'appauvrit pas la nation en s'enrichissant lui-même.

Mais on doit considérer, parce que la politique expérimentale et la science des actuaires ont prononcé sur ce point, l'impossibilité pour un groupement professionnel isolé, si puissant soit-il, de réaliser d'une façon suffisante les assurances sociales contre la vieillesse et l'invalidité. Il faut à l'assurance sociale la base des grands nombres et les grands nombres ne peuvent être réalisés que dans le cadre de la région.

On aura une idée de la complexité de l'assurance sociale si l'on veut bien prendre en considération, par exemple,

que, suivant un calcul très exact fait par les actuaires, le service éventuel des rentes de vieillesse dans l'agriculture et l'industrie sont dans le rapport de 27,4 à 7,3 pour un même nombre de personnel. Quand il s'agit d'invalidité l'agriculture et l'industrie sont dans le rapport de 11 692 à 5 524. L'union des syndicats ouvriers, dans l'agglomération industrielle Lille-Roubaix-Tourcoing, pourrait sans doute subvenir à un système complet d'assurances, qui dépasserait peut-être la capacité financière de tous les syndicats agricoles de la région du nord.

Nous sommes ainsi avertis par les calculs des actuaires que l'État ne saurait être absent de l'organisation corporative ainsi que nous l'avons nettement affirmé plus haut.

Si le trade-unionisme anglais, pas plus que le socialisme d'État allemand n'ont résolu la question ouvrière, il faut admettre que l'un et l'autre ont fourni, en qualité de précurseurs, des renseignements précieux que la solution française en gestation aura le plus grand intérêt à utiliser. Quand nous sommes remontés aux sources et que nous avons cherché à nous rendre compte du rôle rempli par l'État allemand dans les assurances sociales nous avons été surpris de le trouver si restreint.

Un établissement d'assurance ouvrière en Allemagne, n'appartient pas plus à l'État que ceux de nos compagnies d'assurances ne lui appartiennent. Quand l'Assemblée générale du comité siège, une cinquantaine de personnes y viennent prendre séance. Ce sont les grands industriels de la région assis à côté des représentants de leur personnel. L'État n'est représenté que par les fonctionnaires que le conseil provincial a élus. Il n'a même pas la direction du service financier, car l'établissement est une personne morale qui a la pleine capacité de posséder et d'agir sans le recours de l'autorité centrale et qui a des recettes propres auxquelles aucun ministre des finances ne saurait toucher. L'Empire surveille les établissements d'assurances. Il les maintient dans l'exacte observation des lois et des règlements essentiels, moyennant quoi il devient le garant de leur solvabilité. Unité et non uniformité bureaucratique. Telle est la caractéristique du système allemand. J. J. Weiss, écrivant au retour

d'un voyage en Allemagne, faisait cette observation topique, c'est à savoir que les gouvernements français ont souvent orienté la France à vouloir imiter une Allemagne qui n'existait pas. Pays contradictoire s'il en fut, que la Germanie, où sévit le caporalisme, sans faire tort à d'innombrables survivances de particularisme et de fédéralisme. En fait de retraites ouvrières, la France a copié outre-Rhin un système centralisé qui n'existait pas. L'Allemagne a donné l'essor à la corporation en communiquant une vie propre à une foule de groupements, obligatoires il est vrai, mais aussi autonomes que possible. Voilà ce qu'il s'agit de faire en France, en dépouillant le préjugé jacobin et en cessant d'être plus marxiste que les fils de Marx eux-mêmes. La loi des grands nombres jouera donc en matière d'assurances sociales puisque l'État joindra, comme en Allemagne, à sa mission de promoteur et de surveillant, celle de péréquateur chargé d'intervenir suivant qu'il y aura, dans chaque secteur donné, surabondance ou insuffisance de ressources.

Peut-être commence-t-on à cet endroit à voir fonctionner la corporation moderne dans le domaine du concret et à comprendre qu'il y a là une réalité vivante empêchée seulement par l'ignorance et l'incompréhension de se manifester. Si l'on apportait en France à l'effort constructif le quart de l'ardeur qui se dépense en efforts destructifs, la question ouvrière serait en voie de solution.

Il faut que le syndicat ait toute capacité de posséder. La loi du 12 mars 1920 y a pourvu. C'est le fondement de la constitution sociale.

Cela n'a rien donné encore, et cela ne pouvait rien donner encore. Tant qu'il ne sera occupé qu'à préparer la ruine ou la conquête de l'État, l'éversion de la société, le syndicat se souciera peu de posséder autre chose que des trésors de guerre occultes.

Il faut encore, pour qu'il achève de se dégager de sa gangue, qu'il reçoive compétence obligatoire et que, chargé d'un grand service public et social, il devienne gérant d'une fortune correspondant à l'importance de ce service.

Il va de soi, le syndicat devant succéder à l'État comme gérant des œuvres sociales, que l'État devra liquider celles-ci

et remettre à son remplaçant, d'après un barême d'exactes ventilations et répartitions, le montant de ce qui lui revient à titre de première mise.

De quoi s'alimentera la caisse du syndicat et de quoi sa fortune se fera-t-elle?

En premier lieu et par-dessus tout, des cotisations de ses membres.

En second lieu des dons et legs qui ne manqueront pas de lui venir dès qu'il aura contracté le caractère d'institution permanente et nécessaire et qui feront ainsi comprendre au prolétariat, mieux que toutes les démonstrations abstraites, le caractère social de l'héritage.

En troisième lieu de la contribution due par les employeurs à titre personnel ou collectif suivant qu'il s'agira de chefs d'exploitations isolés ou de sociétés anonymes.

En quatrième lieu des versements obligatoires effectués par l'État et ses succédanés le département et la commune.

La contribution des employeurs, le versement de l'État et de ses succédanés devront être aussi importants qu'il se pourra sans léser la justice. Et ce, pour les meilleures raisons. La paix sociale est un bien si précieux qu'il ne sera jamais payé à trop haut prix par la Nation représentée par le pouvoir politique et par le pouvoir économique. Les syndicats devront être rendus riches, formidablement riches, pour suffire aux charges qui leur incomberont. L'État et le patronat ne sauraient prétendre à siéger dans les conseils du syndicat s'ils n'y justifiaient leur présence, si nécessaire pourtant à d'autres égards, par une participation financière du plus haut ordre de grandeur.

Présence nécessaire parce que la gestion d'un patrimoine colossal requerra cette adjonction de compétences, parce qu'au sein même de l'assemblée appelée à voter le budget des syndicats se débattront et s'arbitreront, en outre, les mille et un conflits du capital et du travail. Entre l'un et l'autre il faut un lien financier. Nous croyons avoir été le seul, ou du moins le premier, à écrire que la Société des Nations serait à base financière ou qu'elle n'aurait pas de véritable existence. Qu'est-ce qu'une solidarité qui ne s'étend pas jusqu'à la bourse inclusivement? Pareillement faut-il

que l'État et le patronat aient beaucoup d'argent et de gros intérêts engagés dans le syndicat.

De quoi se compose le bien syndical? Dans notre opinion il aura la même composition que tout bon portefeuille classique. Ses préférences iront surtout aux valeurs de tout repos, aux placements de père de famille. Il s'intéressera aux affaires locales et naturellement il s'évertuera à acquérir des participations dans toutes les sociétés anonymes de la contrée de façon à créer cet enchevêtrement, ces entre-lacs d'intérêts dont est faite la vraie solidarité.

Ce sont des aperçus sommaires. Nous ne l'ignorons pas, mais le développement technique de notre thèse nécessiterait un gros volume. L'essentiel est que notre exposé laisse dans l'esprit une idée précise de ce que pourrait être le Bien syndical et des transformations sociales qu'il entraînerait petit à petit.

Nous voudrions qu'on vît distinctement fonctionner la corporation moderne sous la forme d'un conseil syndical réuni au chef-lieu et délibérant dans une salle spacieuse, sous les yeux d'un public nombreux et symphatique, sur toutes les questions économiques intéressant la contrée, qu'on la vît statuer souverainement, en présence du commissaire du gouvernement, sur le mode d'emploi le plus fructueux et le plus social de sommes importantes qui, au lieu d'aller s'engouffrer dans le trou sans fond de la dette flottante, féconderont la contrée et contribueront à sa prospérité générale, tout en procurant au prolétariat en voie d'incorporation à la société, les quatre satisfactions légitimes qu'il exige. Il est permis de croire qu'en face de ce conseil syndical doué d'attributions si importantes, l'étoile rivale du conseil général, ce fils bâtard de la politique et de l'administration, ne tarderait pas à pâlir.

Nous y verrons siéger ce qu'il nous sera bien permis d'appeler le *citoyen intégral* qui aura succédé au ci-devant prolétaire et aura conscience d'être pleinement incorporé désormais à la société et qui aura escaladé plus de degrés encore dans l'ordre moral que dans l'ordre matériel.

Nous ne disons pas que tout cela soit simple et facile, que tout cela se ferait en un jour, sans labeur et sans luttes.

Nous disons simplement que cela est faisable, pratique, concret, parce que donné par l'évolution naturelle, prévu par la politique expérimentale, parce que cela seul peut être victorieusement opposé aux dix commandements du programme communiste, cette utopie des utopies, cette malfaisance des malfaisances. Nous disons que cela se fera, si les autorités sociales le conçoivent et si, le concevant, elles se font — pour emprunter à la Belgique un savoureux barbarisme — les accomplisseuses résolues et obstinées de la paix sociale qui vient, au lieu de rester les spectatrices résignées de la Révolution qui monte à l'horizon opposé, si vraiment, comme un député socialiste, M. Spinasse, le donnait à entendre lors du grand débat financier de janvier 1928, devant la Chambre, les intelligences se sont ouvertes à la nécessité d'assurer au producteur et à l'ouvrier la sécurité du présent et la confiance dans l'avenir, et, pour y réussir ont décidé de reviser les doctrines de haine comme les formules de stérilité.

FELS

LES LIVRES D'HISTOIRE

L'œuvre d'Alexandre le Grand. — Bailly, premier maire de Paris.

Quelle est l'œuvre capitale d'Alexandre? La conquête du monde, direz-vous, l'hellénisation de l'Orient. Sans doute, mais la conquête a été bien éphémère, un torrent qui passe. Quant à l'hellénisation de l'Orient, elle reste bien superficielle pour tout ce qui n'est pas l'Asie mineure et, en tout cas, elle se serait produite, elle était déjà à mi-chemin, sans Alexandre. La cour de Perse était peuplée de secrétaires et de médecins grecs, sans parler des aventuriers; les mercenaires grecs qui formaient l'élite de l'armée étaient de plus en plus commandés par des chefs de leur race, comme le fameux Memnon le Rhodien, le seul adversaire digne de lui qu'Alexandre ait rencontré sur sa route.

Le vrai mérite d'Alexandre, le vrai service qu'il a rendu au monde est d'ordre économique. Il a mis en circulation les trésors stériles du roi de Perse. Il a fait de ces capitaux oisifs entassés dans les caves de Babylone, de Suse, de Persépolis, d'Ecbatane, des capitaux productifs. Il a transformé en richesses réelles, en instruments de production, routes, ports, cités nouvelles, ces milliers de talents aussi inutiles jusque là que la cassette de « l'avare qui a perdu son trésor. »

> Mettez une pierre à la place.
> Elle vous vaudra tout autant

dit sagement le fabuliste. Alexandre a mobilisé ces millions inutiles.

M. Jules Toutain touche en passant cette très moderne

question dans son récent volume, L'*Economie antique* (la Renaissance du Livre), tome XX de l'Histoire générale publiée sous la direction de M. Henri Berr (*L'Evolution de l'humanité*). Alexandre, jusqu'à ce que nous ayons l'ouvrage impatiemment attendu de M. Georges Radet, gardera plus d'un côté obscur. M. Pierre Jouguet, dans un volume excellent, l'*Impérialisme macédonien*, tome XV de la même collection, résume en 130 pages tout ce que nous en pouvons savoir aujourd'hui. Il a vu lui aussi qu'Alexandre n'est pas un fol ambitieux, assoiffé de conquêtes sans but, ni même, comme l'eût été son père, un vengeur attardé des guerres Médiques, préoccupé de garantir le monde grec contre un danger asiatique au demeurant peu angoissant. Alexandre est à la fois un parangon d'orgueil, qui croit à moitié à sa divinité, et un esprit positif, élevé par Aristote dans des idées nouvelles. Il aime de l'Orient sa servilité prosternée, mais il a du Grec le goût du progrès, des découvertes géographiques qui ouvrent en même temps des débouchés commerciaux. Alexandre se flatte de descendre d'Achille et célèbre des jeux sur sa tombe, mais il est d'autre part apparenté à Ulysse : son cerveau travaille autant que son bras.

Les rois de Perse régnaient sur un empire qu'ils ne gouvernaient guère et qu'ils administraient encore moins. Ils demandaient aux peuples vaincus de payer le tribut, et ce tribut, sans être lourd, pouvait le paraître parce qu'il ne répondait à aucun service public rendu par l'État. Chaque satrapie subvenait à ses propres besoins. Ce qui était versé au trésor n'en sortait pas. Le trésor était la bourse du souverain, réservée aux dépenses de cour et aux fonds secrets de la politique étrangère. L'empire avait des routes, nécessaires à la liaison des provinces et parcourues incessamment par les courriers du Grand Roi. La principale, celle de Suse à Sardes, était célèbre dans le monde. Mais leur entretien, comme leur sécurité, restait à la charge des pouvoirs locaux. Même ce qui était fait pour le plaisir personnel du roi n'était pas toujours payé par lui. Les Achéménides aimaient la chasse dans d'immenses parcs fermés; avec des pavillons de repos pour eux et pour leur suite. Darius félicite un de ses satrapes d'avoir aménagé un de ces terrains de chasse et

plantié des arbres le long de la route. C'est donc la province qui a payé cette dépense somptuaire à l'usage du souverain.

Ainsi s'explique la prodigieuse accumulation de « dariques » dans le Trésor. Le Grand Roi tirait annuellement des satrapies, en espèces, une centaine de millions de francs or, à compter le talent d'argent pour 6 000 francs or. Il recevait en plus des contributions en nature et aussi les cadeaux offerts par la Perse propre, exempte d'impôts réguliers. Ces cadeaux étaient volontaires en théorie, mais obligatoires en fait comme le « don gratuit » du clergé sous l'ancien régime.

Ces contributions en nature n'étaient pas négligeables, elles doublaient presque le tribut en numéraire. Ainsi l'Égypte fournissait le blé nécessaire à l'armée d'occupation, ce qu'on évaluait à 600 talents, alors que le tribut était de 700, sans compter 240 talents que les pêcheries du lac Mœris versaient à la reine. La Médie fournissait 100 000 brebis, 4 000 mulets, 3 000 chevaux; l'Arménie 30 000 poulains; l'Éthiopie des dents d'éléphants, l'Arabie 100 quintaux d'encens. Certaines prestations ont un caractère bien oriental : la Colchide, tous les cinq ans, livre 100 jeunes couples, la Babylonie chaque année 500 eunuques. On remue tout l'Orient pour remplacer l'altière Vasthi :

De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent.

L'or s'accumule sous forme de lingots et, à partir de Darius, sous forme de monnaie d'or, la prestigieuse darique qui force en Grèce tant de portes et tant de consciences. De telles accumulations de richesses dépassaient l'imagination des petites cités helléniques. Pensez qu'Athènes était la puissance prépondérante, le centre financier du monde grec, parce qu'elle avait, avant la guerre du Péloponèse, 9 000 talents d'argent dans le trésor du Parthénon, soit une cinquantaine de millions, la moitié du revenu annuel du Grand Roi. Quelle révolution quand Alexandre trouve à Suse 50 000 talents, autant à Persépolis, et, dans toutes les autres capitales, des sommes non moins fabuleuses pour l'époque. Il put déposer à Ecbatane 180 000 talents, soit un milliards de francs or, 5 milliards de nos francs actuels!

S'il les avait, comme les souverains perses, laissés dormir

sauf la part consacrée à satisfaire leurs caprices de despotes divinisés, Alexandre n'eût été qu'un Attila. Certes, il n'a pas tout consacré aux œuvres d'intérêt public; il a couvert d'or ses vétérans, il a payé leurs dettes, il a donné des dots aux femmes indigènes épousées par eux; ses gardes, les Argyraspides, ont des boucliers d'argent. Mais tout cela, c'est l'accessoire. Le principal, c'est qu'il fait remettre en état les canaux d'irrigation de la Chaldée, les déversoirs du lac Copaïs. Il subventionne les cités grecques dont les monuments ont besoin de réparations, il fonde une cinquantaine de villes destinées à être les étapes du commerce mondial, il fait reconnaître le cours des fleuves et le détail des côtes, il rouvre le canal de Nechao, ancêtre du canal de Suez. Il fait partout le geste auguste du semeur. C'est pour cela qu'il n'est pas un Achéménide de plus.

Alexandre a laissé plus qu'un souvenir éblouissant, il a reculé la frontière du monde économique. Les Grecs ne le comprennent qu'à moitié et ne l'aiment pas du tout. C'est pour eux le Macédonien, grisé par l'atmosphère servile de l'Orient. Et il y a du vrai. Grec d'éducation, Grec par sa culture et son amour du beau, il y a en lui, suivant une remarque pénétrante de Prévost-Paradol, « quelque chose d'étranger et de supérieur au génie grec. » Le Grec a le sens de la mesure, Alexandre voit grand au point d'être démesuré. Ses désirs ne connaissent pas de bornes; il déborde la Grèce; en un sens, il la sacrifie à force de l'étendre. Le morcellement des cités grecques entretient l'esprit particulariste et jaloux, mais développe aussi l'initiative, l'émulation, le sentiment des libertés publiques et de la dignité civique. Tout cela s'évanouit lorsque la Grèce n'est plus qu'un point insignifiant dans l'immensité de l'hellénisme. « L'âme du monde antique fut diminuée, dit M. Puech. (*Ce qu'il faut connaître de la Grèce antique.* Boivin). Quelque chose de très grand et de très fort avait disparu. »

Mais qu'importe au maître du monde? il a éveillé l'Orient, il l'a outillé, il l'a armé pour la vie civilisée. Alexandre est comme Christophe Colomb; il a fait autre chose, il a fait plus qu'il n'avait promis. Christophe Colomb est tombé sur l'Amérique en cherchant l'Asie; en cherchant le chemin

du pays des épices, il est tombé sur un nouveau continent. Alexandre a reculé les bornes du monde économique en croyant simplement reculer celles de son empire. La plus belle conquête de ce conquérant a été celle qui lui paraissait sans doute secondaire. Du reste le temps lui a manqué, lui aurait toujours manqué. Alors que les plus longues vies ne suffisent pas à accomplir les grands projets, il a jeté la sienne à tous les vents, il l'a abrégée par tous les excès, comme s'il s'était cru vraiment un immortel. Et ainsi son œuvre garde ce caractère inachevé et interrompu qui permet tous les rêves.

***

Bailly a été le premier maire de Paris. C'est un homme de bien, un homme de devoir. On comprend que M. Fernand-Laurent ait tenu à lui rendre hommage sous forme d'une imposante monographie (*Jean Sylvain Bailly*, Boivin), dédiée aux deux personnages qui se partagent aujourd'hui les attributions de l'ancien maire, le président du conseil municipal et le préfet de la Seine. M. Fernand-Laurent lui-même n'est pas un historien : ses travaux antérieurs l'on conduit *chez nos alliés britanniques* plutôt que dans les parages de la Révolution. C'est de son titre de conseiller municipal qu'il se réclame aujourd'hui.

Bailly n'est pas une figure populaire, bien qu'il ait joui durant quelques semaines d'une de ces popularités fugitives qui illuminent de leur éclair le seuil de la Révolution. C'est un bourgeois et un savant. Il est né en 1736, au Louvre, où son père était logé comme peintre du roi et inspecteur de ses collections. Ce père était d'ailleurs un homme charmant, qui avait été jeune sous la Régence et qui l'était encore, et de la même manière, sous le ministère patriarcal du cardinal Fleury. Il aimait le théâtre pour toutes sortes de raisons, courait les brelans, taquinait la dame de pique aussi bien que la dame de cœur. La dynastie des Bailly remontait déjà à un siècle, l'arrière grand-père du futur constituant avait reçu un appartement au Louvre dès 1667.

L'enfant paraissait voué à être lui aussi un fonctionnaire

honoré et un artiste estimable : on lui mit le crayon en mains dès qu'il put le tenir. Il n'a pas des dispositions éclatantes pour le dessin, ni pour les arts d'agrément. Il fait comme tout le monde une tragédie, un *Clotaire*, qu'il soumet à un comédien en vogue, lequel lui conseille de faire une Iphigénie en Tauride. Quand Iphigénie fut faite, l'oracle conseilla au débutant de ne plus faire de tragédies du tout.

C'est alors que Bailly se tourna vers les mathématiques. Un gentilhomme aimable qui travaillait la peinture en amateur avec le père, mais qui réussissait mieux en mathématiques, offrit de les enseigner au fils. Cette fois, le jeune Sylvain Bailly avait trouvé sa voie. Il put admirer, peu après, sans aucune arrière-pensée, une Iphigénie en Tauride qui eut un invraisemblable succès. En ce temps-là, on arrivait de bonne heure, même quand on n'était pas arriviste. A vingt-sept ans, Bailly est de l'Académie des Sciences et il s'impose par ses études sur les satellites de Jupiter. Son *Histoire de l'astronomie* le mène par surcroît à l'Académie française, à quarante-sept ans. Voltaire, en recevant le premier volume, lui en avait fait un compliment comme il aimait à les faire : « J'ai bien des grâces à vous rendre, car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre, lorsque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier; j'ai déjà lu le second presque en entier et je me porte mieux. » Voltaire, pourtant, ne vota pas pour lui quand il fut élu, mais il avait la meilleure des excuses, il venait de mourir. Pour ne pas être en reste, l'Académie des Inscriptions lui octroya aussi un fauteuil, en 1785. L'Académie des Sciences morales n'existait pas encore, sans quoi elle l'eût inévitablement enrôlé. Seule, l'Académie des Beaux-Arts n'y songea pas. Bailly est d'ailleurs l'académicien modèle, qui ne manque aucune séance, ne se dérobe à aucune tâche, même s'il y faut du courage. Il fit notamment le rapport qui dénonce le charlatanisme de Mesmer, fort appuyé en haut lieu. « Dans le nombre des malades en crise, remarque-t-il, il y a toujours beaucoup de femmes et peu d'hommes. » Tout de même, quoi qu'on pense du baquet de Mesmer, on serait aujourd'hui moins affirmatif dans la négation.

Sur le rôle politique de Bailly au début de la Révolution,

comme président de l'Assemblée Nationale et comme maire de Paris, M. Fernand-Laurent n'a pas la prétention de nous apporter beaucoup de nouveau. Les Mémoires de Bailly, dont le manuscrit figurait à la récente exposition de la Bibliothèque nationale, sont depuis longtemps publiés. C'est une mine qui ne réserve plus de filon inexploré, à moins de verser dans « l'histoire romancée », dont on est en train de faire un peu abus, par réaction contre l'histoire morne et illisible dont abusent peut-être aussi de leur côté certains érudits. Que l'histoire ait de la vie, qu'elle vise même à être une « résurrection », comme on l'a dit de Michelet, soit, mais est-ce bien la peine de gâcher un talent souvent réel, et des recherches parfois méritoires, à écrire des ouvrages qui ne sont pas tout à fait de l'histoire, parce que la part de l'imagination y est impossible à déterminer? Mieux vaut un roman historique, qui, du moins, ne trompe personne, que d'aventureux essais qui ne permettent pas de savoir où commence la littérature. « Ces conversations, ces discours sont vraisemblables, dira-t-on. Les historiens anciens ne se les refusaient pas. — Ce n'est pas ce qu'ils faisaient de mieux. »

Bailly a eu de la dignité, du cœur, l'amour du bien public. Sans être orateur, il a trouvé, en plusieurs grandes circonstances, le mot juste. La question des subsistances lui a fait passer des nuits blanches, car, quand le peuple danse sur les ruines de la Bastille, il risque par dessus le marché de danser devant le buffet. Bailly prêche le bon sens, ce qui ne plaît pas longtemps, surtout aux époques d'effervescence. Sa loyauté réprouve les surenchères démagogiques, — le pain vendu à perte, par exemple, — ce qui lui donne vite l'air d'un faux ami du peuple. Son souci de veiller au respect de la loi est odieux à qui ne songe qu'à la violer. On l'a surtout rendu responsable de la déplorable fusillade du Champ-de-Mars.

Il s'agissait, après la fuite de Varennes, de signer, sur l'Autel de la Patrie, une pétition demandant la déchéance du roi, et, sans que le mot fût explicitement prononcé, l'institution de la République. La Constituante ayant simplement suspendu Louis XVI jusqu'à l'achèvement de la constitu-

tion, la pétition devenait une révolte contre un décret de l'assemblée souveraine. En ce sens elle était une illégalité, et c'est pourquoi les Jacobins, qui en avaient eu l'initiative, y avaient renoncé, mais les Cordeliers l'avaient reprise et aggravée. En outre deux pauvres diables, qu'on avait trouvés cachés sous l'autel de la Patrie (17 juillet 1791), avaient été massacrés comme espions, sans qu'on sache encore aujourd'hui ce qu'ils faisaient là.

La Constituante et le Municipalité sont d'accord sur la nécessité de disperser ce rassemblement. Un bataillon de garde nationale est accueilli à coups de pierres. La municipalité délibère sur l'opportunité d'appliquer la loi martiale. Puis des officiers municipaux sont envoyés au Champ-de-Mars pour enquête. Les Cordeliers protestent de leurs bonnes intentions, la foule se montre calme, et les trois commissaires reviennent assez optimistes, ramenant même une délégation de Cordeliers qui demande à être entendue. Malheureusement, la municipalité avait déjà pris son parti, on était en train de proclamer sur la place la loi martiale, Bailly et la majorité refusent de revenir sur leur décision « L'arrêté est acquis. » Quant à la délégation des Cordeliers, elle était partie quand on consentit à la recevoir.

Il faut bien reconnaître qu'il y a eu à ce moment de la précipitation, de l'intransigeance, par excès de rigorisme formaliste. On était encore novice dans l'art de manier les manifestations populaires. Un préfet de police d'aujourd'hui s'en serait tiré à meilleur compte. On était mal parti, le reste était fatal. La municipalité arrive au Champ-de-Mars avec des troupes renforcées au passage par la garde nationale. Le tout est reçu à coups de pierres. Les sommations sont faites mais se perdent dans le bruit. Et un coup de pistolet part de la foule et blesse un dragon. Sur quoi, sans aucun commandement, en dépit même des efforts de leurs chefs, les gardes nationaux ripostent. C'était légal, car l'article 7 de la loi martiale est ainsi conçu : « Dans le cas où, soit avant, soit pendant le prononcé des sommations, l'attroupement ferait quelque violence,... la force des armes sera à l'instant déployée contre les séditieux, sans que personne soit responsable des événements qui pourront en

résulter.... » Bailly connaissait la loi, sa conscience était en repos, la fusillade était légale, mais elle aurait pu être évitée en s'inspirant du rapport des commissaires revenus du Champ-de-Mars.

Il y eut une cinquantaine de victimes, on peut dire que la principale fut Bailly. Il tombe à plat. Son buste en terre cuite — celui qui est maintenant à Carnavalet — se dressera encore quelque temps à l'Hôtel de Ville, mais lui-même est déboulonné. On lui fera payer cher la popularité dont il a joui et qu'il n'avait pourtant pas mal acquise. Quand il est remplacé à l'Hôtel de ville par Pétion, il séjourne d'abord dans sa maison de Chaillot, mais il souffre de l'oubli malgré sa modestie. Il aime trop les Parisiens pour se résigner à n'en plus être aimé. Son médecin lui conseille de chercher plus loin un lieu de repos. Il pose sa tente à Nantes, il vend même la maison de Chaillot pour subvenir à ses besoins, car il n'est pas de ceux que les fonctions politiques ont enrichi. Il vend aussi sa bibliothèque pour payer l'impôt sur les locaux de la Ville qu'il avait occupés comme maire et qu'on lui réclame rétrospectivement. Il apprend aussi qu'il est mis en surveillance à l'époque du ministère girondin. C'est alors qu'il écrivit ses Mémoires, dans l'hiver 92-93. On ne lui épargne du reste aucune humiliation. Une lettre du ministre de l'Intérieur Roland lui apprend que son logement du Louvre, logement plus que séculaire de tous les siens, lui est ôté.

La prudence lui conseillait de fuir. La guerre de Vendée commençait et il était également en danger à Nantes, que les Vendéens ou les Terroristes fussent vainqueurs. Il décline pourtant une occasion de passer en Angleterre. Il était de ceux qui croient qu'on doit défendre ses actes et il avait l'illusion de croire qu'une défense était encore possible. Il rentre à Melun près de son ami et collègue de l'Académie des Sciences, Laplace. La populace l'arrête à la fin de juillet 93 et le comité de Sûreté générale, après une certaine hésitation, — qui lui aurait encore laissé le temps de prendre le large s'il n'avait continué à se faire un point d'honneur de se disculper, — le fait transférer à Paris, vers la mi-septembre, d'abord aux Madelonnettes, puis à la Force, enfin

à la Conciergerie. Son incarcération sur le registre d'écrou de la Force est datée du 12 frimaire an II, ce qui correspond au 2 décembre 93. Comme l'exécution de Bailly est du 21 brumaire, c'est-à-dire du 11 novembre, il y a là une erreur matérielle qui dénote certain désordre dans les écritures. On ne faisait pas que des erreurs judiciaires.

Bailly n'avait rien à espérer du Tribunal révolutionnaire. Il le comprend un peu tard. Son dernier mot est du Socrate : « J'ai toujours fait exécuter la loi. Je saurai m'y soumettre puisque vous en êtes l'organe. » L'exécution fut hideuse, même à s'en tenir à ce qui est certain. Elle devait avoir lieu au Champ-de-Mars, dans la partie qui avoisine la Seine, théâtre de la fusillade du 17 juillet 91. Le drapeau rouge, symbole de la loi martiale, sera traîné derrière la charrette, et brûlé par la main du bourreau. Outre les injures habituelles, des pierres sont lancées sur le condamné grelottant, tête nue, sous la pluie glaciale. La guillotine avait été dressée à l'extrémité du Champ-de-Mars, mais sur le Champ-de-Mars. La populace exigea qu'elle fût déplacée pour que le sol sacré du champ de la Fédération ne fut pas souillé d'un « sang impur. » L'échafaud fut démonté et placé dans le fossé. C'est pendant le surcroît de torture imposé par cette attente supplémentaire qu'un aboyeur reprocha au vieillard stoïque de trembler. A quoi il répondit simplement : « Mon ami, j'ai froid. »

A. ALBERT-PETIT

LES COMMUNICATIONS INTERASTRALES

CHIMÈRE OU POSSIBILITÉ?

L'Univers auquel nous appartenons, l'Univers *galactique*, ainsi nommé d'après la Voie Lactée qui dessine sa trace laiteuse dans le ciel, comprend peut-être 100 millions d'étoiles visibles, c'est-à-dire dont la température est assez élevée, et le diamètre asez grand, pour que leur lumière puisse parvenir jusqu'à nous. L'analyse spectrale nous apprend que, du plus gros au plus petit, du plus proche au plus lointain, tous ces soleils sont faits des mêmes substances élémentaires; toute l'astronomie nous les montre constitués comme notre Soleil, de couches gazeuses concentriques brassées verticalement par de larges mouvements de convection. Ainsi a-t-on pu dire que toutes les étoiles ne sont qu'une même étoile parvenue à des stades différents de son évolution.

Nous savons, d'autre part, que l'espace est rempli d'astres éteints, qui se révèlent à nous par les perturbations qu'ils infligent aux astres lumineux; ainsi, l'idée la plus vraisemblable que nous puissions nous faire de notre Univers galactique, c'est qu'il est la répétition, à 100 millions d'exemplaires, de notre système solaire; il est donc probable que c'est par dizaines de millions qu'il compte les planètes semblables à la terre, c'est-à-dire recouvertes d'une croûte solide qui arrête pratiquement la chaleur interne, et réchauffées superficiellement par le rayonnement de l'étoile dont elles dépendent. Constituées avec les mêmes matériaux, ayant

subi au cours des âges des évolutions parallèles, ces planètes doivent ressembler à notre terre comme leur soleil ressemble à notre Soleil; par milliers, et probablement par millions, elles sont enveloppées par une atmosphère, arrosées par l'effusion des eaux, en état de recevoir la vie.

Or la vie, et sa dispersion dans l'Univers, c'est là surtout ce qui nous intéresse; si le ciel n'était peuplé que d'astres morts, il fournirait encore matière aux travaux de l'astronome, du physicien, du chimiste; mais combien plus il importerait à tous les hommes de savoir qu'ils ne sont pas seuls, perdus sur un petit grain de matière cosmique, dans un coin de l'immense nébuleuse galactique! Pour résoudre cet angoissant problème, nous ne trouvons jusqu'ici que des arguments de raison, et des vraisemblances tirées de l'unité du monde stellaire; pourtant, si d'autres mondes connaissent la vie et surtout cette forme supérieure de la vie qui est la pensée, nous ne pouvons pas nous résigner à rester éternellement séparés de ces « frères des étoiles » qui, à travers l'espace, nous tendent les bras; mais nous savons aussi quelle variété infinie la nature sait mettre dans des créations, et c'est pourquoi la vie et la pensée peuvent être réalisées sous des formes dont rien ne peut nous donner l'idée.

Malgré tant d'incertitudes, nombre de savants ont pris parti; plusieurs, et parmi les plus grands, ont soutenu la doctrine à laquelle le docteur allemand Richter, élève de Darwin, a donné le nom significatif de *panspermie* : « Nous concevons, dit-il, l'existence de la vie organique dans l'Univers comme éternelle; elle fut de tout temps, elle s'est propagée d'une façon continue, toujours sous forme d'organismes vivants, de cellules et d'organismes composés de cellules. » Ainsi, le redoutable problème de la création ne se pose plus : la vie, éternelle comme la matière, se propage par ensemencement à travers les mondes, comme les graines d'un champ, entraînées par le vent, vont féconder les champs d'alentour.

Mais comment cet ensemencement s'est-il réalisé? Pour Lord Kelvin, le génial physicien, il faut l'attribuer aux pierres météoriques : « Comme il a indubitablement existé, dit-il, depuis des temps infinis, des mondes porteurs d'êtres vivants,

nous devons considérer comme fort probable qu'il existe une infinité de pierres météoriques chargées de germes, errant dans l'espace. Or, s'il n'existait sur la terre aucune forme de vie, une semblable météorite, tombant à sa surface, pourrait faire en sorte que la vie s'y développât. » Pour le Suédois Arrhénius, ce transport de germes, ou plus précisément de spores, serait déterminé par la force répulsive de la lumière; certains calculs montrent même que vingt jours suffiraient pour emporter sur Mars un micro-organisme parti de la Terre, que quatre-vingts jours seraient requis pour atteindre Jupiter, quatorze mois pour Neptune et neuf mille ans pour la plus rapprochée des étoiles, alpha du Centaure; d'ailleurs, les facultés germinatives des spores peuvent résister au temps, à la dessiccation, à la lumière et aux plus grands froids de l'espace; par ce moyen, ou par d'autres qu'elle ne nous a pas révélés, la nature assurerait le transport de la vie, sous ses formes rudimentaires, des mondes vieillis à ceux où elle va naître et parcourir, au cours des âges, toutes les étapes de développement et de complications.

***

Depuis que les hommes pensent, ils remâchent ces hypothèses que les progrès dans la connaissance du ciel rendent seulement plus vraisemblables. Pour attester l'intérêt passionné que notre esprit porte à ces problèmes, le roman les traite à sa manière et, de Cyrano de Bergerac à Jules Verne et à Wells, nous fait voyager à travers les astres en habillant la folle du logis de quelques oripeaux empruntés à la science. A tous ces raisonnements et à toutes ces fictions, nous préférerions le moindre grain de vérité scientifique. Mais nous n'en sommes pas encore là, et la question préliminaire se pose, de savoir si la science a quelque chose à voir avec ce problème, et si elle aperçoit un moyen de l'attaquer, qui ne soit pas chimérique.

Je voudrais procéder ici à cet examen, mais il faut opérer par ordre et, comme on dit au Parlement, sérier les questions. Parmi les moyens suggérés pour entrer en relation

avec les astres, le plus naturel, le plus hardi et le plus efficace consisterait évidemment dans l'envoi de projectiles, emportant ou non des voyageurs. Aux confins du roman et de la science, l'obus de la *Columbia*, envoyé par Jules Verne autour de la lune, soulève un problème de balistique qui a été maintes fois traité; pour qu'un projectile, lancé de la terre en direction convenable, pût atteindre notre satellite, sa vitesse au départ ne devrait pas être moindre que 10 kilomètres par seconde, sans tenir compte de la résistance de l'air; il n'en faudrait guère plus pour le lancer jusqu'à Mars; confrontons ces nombres, qui représentent un minimum théorique, avec la réalité présente : l'obus de la Bertha, sinistre chef-d'œuvre de l'artillerie allemande, ne dépassait pas une vitesse initiale de 1 300 mètres; lancé verticalement, il n'aurait pas monté plus haut que 35 kilomètres, faisant à peine la dix-millième partie du chemin, plus long que celui de Tipperary, qui conduit à notre satellite. En fait, nos balisticiens s'accordent à reconnaître qu'une vitesse initiale maximum de 2 km. 500 est tout ce qu'on peut espérer atteindre, tant qu'on ne connaîtra pas des explosifs infiniment plus puissants et des métaux beaucoup plus résistants que ceux dont nous disposons; une pareille découverte, d'ici à de longues années, est peu vraisemblable et le problème paraît inabordable par ce moyen. D'ailleurs, réalisât-on les vitesses initiales requises, aucun être humain, et même aucun appareil de mesure, ne pourrait être soumis impunément aux accélérations nécessaires pour les obtenir, puisqu'il revient exacrement au même d'être dans l'obus ou devant sa pointe; et pour d'autres raisons encore, comme la résistance de l'air, la solution balistique de Jules Verne n'est, de toute évidence, qu'une chimère romanesque.

Le professeur américain Robert H. Goddart, de *Clarke University* (Worcester, U. S. A), a suggéré une variante qui, au premier abord, paraît plus séduisante; il s'est appliqué à perfectionner l'antique fusée, renouvelée des Chinois, qui fait l'ornement de nos fêtes foraines et qui monte dans le ciel à quelques centaines de mètres, en peuplant le firmament d'éphémères étoiles. Remplaçant la poudre noire par de la poudre sans fumée, l'enveloppe en carton par une armature

en ferro-nickel, utilisant au mieux la détente du gaz à l'arrière dans un ajutage de forme très étudiée, il réalise un appareil qui est capable de se mouvoir dans le vide, sans aucun appui sur un milieu matériel, et de prendre sa vitesse progressivement, c'est-à-dire sans accélération brutale et sans frottement exagéré contre l'atmosphère; le rendement de cet appareil, supérieur à celui des meilleurs moteurs Diesel, transformerait en mouvement 50 p. 100 de l'énergie contenue dans la poudre. Il est certain que la fusée échappe, par son principe même, aux impossibilités radicales que nous avions signalées tout à l'heure, et la forme que lui a donnée Goddard paraît appropriée à l'étude expérimentale directe de la haute-atmosphère; mais cette atmosphère elle-même, avec ses 4 ou 500 kilomètres d'épaisseur, ne constitue qu'une pellicule infime par rapport aux distances interastrales; cela n'a pas empêché notre physicien de se demander quelles conditions seraient imposées à une de ses fusées pour lui permettre d'atteindre la lune, et je n'étonnerai personne en disant que cette partie, de beaucoup la moins intéressante de son œuvre, est pourtant celle qui, grâce au battage effréné des reporters américains, a retenu l'attention du public. Ses calculs aboutissent à cette conclusion passablement décevante, qu'une fusée du poids total de 10 kilos exigerait une masse de poudre propulsive voisine de 10 tonnes, et son imagination s'exerce en vain à concilier les deux termes du problème; j'ai bien peur, en effet, qu'ils ne soient inconciliables.

Déjà, avant Goddard, un ingénieur français de haute notoriété, M. Esnault-Pelterie, avait soumis au calcul le problème des communications interastrales et mis en évidence la nécessité d'une accélération progressive; il a précisé, depuis, son point de vue dans une remarquable conférence faite, le 8 juin 1927, à l'assemblée générale de la Société astronomique de France[1]; enfin, par la fondation d'un prix annuel, MM. Esnault-Pelterie et André Hirsch entendent donner une impulsion méthodique à l'étude de l' « astronautique » et à la préparation des grandes randonnées inter-

1. L'exploration par fusées de la très-haute atmosphère, et la possibilité des voyages interplanétaires.

astrales, qui libéreront l'homme de demain... ou d'après-demain, de l'asservissement à sa minuscule planète; M. Esnault-Pelterie remarque d'ailleurs, très justement, qu'une fois dépassée la zone d'attraction terrestre, il n'en coûtera guère plus d'atteindre les confins de notre Univers que d'aller, en voisins, faire une promenade dans notre système solaire; c'est affaire de temps et d'accélération; encore conviendrait-il que la durée du voyage ne dépassât pas celle de la vie humaine; mais la mécanique einsteinienne ne considère-t-elle pas un semblable avatar, d'où, grâce à la relativité du temps, les voyageurs sortent rajeunis?

Ainsi nos modernes ingénieurs, qui ne doutent de rien, ouvrent les voies de l'astronautique en étudiant, par d'impeccables calculs, les principales modalités qui permettent de réaliser ces voyages au très long cours. Il ne leur manque plus, et ils l'avouent sincèrement, que de découvrir l'énergie qui, sous forme concentrée et transportable, pourra servir à actionner la fusée propulsive; et cette énergie n'est pas médiocre : on ne parle de rien de moins que de loger un moteur de 450 000 chevaux dans un appareil du poids total de 1 000 kilogrammes. Après avoir constaté que toutes les réactions chimiques seraient inopérantes, après avoir songé un instant à l' « hydrogène atomique » dont nous ne savons pour ainsi dire rien, M. Esnault-Pelterie en vient tout naturellement à imaginer un « moteur atomique » puisant son énergie dans les désintégrations dont le radium nous donne le spectacle; mieux encore, il suppose, suivant les vues d'Einstein, que la matière n'est qu'une forme condensée de l'énergie, et qu'on parviendra peut-être à la mobiliser. C'est ici que se manifeste la différence entre les fins envisagées par le savant ingénieur et le but, infiniment plus modeste, de cet article : nous nous demandons uniquement ce qu'il est possible de faire dans l'état *actuel* de la science, et il apparaît clairement que l'envoi d'un projectile matériel, ne fût-ce que jusqu'à la lune, est présentement irréalisable; disons, si on veut, avec M. Esnault-Pelterie, que ce serait « terriblement risqué ».

***

S'il nous faut renoncer, actuellement, à établir des liaisons matérielles entre notre terre et le reste de l'Univers, il nous reste tous les intermédiaires immatériels, c'est-à-dire les radiations; la science nous en offre une telle diversité, qu'un choix motivé semble d'abord nécessaire.

Considérons d'abord les rayons cathodiques, constitués, comme on sait, par un flux d'électrons porteurs de charges électriques négatives. On les connaît au laboratoire où on mesure leur vitesse de propagation, qui approche parfois de celle de la lumière; on sait aussi que les taches solaires projettent dans l'espace un rayonnement cathodique puissant qui, après un voyage d'une quarantaine d'heures, atteint notre atmosphère, où il crée l'illumination des aurores polaires et les orages magnétiques qui affolent les boussoles. Rien ne s'oppose donc, en théorie, à l'établissement de communications interastrales par rayons cathodiques, mais le Soleil est un incomparable professeur d'énergie, dont nous ne suivons que de très loin les leçons; c'est à peine si Lenard a pu suivre le rayonnement sorti de ses appareils sur plus de dix centimètres dans l'air qui l'absorbe et le détruit, et nous ne risquons pas de sitôt de produire des rayons cathodiques capables de traverser, après notre atmosphère, celle encore d'un autre astre.

Heureusement, nous avons une grande liberté de choix dans la gamme vibratoire de soixante octaves qui commence aux ondes les plus lentes de la télégraphie sans fil pour s'arrêter, provisoirement, aux rayons pénétrants « gamma » du radium. Mais il s'en faut que toutes ces vibrations, égales en vitesse mais différentes par leurs propriétés, puissent nous servir. Il n'est pas d'année où les journaux ne nous annoncent la réception, par des antennes généralement américaines, de mystérieux et indéchiffrables messages, provenant de la planète Mars ou peut-être de plus loin; ces nouvelles, qui devraient porter la date du 1er avril, s'expliquent aisément par l'existence de parasites provenant de la haute ou de la basse atmosphère, sans qu'il faille mettre en cause une origine très problématique; on admet, en effet, l'existence dans la

haute atmosphère, à un niveau compris entre 80 et 100 kilomètres, d'une zone conductrice de l'électricité, nommée « couche d'Heaviside », qui joue au regard des ondes hertziennes, le rôle d'un miroir par rapport aux ondes lumineuses; grâce à cette couche, les émissions des antennes terrestres, au lieu de s'égailler dans l'espace, sont rabattues sur le sol et, inversement, les vibrations électriques provenant de l'extérieur viendraient rebondir sur cette couche conductrice et ne sauraient pénétrer jusqu'à nous; ce moyen de communications interastrales nous paraît donc interdit, et nous devons renoncer aux espoirs formés par des gens doués d'imagination plus que de science.

Pour d'autres raisons, il nous faut aussi faire notre deuil des rayons ultraviolets et des rayons X et gamma qui ne sauraient traverser notre atmosphère, ni celle d'aucune planète, sans éprouver une absorption totale. Il est vrai que le professeur Millikan, de Chicago, a découvert récemment un rayonnement « cosmique », plus rapide et plus pénétrant encore que les ultimes rayons gamma et qui, traversant notre atmosphère, semble provenir des nébuleuses, mondes en gésine au-delà de notre Univers galactique; est-il besoin de dire, au sujet de ces radiations cosmiques, que nous ne savons ni les produire, ni, à plus forte raison, agir sur elles pour les diriger ou les modifier? échappant entièrement à notre contrôle, comme les forces mystérieuses de la gravitation, elles ne sauraient donc se prêter à l'établissement de relations intérastrales.

Après avoir pratiqués ces coupes sombres dans l'abondante forêt des vibrations, notre choix se réduit donc à la lumière visible et à ces nombreuses vibrations qu'on nomme *infrarouges* parce qu'elles précèdent le rouge dans la sélection spectrale produite par un prisme. Cette énergie invisible, qu'on nomme parfois « chaleur rayonnante », suit la lumière dans toutes les propriétés; comme elle, elle traverse les atmosphères des astres, et la nôtre, puisqu'une expérience quotidienne nous apprend que la chaleur du Soleil nous arrive en même temps que sa lumière. Mais c'est en nous-mêmes que réside la différence essentielle qui doit dicter notre choix : par un caprice bienveillant, la nature nous a dotés d'un

appareil récepteur exquisement sensible, et qui laisse loin derrière lui les meilleurs instruments du laboratoire. Dans un kilogrammètre, il y a assez d'énergie pour exciter la rétine pendant un milliard d'années. Que sont, à côté d'un pareil récepteur, tous les cohéreurs, et même les lampes à multiples électrodes?

On peut encore prendre une idée de la sensibilité de l'œil par une donnée expérimentale que nous utiliserons tout à l'heure : dans une atmosphère exceptionnellement claire, et dans les conditions les plus favorables, l'humble lumière d'une bougie peut être vue à une distance de 27 kilomètres; dans des conditions normales, elle est aisément visible à 2 kilomètres, et nous retiendrons cette dernière donnée dans les supputations qui seront présentées tout à l'heure.

Bien entendu, il s'agit de la vision à l'œil nu; mais si la science collabore avec la nature, alors, la sensibilité de la vision peut être accrue merveilleusement. Que fait-on, en effet, lorsqu'on regarde un point lumineux à travers une lunette ou un télescope? On substitue à la pupille de l'œil, qui diaphragme étroitement le pinceau lumineux, une *pupille artificielle* infiniment plus grande. Regardons, par exemple, la bougie éloignée dont je parlais tout à l'heure, à travers un modeste télescope ayant un pied d'ouverture, c'est-à-dire un diamètre cent fois plus grand et une section dix mille fois plus grande que celle de la pupille; toute la lumière admise par le télescope sera finalement introduite dans l'œil, si bien qu'un dix-millième de bougie vu à travers l'appareil serait aussi visible qu'une bougie à l'œil nu; ou encore, compte tenu de ce que l'éclairement varie en raison inverse du carré des distances, une bougie sera vue, dans le télescope, à une distance cent fois plus grande qu'à l'œil nu, c'est-à-dire à 200 kilomètres. C'est de ce résultat que nous partirons.

***

Ainsi, notre choix est fait; parmi les moyens de communication dont nous disposons, nul ne paraît mieux approprié que la lumière à l'établissement des relations interastrales. Évidemment, en envoyant dans l'espace des signaux lumineux,

nous supposons qu'il existe des êtres capables de les recevoir et d'y répondre; hypothèse gratuite et que l'expérience a justement pour but de contrôler; mais si les êtres vivants touchés par ces messages n'ont pas dépassé le stade évolutif du cloporte ou du limaçon, ou encore si leur système visuel n'est pas sensible aux mêmes radiations que le nôtre, tout notre échafaudage s'écroule. Est-ce une raison suffisante pour s'abstenir? Je suppose que non et, sur ces prémisses hasardées, je vais chercher si le problème posé est actuellement réalisable.

De toute évidence, la solution est d'autant moins malaisée que les signaux lumineux auront moins de chemin à parcourir; il est donc indiqué de s'adresser d'abord aux astres les moins éloignés. Encore faut-il qu'ils puissent recéler la vie, ce qui n'est le cas ni pour la Lune, notre plus proche voisine, ni pour le Soleil. Seules les planètes, et surtout Mars, présentent des vraisemblances d'habitabilité. Le cas de Mars a été spécialement discuté et l'opinion des astronomes est que les conditions sont assez voisines de celles qui règnent sur la Terre pour nous faire admettre l'existence de « Martiens » ayant quelques similitudes avec nous. D'autre part, cette planète, qui tourne autour du Soleil en 22 mois terrestres, s'approche et s'éloigne périodiquement de nous, si bien qu'à son périgée, position la plus favorable pour nos futures relations, la distance Mars-Terre n'est plus, en gros, que de 75 millions de kilomètres, soit la moitié de notre distance du Soleil.

Plaçons-nous dans ces conditions; un calcul très simple détermine alors l'intensité lumineuse qui, émise de l'un de ces astres, pourra être aperçu de l'autre à travers le modeste télescope pris en exemple : on trouve ainsi 140 MILLIARDS DE BOUGIES. Ce nombre « astronomique » ne dit rien à l'esprit et tout le problème revient à savoir si un flux lumineux de pareille intensité est réalisable par les moyens dont la technique scientifique dispose actuellement. On peut envisager deux solutions, d'ailleurs de valeurs fort inégales au point de vue pratique.

La première a été suggérée par le phycicien Goddard, dans le travail que j'ai cité tout à l'heure : elle consiste à allumer une masse suffisante des ces « poudres-éclair » qu'on

utilise, à dose infinitésimale, pour les photographies instantanées; faites d'un mélange de magnésium en limailles et de nitre ou de chlorate de soude, elles brûlent avec une vive lumière, et Goddard les a soumises à des expériences dont nous pouvons tirer une indication précise : d'après le pouvoir éclairant de cette poudre, il suffirait, conclut-il, d'en faire éclater 5 kilos à la surface de la lune pour que l'éclair produit fût aisément aperçu, de la terre, à travers le télescope d'un pied pris tout à l'heure en exemple. Dès lors, Mars à son périgée étant 200 fois plus éloigné de nous que notre satellite, un calcul élémentaire montre que, pour produire un éclairement visible sur cette planète, il faudrait mettre en jeu une masse de poudre égale à 40 000 fois 5 kilos, c'est-à-dire à 200 tonnes.

Un pareil résultat n'est pas fait pour déconcerter nos modernes artificiers; les expériences bien connues du camp de la Courtine ne mettaient en jeu, chaque fois, que 5 tonnes d'explosifs, mais il n'y aurait aucune difficulté à opérer sur des masses 40 fois plus grandes; pendant la guerre, certaines explosions de dépôts de munitions ont détruit des centaines de tonnes de mélinite ou de tolite. Mais il est certain qu'un éclair isolé n'aurait aucune chance d'appeler l'attention des astronomes martiens; ou bien il passerait inaperçu ou, dans les conditions les plus favorables, il serait attribué par eux à un phénoméne fortuit, comme une éruption volcanique ou la chute d'un bolide à la surface de la Terre; il faudrait donc produire une série d'explosions rythmées, dans des conditions telles que les observateurs ne puissent les attribuer qu'à une volonté intelligente; cette condition accroît notablement la difficulté et le coût de l'opération.

Mais on peut envisager une autre solution. La technique des projections lumineuses a réalisé, depuis Fresnel, de merveilleux progrès, et tout le monde a entendu parler des aérophares qui guident aujourd'hui la route des avions. Le grand avantage des appareils de projection, c'est qu'ils donnent un jet lumineux *dirigé*, c'est-à-dire que toute la puissance lumineuse du foyer est ramassée et projetée dans la direction voulue. C'est ainsi que l'aérophare du Mont

Valérien possède une puissance lumineuse de 600 millions de bougies; celle du Mont Afrique, près de Dijon, est plus grande encore et dépasse un milliard de bougies. Il ne paraît pas que l'établissement d'un appareil 140 fois plus puissant dépasse les possibilités de la technique actuelle; c'est, avant tout, question d'argent et il y a, de par le monde et surtout outre-Atlantique, quelques millions de dollars inutilisés qui pourraient s'y employer utilement. D'ailleurs, l'intensité lumineuse requise pourrait être réduite, à condition d'accroître la puissance du télescope; un appareil ayant un mètre d'ouverture, c'est-à-dire de dimensions encore modestes, abaisserait l'intensité lumineuse requise à 15 milliards de bougies, et je ne pense pas qu'il subsiste le moindre doute sur la possibilité de réaliser actuellement un projecteur de pareille puissance.

Je note surtout, en faveur de cette solution, qu'elle présente un caractère de permanence et de maniabilité dont la précédente était dépourvue; un *astrophare* installé pour des signaux lumineux pourrait correspondre avec Vénus aussi bien qu'avec Mars; il serait toujours en ordre de marche et se prêterait à l'émission des signaux rythmés les plus variés. Par exemple trois séries d'éclairs équidistants, la première formée de 9 éclairs, la seconde de 16, la troisième de 25, pourrait suggérer aux observateurs martiens (et cela quel que soit leur système de numération) d'utiles réflexions, puisque ces nombres contiennent implicitement la notion de carré parfait, celle d'équation, et la loi du carré de l'hypothénuse; or, il est raisonnable d'admettre que l'antique « pont aux ânes » n'est pas valable uniquement pour les cerveaux de notre globe terraqué.

Assurément, tous ces projets sont bâtis sur le sable des hypothèses. Mais c'est précisément pour vérifier ces hypothèses que de telles expériences peuvent être tentées et on avouera que l'apparition d'une réponse marquerait une date mémorable dans l'histoire de l'humanité. Rien ne permet de préjuger le résultat; la seule chose qu'on puisse dire, c'est que cette expérience ne dépasse pas les moyens de la science actuelle, et qu'elle est digne d'être tentée.

L. HOULLEVIGUE

LE
PROGRAMME DE M. POINCARÉ

Les deux discours prononcés à Bordeaux et à Carcassonne par M. Raymond Poincaré lui ont permis de définir à la veille des élections son programme politique. Le rôle de Président du Conseil était délicat. Chef d'un Cabinet d'union, il a réussi cette gageure de rassembler dans le même ministère des hommes divisés sur tous les sujets. Les graves événements de juillet 1926 expliquent ce paradoxe. Dans le désarroi de la crise financière, les radicaux-socialistes, coupables d'avoir provoqué la catastrophe, ont été trop heureux de participer à un gouvernement de salut. Le grand art de M. Raymond Poincaré a été de faire durer cette combinaison d'infortune.

Mais pour ne pas compromettre l'équilibre instable de son ministère, le Président du Conseil à dû faire des sacrifices. Il a dû éviter tous les sujets qui n'étaient pas directement liés au sort du franc. L'Union nationale a eu essentiellement pour objet de permettre la gestion financière de M. Raymond Poincaré. Toute politique lui était défendue. On a pu constater, avant la période électorale, que le moindre discours ministériel risquait de provoquer un incident. On a pu de même remarquer qu'à la Chambre chaque vote entraînait la dislocation du parti radical. L'Union représentait une formation; elle ne représentait pas une politique. L'important était qu'elle durât. L'ingéniosité, la patience, le savoir-faire de M. Raymond Poincaré ont été mis à une dure épreuve et il lui a fallu beaucoup d'autorité personnelle pour en sortir à son honneur.

Après la clôture de la session parlementaire et avant les élections, une autre question s'est aussitôt posée. Que dirait M. Raymond Poincaré au peuple français? Ce n'était pas seulement la tradition qui invitait le chef de gouvernement à prendre la parole. Les circonstances réclamaient son intervention. M. Raymond Poincaré est populaire : il a inspiré confiance, il a toute la France avec lui. Le public attendait donc de lui des éclaircissements et des directives. M. Raymond Poincaré n'était pas homme à se dérober, et il sentait mieux que personne l'importance de ses déclarations. Il y a ainsi dans la vie des hommes d'État des heures difficiles où l'action semble impossible, et où tout indique qu'elle est nécessaire.

Définir une politique, quand le cri de « Vive Poincaré » signifie, selon les cœurs, « Vive Painlevé » ou « Vive Marin, » ce n'était pas chose aisée. M. Raymond Poincaré s'est tiré d'embarras à force de vérité. Il s'est tenu sur les hauteurs, ce qui avait l'avantage d'éviter les personnalités et les querelles de parti. Il a suivi exactement l'histoire de ces derniers mois, ce qui avait l'avantage d'appuyer son discours sur des faits précis et connus de tous. Il a enfin dégagé les conclusions de ce qui s'est passé, ce qui avait l'avantage de présenter les besoins de l'avenir non comme résultant d'un choix, mais comme une courageuse logique des événements. Ainsi ses deux discours ont, si l'on considère leur forme, l'aspect d'une consultation politique donnée de haut par un légiste documenté. Et si on en examine le fond, ils sont un appel d'une véhémence contenue à la conscience publique et au patriotisme de la nation.

***

La politique de M. Raymond Poincaré a comme adversaires tous les socialistes et tous ceux qui entendent utiliser ou favoriser les socialistes, communistes, collectivistes de toutes nuances, radicaux extrémistes, étatistes divers. Dès le mois d'août 1926, le parti socialiste a pris position à Versailles. M. Léon Blum avait prophétisé l'échec de l'expérience Poincaré. M. Léon Blum n'a pas été bon prophète et l'échec a été pour lui. Mais il s'obstine, et, en toutes occasions, les socia-

listes ont voté contre le Ministère. Ils font ouvertement campagne contre l'Union nationale.

Avec les socialistes se sont groupés les radicaux extrémistes qui ne se consolent pas de la disparition du Cartel. Pour eux, le cabinet Poincaré représente une trêve nécessaire qui permettra au Trésor de remplir ses caisses et ensuite aux partis de gauche de reprendre le pouvoir. Dès qu'il a été question à la Chambre d'une mesure étatiste, syndicaliste ou même d'indulgence à l'égard des communistes, les radicaux intempérants ont voté avec les socialistes contre le ministère. Ils n'ont jamais osé livrer combat contre lui. Ils n'ont jamais réussi à le renverser par des manœuvres obliques. Mais ils ont tout fait pour l'affaiblir et ils ne rêvent que de le remplacer.

Les idées de ces radicaux extrémistes se trouvent rassemblées dans un curieux opuscule, qui est connu sous le nom de « brochure Daladier ». C'est un réquisitoire en règle contre M. Poincaré passé et présent. Toute la thèse consiste à soutenir que les difficultés financières ont leur origine dans la politique de 1919 à 1924, présentée comme détestable. Après quoi l'innocent Cartel est peint comme composé d'hommes ingénus et pleins de bonnes intentions, qui ont reçu un héritage accablant. En dépit des difficultés de toutes sortes, ces dévoués serviteurs étaient prêts à faire des merveilles. Ils en ont été empêchés par les méchants modérés qui n'ont voulu approuver ni l'impôt sur le capital, ni la désorganisation bénévole de la France, ni l'inflation occulte, ni les faux bilans de la Banque. Ce sont ces mauvaises volontés qui ont amené la chute du Cartel et la panique. Quand la crise était à son comble, c'est encore des cartellistes, qui ont eu l'héroïsme de sauver la situation en entrant dans le ministère d'Union nationale, ministère tout provisoire qui n'est là que pour permettre aux électeurs de manifester leurs volontés révolutionnaires et ordonner le retour du Cartel.

Le bruit court que cette brochure a fort mécontenté le Président du Conseil. On le conçoit sans peine. Comment le chef du parti radical, M. Herriot, membre du Cabinet d'Union nationale, a-t-il eu l'inconscience de la laisser publier? Ce sont

là de grands mystères qu'il est impossible d'approfondir. Toujours est-il que la brochure peu après son apparition est devenue plus rare. Était-elle épuisée? était-elle rentrée discrètement dans l'ombre d'où elle n'aurait pas dû sortir? Elle n'est pas cependant devenue introuvable au point de faire le bonheur des amateurs de collections. Politiquement, elle ne pouvait pas rester sans réplique. De là dans le discours de Bordeaux quelques passages très importants, dont on comprendra toute la portée si l'on y voit la réponse nécessaire du gouvernement à la propagande des radicaux extrémistes.

Il suffira de retenir ici trois points. M. Raymond Poincaré a tenu à redire que de 1922 à 1924 les échéances avaient été aussi nombreuses et aussi importantes qu'après 1924, et pourtant elles n'ont donné lieu alors à aucune crise. Il a tenu à dire que contrairement à la légende, le plafond n'avait jamais été crevé avant 1924, et que c'est l'inquiétude publique qui a provoqué de 1924 à 1926 les demandes de remboursements de bons, l'inflation et la dégringolade de notre monnaie. Il a tenu enfin à dire hardiment qu'ayant trouvé le Trésor vide, le budget déséquilibré, la livre à 240 francs et le public manifestant devant le Palais Bourbon, il avait rétabli le calme, rempli les caisses de l'État, ramené la livre à 124 francs et obtenu, par des impôts sans doute très lourds mais inévitables, l'équilibre des budgets. Cet exposé, fait magistralement, sans aucune intention de polémique rétrospective, appelle invinciblement une conclusion; c'est la condamnation du Cartel, et la démonstration de la valeur qu'a la méthode employée par l'Union nationale.

Durant cet effort de vingt mois, par qui M. Raymond Poincaré a-t-il été aidé? Il a tenu à le proclamer avec netteté. Il a eu des soutiens loyaux et forts, à qui il garde une gratitude particulière. Il a eu des soutiens intermittents. Il a eu des adversaires déclarés. Ces trois catégories désignent des groupes fort connus. Les soutiens ce sont les modérés et les radicaux nationaux. Les adversaires, ce sont les socialistes et les communistes. Les soutiens intermittents, ce sont les radicaux cartellistes qui ont été de cœur avec les socialistes, du bout des lèvres avec l'union, et dont les votes souvent

contradictoires ont toujours été incertains. Si bien que la Chambre du onze Mai, partie pour faire avec le funeste ministère Herriot une politique socialisante et révolutionnaire, a fini par dégager une majorité modérée, antisocialiste, acquise à une politique absolument contraire à celle de 1924.

M. Raymond Poincaré n'a pas besoin de faire son éloge, quand les événements le font pour lui. Mais s'il avait voulu insister et tirer de son exposé des conclusions personnelles, il aurait eu beau jeu. On a vu dans notre histoire parlementaire bien des renversements de majorité et bien des Chambres capables de se contredire. On a rarement pareil exemple d'une évolution si profonde. Le succès de M. Poincaré a été si brillant qu'il a même pu masquer à une partie des Français qui ne suivent pas les affaires de près ce que l'œuvre accomplie a encore d'imparfait, et ce que deux ans de désordre laissent de dévastation dans les esprits, dans les administrations, dans tous les rouages de la vie publique. Avec l'optimisme et l'insouciance qui caractérisent notre peuple, beaucoup de gens ont plaisir à penser que tout est réparé, que nous allons avoir demain une monnaie, que le socialisme est vaincu, que le cataclysme extrémiste a renoncé à bouleverser le budget, que les maîtres d'école sont impeccables, les fonctionnaires disciplinés, et la défense nationale en parfait état. Le mal fait en deux années d'extravagance ne disparaît pas si vite, surtout quand il atteint un pays qui sort d'une longue période de sacrifices. L'heure n'est pas venue où tous les soucis peuvent être dissipés.

Et M. Poincaré, après avoir prononcé le discours de Bordeaux, qui est consacré au passé, a eu le courage de proclamer à Carcassonne les vérités un peu rudes, dont la connaissance est indispensable à l'œuvre de demain.

***

Le discours de Carcassonne, si l'on en examine le contenu essentiel, est volontairement d'une gravité continue. Le Président du Conseil n'a pas parlé pour l'auditoire seulement, ni même pour les électeurs. Il a parlé pour la France entière, et il a voulu donner un avertissement que l'histoire puisse retenir.

Quand un homme d'État a accompli ce que M. Poincaré a réussi depuis dix-huit mois, il est naturel qu'il ne veuille pas laisser compromettre son œuvre sans dégager toute sa responsabilité, et sans faire sentir à ses adversaires toute l'étendue de la leur. Bien des fois, à la Chambre, au Sénat, dans ses discours publics, le Président du Conseil avait exprimé cette idée qu'une partie de la tâche seulement était faite. A Carcassonne il a été beaucoup plus précis et beaucoup plus pressant. Il a dit hardiment la condition de la politique de demain.

Pour achever de rétablir nos finances, notre situation monétaire et économique, que faut-il? Quatre ans de sagesse, toute une législature de prudence et de modération. Le décret qui prononcera la stabilisation légale ne mettra pas fin, comme par enchantement, à nos difficultés. Après la stabilisation, une série de mesures délicates et complexes sera nécessaire. Pour que la vie retrouve un équilibre véritable, il faudra du temps, il faudra de l'ordre, il faudra de la discipline, il faudra le concours de l'esprit public. Alors et alors seulement, on pourra songer à alléger les impôts; mais pour en arriver là nous devrons faire de sérieuses économies et assurer l'état de nos bugdets.

Cette politique, osons le dire, suppose une direction énergique et une raison continue. Elle exclut tout ce qui est surenchère et démagogie. Autrement dit, elle réclame une majorité bien décidée à ne se laisser entraîner par aucune aventure socialisante, bien décidée au contraire à favoriser tout ce qui sera travail, initiative privée et production. Si l'on veut entendre pleinement la leçon donnée avec tant de fermeté et tant de discrétion par le Président du Conseil, la prochaine Chambre, pour remplir sa mission, devra contenir une majorité nationale pour laquelle l'union soit non plus une formation éphémère de salut, mais un parti ayant son programme et ses conceptions.

De cette union, le Président du Conseil n'exclut personne, sauf ceux qui s'excluent d'eux-mêmes. Personne ne pense que les socialistes et les communistes en feront partie. Personne ne peut croire que M. Daladier et M. Malvy qui ont pris position et qui sont les alliés des socialistes, puissent

utilement s'y associer. Mais s'il a parlé à Carcassonne, l'une des capitales du radicalisme, c'est que M. Poincaré espère que bien des radicaux seront avec lui. M. Albert Sarraut, en acceptant de faire partie du Cabinet et en se montrant en toutes circonstances l'un des plus fermes soutiens du Président du Conseil, a fait naître cette espérance qu'il pouvait y avoir en France un radicalisme national, jouant un rôle considérable dans un parti d'union.

Remarquons les analogies de cette situation avec celle qui se présentait dès l'année 1923. La *Revue de Paris*, à cette époque, déjà avait noté que le parti radical, qui flottait sous la direction incertaine de M. Herriot, avait le choix entre deux politiques. Il pouvait, disait-elle, être à la tête d'un parti républicain démocrate qui serait un parti de gouvernement et qui ne serait pas socialiste. Il pouvait au contraire verser à sa gauche et favoriser une entreprise de désorganisation collectiviste. En 1924, le parti radical a choisi d'aller au socialisme et il a conduit la France à une catastrophe financière. Mais par la force des choses, il a sans cesse été ramené à la croisée des chemins. Qu'est-ce que l'histoire du Ministère Painlevé en 1923, si ce n'est une épreuve nouvelle infligée aux hésitations du parti radical? M. Painlevé, devenu chef du gouvernement, après l'effondrement de M. Herriot, n'a vécu que de l'appui des modérés décidés à le soutenir provisoirement à cause des affaires marocaines. Après le Congrès de Nice, M. Painlevé, saisi de la crainte de rompre avec sa gauche, est retombé sous la domination des socialistes et son ministère s'est écroulé. En 1925 et 1926, la série des ministères Briand n'a été que l'expression du désarroi du parti radical, jusqu'au jour où, devant un grave péril et sous la menace de la colère publique, le Cartel a abdiqué devant l'Union.

Si une fois de plus le problème se pose, c'est qu'il est inévitable, c'est qu'il est en fonction des grandes forces qui constituent la vie publique. Peut-on espérer, en 1928, ce qui n'a pas été fait en 1924? Entre les deux dates, bien des événements ont passé, le franc a valu deux sous et a failli ne rien valoir du tout. Le communisme a pris les proportions d'un danger public. Les conceptions collectivistes et étatistes ont légiti-

mement effrayé le public. Si l'expérience servait à quelque chose, on serait assuré que les électeurs français sont avertis et que la parole de M. Raymond Poincaré sera partout écoutée. Le Président du Conseil, fidèle à ses idées républicaines, a remis au peuple le soin de prononcer sur son propre sort. Il l'a instruit : il s'en remet au suffrage universel de la décision.

Les institutions démocratiques sont ainsi appelées à faire la preuve de leur valeur. En théorie, il est certain que le problème politique a été posé en termes clairs par un chef du gouvernement à qui personne ne refuse une éminente qualité d'esprit; il est certain qu'une nation veut vivre et qu'à moins d'entraînements qui obnubilent en elle jusqu'à l'instinct de conservation, elle ne peut manquer de faire un choix raisonnable. Mais en pratique les idées en temps d'élection sont représentées par des hommes qui ont des appétits et des passions, les luttes de doctrines se réduisent à des rivalités de candidats qui font la cour à l'électeur en lui promettant tout et n'importe quoi, et le système électif, dans l'état présent de nos mœurs, laisse une large part à l'imprévu.

Ce qui est manifeste cependant c'est que M. Raymond Poincaré a pour lui l'opinion publique. Il est représentatif d'une France qui aime à se reconnaître en lui. Par sa probité, par son labeur, par sa volonté, par ses traditions libérales et démocratiques même, il a conquis non seulement l'élite, mais les classes moyennes, les travailleurs. Son effort financier a eu pour résultat principal de revaloriser le petit avoir d'une masse de citoyens modestes, qui ont foi dans l'État et qui lui avaient prêté. Il est indéniable que l'homme politique qui ne s'est jamais soucié d'obtenir par des manifestations de tribuns les faveurs du peuple, a cependant acquis dans tout le pays une situation personnelle sans précédent. Et l'on a vu M. Raymond Poincaré acclamé dans Carcassonne, qui avait été le siège même d'une véhémente opposition il y a quatre ans.

Livrées à elles-mêmes, les troupes électorales sont pour la politique de M. Raymond Poincaré. Mais il y a les chefs. Si l'idée d'union a pour elle l'adhésion des électeurs, elle n'a pas celle de tous les meneurs. Au lendemain des discours de Bordeaux et de Carcassonne, l'ancienne presse cartelliste était

très curieuse à lire. Elle était déconcertée et glaciale. Elle ne voulait pas laisser voir sa déception et elle ne pouvait pas la cacher. Il a fallu plusieurs jours et des conciliabules nombreux, qui se sont tenus non seulement à Paris mais, dit-on, jusqu'à Toulouse, pour que le parti radical adoptât une thèse. Après avoir pris le temps de la réflexion, les augures ont déclaré que rien n'empêchait de croire que le programme de M. Poincaré fût le programme radical lui-même. Ne regardons pas de trop près cette interprétation, contre laquelle il serait si facile d'élever des objections. N'y voyons qu'une manière pour les chefs radicaux d'esquiver un débat qui les gêne.

En réalité, les meneurs ne sont plus en état de rien mener, hors des combinaisons d'arrondissement. Ils attendent le résultat des élections. Entre les deux groupes qui luttent ouvertement, les révolutionnaires d'une part, et les partisans résolus, radicaux ou modérés, d'une politique nationale, il y a un marais incertain. Ceux-là se réservent : ils se connaîtront eux-mêmes dans les jours qui suivront le scrutin et dans les premières semaines de la législature. Si d'aventure, ce qui est une hypothèse invraisemblable, M. Poincaré ne triomphait pas le 22 et le 29 avril, il serait à bon droit surpris du nombre d'adversaires qu'il trouverait contre lui. Mais s'il triomphe, il sera agréablement étonné de compter tant de partisans qu'il ne soupçonne pas aujourd'hui : cette hésitation des anciens chefs cartellistes est l'un des caractères les plus singuliers de la situation politique. M. Raymond Poincaré a vu plus loin qu'eux, et sa voix a porté au delà des comités : c'est vraiment à la souveraineté populaire qu'il a fait appel.

IGNOTUS

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Georges Suarez : De Poincaré à Poincaré (*Éditions de France*).

Au moment où s'achève la législature du 11 mai, M. Georges Suarez trace le tableau de ses convulsions. A la vérité, ce tableau est soigneusement composé. Comme l'indique le titre de l'ouvrage, l'auteur entend montrer comment la vie politique française, en dépit de l'élection d'une majorité « de gauche », a dû trouver une nouvelle orientation et revenir à l'homme contre qui s'était prononcée la « volonté populaire ». Pour M. Suarez, il ne semble guère y avoir de doute : cette singulière évolution est le fait de l'arrivée au pouvoir de M. Joseph Caillaux, qu'un ingénieux intermédiaire alla chercher dans sa retraite de Mamers un jour du printemps de 1925; la première brèche dans l'édifice formé par les gauches fut pratiquée le 12 juillet de la même année, au cours de la soirée où ce revenant écarta des décisions extrêmes qui figuraient sur les listes de revendications des vainqueurs de 1924. Puis la brèche alla s'élargissant, rendant aux partis modérés une importance chaque jour grandissante jusqu'au moment où l'homme contre qui s'étaient faites les élections du 11 mai apparut comme l'homme providentiel seul capable de sauver les finances françaises et le pays. Les étapes de ce calvaire des gauches sont retracées de main de maître par M. Georges Suarez, avec une puissance d'évocation que les lecteurs de la *Revue de Paris* ont pu apprécier : on voit revivre les personnages de la démocratie, avec leurs velléités, leurs désirs, leurs ébauches d'action; M. Georges Suarez a un talent vraiment extraordinaire pour dépeindre les heures fiévreuses que nous avons connues. Ou, pour mieux dire, il nous les fait connaître enfin telles qu'elles se sont déroulées, dans un grouillement de vie évocateur, avec une science parfaite de la mise en scène.

A la vérité, il est permis de penser que le rôle attribué à M. Caillaux est peut-être excessif. S'il a si aisément disloqué la majorité du 11 mai, c'est sans doute qu'elle était moins solide qu'on ne le pensait, qu'elle ne le pensait surtout. Il serait facile, chiffres en mains (la démonstration a été faite bien des fois), de prouver que cette prétendue majorité était une minorité : pour la faire triompher au Parlement, il fallut l'appui d'éléments qui n'en faisaient pas organiquement partie.

Et l'on pourrait soutenir que le rôle de M. Caillaux a été simplement de dissocier un fantôme. Le jour où le fantôme fut reconnu pour ce qu'il était, personne ne se laissa plus prendre à ce mirage et les éléments modérateurs purent se faire entendre : il était temps, dira-t-on. Au reste, c'est peut-être la leçon de cette époque troublée, et du livre de M. Suarez : les grands mouvements parlementaires, les grands chambardements, ne sont pas le fait d'un pays qui entend vivre et produire en paix. C'est un des dangers de la vie politique, de conduire les politiciens à mener une existence artificielle dans laquelle les formules tiennent lieu des réalités. En avons-nous connu pendant deux ans, de ces formules qui devenaient des cris de guerre et de haine (le mot a été prononcé à la Chambre)! Les grandes « journées » du Parlement ne sont pas des événements souhaitables : les « doctrines qui s'affrontent » sont impuissantes contre les réalités qui subsistent. Si séduisante soit-elle en apparence, une théorie ne peut pas grand chose contre la nature humaine, ni contre les grandes forces au milieu desquelles elle doit se débattre. C'est pour l'avoir méconnu que les chefs cartellistes ont échoué. Mais quels curieux spectacles ont donné leurs agitations dont, M. Georges Suarez s'est institué l'observateur amusé, mais impitoyable.

Pierre de Pressac : Les Forces historiques de la France (*Hachette*).

J. Bourgin, J. Carrère, A. Guérin : Manuel des Partis politiques en France (*Rieder*).

« La France est profondément catholique et anticléricale », a dit un bon observateur de notre vie politique. Il n'est pas certain que le beau livre de M. de Pressac, permettrait de ratifier ce jugement : en bien des endroits, on admet chez nous que la croyance aux vérités révélées n'implique pas qu'on accorde à l'élément ecclésiastique en tant que tel une importance spéciale dans l'administration ou dans le gouvernement. Mais M. de Pressac est amené à montrer que, çà et là, l'avènement de forces sociales nouvelles provoque un reclassement des partis et des masses électorales, qui bouleverse les traditions. Son objet n'est pas, d'ailleurs, de rechercher dans quelle mesure les croyances catholiques sont ébranlées par ce nouvel état de choses. Il consiste essentiellement à tenter de rendre compte de l'état actuel des esprits en France en faisant appel à l'histoire. Mais c'est l'histoire entendue au sens large, dans laquelle il est fait moins de place à de prétendues conditions ethniques, qu'aux

anciens antagonismes venant de la nature des choses, ou aux nouveaux, qui tiennent notamment à l'évolution économique survenue depuis un siècle. Ce qui fait l'intérêt du livre, c'est que M de Pressac s'attache surtout à la connaissance précise des données locales et ne cherche pas à construire des théories générales : celles-ci n'apparaissent, et encore discrètement, que dans la mesure où elles éclairent la situation spéciale du terroir considéré. Le livre est un voyage à travers la France politique, et comme tel il relève de la géographie humaine. Certains chapitres atteignent à la même profondeur que ferait une monographie étendue : c'est par exemple le cas de celui qui est consacré à Lyon. Mais les chapitres moins développés constituent eux aussi une bonne introduction à l'étude du scrutin d'arrondissement.

Le *Manuel des partis politiques en France* de MM. Bourgin et Carrère, dont M. André Guérin donne une nouvelle édition entièrement mise à jour et complétée sur divers points, fait envisager la politique française sous un aspect tout différent. Tandis que le livre de M. de Pressac s'attache à discerner les éléments qui font le caractère de chaque circonscription, le *Manuel*, au contraire, étudie les grands partis, les grandes organisations électorales, les ligues d'action politique et sociale. Les auteurs se piquent d'impartialité, et ils y arrivent généralement : quoiqu'ils en aient, leur introduction laisse cependant percer leurs sympathies; du moins les faits qu'ils présentent sont-ils exacts dans l'ensemble. De leur exposé se dégage, d'ailleurs, une conclusion nette : c'est que les partis français, sont, en général et sauf les extrêmes, peu organisés. Les programmes manquent de netteté, d'originalité, de continuité. C'est là, il faut l'avouer, un argument en faveur du scrutin d'arrondissement. La question se pose alors de savoir si le tempérament français peut s'accommoder d'un autre mode de scrutin, notamment d'un système de scrutin de liste dans lequel on voterait, sans panachage, non pour des hommes mais pour un parti. Le livre de M. de Pressac donnerait à penser que non, car il montre combien sont différentes d'une circonscription à l'autre les réalités et les aspirations qu'on recouvre couramment de la même étiquette et qui ne sont le plus souvent, dans le fond, que le résidu de traditions anciennes à quoi se mêlent des influences personnelles.

Stéphane Lauzanne : Au Secours du Français enchaîné
(*Nouvelle Revue Critique*).

Voici un petit livre clair, dans lequel l'auteur, bannissant les hautes spéculations, entend faire parler les faits et part en guerre contre

les sujets de mécontentements, qui s'ajoutent, disait déjà Rochefort sous le second Empire, aux millions de sujets français que comptent les almanachs. Et, il faut bien l'avouer, nombre de ces sujets de mécontentement ne sont pas moins français que les autres. Si certains paraissent s'étendre à l'humanité tout entière, du moins ont-ils chez nous une acuité particulière.

M. Stéphane Lauzanne est sévère, mais sa sévérité n'est jamais injuste. Nous avons pris l'habitude de rire de nos misères; c'est le rire de Figaro, nous nous hâtons de rire pour ne pas pleurer. D'ailleurs, pleurer ne servirait à rien. Ce qu'il faut, c'est essayer de divulguer le mal dans toute son étendue, car le mal est comme le danger : sitôt connu, mais bien connu, il est à moitié conjuré. En principe, du moins. Dans le fait, les maux que dénonce M. Stéphane Lauzanne semblent singulièrement graves : ils sont admis par tout le monde comme des maux, et pourtant ils subsistent. Les « escroqueries » de l'État sont de notoriété publique : téléphone, service postal, allumettes, tabac, tout lui est bon pour faire des bénéfices sans satisfaire le client. L'organisation en monopoles permet toutes les fantaisies : et, quand l'État a besoin d'argent, il suffit de serrer, la vis au consommateur. Avec de pareilles possibilités, les monopoles devraient faire la fortune du pays. Il n'en est rien, et la raison se trouve sans doute dans l'ignorance des politiciens, dans les folies des débitants de formules et des prometteurs de paradis : clique dont la domination ne semble pas sur le point de disparaître. Est-ce que notre bulletin de vote nous permettra de nous libérer et deviendra enfin entre nos mains le « gros bâton » que nous invite à porter M. Stéphane Lauzanne après le président Roosevelt? La presse, qui façonne l'opinion publique arrivera peut-être à accomplir cette transformation. Elle y sera aidée, en notre époque où les groupements pullulent, par des ligues d'action réfléchie, non violente, mais énergique.

Jean Guiraud : Pourquoi je suis Catholique.
Edmond Fleg : Pourquoi je suis Juif.
Rachilde : Pourquoi je ne suis pas Féministe.
(*Éditions de France.*)

Il n'est pas besoin de justifier l'idée qui inspire la collection dont ces trois livres sont le début : rien de plus légitime que de demander à des personnalités représentatives les raisons de leur attitude d'esprit et de leur conduite dans la Cité. Rien de plus légitime à notre époque de revision des valeurs.

M. Jean Guiraud donne les motifs de son catholicisme. Ils sont simples : c'est que, né caholique, M. Jean Guiraud l'est resté, qu'il a gardé la foi en dépit des occasions de la perdre qu'il a traversées. Capable, de par ses études et ses travaux, de soumettre ses croyances à une critique sérieuse, il l'a fait, et n'a rien trouvé qui pût l'ébranler. Assurément sa foi d'aujourd'hui n'est pas celle de son enfance; lui-même rappelle le mot de l'apôtre saint Paul : « Quand j'étais tout petit, je parlais comme un tout petit, je savais comme un tout petit, je pensais comme un tout petit. » Les raisons de sa foi se sont singulièrement enrichies, approfondies, et si son contenu dogmatique n'a pas varié, sa puissance n'a pu que grandir. Cela, non pas seulement parce qu'elle a triomphé des obstacles intellectuels qu'elle a rencontrés, mais encore parce que l'expérience des hommes et des choses a appris au croyant qu'est M. Guiraud à donner à sa foi la place qui lui revenait, la première, dans sa philosophie générale. Il est incontestable que le catholicisme fournit une base des plus solides à l'acceptation courageuse et forte des difficultés de la vie. Il y a des exemples de gens menant une vie morale sans tache en dehors de la religion. Mais, si celle-ci n'ajoute rien à la valeur morale de nos actes envisagés du point de vue social (qui, pour certains, se confond avec le moral), elle apporte au cœur du croyant des apaisements et des réconforts qu'il ne trouverait nulle part ailleurs. Mais pour cela il faut conserver la foi. M. Guiraud note avec justesse qu'on la perd moins souvent du fait d'un examen philosophique raisonné que par suite de circonstances elles-mêmes commandées par quelque chose qui n'a rien d'intellectuel. C'est probable, mais le mal est fait : et quand la chaîne de la foi est rompue, il est difficile d'en raccrocher les tronçons.

L'attitude de M. Edmond Fleg est toute différente. Son judaïsme n'a pas eu la continuité temporelle du catholicisme de M. Guiraud. Mais c'est justement, si nous comprenons bien, ce manque de continuité qui a permis au juif qu'est M. Fleg de se rendre compte des raisons pour lesquelles il le redevenait. Né juif, et d'une famille pratiquante, M. Fleg s'était peu à peu dégagé des observances du rite; et même, il est allé, bien que genevois, jusqu'à se sentir français du fait de son éducation et de ses études, jusqu'à combattre pour la France. Une réaction s'est produite, qui a commencé lors de l'affaire Dreyfus et a définitivement cristallisé après la guerre mondiale. Et c'est par une opération intellectuelle que M. Fleg a choisi (mais pour des raisons profondes) d'être de nouveau et à jamais juif. Ces raisons, il les découvre dans le fait que les plus hauts enseignements du judaïsme se confondent avec les plus hautes aspirations de l'humanité. Cette élévation de pensée et de senti-

ment est, pour M. Fleg, la marque de l'éminente dignité du judaïsme inspirateur des idées les plus belles qu'aient jamais eues les hommes. Une telle conception n'est peut-être pas nouvelle et un personnage d'Erckmann-Chatrian, le professeur Burguet dans le *Blocus*, en exposait d'analogues. Mais il n'était pas juif. Il n'avait pas la même ardeur que M. Fleg, qui, du reste, se laisse parfois entraîner trop loin (si tout le monde réprouve les pogroms ukrainiens, l'observateur impartial ne peut cependant pas oublier que beaucoup de bolcheviks de 1917 étaient des juifs.)

Madame Rachilde se place sur un plan moins austère. Mais la question qu'elle traite a peut-être, en cette période électorale, plus d'actualité. Madame Rachilde n'est pas féministe, et elle dit ses raisons avec cette intrépidité de pensée et cette vigueur d'expression qui font le charme de ses ouvrages. Il ne peut être question de contester la part élargie que se taille la femme dans la vie sociale contemporaine : le mouvement est bien marqué, son amplitude croît chaque jour. Mais, se demande madame Rachilde, est-il générateur de progrès? ou plutôt ne renferme-t-il pas des raisons d'amoindrissement général? Ce qui est sûr, et la conviction de l'auteur est formelle, c'est que, à raison de sa nature physique, si évoluée intellectuellement que soit la femme, elle garde des faiblesses graves et congénitales dont elle ne pourra jamais se libérer. Que les femmes votent donc, si elles y tiennent; qu'elles soient éligibles même, si ça leur fait plaisir; qu'elles concourent à l'élaboration des lois, rien de mieux, et sur certains points elles peuvent rendre des services. Mais leur vraie fonction est de rester femmes, à leur foyer et dans le monde.

Richard Grelling : Comment la Wilhelmstrasse écrivait l'histoire pendant la Guerre (*Costes*).

On connaît la courageuse campagne que le docteur Richard Grelling mène depuis des années contre le gouvernement impérial allemand pour établir sa culpabilité dans le déclanchement de la guerre mondiale. Les lecteurs de la *Revue de Paris* connaissent l'étendue de sa documentation, la rigueur de ses démonstrations, l'ardeur qu'il met à faire triompher ses convictions. Il est curieux de voir que le docteur Grelling, copieusement insulté en Allemagne, n'a jamais été réfuté. Dédain, dira-t-on? peut-être, mais surtout crainte des réponses d'un polémiste aussi plein de « cran » que minutieux dans sa méthode.

Le présent ouvrage est destiné à montrer comment la Wilhelmstrasse a systématiquement falsifié les pièces d'archives qu'elle a publiées pendant la guerre. Qu'il s'agisse de la correspondance diplomatique de la fin de juillet 1914 ou des « documents belges » découverts à Bruxelles par les autorités allemandes d'occupation, les mêmes procédés sont employés en grand : suppressions et falsifications, audacieusement pratiquées, tendent à établir l'innocence de l'Allemagne.

Les pièces authentiques ayant été publiées par la suite, le docteur Grelling a relevé toutes les omissions et toutes les inexactitudes que renferment les ouvrages officiels allemands du temps de la guerre; et il en fait connaître un certain nombre. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas seulement de démontrer que les livres blancs allemands n'ont aucune valeur historique; on s'en doutait, puisqu'ils ont été publiés au cours des hostilités. Cependant l'étendue des falsifications allemandes est déjà à noter. On s'est amusé en Allemagne à faire sur le Livre jaune français un travail analogue à celui du docteur Grelling sur les publications d'outre Rhin; mais tout lecteur non prévenu reconnaîtra que les inexactitudes du quai d'Orsay sont moins graves et moins nombreuses que celles de la Wilhelmstrasse. Il y a plus : le docteur Grelling montre que la teneur de certaines pièces a été altérée non seulement en vue de la publication dans les livres blancs, mais même dans le texte soumis au Kaiser lors des événements. Ces falsifications-là ont une signification particulière et engagent gravement la responsabilité des hommes d'État allemands qui, par des informations inexactes, faussaient le jugement et les décisions du Kaiser. Enfin, en dehors des clartés qu'il donne sur ces faits vraiment graves, le livre du docteur Grelling fournit encore une contribution importante à l'histoire des origines de la guerre, puisque, en discutant chaque pièce de son dossier, l'auteur la replace dans l'ambiance historique. C'est donc une œuvre du plus capital intérêt, et l'on doit féliciter la Société d'histoire de la guerre d'en avoir rendu possible la publication.

Signalons, dans un autre domaine, celui de l'information historique, que le troisième volume de la traduction du grand recueil allemand *la Politique extérieure de l'Allemagne* 1870-1914 vient de paraître à la même librairie, également sous les auspices de la Société d'histoire de la guerre.

J.-M. BOURGET

La Restauration monétaire et les Bilans,
par **Jean Mabit** (*Hachette*).

Les variations du franc n'ont pas seulement ruiné, ou à peu près, un bon nombre de rentiers. Elles ont faussé la comptabilité des sociétés et privé les bilans de toute signification réelle. En période d'inflation, c'est-à-dire de baisse du franc, on a vu des industriels encaisser avec une satisfaction injustifiée des bénéfices parfaitement fictifs; en 1926-27 la hausse du franc a fait apparaître au contraire dans les bilans de fausses pertes. Conséquences du perpétuel changement de l'unité de mesure. Aujourd'hui le franc est stabilisé : espérons que c'est à titre définitif. La revision des bilans s'imposera tôt ou tard. Il est peu logique, en effet, de faire figurer dans une même colonne de comptes, des francs-or et des francs-papier. Faudra-t-il réévaluer les différents postes du bilan en francs-or ou en francs-papier stabilisés? M. Mabit, étudiant les deux systèmes, montre dans quelles conditions précises chacun desdits postes devra être réestimé, et incline plutôt, après examen, vers la seconde solution, laquelle le conduit tout naturellement à cet autre problème : si la réévaluation fait apparaître une plus-value d'actif, que doit-on inscrire en contre-partie dans la colonne passif? Faudra-t-il faire une distribution d'actions nouvelles, créer un compte de réserve spécial? Dans ces hypothèses comment réagira le fisc? Disons tout de suite, mais on s'en doute déjà, que, dans l'état actuel de la législation, il réclamera la part du lion, tout comme si un bénéfice réel avait jailli d'une simple opération de comptabilité.

Il importera donc, le jour où la stabilisation sera légalement réalisée, de prévoir les mesures nécessaires à la protection des sociétés qui reviseront leur bilan. On voit que l'ouvrage de M. Mabit, qui est solide et bien documenté, soulève des questions de grande actualité, qui retiendront sans nul doute l'attention de la nouvelle Chambre.

M. THIÉBAUT

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Mars-Avril

LIVRAISON DU 1er MARS 1928

		Pages.
MADAME DE STAËL	Lettres à Benjamin Constant. — I	5
WLADIMIR D'ORMESSON	La Confiance en l'Allemagne ? — I	27
ISADORA DUNCAN	Pages de deuil	58
COLETTE	La Naissance du Jour (*fin*)	76
LOUIS BATIFFOL	Les Idées de la Révolution sous Louis XIV	97
PIERRE FRÉDÉRIX	Ta Main gauche... — I	121
MAURICE CAULLERY	La Sécrétion interne et l'Endocrinologie	155
ELMER L. RICE	La Machine à calculer (*fin*)	177
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux d'Alger	200
A. ALBERT-PETIT	La Vie littéraire : Les Livres d'histoire	220

LIVRAISON DU 15 MARS 1928

COMTESSE DE NOAILLES	Poèmes	241
HENRY BORDEAUX	Chateaubriand à Rome	251
PIERRE BOST	Faillite. — I	281
MADAME DE STAËL	Lettres à Benjamin Constant (*fin*)	303
HENRI POUYANNE	De la Monnaie	341
WLADIMIR D'ORMESSON	La Confiance en l'Allemagne ? — II	362
LÉON KRAJEWSKI	La Politique anglaise en Arabie (1915-1927)	378
PIERRE FRÉDÉRIX	Ta Main gauche... (*fin*)	420
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	448
PAUL SOUDAY	Le Théâtre : Le Mouvement dramatique	464

LIVRAISON DU 1er AVRIL 1928

		Pages.
ÉMILE VANDERVELDE	Les Socialistes belges et la Participation	481
HENRY BERNSTEIN	Ibsen	497
ÉMILE ZOLA	Lettres aux Goncourt	517
JEAN CASSOU	Monsieur Hoog	552
WLADIMIR D'ORMESSON	La Confiance en l'Allemagne ? (*fin*)	565
RENÉ GROUSSET	Le Musée Guimet	596
PIERRE BOST	Faillite. — II	623
COMTE DE FELS	Vers la Paix sociale. — I	647
CONSTANTIN PHOTIADÈS	La Musique : Nouveautés	670
HENRY BIDOU	La Vie littéraire : Parmi les Livres	684
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Bruxelles	695

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1928

PAUL MORAND	Le Tzar noir	721
ALBERT THIBAUDET	Le Centenaire de Taine	751
G. LACOUR-GAYET	La Mission de Talleyrand à Londres	776
PIERRE CAMO	Tananarive	795
ALEXANDRE PILENCO	La Propagande électorale il y a cent ans	813
PIERRE BOST	Faillite. — III	845
H. CHÉRAMY	Les Fouilles de la Basilique de Saint-Sébastien	877
COMTE DE FELS	Vers la Paix sociale (*fin*)	895
A. ALBERT-PETIT	La Vie littéraire : Les Livres d'histoire	920
L. HOULLEVIGUE	Les Sciences : Les Communications interastrales	930
IGNOTUS	La Politique : Le Programme de M. Poincaré	942

NICOLL

TAILLEUR

Exécute des vêtements

BIEN COUPÉS

dans des

TISSUS DE CHOIX

pour des

PRIX RAISONNABLES

Pardessus : 675 fr. ; Complets : 800 fr.

29, Rue Tronchet, PARIS

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

De nouvelles réductions sont consenties sur les prix des billets d'aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 km. retour compris, en présentent maintenant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment, d'au moins trois personnes, dont le père, ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans, au lieu de 2 enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauffeur par voiture remise au transport.

Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la 2e personne au lieu de la 3e personne primitivement. Elle est de 25% pour la 2e personne, de 50% pour la 3e personne et de 75% pour les suivantes.

Des réductions supplémentaires, variant de 10% à 45% sont accordées aux familles de 4 personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 km.

A

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

NOUVELLES CARTES
pour voyages à 1/2 tarif

En vue de faciliter les déplacements de tourisme ou d'affaires que les voyageurs peuvent avoir à effectuer successivement pendant une période de temps limitée, ainsi que les voyages circulaires d'une certaine étendue et dont les intéressés conserveront à tout moment la faculté de régler l'itinéraire à leur gré, les Grands Réseaux délivrent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif et valables pendant un ou deux mois.

Les cartes peuvent être délivrées à partir d'un jour quelconque du mois, au gré des voyageurs.

Prix des cartes :

Pour un mois. — 1re classe, **270 fr. 30** ; 2e classe, **218 fr. 95** ; 3e classe, **142 fr. 80.**

Pour deux mois. — 1re classe, **450 fr. 50** ; 2e classe, **364 fr. 90** ; 3e classe, **238 fr. 10.**

Les cartes d'un mois peuvent être prolongées de quinze jours moyennant un supplément égal au tiers de leur prix normal.

Les voyageurs ont avantage à prendre une carte d'un mois, au lieu de se munir de billets simples, dès que le trajet à parcourir dans une période de trente jours dépasse 1.440 kilomètres en deuxième ou en troisième classe; pour un parcours de 2.000 kilomètres, la réduction atteint déjà près de 15%. La réduction augmente avec la distance.

Pour plus de détails, se renseigner dans les gares.

Faisons un rêve

— *Et puis mon auto*
je ne la voudrais
qu'avec du **Dunlop**
à tringles sur jante base creuse

Dépôt
nicolas
fines bouteilles
190 dépôts

VILLÉGIATURE MÉDICALE A LA CAMPAGNE, PRÈS PARIS
Régimes, Cures de Désintoxications et de Maladies de la Nutrition, Convalescences, Cure de Repos

CHATEAU DE GRIGNON

près Choisy-le-Roi. — *Téléph. régional 17 à Choisy*
A ORLY-sur-SEINE — *MÉDECIN RÉSIDANT*
A 9 kilomètres de Paris. — *Téléph. régional 17 à Choisy*

ÉTABLISSEMENT SITUÉ AU MILIEU D'UN BEAU DOMAINE ET ADAPTÉ A TOUTES LES EXIGENCES DE LA MÉDECINE ET DU CONFORT MODERNE

Vastes pièces ripolinées avec salles de bains privées. — Balcons de repos. — Solarium
Hydrothérapie. — Électrothérapie. — Laboratoires. — Régimes. — Cure d'air
Superbe parc de 4 hectares. — Terrain de Jeux. — T. S. F. — Prix forfaitaire

Chemin de fer d'Orléans aux gares d'Orsay et Austerlitz, Paris-Orly : 25 minutes. — 9 à 10 km. en auto, soit par Choisy-le-Roi, soit par la route de Fontainebleau jusqu'à Belle-Épine. — Transport en auto sur demande.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE ET DES DENTS

DENTOL

EAU -- PATE -- POUDRE -- SAVON

Dentifrice aux ANTISEPTIQUES COMPOSÉS

Parfum très agréable. — *En vente :* Toutes Pharmacies et Maisons vendant de la parfumerie
EXIGER SUR L'ÉTIQUETTE l'adresse : *Maison L. FRÈRE, 19, rue Jacob, PARIS.*

Imprimerie Paul Brodard et Joseph Taupin, Coulommiers.

HENRI CYRAL, ÉDITEUR

118, boulevard Raspail, PARIS-VIe

R. C. SEINE 75.390 CH. POSTAUX PARIS 225-06

" COLLECTION FRANÇAISE "

OUVRAGES PARUS :

DOMINIQUE, par Eugène FROMENTIN . . . . . *Épuisé.*
L'EMPREINTE, par Ed. ESTAUNIÉ, de l'Acad. fr. . . . . *Épuisé.*
FROMONT jeune et RISLER aîné, par Alphonse DAUDET . . . . . *Épuisé.*
LA PORTE ÉTROITE, par André GIDE . . . . . *Épuisé.*
LE PETIT CHOSE, par Alphonse DAUDET. . . . . *Épuisé.*
LETTRES DE MON MOULIN, par Alphonse DAUDET . . . . . *Épuisé.*
MADAME BOVARY, par Gustave FLAUBERT . . . . . *Épuisé.*
TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse DAUDET . . . . . *Épuisé.*
NUMA ROUMESTAN, par Alphonse DAUDET. . . . . *Épuisé.*
LE DISCIPLE, par P. BOURGET, de l'Acad. fr . . . . . *Épuisé.*
LE DIVERTISSEMENT PROVINCIAL, par H. DE RÉGNIER, de l'Acad. fr. **90 fr.**
L'ASCENSION DE M. BASLEVRE, par Éd. ESTAUNIÉ, de l'Acad. fr. . **100 fr.**
L'ESCAPADE, par H. DE RÉGNIER, de l'Acad. fr. . . . . **120 fr.**
YAMILÉ SOUS LES CÈDRES, par Henry BORDEAUX, de l'Acad. fr. . . **120 fr.**
L'APPEL DE LA ROUTE, par Ed. ESTAUNIÉ, de l'Acad. fr. . . . . **120 fr.**
MONSIEUR DES LOURDINES, par A. DE CHATEAUBRIANT. . . . . **120 fr.**

POUR PARAITRE FIN AVRIL :

SALAMMBÔ

PAR

Gustave FLAUBERT

75 illustrations en couleurs de S.-R. LAGNEAU

35 exemplaires sur Madagascar, avec deux dessins originaux. . . . . **400 fr.**
21 exemplaires sur Arches. . . . . **260 fr.**
965 exemplaires sur Rives. . . . . **180 fr.**

(Entièrement souscrit)

Pour paraître ensuite :

En octobre. **JACK**, par Alphonse DAUDET. 2 volumes avec 125 illustrations de Pierre ROUSSEAU.

En novembre. **PÊCHEUR D'ISLANDE**, par Pierre LOTI, de l'Académie Française. 70 illustrations de DANIEL-GIRARD.

Les souscriptions sont reçues chez tous les libraires.

LA POUSSIÈRE DE SOLEILS

par Raymond Roussel

Raymond Roussel a le courage de viser très haut et de demander à son talent peut-être plus que ne peut réaliser le verbe humain.

MARCEL PRÉVOST.

1 vol. à 9 fr. avec 17 illustrations en couleurs, chez A. Lemerre.

L'ARGUS de la PRESSE

"VOIT TOUT"

Fondé en 1879

LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'ARTICLES DE JOURNAUX

37, Rue Bergère, PARIS (IXe)

Lit et dépouille par jour

20.000 *Journaux ou Revues du Monde entier*

Collectionne : LES ARCHIVES DE LA PRESSE

Edite : **L'Argus de l'Officiel**

contenant tous les votes des Hommes politiques

L'Argus recherche articles et tous documents passés, présents, futur

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

AU PAYS DE GEORGE SAND

Circuit en Auto-Car

dans la Vallée de la Creuse

Les Dimanches et Lundis de Pâques et Pentecôte

ainsi que chaque dimanche, du 3 Juin au 8 Juillet 1928

au départ de la Gare d'**ARGENTON-sur-CREUSE**

Argenton-sur-Creuse (gare) départ 10 h. 15; Le Multon; Le Moulin-Neuf, Badecon, Le Pin, Le Pont-Noir; Gargilesse (déjeuner); Cuzion; La Roche; Saint-Jallet; Crozant (ruines); Eguzon-Ville, Visite au barrage d'Eguzon; Montcocu; vue sur Châteaubrun; Cromey; Chamorin; Baraize; Les Granges; Le Multon, retour à Argenton-sur-Creuse vers 18 h. 30.

Prix du transport : **25** francs par place

Se renseigner à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines à Paris.
Location moyennant 1 franc par place aux Bureaux de la Société Générale des Transports Départementaux, 1, rue de la Gare, à Argenton-sur-Creuse.

NOTA. — Ce service automobile fonctionnera tous les jours du 15 juillet au 30 septembre 1928.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DU MIDI

R. C. Seine 88.928

PRINTEMPS 1928

FRANCE-ALGÉRIE
par Port-Vendres

Trains et Paquebots rapides

Le trajet le plus direct de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Perpignan

1re et 2e CLASSES — Départ de Paris-Quai d'Orsay : 17 heures 14; arrivée à Port-Vendres : 8 heures 33.

Wagon-Lits et voiture directe 1re et 2e classes de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Gare); voiture directe 1re classe à couchettes et 2e classe de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres (Quai Maritime).

Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux.

Transbordement direct du Train au Paquebot

3e CLASSE — Départ de Paris-Quai d'Orsay : 10 heures 19; arrivée à Port-Vendres : 3 heures 09.

Wagon-Restaurant de Paris-Quai d'Orsay à Toulouse.

Pas de transbordement direct

La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées, par la Compagnie de Navigation Mixte (Cie Touache)

a) **PORT-VENDRES-ALGER**

Départ de Port-Vendres le dimanche à 10 heures.
Arrivée à Alger le lendemain à 11 heures.

b) **PORT-VENDRES-ORAN**

Départ de Port-Vendres le lundi à 10 heures.
Arrivée à Oran le lendemain à 18 heures 30.

Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran et vice-versa.

N. R. C.

DEUX GRANDES COLLECTIONS LITTÉRAIRES :

LES MAITRES DU ROMAN

— n° 33 —

J.-H. ROSNY jeune

de l'Académie Goncourt

Les Chaperons Blancs

ROMAN

Un volume. . . . . 10 fr.

l'Édition originale sur alfa. . . . . 15 fr.

Du même auteur, dans la même collection :

La Désirée, roman. . . . . Un volume. . . . 10 fr.

La Pigeonne, roman. . . . . Un volume. . . . 7 fr. 50

— n° 34 —

THIERRY SANDRE

COCAGNE

ROMAN

Un volume. . . . . 10 fr.

l'exemplaire sur alfa. . . . . 15 fr.

LA VIE D'AUJOURD'HUI

— n° 1 —

Stéphane LAUZANNE

Au secours du Français enchaîné

Le livre de défense du public

Un volume. . . . . 12 fr.

Éditions de la Nouvelle Revue Critique, 16, rue J.-M.-de-Heredia Paris-VIIe

LES MEILLEURS LIVRES

LES ÉDITIONS DE FRANCE, 20, Av. Rapp, PARIS : Ségur 83-24

VIENT DE PARAITRE :

Ceux du Blocus

des aventures vécues par

Paul Chack

le célèbre auteur de

On se bat sur Mer,

et de

Sur les bancs de Flandre

Chaque volume in-16 : 12 fr.

CHEZ PLON

PAUL BOURGET
de l'Académie Française

QUELQUES TÉMOIGNAGES

In-16. . . . . 12 fr.

HENRY BORDEAUX
de l'Académie Française

LE CALVAIRE DE CIMIEZ

Roman in-16. . . . . 12 fr.

JOSEPH DE PESQUIDOUX

LE LIVRE DE RAISON

(*deuxième série*)

In-16. . . . . 12 fr.

PRIX FEMINA ANGLAIS
PRIX BOOKMANN

JULIEN GREEN

ADRIENNE MESURAT

In-16. . . . . 12 fr.

ADRIEN DE MEEÜS

HISTOIRE DE BELGIQUE

In-16, broché . . . . . 12 fr.
Relié, cartonné, cartouche noir et or . . . . . 16 fr.

LE ROMAN DES GRANDES EXISTENCES

— 15 —

FRANÇOIS MAURIAC

LA VIE DE JEAN RACINE

— 16 —

RAOUL ARNAUD

La vie turbulente de Camille DESMOULINS

Chaque volume in-16, sur alfa. . . . . 15 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE LIVRE DONT TOUT LE MONDE PARLE

BERNARD GRASSET

REMARQUES SUR L'ACTION

SUIVIES DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE BESOIN DE CRÉER ET LES DIVERSES CRÉATIONS DE L'ESPRIT

« J'ai approché des hommes d'action très divers, un Marchand, un Mangin, un Stanley. J'ai remarqué — et cela rejoint les étonnantes *Remarques* de Grasset — qu'ils étaient tous des psychologues et des méditatifs. »

Léon DAUDET.
(Action Française.)

« Lisez les *Remarques* de Grasset qu'il vient de publier à la N. R. F. C'est tout lui. »

René BENJAMIN.
(Candide).

« J'aime, j'admire et l'ose déclarer. »

Eugène MARSAN.
(Figaro.)

« Il faut dire tout de suite que cet essai est remarquable. »

Edmond JALOUX.
(Nouvelles littéraires)

« Peu de livres sont plus lourds de substance, d'une plus noble et parfois plus tragique substance. »

Auguste BAILLY

« Je ne sais s'il y a une poésie pure, mais il y a certainement une action pure »

Paul SOUDAY.
(Le Temps.)

Édition courante : **6 fr.**

nrf

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, PARIS-IXe

Demandez chez tous les libraires les volumes reliés

" A LA FLEUR "

PREMIÈRE SÉRIE

ANATOLE FRANCE

Le Livre de mon Ami.
Thaïs.
La Rôtisserie de la Reine Pédauque.
Les Opinions de M. Jérôme Coignard.
Les Dieux ont soif.
L'Orme du Mail.
Le Mannequin d'Osier.
L'Anneau d'Améthyste.
Monsieur Bergeret à Paris.

PIERRE LOTI

Pêcheur d'Islande.
Les Désenchantées.
Aziyadé.
Madame Chrysanthème.
Mon Frère Yves.
Le Mariage de Loti.
Matelot.
Le Roman d'un Spahi.
Ramuntcho.

PROSPER MÉRIMÉE

Carmen.
Colomba.

RENÉ BAZIN

La Terre qui meurt.
Les Oberlé.

GEORGE SAND

La Petite Fadette.
La Mare au Diable.

PIERRE DE NOLHAC

Louis XV et Marie Leczinska. — La Reine Marie-Antoinette.
Le Trianon de Marie-Antoinette.

MARCELLE TINAYRE

La Maison du Péché.

COLETTE YVER

Haudequin, de Lyon.

GYP

Napoléonette. — La Dame de St-Leu.

Chaque volume relié : **12** fr.

Imprimerie Paul BRODARD et Joseph TAUPIN, Coulommiers.

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, Rue Auber, PARIS-IXe

Demandez chez tous les libraires
la seconde série de volumes reliés

"A LA FLEUR"

PIERRE LOTI

Prime Jeunesse.
Le Roman d'un Enfant.
Japonneries d'Automne.
Pèlerin d'Angkor.
Fleurs d'ennui.

ANATOLE FRANCE

Le Crime de Sylvestre Bonnard.
Crainquebille.

GABRIELE D'ANNUNZIO

L'Enfant de Volupté.
Le Triomphe de la Mort.

RENÉ BAZIN

Le Blé qui lève.
Les Nouveaux Oberlé.
Une Tache d'encre.

V. BLASCO IBANEZ

Mare Nostrum.
Arènes Sanglantes.
Les 4 Cavaliers de l'Apocalypse.

ERNEST RENAN

Souvenirs d'enfance et de jeunesse.

GUY CHANTEPLEURE

La Passagère.

MARCELLE TINAYRE

La Rebelle.

PIERRE DE COULEVAIN

Sur la Branche.

COLETTE YVER

Les Dames du Palais

NOUVEAUTÉ

PIERRE DE NOLHAC. — Madame de Pompadour et la Politique.

Chaque volume relié : **12** fr.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

		UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE		100 »	51 »	26.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		106 »	54 »	28 »
ÉTRANGER	Demi-tarif postal	130 »	66 »	34 »
	Plein tarif	160 »	81 »	41.50

LA LIVRAISON — 240 pages — 7 francs.

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 3 fr. 50
Deuxième Table décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 4 fr. 50

Coulommiers. — Imprimerie BRODARD et TAUPIN.